

22 juillet 2022

Accord cadre n° 2020P000E01168

Marché subséquent n°4

« Compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » des Programmes Européens en Nouvelle-Aquitaine FEDER-FSE FEADER FEAMP 2014/2020

Évaluation de l'objectif thématique 1 - Recherche et Innovation

Rapport final de l'étape 1





Version finale

22 juillet 2022

Évaluation de l'objectif thématique 1 - Recherche et Innovation

Rapport final de l'étape 1

Yann Cadiou, Sébastien Guilbert, Karine Lanoix, Aurélien Fichet de Clairfontaine, Vanina Choe, Valentin Mangiavellano, Yvan Meyer

Table des matières

Introduction	1
1 Rappel de la méthodologie	2
1.1 Le champ de l'évaluation	2
1.2 Les objectifs de l'évaluation	2
1.3 Synthèse des outils du mix évaluatif mis en place	1
1.4 Synthèse du bilan des investigations menées à ce jour et difficultés méthodologiques rencontrées	1
2 Données de contexte	4
2.1 Présentation générale de la programmation FEDER Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes	4
2.1.1 Présentation du programme FEDER Aquitaine	4
2.1.2 Présentation du programme FEDER Limousin	9
2.1.3 Présentation du programme FEDER Poitou-Charentes	14
2.2 État d'avancement de la programmation FEDER Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes	20
2.3 État d'avancement et analyses des opérations en lien avec les S3	20
2.3.1 Introduction	20
2.3.2 Analyse détaillée du PO FEDER Aquitaine	21
2.3.3 Analyse détaillée du PO FEDER Limousin	22
2.3.4 Analyse détaillée du PO FEDER Poitou-Charentes	23
3 Synthèse des résultats intermédiaires	25
3.1 Est-ce efficace ou pas ?	25
3.1.1 Quelles sont les valeurs des indicateurs de résultat des 3 PO ?	25
3.1.2 Dans quelle mesure, la politique « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » a obtenu les résultats escomptés par les programmes ?	27
3.1.3 Dans quelle mesure les interventions du PO FEDER et du PDR FEADER ont-elles contribué à apporter une plus-value à la politique évaluée ?	29
3.1.4 Comment les effets et impacts du FEDER sont-ils obtenus en matière d'innovation (liens de causalité, logique d'intervention, théorie du changement) ?	32
3.2 Est-ce efficient ou pas ?	34
3.2.1 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique	34
3.2.2 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des entreprises	36
3.2.3 Focus sur les structures d'interface	38
3.3 Est-ce pertinent ou pas ?	41
3.4 Est-ce cohérent ou pas ?	44

3.4.1	Dans quelle mesure les taux de cofinancement européens fixés à ces dispositifs ont été suffisamment incitatifs pour atteindre les objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ? _____	44
3.4.2	Dans quelle mesure l'intervention est cohérente avec les autres dispositifs régionaux ou nationaux ? _____	46
3.5	Quels sont les résultats et impacts _____	49
3.5.1	Bilan physique de la programmation _____	49
3.5.2	Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique _____	56
3.5.3	Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des entreprises _____	58
3.5.4	Focus sur les structures d'interface _____	64
3.5.5	Principaux enseignements de l'étude dite avant-après _____	64
4	Les recommandations _____	66
4.1	Rappel méthodologique de la phase 3 _____	66
4.2	Tableau de synthèse des recommandations _____	67
4.3	Présentation détaillée des recommandations _____	68
4.3.1	Recommandation 1 : Mettre en place des AAP et assurer un suivi en continu des DAS permettant d'améliorer l'animation et l'émergence de projets sur l'ensemble des DAS dans une logique de spécialisation et en cohérence avec le futur SRDEII _____	68
4.3.2	Recommandation 2 : Améliorer le dispositif global de suivi et de pilotage _____	68
4.3.3	Recommandation 3 : Requestionner l'effet levier des actions portées par les structures interface pour maximiser l'effet et l'impact des projets en matière d'innovation, en intégrant des critères de performance à l'émergence de projets d'innovation pour la sélection des projets dans le cadre des AAP _____	69
4.3.4	Recommandation 4 : Envisager le soutien des projets d'innovation pour des Grandes Entreprises en logique de prêt ou de combinaison prêt/subvention _____	69
4.3.5	Recommandation 5 : Soutenir des actions d'appui et d'accompagnement opérationnel à l'émergence et à la mise en œuvre de projets d'innovation co-financés par le FEDER dans les TPE/PME _____	70
4.3.6	Recommandation 6 : Alléger, dans la mesure du possible, les démarches administratives nécessaires pour le FEDER, notamment sur le suivi du financement, et surtout sur les étapes de montage et clôture des dossiers et assurer une meilleure communication sur les modalités du FEDER (accès, suivi, clôture) en interne _____	70
	Table des annexes _____	71
	Annexe A Bibliographie _____	74
	Annexe B Tables des figures, tableaux et encadrés _____	75
	Annexe C Lettre de mission _____	82
	Annexe D Rappel de la note de cadrage : précisions sur les investigations _____	84
	Annexe E État d'avancement détaillé de la programmation FEDER Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes _____	85
	Annexe F Entretiens pilotes _____	100
	Annexe G Entretiens structures d'interface _____	101



Annexe H	Méthodologie d'évaluation quantitative d'impact sur les résultats des entreprises_____	107
Annexe I	Enquête entreprise _____	115
Annexe J	Enquêtes acteurs enseignement supérieur/ recherche / innovation (hors entreprise)_____	137

Introduction

Ce document constitue le rapport final de l'évaluation de l'impact des fonds européens dans les domaines de la recherche, de l'innovation et du développement économique des PO Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes 2014-2020.

Ce rapport fait état des résultats issus des investigations menées dans le cadre de la phase de collecte de la mission d'évaluation et apporte des réponses aux questions évaluatives définies en début de mission, lors de la phase de cadrage. Les analyses et conclusions rédigées dans ce rapport seront étoffées et complétées par les résultats des travaux qui seront menés au cours de l'étape 2 de l'évaluation.

L'évaluation porte sur les interventions du FEDER des Programmes Opérationnels (PO) 2014-2020 Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes sur la thématique de la « recherche et innovation » (OT 1).

Ce document est ainsi articulé autour des grandes sections suivantes :

- Rappel de la méthodologie de la mission (section 1) :
 - le champ de l'évaluation
 - les objectifs de l'évaluation
 - synthèse des outils du mix évaluatif mis en place
 - bilan des investigations menées à ce jour et difficultés méthodologiques rencontrées
- Données de contexte (section 2)
 - présentation générale de la programmation FEDER Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ;
 - état d'avancement global de la programmation FEDER en Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ;
 - état d'avancement et analyse des indicateurs de réalisations et de résultats.
- Synthèse des résultats par question d'évaluation (section 3)
 - est-ce efficace ou pas ?
 - est-ce efficient ou pas ?
 - est-ce pertinent ou pas ?
 - est-ce cohérent ou pas ?
 - quels sont les résultats et les impacts ?
- les recommandations (section 4)

La table des annexes est enregistrée à la page 71 du présent document.

Une synthèse des principales conclusions formulées en réponse aux questions évaluatives définies en début de mission dans le référentiel de l'évaluation figure dans un document livré séparément.

1 Rappel de la méthodologie

1.1 Le champ de l'évaluation

Le champ de l'évaluation d'impact est délimité par les interventions FEDER au titre des axes suivants :

- PO Limousin : OT01 /Axe 1/ PI 1a OS 1.1 ; OT01/Axe 1/ PI1b OS 1.2 et 1.3
- PO Aquitaine : OT01 /Axe 1/ PI 1a OS 1.1 ; OT01/Axe 1/ PI1b OS 1.2
- PO Poitou-Charentes : OT01 /Axe 1/ PI 1a OS 1.a.1 ; OT01/Axe 1/ PI1b OS 1.b.1

Au total, 2 priorités d'investissement sont concernées : PI1a et PI1b.

Si l'évaluation porte sur chacun des trois PO (analyse par PO), elle doit aussi fournir un bilan et une synthèse des interventions à l'échelle des trois PO.

Concernant le périmètre temporel, s'agissant d'une évaluation portant sur les effets, les travaux se sont centrés sur les **opérations programmées (achevées ou non) au 31/12/2020**.

Concernant le périmètre géographique, les résultats et impacts observés à l'échelle des territoires sont étudiés autant que possible.

Par ailleurs, le champ de l'évaluation d'impact porte également sur la contribution du FEADER (3 programmes en région Nouvelle Aquitaine) et du FEAMP (déclinaison du PO national FEAMP en Aquitaine et en Poitou-Charentes) au développement de l'innovation.

1.2 Les objectifs de l'évaluation

L'évaluation porte sur les interventions du FEDER du Programme Opérationnel 2014-2020 des anciennes régions région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes sur la thématique de la « recherche et innovation » (OT 1) et du FEADER au titre des 3 PDR 2014-2020 (Priorité 1 : Transfert de connaissances et innovation) et des mesures régionales du PO national FEAMP 2014-2020.

Au-delà des exigences de réponse aux obligations réglementaires en matière d'évaluation d'impact, elle vise à comprendre la contribution des PO en faveur du développement de la recherche, de l'innovation et du développement économique du territoire sur ces enjeux, tout en apportant des enseignements pour la mise en œuvre de la programmation post-2020.

D'une manière générale, il s'agit de répondre aux questionnements suivants et de répondre aux questions d'évaluation précisées dans le tableau suivant :

- permettre la réalisation d'un bilan physico-financier (quantitatif et qualitatif) des résultats obtenus par la politique évaluée et d'analyser son efficacité au regard des objectifs avancés et des résultats attendus, notamment au regard des cibles définies par le cadre de performance ; l'évaluation doit notamment s'assurer que les programmes sont sur une bonne trajectoire pour atteindre les cibles fixées à 2023 ;
- permettre une analyse des effets produits par les interventions des fonds sur les bénéficiaires et les territoires ;
- analyser, au regard des ressources mobilisées et des résultats obtenus, l'efficacité des programmes (PO et PDR) sur la politique évaluée ;
- rendre compte de la pertinence des objectifs et des actions élaborées au regard des problématiques identifiées et de juger de la cohérence interne entre les objectifs élaborés et les ressources prévues mais également entre objectifs et réalisations produites.

- élaborer des recommandations sur les évolutions à opérer dans la perspective de la prochaine génération de programmes européens 2021/2027. En plus des autres critères d'évaluation précédemment cités, le critère d'utilité mettant en corrélation les résultats produits et les problématiques identifiées permettra de visualiser les actions/activités les plus utiles ;
- apprécier la dynamique de programmation suivant les domaines de spécialisation S3 et en tirer des enseignements pour la prochaine stratégie de spécialisation 2021-2027 ;
- étudier la prise en compte des principes horizontaux au regard des modalités effectivement mises en œuvre dans les projets et mettre en évidence les bonnes pratiques pour permettre des préconisations pour la future programmation.

Tableau 1 *Référentiel d'évaluation*

Critères	Référentiel d'évaluation : Questionnement évaluatif
Efficacité	<p>Dans quelle mesure, la politique « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » a obtenu les résultats escomptés par les programmes ?</p> <p>Dans quelle mesure, les interventions du PO FEDER et du PDR FEADER ont-elles contribué à apporter une plus-value à la politique évaluée ?</p> <p>Comment les effets et impacts du FEDER sont-ils obtenus en matière d'innovation (liens de causalité, logique d'intervention, théorie du changement) ?</p>
Efficiences	<p>Dans quelle mesure les résultats ont-ils été favorisés ou éventuellement contraints par les moyens mis en œuvre (moyens humains, financiers, organisationnels) ?</p>
Pertinence	<p>Dans quelle mesure les choix faits en matière de dispositifs soutenus par l'Europe et de modalités de sélection des opérations ont permis d'atteindre les objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ?</p>
Cohérence	<p>Dans quelle mesure les taux de cofinancement européens fixés à ces dispositifs ont été suffisamment incitatifs pour atteindre les objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ?</p> <p>Dans quelle mesure l'intervention est cohérente avec les autres dispositifs régionaux ou nationaux ?</p>
Impacts	<p>Dans quelle mesure les interventions du PO FEDER ont-elles contribué à :</p> <p>Renforcer la capacité régionale de recherche ?</p> <p>Favoriser la compétitivité des PME TPE par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les Domaines de spécialisation Stratégiques (S3) ? Les domaines de spécialisation sont-ils confirmés ? Existe-t-il d'autres domaines émergents ?</p> <p>Dans quelle mesure les partenariats européens pour l'innovation et la mise en réseaux des acteurs de l'innovation ont-ils contribué à apporter une plus-value aux programmes ?</p> <p>Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles contribué à :</p> <p>Soutenir l'innovation, la coopération et le développement de la base de connaissances dans les zones rurales ?</p> <p>Favoriser le renforcement des liens entre l'agriculture, la production alimentaire et la foresterie, la recherche et l'innovation, y compris aux fins d'améliorer la gestion et les performances environnementales ?</p>

L'évaluation s'inscrit dans une double démarche d'analyse rétrospective et prospective :

- **une dimension rétrospective** : conformément aux règlements 1303/2013 (article 56), elle vise à interroger les **premiers effets sur le long terme de la politique de cohésion sur les territoires**, en l'occurrence dans le champs de la **Recherche & Innovation**. Elle porte sur les résultats observés en région, la contribution des fonds européens à ces changements, les mécanismes par lesquels ils adviennent, et les impacts à moyen long terme des



interventions pour rendre compte de l'utilisation des fonds européens dans les deux ex-Régions.

- **une dimension prospective** : se situant à un moment charnière (2021/2022), les analyses, conclusions et recommandations devront nourrir les débats de l'Autorité de gestion quant **à la mise en œuvre de la future programmation 2021-2027**. Il s'agit là d'une dimension d'autant plus importante en Région Nouvelle-Aquitaine qu'à l'avenir la Région ne disposera plus que d'un seul PO pour l'ensemble du territoire, et que les stratégies d'intervention et modalités de mise en œuvre des fonds européens ont différé sur la période actuelle. L'évaluation d'impact devra donc permettre de nourrir la réflexion stratégique sur la convergence des modalités d'intervention à l'échelle de l'ensemble de la Région Nouvelle-Aquitaine pour la prochaine programmation.

1.3 Synthèse des outils du mix évaluatif mis en place

Questionnements	Entretiens services instructeurs	Enquête auprès de l'ensemble des responsables des projets dans laboratoires publics bénéficiaires	Enquête exhaustive auprès des entreprises bénéficiaires	Entretiens (12) auprès des interfaces	Analyse doc et données	Analyse avant-Après
<p>Dans quelle mesure, la politique « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » a obtenu les résultats escomptés par les programmes ?</p> <p>Dans quelle mesure, les interventions du PO FEDER et du PDR FEADER ont-elles contribué à apporter une plus-value à la politique évaluée ?</p> <p>Comment les effets et impacts du FEDER sont-ils obtenus en matière d'innovation (liens de causalité, logique d'intervention, théorie du changement) ?</p>		+++	+++	+++	+++	
<p>Dans quelle mesure les résultats ont-ils été favorisés ou éventuellement contraints par les moyens mis en œuvre (moyens humains, financiers, organisationnels) ?</p>	+++	+++	+++	+++		
<p>Dans quelle mesure les choix faits en matière de dispositifs soutenus par l'Europe et de modalités de sélection des opérations ont permis d'atteindre les objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ?</p>	+++	++	++	++	+++	
<p>Dans quelle mesure les taux de cofinancement européens fixés à ces dispositifs ont été suffisamment incitatifs pour atteindre les objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ?</p> <p>Dans quelle mesure l'intervention est cohérente avec les autres dispositifs régionaux ou nationaux ?</p>	+++	++	++	++		
<p>Dans quelle mesure les interventions du PO FEDER ont-elles contribué à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité régionale de recherche ? • Favoriser la compétitivité des PME TPE par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les Domaines de spécialisation Stratégiques (S3) ? Les domaines de spécialisation sont-ils confirmés ? Existe-t-il d'autres domaines émergents ? <p>Dans quelle mesure les partenariats européens pour l'innovation et la mise en réseaux des acteurs de l'innovation ont-ils contribué à apporter une plus-value aux programmes ?</p> <p>Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles contribué à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'innovation, la coopération et le développement de la base de connaissances dans les zones rurales ? • Favoriser le renforcement des liens entre l'agriculture, la production alimentaire et la foresterie, la recherche et l'innovation, y compris aux fins d'améliorer la gestion et les performances environnementales ? 	+	++++	++++	++++	+	+++

1.4 Synthèse du bilan des investigations menées à ce jour et difficultés méthodologiques rencontrées

La mission a été articulée autour de quatre grandes phases : i) phase de cadrage méthodologique ; ii) phase d'investigations ; iii) phase de conclusions et de préconisations. Un résumé schématique de l'approche méthodologique, détaillant les outils qui seront mobilisés pour chaque phase, est proposé ci-dessous.

Le présent rapport fait état des résultats issus des travaux menés dans le cadre de l'étape 1 de l'évaluation.

A la suite d'une première phase de cadrage méthodologique de la mission, la deuxième phase de l'évaluation vient de s'achever.

A ce jour, les investigations suivantes ont été menées ou sont en cours d'achèvement :

Tableau 2 Synthèse des outils mobilisés

Outils	Contenu / méthode	État d'avancement et point d'attention
Entretiens de cadrage	<p>Agenda : septembre 2021</p> <p>Tous les entretiens prévus ont été réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> le Pôle Europe et la Direction des fonds européens la sous-Direction FEDER la direction de l'enseignement supérieur et de la recherche ; la direction de la performance industrielle ; le Service pêche. <p>Méthodologie : entretiens semi-directif (cf. annexe)</p>	<p>Réalisé.</p> <p>Les entretiens ont permis de cadrer la mission, disposer d'un premier niveau de compréhension des stratégies distinctes déployées, adapter le mix d'outils évaluatifs mis en place.</p>
Analyses quantitatives des données / bilan physico financiers	<p>Agenda : septembre 2021 – en cours</p> <p>Méthodologie détaillée : exploitation de la base de données intégrant l'ensemble des opérations au 30/06/2021 et des RAMOs 2020.</p>	<p>Réalisé sur les indicateurs de réalisation.</p> <p>En cours sur les indicateurs de résultat.</p> <p>Au 31 décembre 2020, les taux de programmation des montants UE maquetés au titre de l'OT 1 des 3 PO oscillent entre 84,5 % (PO Limousin) et 101,1 % (PO Poitou-Charentes). Le taux de programmation du PO Aquitaine est de près de 89 %.</p> <p>Le nombre de projets programmés achevés financièrement au 31 décembre 2020 est de 136 projets sur les 428 projets distincts programmés (soit 31 %) des projets</p>
Enquête électronique : recherche publique	<p>Une enquête réalisée sur 5 semaines (du 16/12/2021 au 19/01/2022), avec deux relances.</p> <p>Un échantillon de départ de 158 projets différents aidés.</p> <p>Un nombre de répondants de 57 sur 158 contactés, soit 36,1 % de taux de retour.</p> <p>Un taux de retour par programme opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aquitaine : 22,4 % 	<p>Réalisée</p> <p>Au regard du nombre de réponses sur le PO Limousin et le PO Aquitaine, respectivement 3 et 13 réponses, il est difficile d'analyser les résultats par PO.</p> <p>Les répondants du PO Poitou-Charentes représentent 71,9 % des répondants.</p> <p>Cette hétérogénéité en termes de représentation des répondants par PO est donc à prendre en considération dans l'interprétation des résultats de l'enquête.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Limousin : 27,3 % • Poitou-Charentes : 46,1 % 	
Enquête électronique : recherche en entreprise	<p>Une enquête réalisée sur 5 semaines, (14/12/21 au 18/01/22), avec deux relances.</p> <p>Un échantillon de départ de 106 projets différents aidés.</p> <p>Un nombre de répondants de 45 sur 95 contactés, soit 45,3% de taux de retour.</p> <p>Un taux de retour par programme opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aquitaine : 56,7% - 17 répondants • Limousin : 44,4% - 16 répondants • Poitou-Charentes : 34,5% - 10 répondants 	<p>Réalisée</p> <p>Si les taux de retour au global sont satisfaisants en revanche les nombres de répondants par programme sont faibles. Cet élément rend les analyses par DPS (S3) ET par programme impossibles.</p>
Entretiens avec les structures d'interface	<p>12 entretiens réalisés entre fin décembre 2021 et le mois de janvier 2022</p> <p>100% des structures contactées ont effectué un entretien</p>	Réalisés
Analyse avant-après	<p>Nous avons étudié l'évolution d'indicateurs économiques pour les PME bénéficiaires sur la période 2014 à 2020, sans évaluer si les tendances de croissance ou de régression des indicateurs sont attribuables aux fonds FEDER.</p> <p>Dans un second temps, pour les indicateurs de chiffre d'affaires et d'effectifs ETP, nous avons analysé si les évolutions découlent des impacts des fonds FEDER sur les bénéficiaires en comparant ces indicateurs à un échantillon de plus de 1000 entreprises de taille comparables et intervenant dans des secteurs comparables aussi.</p>	<p>Réalisé.</p> <p>Les indicateurs de valeur ajoutée et d'export ne peuvent être étudiés dans les analyses contrefactuelles.</p>
Réunion technique portant sur les pistes de recommandation	<p>Nous avons organisé une réunion d'échange portant sur de premières pistes de recommandations afin d'aboutir à la série de recommandations présentée dans la section 4 du présent document.</p>	Réalisé

En annexe du présent document figurent un rappel méthodologique pour chaque outil mobilisé et une analyse à plat des résultats obtenus, ainsi que les listes des entretiens réalisés.

Il est à noter que les entretiens de cadrage ont mis en lumière le fait que le FEAMP n'avait pas été mobilisé pour soutenir directement des projets et/ou des dynamiques d'innovation. En effet, il était possible sur 2014-2020 de mobiliser du FEAMP pour des projets d'innovation, mais les spécificités locales n'ont pas permis de mobiliser ce type de soutien. Par ailleurs, la programmation 2014-2020 du FEAMP est très orientée investissement. Compte-tenu de ces éléments, il a été décidé de sortir de l'analyse évaluative le FEAMP.

Concernant le FEADER, les entretiens de cadrage ont mis en évidence que le fond avait été mobilisé avant tout, en matière d'innovation, via le PEI « Programme Européen pour

l'Innovation », et notamment le soutien de 7 Groupes Opérationnels (GO) dont les objectifs sont de développer des partenariats entre les acteurs en matière d'innovation : 4 en ex-Aquitaine, 1 en ex-Limousin et 2 en ex-Poitou-Charentes. L'analyse des données de programmation montre qu'à fin 2020, 1,4M€ de FEADER a été engagé à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine (soit 53% de la maquette régionale). Ceci est notamment dû à un démarrage de la programmation tardif sur ce volet (2018-2019). Compte-tenu de l'état d'avancement de la programmation, il a été proposé d'analyser les effets et impacts du FEADER en matière d'innovation au cours de l'étape 2 de la mission. Cela permettra d'analyser les projets issus des GO avec un état d'avancement plus important, utile à l'analyse des effets et impacts.

Aussi, la suite du présent rapport n'intègre que les analyses au titre des effets et impacts du FEDER en matière d'innovation.

Au regard des taux de programmation et de paiements observés, ainsi que des taux de réponses aux enquêtes, il importe de souligner la prudence à avoir dans l'interprétation des analyses portant sur les résultats et impacts dans la mesure où le périmètre de projet terminés (projets soldés) est seulement de 31 % des projets. Ceci est évidemment à mettre en regard avec des résultats et impacts qui se génèrent en matière de recherche et d'innovation dans des temps longs.

Par ailleurs, les entretiens de cadrage ont mis en lumière que la méthode de quantification des valeurs cibles des indicateurs de réalisation et de résultat n'était peut-être pas optimale.

Enfin, si les taux de réponse aux enquêtes mises en place sont satisfaisants, ces enquêtes ne permettent d'appréhender les avis que d'une partie des bénéficiaires.

On rappelle également que l'évaluation prévoit une étape ultérieure (étape 2) permettant d'intégrer une analyse d'un volume plus important de projets réalisés.

2 Données de contexte

2.1 Présentation générale de la programmation FEDER Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

Les 3 PO FEDER-FSE 2014-2020 ont mobilisé les priorités d'investissement 1a et 1b au titre de l'objectif thématique (OT) 1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation. Les priorités d'investissement ont été mobilisées autour de **huit objectifs spécifiques** visant à améliorer les infrastructures de R&I et les capacités à développer l'excellence en R&I, et favorisant les investissements des entreprises dans la R&I et le développement des liens et des synergies entre les acteurs de la recherche, de la formation et de l'enseignement supérieur.

2.1.1 Présentation du programme FEDER Aquitaine

Le programme opérationnel FEDER aquitain a retenu plusieurs priorités d'investissement (PI) pour l'objectif thématique 1 :

- **la PI1a** « Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (publiques et privées) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen », **qui se décline ensuite au travers l'objectif spécifique 1.1** « Augmenter les capacités de recherche appliquée, de développement technologique et d'innovation dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente de l'Aquitaine » ;
- **la PI1b** « Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche & de développement et le secteur de l'enseignement supérieur, favoriser en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, les applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir les activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion des technologies à des fins générales », **qui se décline ensuite au travers l'objectif spécifique 1.2** « Accroître et accélérer la mise sur le marché de produits innovants ».

Telle qu'elle peut être lue dans le PO au moment de sa rédaction, la logique d'intervention ci-dessous détaille l'ambition du programme, ses objectifs stratégiques, ses priorités d'investissement, ses objectifs spécifiques, les types d'actions financées, les réalisations et les résultats, et les impacts directs et indirects.

Tableau 3 PO Aquitaine : OT01 /Axe 1/ PI 1a OS 1.1 ; OT01/Axe 1/ PI1b OS 1.2

Priorité d'investissement	Objectif spécifique	Actions / activités
PI1a : Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I	OS 1.1 : Augmenter les capacités de recherche appliquée, de développement technologique et d'innovation dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente	a. Investissements et programmes structurants des laboratoires de recherche et des centres de compétences
		b. Opérations de renforcement du potentiel régional de formation de chercheurs et d'ingénieurs
		c. Diffusion de la culture de l'innovation auprès du public, en particulier des jeunes, et des entreprises
PI1b : Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I	OS 1.2 : Accroître et accélérer la mise sur le marché de produits ou procédés innovants	a. Programme d'innovation des entreprises
		b. Programme d'actions des structures d'interface entre formation, recherche et entreprises
		c. Dispositifs de maturation, d'incubation et de développement technologique
		d. Actions visant à améliorer la connaissance et le suivi de la diffusion de l'innovation dans l'économie
		e. Acquisition d'équipements pédagogiques pour la création de modules de formation

2.1.1.1.1 Focus sur la PI 1a du PO Aquitaine

Dans son programme opérationnel en Aquitaine, l'autorité de gestion identifiait les besoins et enjeux suivants en cohérence avec la stratégie de spécialisation intelligente, le Schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, et l'Accord de partenariat :

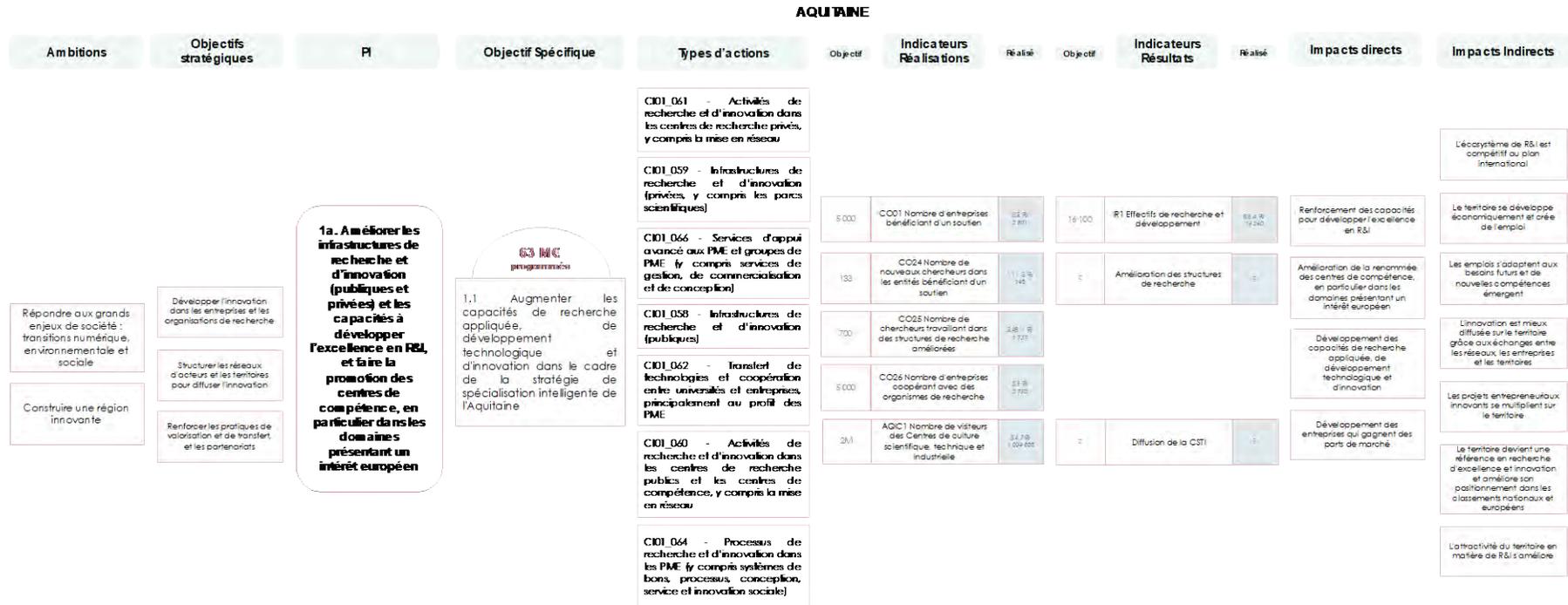
- une recherche scientifique reconnue pour sa qualité et sa diversité ;
- un écosystème de l'innovation complet, notamment au niveau du développement expérimental, et de haut niveau (dans le cadre de la S3) ;
- un passage du résultat scientifique au développement technologique expérimental et à la mise sur le marché de produits innovants est une phase longue, risquée et coûteuse encore mal maîtrisée ;
- un besoin d'accroître les capacités de recherche et d'innovation disponibles en Aquitaine, en mettant l'accent sur la recherche appliquée et le développement expérimental, maillon faible de la chaîne de valeur de l'innovation ;
- un besoin de soutenir les programmes et les investissements des laboratoires et des centres technologiques qui répondent aux besoins en innovation des entreprises.

Le PO Aquitaine avait donc choisi d'activer la PI 1a.

Le Diagramme Logique d'Impact (DLI) présenté dans la page suivante synthétise les logiques d'intervention voulues initialement par les rédacteurs des programmes. Ces diagrammes récapitulent à partir des objectifs fixés, les types d'actions, d'interventions envisagés et les résultats et impacts recherchés en montrant les relations de causes à effet recherchées.

Les choix des actions soutenues au titre de la PI 1a, nous apparaissent pertinents et cohérents au regard des besoins et enjeux identifiés lors de l'élaboration du programme et aussi pour atteindre les objectifs en termes de résultats et impacts recherchés, lesquels ne peuvent cependant pas être résumés aux seuls indicateurs de résultat retenus dans le PO.

Figure 1 Logique d'intervention du P1a du PO FEDER Aquitaine 2014-2020



Point d'attention : la mention « ? » a été ajoutée lorsque la donnée était manquante.

2.1.1.1.2 Focus sur la PI 1b du PO Aquitaine

Dans son programme opérationnel en Aquitaine, l'autorité de gestion identifiait les besoins et enjeux suivants :

- une dépendance de la recherche privée en investissements pour quelques gros industriels de l'aéronautique civile, de la chimie, de la santé et de l'agroalimentaire. Des dépenses intérieures de R&D des entreprises (DIRDE) qui ne représentaient seulement 1,0 % du PIB régional contre 2,1 % au niveau national en 2011¹ ;
- des emplois de conception-recherche en Aquitaine inférieurs en proportion à la moyenne nationale (1,9 % des travailleurs aquitains contre 2,8 % au niveau national) et ce même dans les secteurs où ils sont les plus nombreux, notamment dans la R&D scientifique ;
- une méconnaissance des dispositifs d'aides et de l'environnement réglementaire et fiscal de l'innovation pour les entreprises.

En somme d'après l'autorité de gestion lors de l'élaboration de son programme les entreprises régionales ne disposaient ni des moyens ni des compétences suffisantes pour innover et mettre sur le marché des produits nouveaux. La maîtrise de technologies-clés constituant une condition de réussite de l'évolution des industries traditionnelles et de développement de filières à haute valeur ajoutée, et d'emplois à forte valeur ajoutée, le PO Aquitaine avait donc choisi d'activer la PI 1b, en cohérence avec les besoins et enjeux identifiés, mais aussi de sa S3 et de l'Accord de Partenariat² en soutenant les types suivants d'opérations :

Ainsi elle faisait donc le choix de financer au titre de son PO 14-20 et notamment à destination directement des entreprises :

- les programmes d'innovation dans les entreprises relevant de Domaines de Spécialisation de la S3 ;
- l'acquisition d'équipements pédagogiques pour la création de modules de formation ;
- les dispositifs de maturation, d'incubation et de développement technologique (AT) ;
- les programmes d'action des structures d'interface entre formation, recherche et entreprises ;
- les actions visant à améliorer la connaissance et le suivi de la diffusion de l'innovation dans l'économie (AT).

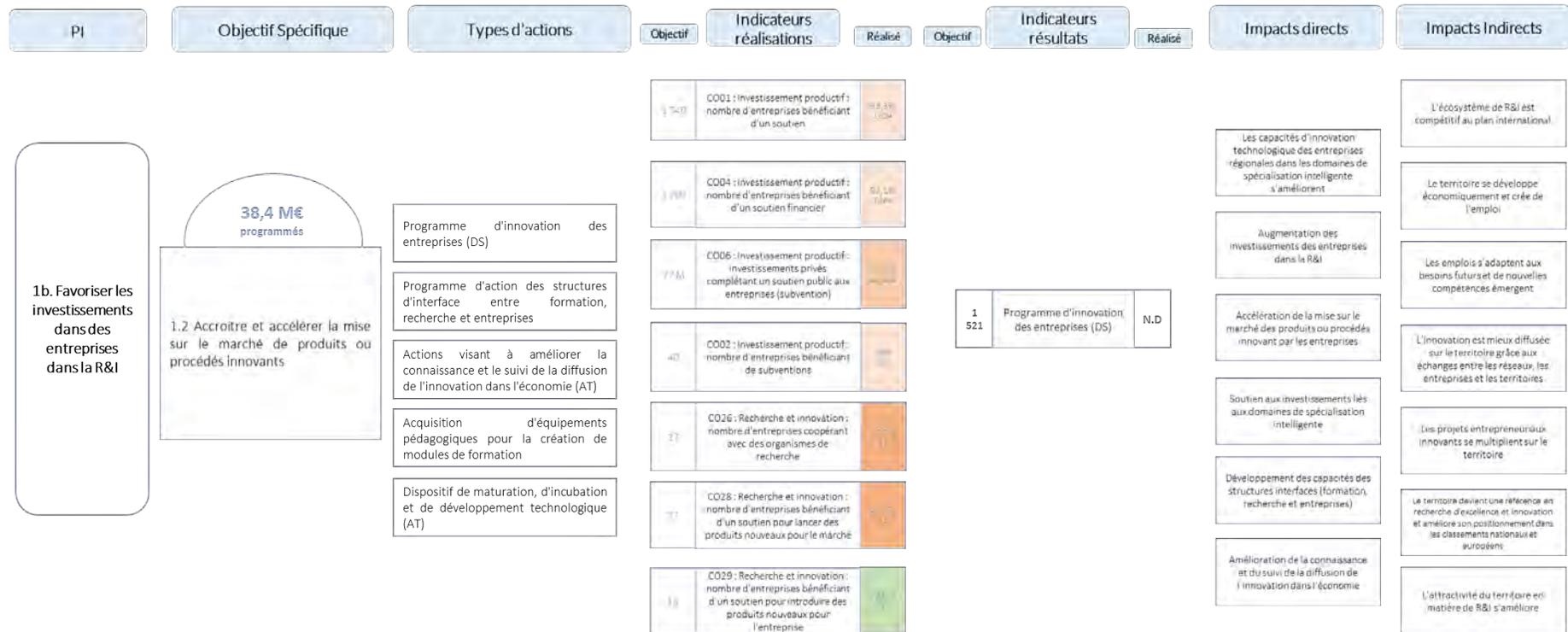
Le Diagramme Logique d'Impact (DLI) présenté dans la page suivante synthétise les logiques d'intervention voulues initialement par les rédacteurs des programmes. Ces diagrammes récapitulent à partir des objectifs fixés, les types d'actions, d'interventions envisagés et les résultats et impacts recherchés en montrant les relations de causes à effet recherchées.

Les choix de ces actions nous apparaissent pertinents et cohérents au regard des besoins et enjeux identifiés lors de l'élaboration du programme. Mais aussi pour atteindre les objectifs en termes de résultats et impacts recherchés.

¹ Pas de référence pour ces données dans le PO

² Directement mis en exergue dans le PO14-20 pages 42-43

Figure 2 Diagramme Logique d'impact PO 14-20 Aquitaine



*Rapport intermédiaire

2.1.2 Présentation du programme FEDER Limousin

Le programme opérationnel FEDER limousin a retenu plusieurs priorités d'investissement (PI) pour l'objectif thématique 1 :

- **le PI1a** « Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (publiques et privées) et les capacités à développer l'excellence en R&I », **qui se décline ensuite au travers l'objectif spécifique 1.1** « Améliorer la performance et l'attractivité des centres de compétence dans les domaines de spécialisation » ;
- **le PI1b** « Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I », **qui se décline ensuite au travers les objectifs spécifiques 1.2** « Développer l'innovation dans les entreprises en augmentant le nombre de projets innovants développés par les entreprises » **et 1.3** « Structurer le réseau d'acteurs et les territoires pour diffuser l'innovation, en intégrant les acteurs régionaux de l'innovation dans les réseaux européens ».

Telle qu'elle peut être lue dans le PO au moment de sa rédaction, la logique d'intervention ci-dessous détaille l'ambition du programme, ses objectifs stratégiques, ses priorités d'investissement, ses objectifs spécifiques, les types d'actions financées, les réalisations et les résultats, et les impacts directs et indirects.

Tableau 4 PO Limousin : OT01 /Axe 1/ PI 1a OS 1.1 ; OT01/Axe 1/ PI1b OS 1.2 et 1.3

Priorité d'investissement	Objectif spécifique	Actions / activités
PI1a : Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I	OS 1.1 : Accroître la performance et l'attractivité des centres de compétence du Limousin dans ses domaines de spécialisation	a. Investissements dans les infrastructures et les équipements de R&I
		b. Soutien aux projets scientifiques par le renforcement des équipes de recherche
		c. Soutien à la diffusion de la CSTI
		d. Investissement dans l'appareil de formation et de transfert
PI1b : Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I	OS 1.2 : Augmenter le nombre de projets innovants développés par les entreprises	a. Appui à l'écosystème régional de l'innovation, de la valorisation et du transfert de connaissances et de technologies
		b. Soutien aux projets collaboratifs de RDI
	OS 1.3 : Intégrer les acteurs régionaux de l'innovation dans les réseaux européens	Mise en réseau des acteurs de l'innovation dans les domaines d'excellence

2.1.2.1.1 Focus sur la PI 1a du PO Limousin

Dans son programme opérationnel Limousin, l'autorité de gestion identifiait les besoins et enjeux suivants en cohérence avec la stratégie de spécialisation intelligente, le Schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, et l'Accord de partenariat et les orientations données par le Conseil visant à stimuler la croissance et l'emploi :

- une université et une recherche publique performantes (publications et brevets en augmentation, hausse de la recherche partenariale, PRES...) et reconnues (par l'AERES, labellisation par les EPST et investissements d'avenir...) ;
- l'absence de grands établissements, une importante carence en équipements de recherche par rapport aux enjeux nationaux et internationaux et une masse critique trop faibles de chercheurs ;

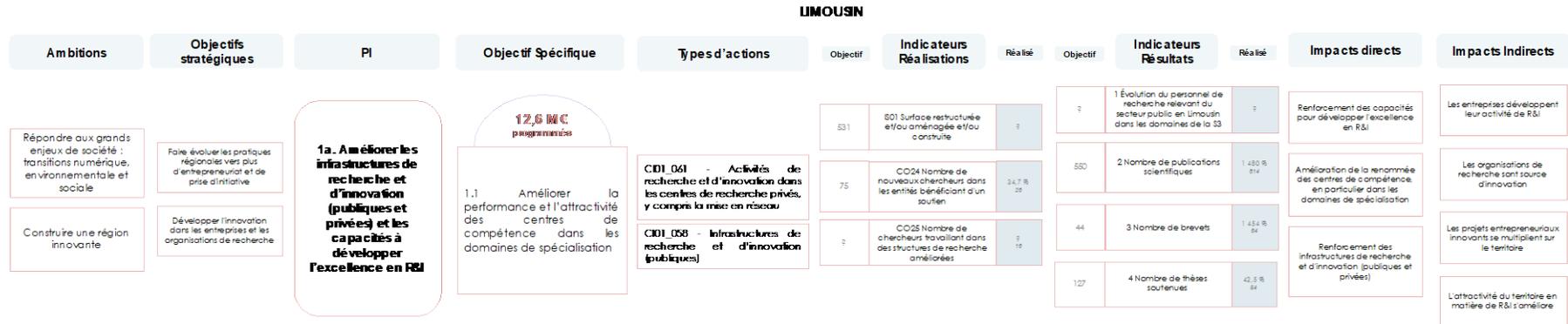
- le besoin de créer les conditions d'un continuum d'actions de la recherche à l'entreprise prenant en compte l'innovation sous toutes ses formes et doit renforcer l'attractivité de l'Université de Limoges, des écoles supérieures et des acteurs publics de la recherche ;
- le besoin de soutenir les infrastructures et équipements, les projets de recherche ainsi que l'appareil de formation régional ;
- le besoin d'augmenter le nombre de projets d'innovation sous toutes ses formes dans les entreprises (renforcement de la structuration des acteurs régionaux de l'innovation, projets collaboratifs, projets des entreprises)

Le PO Limousin avait donc choisi d'activer la PI 1a.

Le Diagramme Logique d'Impact (DLI) présenté dans la page suivante synthétise les logiques d'intervention voulues initialement par les rédacteurs des programmes. Ces diagrammes récapitulent à partir des objectifs fixés, les types d'actions, d'interventions envisagés et les résultats et impacts recherchés en montrant les relations de causes à effet recherchées.

Les choix des actions soutenues au titre de la PI 1a, nous apparaissent pertinents et cohérents au regard des besoins et enjeux identifiés lors de l'élaboration du programme et aussi pour atteindre les objectifs en termes de résultats et impacts recherchés, lesquels ne peuvent cependant pas être résumés aux seuls indicateurs de résultat retenus dans le PO.

Figure 3 Logique d'intervention du P1a du PO FEDER Limousin 2014-2020



Point d'attention : la mention « ? » a été ajoutée lorsque la donnée était manquante.

2.1.2.1.2 Focus sur la PI 1b du PO Limousin

Dans le programme opérationnel Limousin, l'autorité de gestion identifiait les besoins et enjeux suivants dans les entreprises régionales :

- avec 0,8 % de son PIB consacré aux dépenses de R&D, le Limousin était encore loin de l'objectif européen de 3 % ;
- un tissu économique régional de TPE/PME ne disposant pas des ressources suffisantes pour les activités de RDI ;
- des filières en manque d'accompagnement et de soutien financier, pour aider à la maturation de leurs besoins en innovation : organisation, marketing, services, technologique, etc.

Ainsi l'autorité de gestion visait les changements suivants, principalement une augmentation des dépenses de recherche et innovation dans les entreprises (DIRDE) :

- ainsi elle faisait donc le choix de financer au titre de son PO 14-20 et notamment à destination directement des entreprises ;
- appui à l'écosystème régional de l'innovation, de la valorisation et du transfert de connaissances et de technologies ;
- ingénierie de financement de projets dans les entreprises.

Dans son programme opérationnel en Limousin, l'autorité de gestion identifiait les besoins et enjeux suivants dans les structures d'interfaces régionales :

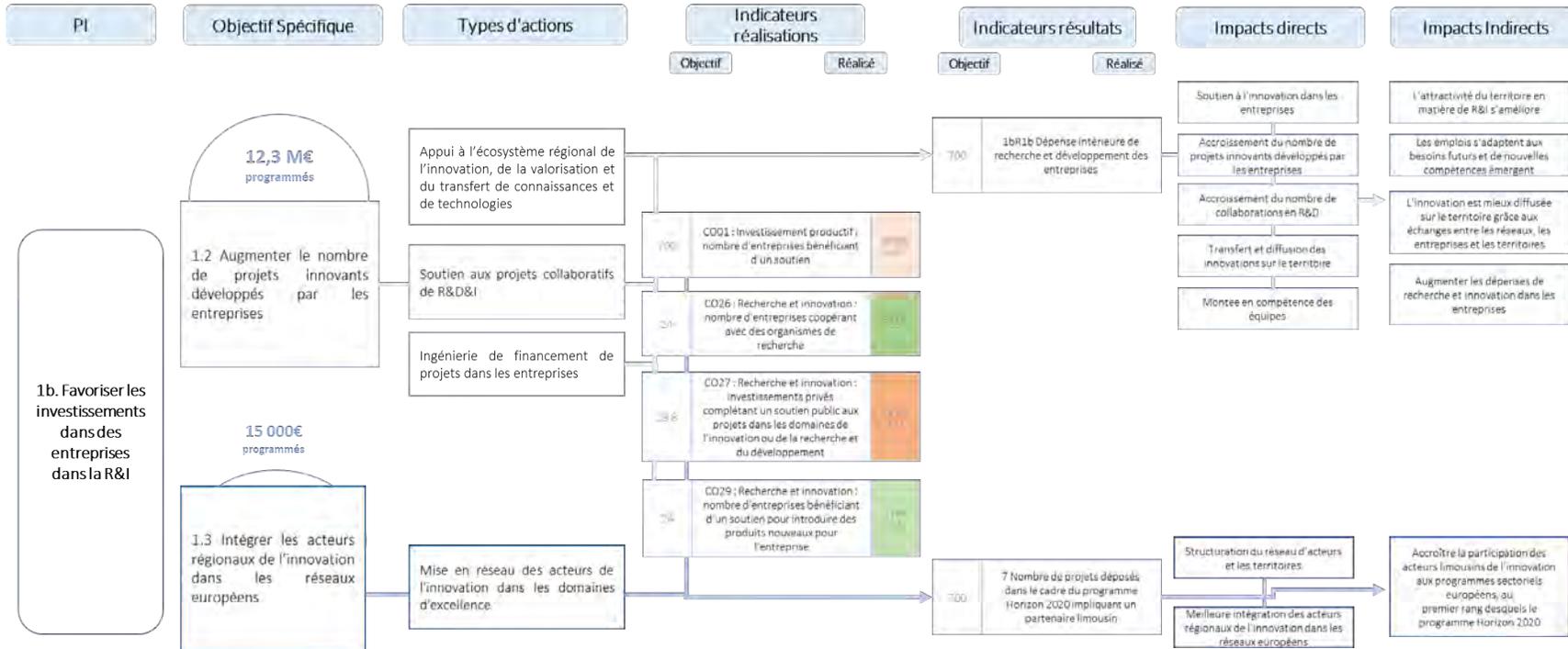
- un désenclavement géographique et un déficit d'attractivité sur le plan international ;
- des fonds dédiés à la coopération territoriale limités ;
- des acteurs Limousins de l'innovation peu engagés ou intégrés dans des programmes européens sectoriel (PCRD, CIP, Media Life) ;
- des pôles de compétitivité Limousins peu ouverts à l'Europe et l'international.

- **Mise en réseau des acteurs de l'innovation dans les domaines d'excellence**

Le Diagramme Logique d'Impact (DLI) présenté dans la page suivante synthétise les logiques d'intervention voulues initialement par les rédacteurs des programmes. Ces diagrammes récapitulent à partir des objectifs fixés, les types d'actions, d'interventions envisagés et les résultats et impacts recherchés en montrant les relations de causes à effet recherchées.

Les choix de ces actions nous apparaissent pertinents et cohérents au regard des besoins et enjeux identifiés lors de l'élaboration du programme. Mais aussi pour atteindre les objectifs en termes de résultats et impacts recherchés.

Figure 4 Diagramme Logique d'impact PO 14-20 Limousin



2.1.3 Présentation du programme FEDER Poitou-Charentes

Le programme opérationnel FEDER du Poitou-Charentes a retenu plusieurs priorités d'investissement (PI) pour l'objectif thématique 1 :

- **le PI1a** « Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen », **qui se décline ensuite au travers l'objectif spécifique 1.1** « Accroître les capacités de recherche des équipes et laboratoires de recherche régionaux dans le domaine de la S3 » ;
- **le PI1b** « Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I », **qui se décline ensuite au travers l'objectif spécifique 1.b1.** « Accroître l'innovation dans les entreprises ».

Telle qu'elle peut être lue dans le PO au moment de sa rédaction, la logique d'intervention ci-dessous détaille l'ambition du programme, ses objectifs stratégiques, ses priorités d'investissement, ses objectifs spécifiques, les types d'actions financées, les réalisations et les résultats, et les impacts directs et indirects.

Tableau 5 PO Poitou-Charentes : OT01 /Axe 1/ PI 1a OS 1.a.1 ; OT01/Axe 1/ PI1b OS 1.b.1

Priorité d'investissement	Objectif spécifique	Actions / activités
PI1a : Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I	OS 1.a.1 : Renforcer les capacités de la recherche dans les domaines d'activités stratégiques pour augmenter l'effort régional de R&D	a. Dépense de personnel
		b. Acquisition d'équipements et de matériels spécifiques
		c. Réalisation d'investissements immobiliers
		d. Soutenir l'émergence de jeunes équipes de chercheurs
		e. Financement de projets de valorisation de travaux de recherche
		f. Sensibilisation des jeunes aux métiers de la recherche
		g. Financement d'opération de diffusion de la culture scientifique et technique
		h. Appui au montage et à la gestion de programmes Ut en lien avec la RDI
PI1b : Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I	OS 1.b.1 : Accroître l'innovation des entreprises	a. Réalisation de projets d'innovation et de recherche collaboratifs
		b. Lieux d'échange entre les chercheurs et les entreprises
		c. Création de pilotes et soutien à des projets de recherche industrielle
		d. Développement expérimental et études de faisabilité pour de nouveaux procédés / produits
		e. Accompagnement des entreprises innovantes dans leur développement et développement de la culture de l'innovation
		f. Développement d'activités ou de produits nouveaux dans le cadre du partenariat S3
		g. Actions de diffusion de la culture scientifique et technique auprès des entreprises
		h. Financement d'actions en faveur du transfert et valorisation des technologies vers les entreprises
		i. Développement des secteurs de la S3
		j. Montage et gestion de projet relevant de programmes Ut
		k. Initiatives « vouchers » en soutien à l'innovation

2.1.3.1.1 Focus sur la PI 1a du PO Poitou-Charentes

Dans son programme opérationnel Poitou-Charentes, l'autorité de gestion identifiait les besoins et enjeux suivants en cohérence avec la stratégie de spécialisation intelligente, et l'Accord de partenariat :

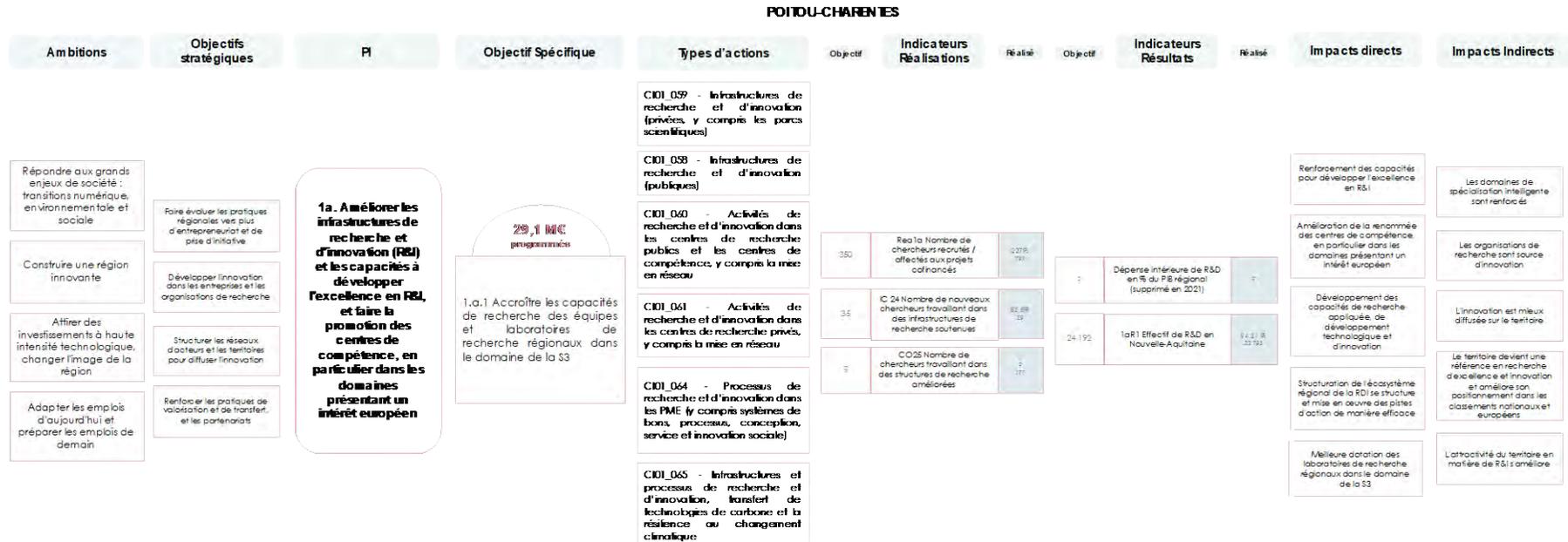
- le besoin de renforcer les liens des structures de transfert de technologie nombreuses, qui travaillent peu avec les laboratoires universitaires et pas assez avec les entreprises ;
- le besoin de poursuivre la structuration de la recherche et du renforcement des pôles de compétence régionaux (Instituts, Fédérations, pôles stratégiques de recherche), en prenant en compte le cadre de la coopération inter-régionale et européenne entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (Communautés d'Universités et d'Établissements),
- le besoin de développer des lieux mieux identifiés et plus lisibles présentant les compétences et les capacités des laboratoires à répondre à des besoins identifiés par les entreprises ou leurs groupements, dans les domaines d'activités stratégiques retenus dans la S3, tournées vers les entreprises régionales ;

Le PO Poitou-Charentes avait donc choisi d'activer la PI 1a.

Le Diagramme Logique d'Impact (DLI) présenté dans la page suivante synthétise les logiques d'intervention voulues initialement par les rédacteurs des programmes. Ces diagrammes récapitulent à partir des objectifs fixés, les types d'actions, d'interventions envisagés et les résultats et impacts recherchés en montrant les relations de causes à effet recherchées.

Les choix des actions soutenues au titre de la PI 1a, nous apparaissent pertinents et cohérents au regard des besoins et enjeux identifiés lors de l'élaboration du programme et aussi pour atteindre les objectifs en termes de résultats et impacts recherchés, lesquels ne peuvent cependant pas être résumés aux seuls indicateurs de résultat retenus dans le PO.

Figure 5 Logique d'intervention du P1a du PO FEDER Poitou-Charentes 2014-2020



Point d'attention : la mention « ? » a été ajoutée lorsque la donnée était manquante.

2.1.3.1.2 Focus sur la PI 1b du PO Poitou-Charentes

Dans le programme opérationnel Poitou-Charentes, l'autorité de gestion identifiait les besoins et enjeux suivants dans les entreprises régionales :

- une faiblesse dans le nombre de structures de transfert de technologies et peu de collaborations des entreprises avec les universités régionales ou structures publiques
- des dépenses consacrées par les entreprises à la RDI comparé à la moyenne nationale (120,2€ par hab. en 2009 contre 410,7€ en moyenne en France).
- un nombre de brevet et de publications avec 134 en 2012, soit 0,9% du total national.
- une faiblesse de la propriété intellectuelle et de sa valorisation.
- un taux d'innovation dans les PME de 56,8% entre 2008 et 2010³ légèrement supérieur à la moyenne nationale mais qui en fait recouvre « une innovation de rattrapage » c'est-à-dire un investissement dans des équipements machines et logiciels au détriment de véritables projets d'innovation.
- des entreprises faiblement sensibilisées à l'innovation et aux dispositifs de soutien, peu de lauréats au concours national de la création d'entreprises innovantes (0/62 en 2012 et 8/500 en cumul sur les trois dernières années)
- des entreprises qui rencontrent des freins pour engager des activités d'innovation, 6/10⁴
- une dynamique naissante sur le nombre de jeunes entreprises innovantes : 1 en 2008 ; 4 en 2009 ; 16 en 2010.

En somme un faible nombre d'entreprises innovantes (y.c créations) ou engagées dans de véritables projets d'innovation, c'est-à-dire peu de collaborations avec les structures de transfert et le monde de la recherche, des publications et titres de propriété intellectuelle peu nombreux et une part des dépenses consacrées à des activités de RDI plus faible que la moyenne nationale. Des entreprises régionales qui sont engagées plutôt dans une logique de rattrapage que de développement d'innovation avec une tendance de faible mutualisation et valorisation des innovations.

Ainsi l'autorité de gestion visait dans son prochain programme les résultats et impacts suivants :

- hausse de la part de PME innovantes ;
- hausse de la part des entreprises coopérant avec d'autres entreprises ou organismes pour un projet d'innovation ;
- une hausse des investissements productifs ;
- hausse du nombre d'entreprises répondant aux appels d'offres nationaux et européens) ;
- hausse de la valorisation de propriété intellectuelle (brevets).

Le Diagramme Logique d'Impact (DLI) présenté dans la page suivante synthétise les logiques d'intervention voulues initialement par les rédacteurs des programmes. Ces diagrammes récapitulent à partir des objectifs fixés, les types d'actions, d'interventions envisagés et les résultats et impacts recherchés en montrant les relations de causes à effet recherchées.

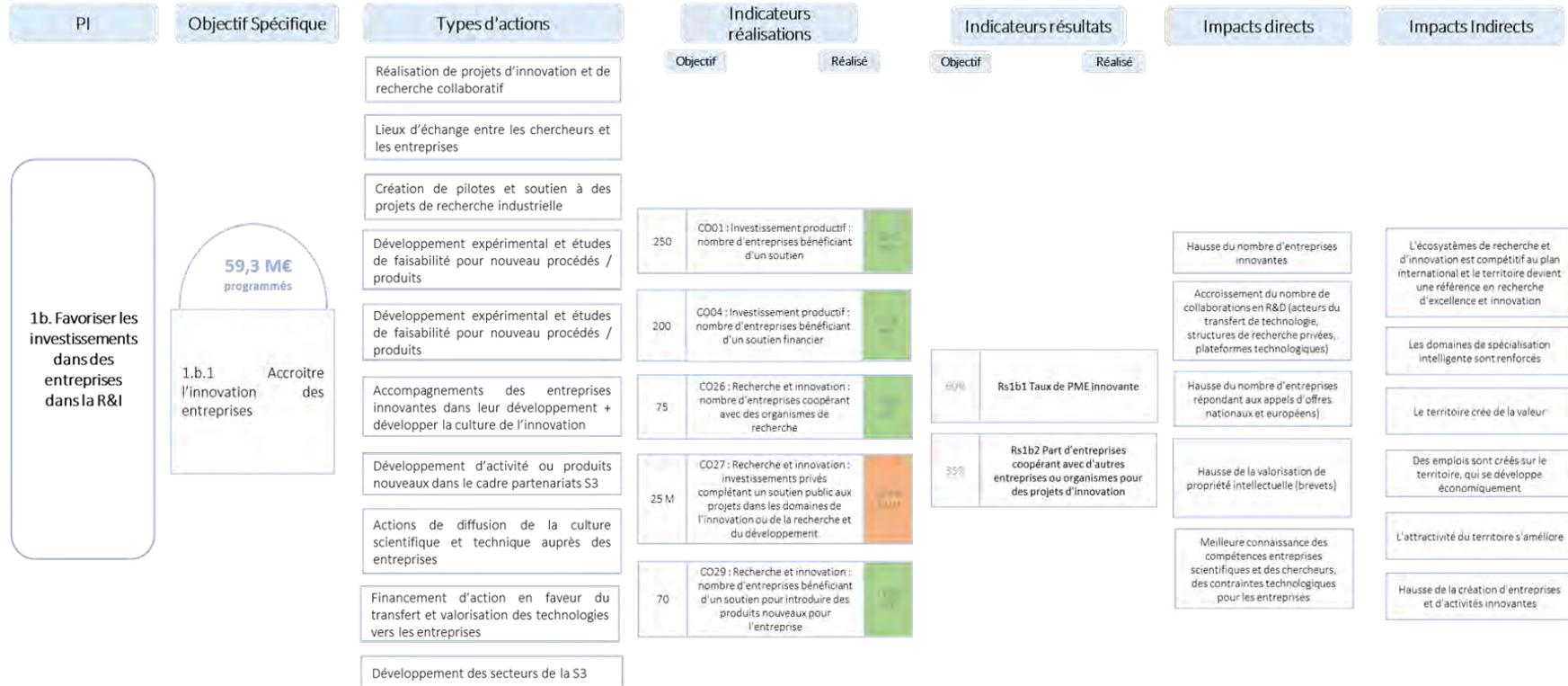
³ Enquête CIS innovation décimal n°322 octobre 2012

⁴ Enquête CIS innovation décimal n°322 octobre 2012



Les choix de ces actions nous apparaissent pertinents et cohérents au regard des besoins et enjeux identifiés lors de l'élaboration du programme. Mais aussi pour atteindre les objectifs en termes de résultats et impacts recherchés.

Figure 6 Diagramme Logique d'impact PO 14-20 Poitou-Charentes



2.2 État d'avancement de la programmation FEDER Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

Pour l'Objectif thématique 1, les maquettes prévisionnelles de l'ensemble des 3 programmes FEDER / FSE prévoient un total de 527 M€ d'investissements, soutenus par 231 M€ de FEDER.

Au 8 décembre 2020, 82 % du coût total et 87 % des crédits UE étaient programmés, avec 428 opérations sélectionnées.

Au 31 décembre 2020, les taux de programmation des montants UE maquetés au titre de l'OT 1 des 3 PO sont supérieurs à 80 %. Ils oscillent entre 84,5 % (PO Limousin) et 101,1 % (PO Poitou-Charentes). Le taux de programmation du PO Aquitaine est de près de 89 % (cf. Annexe E pour une présentation détaillée des données des trois programmations).

Tableau 6 Programmation de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

Priorité d'investissement	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Nombre total de projets distincts	144	117	167
Montant UE total programmé (1)	101 502 786 €	24 973 799 €	88 483 582 €
Montant UE total maqueté (2)	114 459 250 €	29 564 502 €	87 000 000 €
Coût total maqueté	333 085 150 €	49 274 003 €	145 000 001
Coût total programmé	261 135 056 €	61 156 459 €	145 601 082 €
Taux de programmation des montants UE maquetés (1/2)	88,7 %	84,5 %	101,7 %

Le nombre de projets programmés achevés financièrement au 31 décembre 2020 est de 136 projets sur les 428 projets distincts programmés (soit seulement 31 % des projets programmés) : 42 projets sont achevés sur le PO Aquitaine, 26 projets sur le PO Limousin, et 68 projets sur le PO Poitou-Charentes.

2.3 État d'avancement et analyses des opérations en lien avec les S3

2.3.1 Introduction

L'analyse de la ventilation des projets par thématique des trois S3 (stratégie régionale d'innovation et de spécialisation intelligente) indique que **plus de 83 % des projets et 78 % des montants UE programmés sont concentrés dans des thématiques distinctes des S3 respectives.**

Tableau 7 Ventilation des projets selon qu'ils contribuent à un ou plusieurs DAS de la S3 du programme d'origine

	Nombre de dossiers	Part	Montant UE programmé	Part
Aquitaine	146		103 176 142 €	
Monothématique S3	120	82%	77 023 284 €	75%
Multithématique S3	26	18%	26 152 857 €	25%
Limousin	77		22 590 026 €	
Monothématique S3	58	75%	14 171 508 €	63%
Multithématique S3	19	25%	8 418 518 €	37%
POC	151		84 034 421 €	
Monothématique S3	133	88%	72 695 594 €	87%
Multithématique S3	18	12%	11 338 827 €	13%
Total général	374	100%	209 800 588 €	100%
Monothématique S3	311	83%	163 890 386 €	78%

Multithématique S3	63	17%	45 910 202 €	22%
--------------------	----	-----	--------------	-----

Le tableau suivant résume les principaux DAS soutenus dans chacun des 3 PO.

Tableau 8 Synthèse des trois principaux DAS soutenus

Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
<ul style="list-style-type: none"> Chimie et industrialisation des matériaux Systèmes laser, photonique et imagerie Actions transversales non thématiques en faveur de la recherche-développement-innovation 	<ul style="list-style-type: none"> Techniques et technologies céramiques et leurs applications Biotechnologies au service de la santé humaine et animale Actions transversales non thématiques en faveur de la recherche-développement-innovation 	<ul style="list-style-type: none"> Transports performants : réduction de l'empreinte environnementale dans les transports, matériaux durables, écomobilité ; Santé, environnement, qualité alimentaire ; Chimie verte, ressources durables

Les sections suivantes proposent une analyse détaillée des opérations en lien avec les S3 de chaque PO, tenant compte d'un parti pris méthodologique présenté dans l'Encadré 1

Encadré 1 Parti pris méthodologie appliqué pour les analyses des ventilation des projets selon qu'ils contribuent à un ou plusieurs DAS de chacune des S3

Parti pris méthodologique appliqué : un projet multithématique, c'est-à-dire qui émerge sur plusieurs DAS est réparti équitablement en montants et en nombre entre ces différents DAS.

Par exemple : le projet P1 d'un coût de 100€ émerge aux DAS D1, D2, D3 ; alors sera affecté à chaque DAS 33,33€ et 0,33 projet.

2.3.2 Analyse détaillée du PO FEDER Aquitaine

Les projets financés dans le cadre programme opérationnel FEDER Aquitain sont à 82 %, 100 projets sur 146, monothématique S3, c'est-à-dire qu'ils correspondent à un unique domaine de la stratégie de spécialisation intelligente du programme.

Tableau 9 Ventilation des projets du PO Aquitaine selon qu'ils contribuent à un ou plusieurs DAS de la S3

	Dossiers programmés	Part /TG	Montant UE programmé	Part /TGs
Pi 1a	96	66%	62 955 255 €	61%
Monothématique S3	76	52%	44 243 194 €	43%
Multithématique S3	20	14%	18 712 062 €	18%
Pi 1b	50	34%	40 220 886 €	39%
Monothématique S3	44	30%	32 780 090 €	32%
Multithématique S3	6	4%	7 440 796 €	7%
Total	146	100%	103 176 142 €	100%

Sur la base de la revue des projets qui ventile chaque projet sur les différents DAS de la S3 correspondante, nous pouvons mettre en avant le fait que les projets financés dans le cadre de la S3 Aquitaine ont principalement contribué aux DAS :

1. Chimie et industrialisation des matériaux ;

2. Systèmes laser, photonique et imagerie ;
3. Actions transversales non thématiques en faveur de la recherche-développement-innovation.

Tableau 10 Ventilation du nombre de projets et des montants programmés par DAS de l'OT 1 du PO Aquitaine

DAS	Nombre de projets	Montant UE programmé
Délivrance intelligente d'actifs pour le bien-être et la santé	1	310 160 €
Mobilisation de la biomasse et éco-efficience agroalimentaire	5,5	2 525 246 €
Géosciences, métrologie / monitoring pour une gestion durable des ressources naturelles	4	2 542 398 €
Ecoconstruction à base de bois et efficacité énergétique du bâtiment	6	5 319 819 €
Parcours de soin intégrés et techniques d'assistance au patient	10,3	5 735 918 €
Systèmes et données pour la mobilité propre et intelligente	4,3	5 785 983 €
Logiciels embarqués et objets connectés	8,83	6 707 435 €
L'usine compétitive centrée sur le facteur humain	12	8 129 998 €
Agriculture de précision et éco-efficience agroalimentaire	22	10 417 433 €
Actions transversales non thématiques en faveur de la recherche-développement-innovation	26,5	13 492 047 €
Systèmes laser, photonique et imagerie	19,3	16 634 647 €
Chimie et industrialisation des matériaux	26,16	25 575 058 €

2.3.3 Analyse détaillée du PO FEDER Limousin

Les projets financés dans le cadre programme opérationnel FEDER Limousin sont à 75 %, 58 projets sur 87, monothématique S3, c'est-à-dire qu'ils correspondent à un unique domaine de la stratégie de spécialisation intelligente du programme.

Tableau 11 Ventilation des projets du PO Limousin selon qu'ils contribuent à un ou plusieurs DAS de la S3

	Dossiers programmés	Part	Montant UE programmé	Part
Pi 1a	23	30%	12 835 526 €	57%
Monothématique S3	13	17%	5 148 718 €	23%
Multithématique S3	10	13%	7 686 808 €	34%
Pi 1b	54	70%	9 754 500 €	43%
Monothématique S3	45	58%	9 022 790 €	40%
Multithématique S3	9	12%	731 710 €	3%
Total	87	100%	22 590 026 €	100%

Sur la base de la revue des projets qui ventile chaque projet sur les différents DAS de la S3 correspondante, nous pouvons mettre en avant le fait que les projets financés dans le cadre de la S3 Limousin ont principalement contribué aux DAS :

1. Techniques et technologies céramiques et leurs applications ;
2. Biotechnologies au service de la santé humaine et animale ;
3. Actions transversales non thématiques en faveur de la recherche-développement-innovation.

Tableau 12 Ventilation du nombre de projets et des montants programmés par DAS de l'OT 1 du PO Limousin

DAS	Nombre de projets	Montants programmés
Logiciels embarqués et objets connectés	1	28 964 €
Bâtiment intelligent, adaptable et valorisation des ressources naturelles locales associées	2,14	303 345 €
Economie du bien vieillir	1,14	451 236 €
Génétique animale, élevage et produits transformés	2,64	598 239 €
Economie créative	4,64	1 490 185 €
Actions transversales non thématiques en faveur de la recherche-développement-innovation	8,5	3 861 107 €
Biotechnologies au service de la santé humaine et animale	16,98	5 282 981 €
Techniques et technologies céramiques et leurs applications	39,95	10 573 969 €

2.3.4 Analyse détaillée du PO FEDER Poitou-Charentes

Les projets financés dans le cadre programme opérationnel FEDER Poitou Charentes sont à 91 %, 133 projets sur 146, monothématique S3, c'est-à-dire qu'ils correspondent à un unique domaine de la stratégie de spécialisation intelligente du programme.

Tableau 13 Ventilation des projets du PO Poitou-Charentes selon qu'ils contribuent à un ou plusieurs DAS de la S3

	Dossiers programmés	Part	Montant UE programmé	Part
Pi 1a	104	71%	29 428 933 €	29%
Monothématique S3	90	62%	25 786 858 €	25%
Multithématique S3	14	10%	3 642 075 €	4%
Pi 1b	47	32%	54 605 488 €	53%
Monothématique S3	43	29%	46 908 736 €	45%
Multithématique S3	4	3%	7 696 752 €	7%
Total	146	100%	103 176 142 €	100%

Sur la base de la revue des projets qui ventile chaque projet sur les différents DAS de la S3 correspondante, nous pouvons mettre en avant le fait que les projets financés dans le cadre de la S3 Aquitaine aient principalement contribué aux DAS :

1. Transports performants : réduction de l'empreinte environnementale dans les transports, matériaux durables, écomobilité ;
2. Santé, environnement, qualité alimentaire ;
3. Chimie verte, ressources durables.

Tableau 14 Ventilation du nombre de projets et des montants programmés par DAS de l'OT 1 du PO Poitou-Charentes

DAS	Nombre de projets	Montants programmés
Silver economy (filrière émergente)	1,67	134 793 €
Actions transversales non thématiques en faveur de la recherche-développement-innovation	4,5	2 225 761 €
Bâtiment durable, énergies	13,92	5 057 548 €
Numérique éducatif et industries culturelles	18,5	5 600 375 €
Chimie verte, ressources durables	18,42	6 361 717 €
Santé, environnement, qualité alimentaire	43,25	15 484 724 €
Transports performants : réduction de l'empreinte environnementale dans les transports, matériaux durables, écomobilité	50,75	49 169 502 €

3 Synthèse des résultats intermédiaires

3.1 Est-ce efficace ou pas ?

Principaux messages clés :

- Sans le FEDER, la majorité des bénéficiaires (acteurs de la recherche publique, entreprise, structures d'interface) n'aurait pas mené à bien leur projet.
- Une large majorité des acteurs de la recherche publique ont indiqué qu'ils atteindront complètement les objectifs de leurs projets. Les liens étroits construits avec les différentes structures du territoire et les partenaires, l'acquisition de matériels scientifiques de pointe, et le soutien des services régionaux ont notamment contribué à la réussite des projets.
- Les projets mis en œuvre par les structures d'interface ont permis, ou permettront principalement, entre autres, de développer l'innovation dans les entreprises et de renforcer la compétitivité des PME-TPE. Plusieurs facteurs ont contribué au succès de ces projets : les structures disposent des compétences et des soutiens financiers nécessaires, sont à l'écoute des évolutions des sujets d'intérêt et sont à l'écoute de leurs bénéficiaires.
- Une grande partie des bénéficiaires interrogés soulèvent la question de la lourdeur administrative.

3.1.1 Quelles sont les valeurs des indicateurs de résultat des 3 PO ?

Dans la mesure où les indicateurs de résultat retenus dans les PO sont par construction applicables à l'échelle du territoire et non uniquement et directement liés aux opérations, l'effet macro-économique du FEDER sur leurs évolutions est difficilement appréciable à ce jour.

Par ailleurs, les délais de production statistique des opérateurs nationaux sont généralement d'une ou deux années, si bien que les données pour l'année 2020 ne devaient être disponibles qu'au cours de l'année 2022.

Tableau 15 Indicateur de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1a du PO Aquitaine

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	Valeur 2014	Valeur 2015	Valeur 2016
IR1	Effectifs de recherche et développement	Chercheur ou personnel de soutien	Plus développées	13 747,0	2011	16 100,0	14 721,0	14 370,0	14 240,0

Observations RAMO Aquitaine 2020 : Source Ministère Recherche. Attention série révisée avec une valeur de référence 2013 également révisée à 13899 soit sur cette base une progression 2013/2016 de 2 % avec cependant des variations importantes sur des périodes intermédiaires (ex +6 % 2013/2014). Pour mémoire progression attendue de +15 % à +20 % sur la période du programme.

Tableau 16 Indicateur de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1b du PO Aquitaine

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	Valeur 2014	Valeur 2015	Valeur 2016
IR2	DIRD des entreprises	M€	Plus développées	846,0	2011	950,0	1 023,0	1 081,0	1 006,0

Observations RAMO Aquitaine 2020 : 2017-2018 non disponibles. Source Ministère de la Recherche et de l'enseignement supérieur. A noter cible 2023 atteinte mais avec de fortes variations annuelles.

Tableau 17 Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1a du PO Limousin

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	Valeur 2014	Valeur 2015	Valeur 2016	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020
2	Nombre de publications scientifiques	Publications	En transition	529,0	2013	550,0	562,0	600,0	672,0	717,0	814,0	0,0	-
3	Nombre de brevets	Brevets	En transition	38,0	2013	44,0	45,0	56,0	50,0	52,0	50,0	60,0	64,0
4	Nombre de thèses soutenues	Thèses	En transition	123,0	2013	127,0	87,0	98,0	100,0	92,0	86,0	90,0	54,0

Observations RAMO Limousin 2020 : Données 2020 non disponibles pour l'indicateur « ID 2 – Nombre de publications scientifiques ».

Tableau 18 Indicateur de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1b du PO Limousin

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	Valeur 2014	Valeur 2015	Valeur 2016	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019
1bR1b	Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises en Limousin	M€	En transition	118,6	2014	130,0	118,6	123,46	143,03	149,03	0,0	0,0

Observations RAMO Limousin 2020 : Données 2020 non disponibles pour l'ID 1bR1b.

Tableau 19 Indicateur de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1a du PO Poitou-Charentes

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	Valeur 2014	Valeur 2015	Valeur 2016	Valeur 2017
1aR1	Effectif de R&D en Nouvelle-Aquitaine	ETP	En transition	21 409,0	2014	24 192,0	21 409,0	21 409,0	21 466,0	22 793,0

Tableau 20 Indicateur de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1b du PO Poitou-Charentes

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	Valeur 2014	Valeur 2015	Valeur 2016	Valeur 2017
1bR1	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine	Millions €	En transition	1 386,0	2014	1 521,0	1 386,0	1 451,0	1 391,0	1 537,0

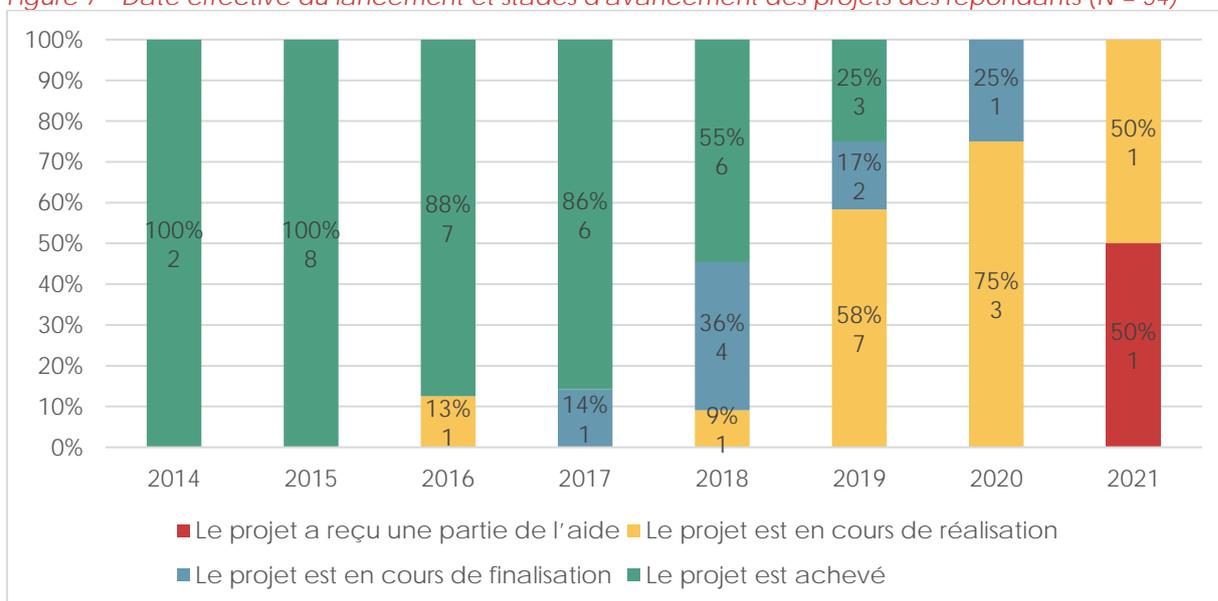
3.1.2 Dans quelle mesure, la politique « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » a obtenu les résultats escomptés par les programmes ?

3.1.2.1 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique

Les stades d'avancement des projets des répondants se répartissent de la façon suivante, 60 % d'entre eux sont achevés, 14 % sont en cours de finalisation, 24 % sont en cours de réalisation et 2 % ont reçu une partie de l'aide.

Le croisement des stades d'avancement des projets avec les dates effectives du lancement des projets permet d'observer que les projets d'ores et déjà achevés ont débuté principalement entre 2014 et 2018 (cf. Figure 7). De plus, ceux en cours de finalisation ont commencé entre 2017 et 2020, ceux en cours de réalisation se répartissent principalement entre 2019 et 2021, enfin le projet ayant mentionné avoir perçu uniquement une partie de l'aide présente une date de lancement prévue en 2021.

Figure 7 Date effective du lancement et stades d'avancement des projets des répondants (N = 54)



Rappel de la question : Quelle est la date effective de lancement du projet co-financé par le FEDER ? / Quel est le stade d'avancement du projet ? ; Nombre de réponses : 54.

Concernant l'atteinte des objectifs fixés initialement, 85 % des répondants atteindront complètement leurs objectifs et 7,4 % d'entre eux vont les dépasser. Ainsi, seuls huit projets, soit 15 % des répondants, ont un projet qui atteindra partiellement ses objectifs. Ces huit projets sont portés par des établissements d'enseignement supérieur à statut public et concernent un projet du PO Limousin, sur trois répondants pour ce PO, et de sept projets du PO Poitou-Charentes, pour 40 répondants pour ce PO à cette question. Ainsi, sur les 11 répondants du PO Aquitaine, 100 % d'entre eux atteindront complètement ou dépasseront leurs objectifs initiaux.

3.1.2.2 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des entreprises

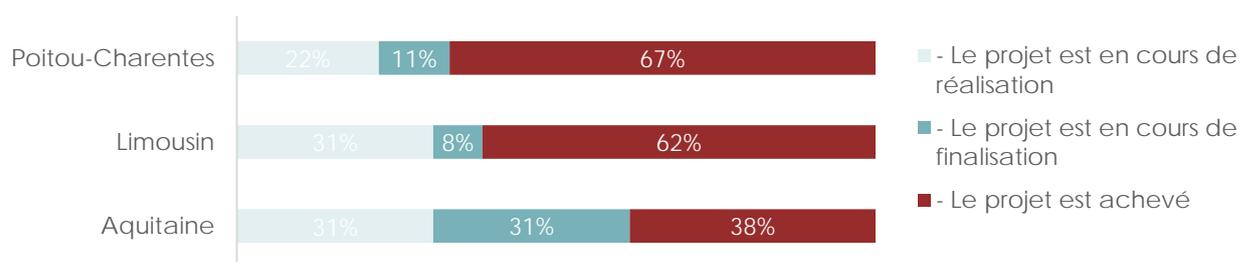
L'analyse des niveaux de programmation mais aussi du niveau des réalisations des projets montrent que les résultats sont pour le moment partiels et à venir.

Nous pouvons nous interroger sur les niveaux de réalisation des projets programmés. A ce stade, l'enquête réalisée auprès des bénéficiaires montre que 56 % des projets sont achevés et 17 % en cours de finalisation.

Les niveaux de réalisation des projets sont aussi différents selon les programmes.

Le niveau de réalisation des projets est plus important en Poitou-Charentes (67% achevés) et dans le Limousin (62% achevés) alors qu'en Aquitaine moins de la moitié sont achevés (38% achevés).

Figure 8 Stade d'avancement des projets programmés enquêtés selon le programme



Les stades d'avancement des projets et les taux de paiement (cf. section 2.2 et annexe) montrent aussi que les résultats escomptés ne sont que partiels et à venir.

Des indicateurs de réalisations et résultats qui pour la plupart n'atteignent pas les objectifs fixés dans le programme

En Poitou Charentes les cibles de réalisation sont atteintes voire largement dépassées pour la plupart (cf. section 2.2 et annexe indicateurs de réalisations et section 3.1.1 indicateurs de résultats.), ce qui nous amène à nous interroger sur leur pertinence.

En revanche, pour les PO Limousin et Aquitaine la plupart des indicateurs de réalisation n'atteignent pas les objectifs fixés.

En outre, du point de vue des résultats les indicateurs fixés dans les programmes n'ont pas de valeur renseignée. Il apparaît donc compliqué de ce point de vue d'apprécier l'atteinte des objectifs en matière de résultats. Toutefois au regard des niveaux de réalisations, nous pouvons très certainement formuler l'hypothèse qu'ils ne sont pour le moment pas atteints en Limousin et Aquitaine.

Des cibles mal calibrées et des indicateurs non pertinents pour le suivi des résultats et réalisations du FEDER

Les entretiens réalisés avec les directions opérationnelles montrent que les indicateurs définis à l'élaboration du programme ne sont pas utilisés pour le suivi des réalisations et résultats des programmes. De plus concernant les cibles, elles ne sont pas toujours pertinentes. C'est à dire qu'elles ont été établies sur la base des réalisations de la précédente programmation (2007-2013) et de facto mal proportionnées. Ces éléments expliquent donc probablement pourquoi

les cibles calculées ne sont pas atteintes (Aquitaine et Limousin) et largement dépassées en Poitou Charentes.

Finally, les programmes FEDER volet innovation centrée sur les entreprises, n'ont pas encore toujours permis d'atteindre les objectifs et cibles fixées. Toutefois, au regard d'une part des stades d'avancement des projets et des taux de paiements les réalisations ne sont donc que partielles et les résultats pour la plupart à venir. D'autre part, les projets d'innovation sont des projets qui se réalisent sur plusieurs années, l'ensemble des effets et impacts seront donc mesurables et à mesurer qu'après la réalisation de tous les projets. De plus, nous avons montré que la plupart des cibles ont mal été calibrées et que la plupart des indicateurs ne sont pas pertinents pour le suivi des réalisations et résultats du FEDER.

3.1.2.3 Focus sur les structures d'interface

Selon les structures d'interface interrogées, sans qu'il soit possible de les quantifier précisément, les projets financés par le FEDER ont permis, ou permettront principalement de produire les effets suivants :

- développer l'innovation dans les entreprises ;
- développer de nouveaux produits ;
- renforcer la compétitivité des TPE-PME par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les Domaines de spécialisation Stratégiques (S3) ;
- développer le CA des entreprises.

3.1.3 Dans quelle mesure les interventions du PO FEDER et du PDR FEADER ont-elles contribué à apporter une plus-value à la politique évaluée ?

3.1.3.1 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique

L'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique montre que le FEDER a un effet déclencheur des projets.

La grande majorité des répondants de l'enquête électronique (91 %) indiquent que le financement FEDER a significativement influencé leur décision de lancer le projet. Seuls trois répondants, soit 5 %, précisent que ce financement n'a pas influencé le lancement du projet. Ces derniers se composent de trois projets ayant débuté en 2014 et 2015, tous d'ores et déjà achevés, pour lesquels deux d'entre eux ont atteint complètement leurs objectifs initiaux et un autre a atteint partiellement ses objectifs.

Plus des deux tiers des répondants (68,5 %) affirment qu'ils n'auraient pas pu réaliser leur projet sans le co-financement du FEDER. 20,4 % des répondants indiquent qu'ils auraient tout de même réalisé le projet mais différemment avec des ambitions ou des durées de développement souvent en deçà de ce qu'elles ont été dans les faits.

L'enquête électronique a également permis de collecter 21 commentaires apportant des précisions concernant la possible réalisation du projet sans l'aide FEDER. Plus de la moitié d'entre eux évoque le caractère décisif du co-financement du FEDER sans lequel, les projets

n'auraient pas pu avoir lieu « Les moyens financiers octroyés représentaient 69% du projet. La contribution du FEDER était donc essentielle »⁵.

Le FEDER joue également un rôle d'amplificateur (effet levier) des montants d'investissement réalisés par les acteurs de la recherche publique.

Près de 9 répondants sur 10 ont affirmé que le co-financement du FEDER a été utile pour augmenter le montant total d'investissement ainsi que pour accélérer la mise en œuvre du projet avec respectivement 88,4 % et 86,7 % de répondants. De plus, plus de deux tiers des répondants (70,4 %) affirment que l'aide FEDER a permis de diminuer le risque lié au projet.

De plus, un tiers des commentaires évoquent l'importance du financement du FEDER qui a permis de recruter plus d'employés, d'acquérir du matériel de pointe et qui a permis de rallonger le temps de développement des projets afin d'arriver à maturité : « Le financement du FEDER a pris une vraie valeur ajoutée sur le projet et d'acquérir des appareils plus perfectionnés »⁵.

3.1.3.2 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des entreprises

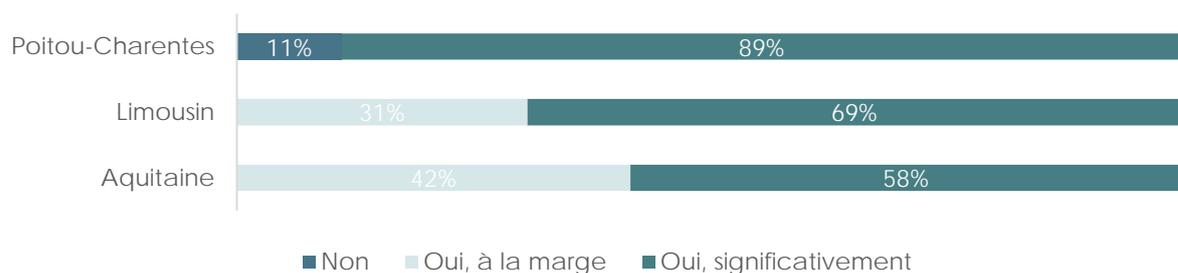
En termes d'effets de leviers l'enquête réalisée auprès des bénéficiaires permet de mettre en évidence les résultats suivants.

Le FEDER a un effet déclencheur sur la décision de lancer les projets dans les entreprises régionales et aussi des effets sur leur mise en œuvre

Les différentes entreprises interrogées mettent en avant plusieurs effets de leviers grâce à l'aide du FEDER. Tout d'abord, elles mettent en avant un effet incitatif sur leur décision de lancer leur projet (97 % des répondants). Le financement FEDER permet aussi d'accélérer la mise en œuvre (89 %), de réduire les risques liés au projet (85 %) et d'augmenter le montant total d'investissement (71 %).

L'effet déclencheur du dispositif est plus important et fort en Poitou et moins fort en Aquitaine par rapport à l'ensemble (cf. figure ci-après).

Figure 9 Effet du financement FEDER sur la décision de lancer le projet selon le programme



Un effet de levier financier dans la réalisation des projets des entreprises innovantes

Les entreprises interrogées ont aussi montré que l'aide FEDER leur a permis de mobiliser d'autres financements pour 77,2 % des bénéficiaires interrogés.

⁵ Verbatim de l'enquête électronique auprès des acteurs de la recherche publique

Un financement FEDER qui permet d'augmenter l'ambition d'une partie des projets

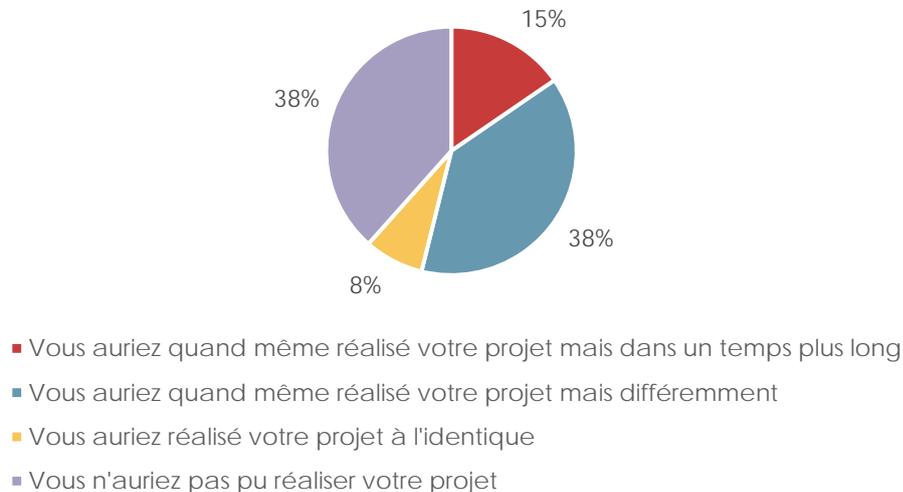
Le financement européen apporte aussi une valeur ajoutée en matière de réalisation et de résultats. C'est-à-dire que sans le financement 40 % des bénéficiaires auraient tout de même réalisé leur projet mais différemment. Interrogés sur le différemment, les entreprises déclarent qu'elles auraient réalisé leur projet avec beaucoup moins d'ambitions pour la plus part. Le financement FEDER permet donc aussi d'augmenter l'ampleur des projets et donc ses résultats et impacts.

Enfin, la valeur ajoutée de l'aide FEDER réside dans ses effets de leviers. Ainsi l'enquête a mis en avant que l'aide a un effet déclencheur sur la décision de lancer les projets dans les entreprises régionales et aussi des effets sur leur mise en œuvre. Elle permet aussi d'en accélérer la mise en œuvre, d'en sécuriser les réalisations et de mobiliser d'autres financements. Dans certains cas le FEDER permet même d'augmenter l'ambition des projets et donc des résultats à atteindre. Nous noterons que le FEDER a un effet déclencheur plus important pour les bénéficiaires du PO Poitou Charentes que pour les bénéficiaires des autres PO.

3.1.3.3 Focus sur les structures d'interface

Pour les structures d'interface interrogées, plus d'un tiers déclarent qu'elles n'auraient pas réalisé leur projet sans le FEDER, confirmant l'effet déclencheur du FEDER dans la prise de décision observée pour les bénéficiaires de la recherche publique et les entreprises.

Figure 10 Sans cette aide FEDER, auriez-vous réalisé votre projet ?



En plus de l'apport non-négligeable en termes financiers, le FEDER peut apporter une légitimité dans l'action des structures intermédiaires : « on a, indirectement la confiance de l'Union européenne dans les travaux que nous menons »⁶.

De plus, les fonds FEDER permettent aux structures « d'avoir une certaine neutralité [financière] par rapport aux sujets qui sont portés »⁶, ce qui peut rassurer les bénéficiaires finaux.

⁶ Verbatim de la campagne d'entretiens auprès des structures d'interface

Enfin, le FEDER a permis à certaines structures intermédiaires de construire leur réseau européen.

3.1.4 *Comment les effets et impacts du FEDER sont-ils obtenus en matière d'innovation (liens de causalité, logique d'intervention, théorie du changement) ?*

3.1.4.1 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique

Plusieurs commentaires concernant les facteurs de réussite des projets co-financés par le FEDER ont pu être collectés auprès des répondants de l'enquête en ligne conduite auprès des acteurs de la recherche publique. Un grand nombre d'entre eux met en avant les liens étroits construits avec les différentes structures du territoire et les partenaires.

Ces liens permettent une mise en place ainsi qu'un développement optimal des projets sur le territoire :

- « Le lien avec les structures du territoires (établissements scolaires) et les partenaires (universités, laboratoires, structures de recherche) »⁷.
- « Acquisition d'appareil de très haute technicité permettant de mener des recherches de niveau international »⁷.
 - L'acquisition de matériels scientifiques de pointe grâce à l'aide FEDER est l'un des facteurs de réussite le plus souvent mentionné car il permet d'obtenir des résultats de meilleure qualité, de mener des recherches de niveau international et de développer de nouvelles thématiques répondant aux grands défis sociétaux.
- « Dialogue constructif et efficace avec les équipes Région au lancement du projet »⁷.
 - Plusieurs répondants indiquent aussi que les échanges et le soutien des équipes de la Région font partie des éléments clefs de la réussite de ces financements.

Plusieurs commentaires concernant les principaux freins au succès des projets co-financés par le FEDER ont pu être collectés auprès des répondants.

Les deux freins le plus souvent cités sont la crise sanitaire et la lourdeur administrative. D'une part, la crise de COVID-19 a impacté l'ensemble du processus de développement des projets en restreignant les interactions entre chercheurs et/ou en impactant le prix et les délais d'approvisionnement des ressources. D'autre part, les procédures administratives qui parfois impactent le bon déroulement du projet et mobilisent des ressources humaines conséquentes.

- « Impacts de la situation sanitaire très pénalisants sur la réalisation du chantier : augmentation significative des prix et des délais d'approvisionnements, variabilité des effectifs présents sur le chantier »⁷.
- « Des procédures administratives publiques rigides et chronophages. Une structure dirigée par des chercheurs ou enseignants-chercheurs non formés aux métiers de management et d'administration »⁷.
- « Le manque de ressources humaines. Les financements sont trop focalisés sur les équipements et pas assez sur les personnels en CDD qui permettrait de réaliser les projets rapidement ce qui a une influence sur la compétitivité à niveau international »⁷.

⁷ Verbatim de l'enquête électronique auprès des acteurs de la recherche publique

- De nombreux commentaires évoquent également des difficultés concernant le manque de personnel et les difficultés liées à la pérennisation de postes qualifiés ce qui entrave le développement des projets. Certains mentionnent des fonds trop focalisés sur les équipements et pas assez sur le personnel.

3.1.4.2 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des entreprises

Pour les TPE/PME le facteur clé de réussite des projets réside dans l'accompagnement qui est proposé par ailleurs pour mener à bien le projet. Certes l'obtention du financement est importante pour la réalisation du projet, et l'enquête a démontré l'effet levier du FEDER sur ce volet, mais un point tout aussi important, notamment quand on s'adresse à des « petites » organisations concerne l'accompagnement et l'ingénierie de projet qui sont associés au financement et qui sont proposés par les services de la Région ou les autres structures de l'écosystème.

Ce fait pourrait conduire à réfléchir sur l'opportunité d'adosser un peu systématiquement un accompagnement technique pour la mise en œuvre de son projet à du co-financement FEDER de projets portés par ce type d'entreprise.

3.1.4.3 Focus sur les structures d'interface

Les facteurs de réussite des projets portés par les structures d'interface sont divers :

- Elles disposent des compétences nécessaires pour répondre aux besoins des bénéficiaires finaux :
 - « On a les compétences adaptées aux besoins du terrain pour améliorer la situation des entreprises et à leur grandir. »⁸
- Elles disposent des soutiens financiers nécessaires pour mener à bien leur projet, dont le FEDER :
 - « Le boost financier du FEDER a permis d'accélérer le processus de R&D. »⁸
 - « Quand l'État se désengage, il nous faut le soutien des régions, ce dont on a bénéficié. »⁸
- Elles sont à l'écoute des évolutions des sujets d'intérêt de leur filière et développent des projets en ce sens :
 - « Il y avait une compréhension qu'un besoin allait émerger et que les industriels trouveraient très vite un intérêt pour mettre en place le produit. Le cycle entre la recherche et la mise sur le marché a finalement été très courte. »⁸
 - « L'intérêt ou la pertinence du concept qu'on avait imaginé a été confirmé par les entreprises bénéficiaires. »⁸
- Elles sont proches des bénéficiaires de leurs projets :
 - « On a pu augmenter le nombre de chargés de mission et donc être plus présents auprès des adhérents. »⁸
 - « Un des avantages qu'on avait, c'était la proximité avec les industriels donc [...] on les a tenus au courant de l'avancement de nos travaux et quand ils y trouvent un intérêt, ça fonctionne bien. »⁸

⁸ Verbatim de la campagne d'entretiens auprès des structures d'interface

3.2 Est-ce efficient ou pas ?

Principaux messages clés :

- Les taux de satisfaction des deux enquêtes sont globalement très satisfaisants, et de nombreux témoignages très positifs ont été formulés à l'attention des équipes en charge de la mise en œuvre des PO.
- La majorité des acteurs de la recherche publique a indiqué que leur projet était dans les temps par rapport à leur calendrier initial, malgré la crise sanitaire et la longueur d'instruction des dossiers qui ont pu ralentir d'autres bénéficiaires.
- Les acteurs de la recherche publique, comme les structures intermédiaires, ont indiqué en large majorité que les modalités liées au FEDER sont compliquées, notamment en ce qui concerne la gestion du dossier de financement (suivi et clôture). En outre, les structures d'interface ont mis en avant les difficultés liées aux modalités de versement des fonds, qui requièrent une trésorerie importante. Les entreprises ont des avis plus nuancés.
- Concernant les entreprises, les modalités de mise en œuvre des PO semblent adaptées en Aquitaine et Poitou Charentes, mais le sont moins en Limousin. Il semble que les modalités de mise en œuvre ne freinent pas la réalisation des projets, toutefois elles gagneraient à être améliorées sur certains points, notamment lors du montage du dossier et le suivi du projet. Les points qui sont importants et jugés peu adaptés par les bénéficiaires sont au global peu nombreux, on retrouve seulement le renseignement du dossier de demande d'aide.
 - Les modalités de financement (taux, types de dépenses, montant de l'aide, etc.) semblent aussi adaptées selon les bénéficiaires.
 - Enfin concernant le circuit de gestion, délais de paiement et de versement des fonds, le critère est jugé plutôt comme positif par les bénéficiaires et ne fait pas parti des objets négatifs remontés.

3.2.1 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique

L'efficacité du dispositif FEDER au regard des moyens humains et financiers déployés et des résultats obtenus peut être appréhendée de différents points de vue selon les acteurs publics de la recherche.

Concernant **l'avancement des projets**, plus de deux tiers des répondants (69 %) ont indiqué que leur projet était dans les temps par rapport à leur calendrier initial.

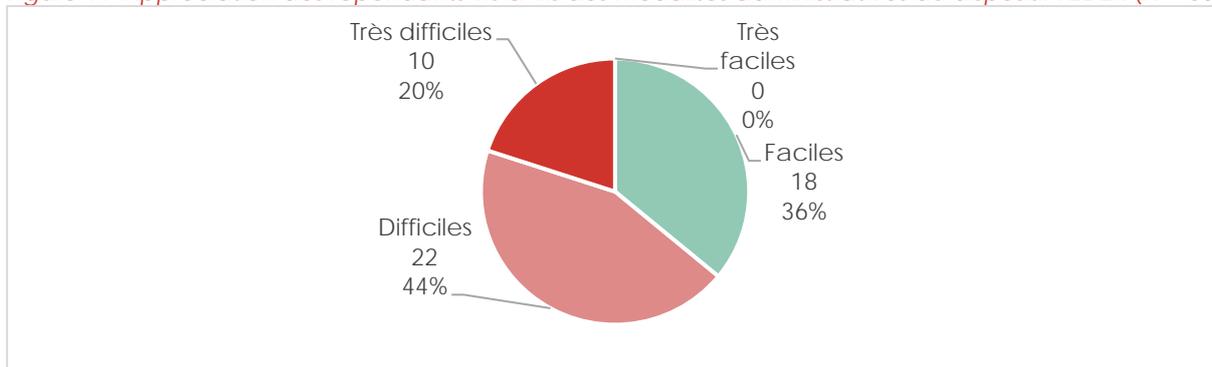
Ainsi, 16 répondants ont indiqué que leur projet était en retard sur le calendrier dont 12 d'entre eux ont un projet qui a débuté en 2018 ou en 2019. Deux tiers de cet échantillon ont mentionné la crise sanitaire comme frein principal au bon déroulement des projets et deux commentaires ont mentionné la longueur d'instruction du dossier comme cause du retard vis-à-vis du calendrier initial du projet.

Deux tiers des répondants à l'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique (64 %) ont jugé les modalités administratives du dispositif FEDER comme étant difficiles voir très difficiles à gérer (cf. Figure 11).

Comme pour l'ensemble de notre échantillon d'analyse, un peu plus d'un tiers des répondants du PO Poitou-Charentes (38,9 %) et du PO Aquitaine (36,4 %) ont jugé les modalités administratives du dispositif FEDER comme étant faciles.

À l'inverse, 100 % des répondants du PO Limousin (3), ont jugé ces mêmes modalités difficiles voire très difficiles.

Figure 11 Appréciation des répondants vis-à-vis des modalités administratives du dispositif FEDER (N = 50)

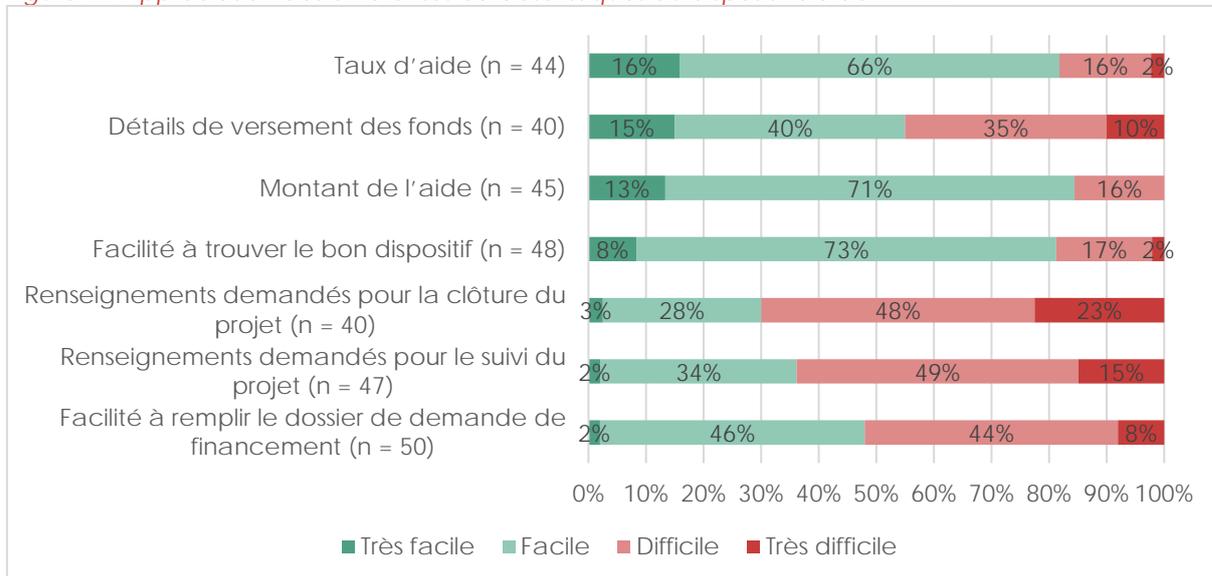


Rappel de la question : D'une manière générale, avez-vous trouvé les modalités administratives de cette aide / dispositif FEDER facile à gérer (candidature, instruction, suivi) ; Nombre de réponses : 50.

En termes d'appréciation des différentes caractéristiques du dispositif d'aide FEDER, le taux d'aide ainsi que le montant de l'aide sont les points les plus appréciés (cf. Figure 12). Ces deux caractéristiques sont jugées par respectivement 82 % et 84 % des répondants comme étant faciles voir très faciles.

À l'inverse, les renseignements demandés pour la clôture du projet ainsi que les renseignements demandés pour le suivi du projet sont les deux caractéristiques le plus souvent mentionnées comme étant « difficiles » voire « très difficiles » avec respectivement 71 % et 64 % des répondants.

Figure 12 Appréciation des différentes caractéristiques du dispositif d'aide FEDER



Rappel de la question : Et plus spécifiquement sur : (sur chacun des items : modalités très difficiles, difficiles, faciles, très faciles).

Plusieurs commentaires ont également pu être collectés auprès des répondants afin de connaître leurs suggestions d'amélioration concernant les interventions de la Région.

Une grande partie des suggestions des répondants se concentrent sur la phase d'audit et de clôture du projet. Beaucoup insistent sur la lourdeur et la complexité de cette phase à laquelle certains semblent ne pas avoir été réellement préparés.

- « Les services de la région nous ont apporté un accompagnement et des conseils de qualité. Néanmoins, il serait intéressant de pouvoir simplifier les rapports et bilans, dont les procédures sont actuellement longues et fastidieuses. Il serait également intéressant de connaître à l'avance les critères et modalités d'évaluation, afin de mieux anticiper ces moments. »⁹

Dans ce sens, plusieurs répondants souhaiteraient que les règles et les procédures du programme d'aide soient fixées et explicitées clairement dès le début et qu'elles ne soient pas modifiées au cours du projet.

Des répondants suggèrent également la mise à disposition d'un guide d'utilisation des fonds européens ainsi qu'un interlocuteur privilégié au sein de la région afin de favoriser le suivi du projet.

- « Il serait intéressant d'avoir un guide exhaustif de tout ce que les établissements bénéficiaires doivent absolument garder pour pouvoir répondre aux audits de la CICC. »⁹
- « Émettre des règles claires et fixées dès le début du programme et s'y tenir. Avoir un interlocuteur local privilégié sur les projets déposés tout au long de sa vie (projet) »⁹

Sur un autre aspect, des répondants indiquent qu'il serait intéressant de mettre en place un système d'avance afin de favoriser l'éligibilité de plus petites structures.

- « Disposer de systèmes d'avance et favoriser ainsi une éligibilité à des structures de toute taille. »¹⁰

3.2.2 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des entreprises

L'efficacité du dispositif FEDER au regard des moyens humains et financiers déployés et des résultats obtenus peut également être appréhendée de différents points de vue selon les entreprises.

Du point de vue des bénéficiaires, les ressources internes des structures bénéficiaires doivent être prises en compte dans l'efficacité des projets.

Des modalités administratives et financières adaptées aux bénéficiaires Aquitains et en Poitou Charentes, plus mitigées en Limousin.

Les retours de l'enquête bénéficiaires permettent de mettre en évidence les résultats suivants.

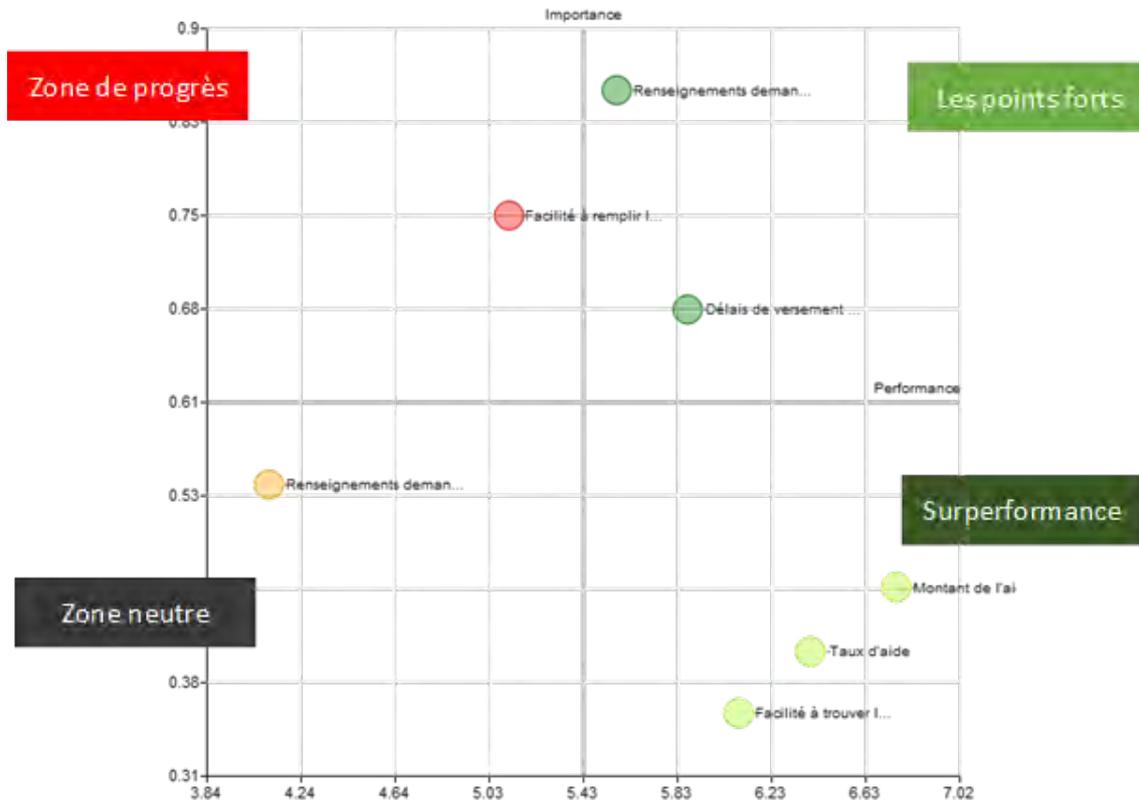
Au global, les entreprises interrogées jugent les modalités comme plutôt adaptées à 69 %. En Poitou Charentes (62,5%) comme en Aquitaine (100%), en majorité les interrogés jugent les modalités comme adaptées. En revanche, en Limousin ils les jugent comme plutôt pas adaptées.

Pour affiner cette analyse, la matrice importance/performance permet d'identifier les points forts et les points faibles selon le regard porté par les bénéficiaires (cf. Annexe J.3).

⁹ Verbatim de l'enquête électronique auprès des acteurs de la recherche publique

¹⁰ Verbatim de l'enquête électronique auprès des acteurs de la recherche publique

Figure 13 Matrice importance - performance



Il en ressort que les délais de versement des fonds et les renseignements demandés pour le suivi du projet sont jugés positivement.

Nous pouvons noter que si la facilité à trouver le bon dispositif, le taux d'aide et le montant de l'aide sont des critères jugés comme performants ils sont aussi peu importants pour les répondants.

Nous pouvons également noter que les renseignements demandés à la clôture du projet sont des critères plutôt jugés négativement mais qui sont très peu importants au regard des bénéficiaires.

En outre, la facilité à remplir le dossier de demande est un critère à améliorer pour les entreprises bénéficiaires, le critère est jugé négativement et est très important pour les bénéficiaires.

Un dispositif d'aide qui pourrait être amélioré pour permettre aux bénéficiaires de gagner en efficience

Des répondants se sont exprimés pour suggérer des améliorations ou des besoins à mieux prendre en compte dans le cadre de la future programmation. On retiendra notamment 2 sujets à enjeux :

- l'accompagnement : le besoin d'un accompagnement spécifique et personnalisé (notamment montage financier), pour éviter de recourir à des prestations extérieures

(consultant extérieur). Même si la qualité de l'accompagnement par la région et ses équipes, leur réactivité et disponibilité sont salués à plusieurs reprises.

- la simplification administrative : simplifier les process administratifs (dépôt, suivi, contrôle) et sensibiliser davantage aux spécificités des dossiers FEDER et veiller à la stabilité des règles d'éligibilité.

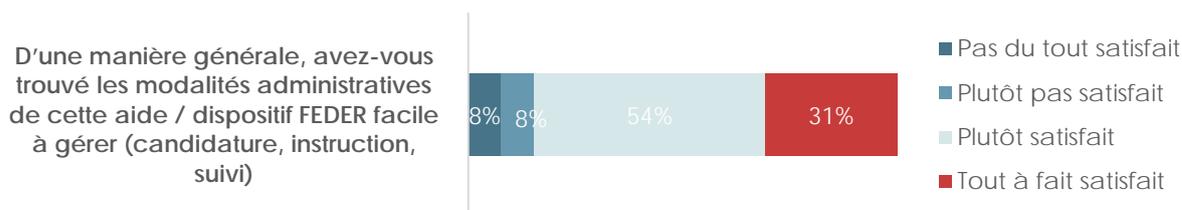
La mobilisation d'une personne au sein de grosses structures est aisément absorbée et diluée dans les coûts de la structure. En revanche, dans les petites, le temps passé vient souvent impacter l'efficacité directe du projet et ce d'autant plus que les personnes sont rarement formées et passent donc encore plus de temps. Selon notre retour d'expérience, il faut compter entre 10 % et 15 % d'un temps plein à la gestion d'un dossier FEDER en fonction de l'ampleur du projet.

L'efficacité du FEDER peut aussi s'appréhender du côté de l'autorité de gestion, des coûts de gestions (moyens humains et matériels déployés pour mettre en œuvre), des délais de traitements et de gestion.

3.2.3 Focus sur les structures d'interface

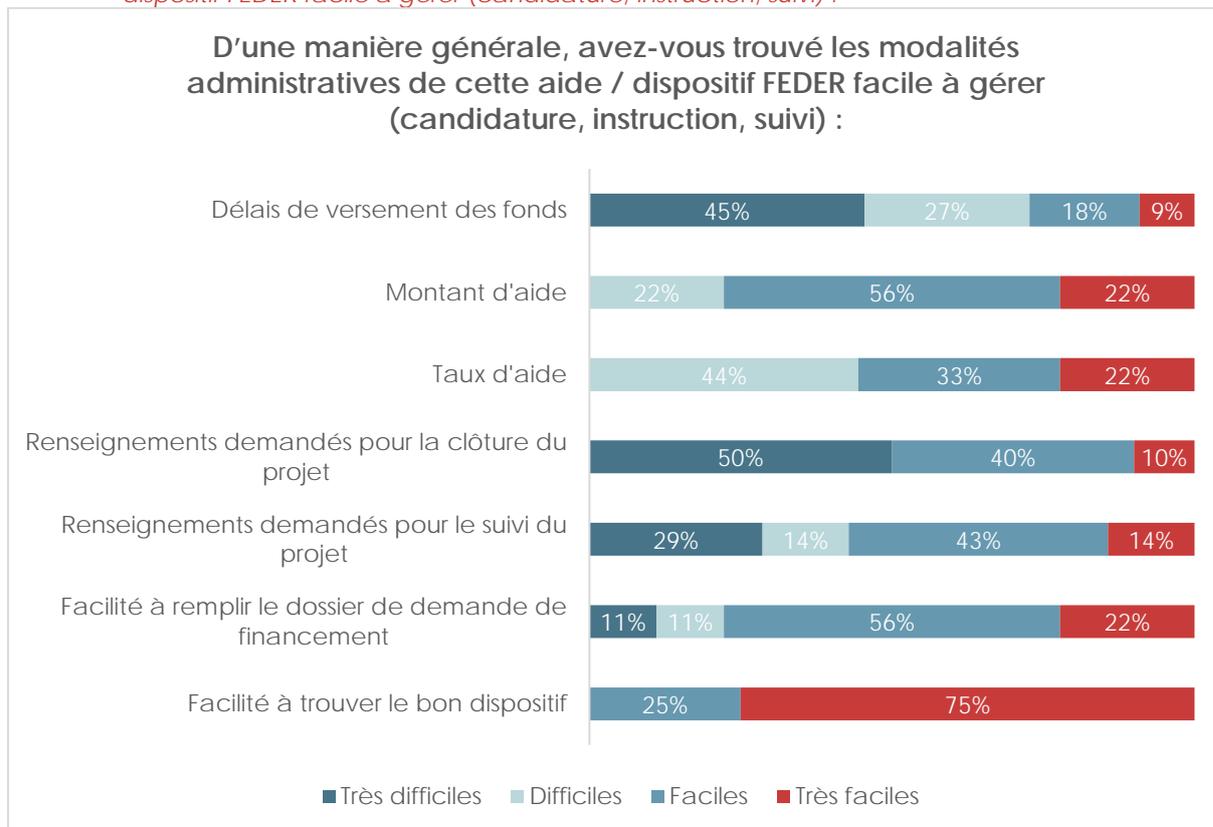
Lors de la campagne d'entretiens, les structures intermédiaires ont jugé les modalités liées au FEDER comme étant compliquées. Nombre d'entre elles ont indiqué s'être appuyées sur leurs expériences passées (certaines bénéficiant du FEDER depuis plusieurs programmations) mais ont tout de même trouvé la démarche pesante, du fait de la quantité importante de justificatifs à fournir et des règles changeantes en cours de mise en œuvre des opérations : « Sur le premier dossier FEDER, je n'avais pas beaucoup d'expérience donc au moment du solde on s'est retrouvé coincés. Quand on sait les préparer, en étant accompagnés par les services, ça facilite les démarches. Ce qui est compliqué c'est d'anticiper et de clairement identifier ce qu'on va [nous] donner comme livrables et comme indicateurs » ¹¹.

Figure 14 D'une manière générale, avez-vous trouvé les modalités administratives de cette aide / dispositif FEDER facile à gérer (candidature, instruction, suivi)



¹¹ Verbatim de la campagne d'entretiens auprès des structures d'interface

Figure 15 D'une manière générale, avez-vous trouvé les modalités administratives de cette aide / dispositif FEDER facile à gérer (candidature, instruction, suivi) :



La difficulté ne réside pas tant dans le choix du dispositif le plus adapté, puisque ce sont souvent les interlocuteurs à la Région qui orientent les bénéficiaires selon les projets qui leur sont présentés, mais dans les renseignements demandés pour le suivi du dossier et pour la clôture, ainsi que sur le détail de versement des fonds.

En effet, des changements ont pu intervenir entre l'instruction et la clôture d'une opération (indicateurs de suivi, justificatifs nécessaires pour l'audit de clôture...) et n'ont pas toujours été communiqués correctement aux bénéficiaires :

- « Différents dirigeants ont eu accès au FEDER mais, la plupart d'entre eux, quand arrive le moment où le FEDER demande un bilan avec des indicateurs de réussite du projet, ils découvrent à ce moment-là que c'est trop tard. Une meilleure communication est à faire, dès le départ des projets FEDER, sur la surveillance du projet nécessaire sur la qualification et la quantification. Ça devient contre-productif pour la notoriété des fonds européens »¹¹.

Pour certaines structures, la gestion des fonds européens représente un poids administratif important :

- « Il y a beaucoup trop de documentation à présenter : si on demande 10K€ de FEDER, la gestion administrative coûte 10K€, ce qui n'est pas productif »¹² ;
- « Pour demander un acompte, il faut produire un même niveau de documents qu'à la fin de l'activité. On a fait le programme tous les ans mais pour demander l'acompte, il faut envoyer 18-20 pages durant l'année avec un même niveau de détail... Cette charge

¹² Verbatim de l'entretien avec le CRITT Sport-Loisirs (qui a souhaité lever l'anonymat)

administrative, deux fois par an, est lourde, d'autant plus qu'il n'y a qu'un agent pour s'en charger. Même sur le FSE, on a le versement d'un acompte de 30% dès le lancement du programme, ce qui n'est pas le cas pour le FEDER. Heureusement qu'on a un fond de guerre qui permet de tenir le coup. Quand ça fait 5-10 ans qu'on bénéficie du FEDER, ça devrait pouvoir être plus simple de mobiliser la première partie des fonds. »¹³ ;

- « Il y a un enjeu de simplification dans la phase d'instruction, et un constat de disparité des démarches de la phase d'instruction en fonction des différentes ex-régions »¹³ ;
- « On était dans un focus Poitou-Charentes avec des modalités spécifiques, bien que le nouveau projet mis en place intéressât toutes les entreprises de la Région »¹³.

De plus, les acomptes et les délais de versement requièrent d'avoir une trésorerie suffisante dans la durée, ce qui peut poser de réelles difficultés, notamment si l'opération n'est finalement pas validée lors de l'audit de clôture :

- « La demande en fonds de roulement est importante, alors que la décision et le remboursement ont lieu 1 an ½ après les dépenses »¹³ ;
- « On est payé après coup et, pour des structures qui ont un budget de 800K-1M€, avoir 300K€ dehors, c'est insupportable. On a dû mettre la subvention en créance bancaire avec des taux d'intérêt maximaux (DAILLY) »¹³ ;
- « Il y a eu un acompte à hauteur de 30% et le solde a mis très longtemps à être perçu »¹³ ;
- « Les délais d'instruction et de contrôle sont à 4-5 mois pour aboutir à une décision, c'est limitant »¹³ ;
- « On aurait préféré avoir un taux d'aide plutôt qu'une enveloppe, qui a freiné sur certaines dépenses alors que si on avait eu un taux d'aide, on aurait été un peu plus confiants. La souplesse du taux d'aide est pratique »¹³.

Une autre difficulté soulevée par certaines structures d'interface relève de la communication de la part des services opérationnels et instructeurs au sein de la Région, qui ont pu générer des retards ou conduire à des confusions :

- « Avant, à l'État, on avait un interlocuteur très réactif qui était à l'écoute et force de proposition. Quand [le projet] est passé à la Région, on avait des interlocuteurs qui ne maîtrisaient pas forcément les programmes, qui n'étaient pas réactifs ; les règles changeaient au fil du temps (dépenses éligibles) ... »¹⁴ ;
- « Il y avait même une complexité dans l'interprétation au sein-même des services régionaux »¹⁵.

Enfin, à la suite de la fusion des Régions, les structures d'interface ont été encouragées à intervenir sur l'ensemble du territoire nouvel-aquitain. Or, le financement FEDER restait restreint au périmètre des anciennes Régions, ce qui a posé des difficultés pour pouvoir répondre à la demande :

- « Un des freins rencontrés est le fait de raisonner par rapport aux retombées économiques dans les anciennes Régions alors que la nouvelle Région encourageait le déploiement des activités dans un large périmètre. C'est dommage qu'il n'y ait pas eu de capacité à

¹³ Verbatim de la campagne d'entretiens auprès des structures d'interface

¹⁴ Verbatim de l'entretien avec le CRIT Sport-Loisirs (qui a souhaité lever l'anonymat)

¹⁵ Verbatim de la campagne d'entretiens auprès des structures d'interface

prendre en compte d'emblée ce nouveau découpage dans les programmes européens »¹⁶ ;

- « Toutes les dépenses de budget sont proratisées selon le nombre d'adhérents se trouvant en Poitou-Charentes par rapport au total de la Nouvelle-Aquitaine. Ce prorata a été ajusté d'années en années selon le pourcentage d'adhérents en Poitou-Charentes, qui a diminué avec l'augmentation du nombre total d'adhérents »¹⁶¹⁶.

La large majorité des structures d'interface interrogées reste néanmoins satisfaite du dispositif FEDER (11 structures tout à fait ou plutôt satisfaites sur 13 interrogées au total).

3.3 Est-ce pertinent ou pas ?

Principaux messages clés :

- L'intervention FEDER reste pertinente au regard des objectifs initiaux, mais de manière apparemment plus ciblée que dans la présentation des objectifs initiaux :
 - Les trois priorités principalement financées pour les acteurs de la recherche publique sont l'investissement dans les équipements de recherche et d'innovation, le soutien aux programmes structurants et le renforcement des équipes de recherche à travers un soutien aux dépenses de personnels affectés aux projets co-financés.
 - Le FEDER a principalement financé des projets d'innovation, des activités de recherche et d'innovation, et des projets transversaux (sensibilisation, accompagnement, etc.) dans les structures d'interface. La majorité d'entre elles estiment d'ailleurs que le recours au FEDER a eu ou aura des impacts positifs pour les bénéficiaires ultimes en matière de recherche et d'innovation.
- Du point de vue de la logique d'intervention la nature des projets soutenus dans les entreprises apparaît adaptée pour atteindre les résultats et objectifs fixés. La nature des projets soutenus apparaît adaptée au regard des différents besoins exprimés par les acteurs interrogés.
- Si les types d'actions ou d'opérations fléchés par les autorités de gestions au moment de l'élaboration du programme apparaissent pertinents du point de vue de la théorie d'action (DLI) aucun besoin ou enjeu (en termes de types de projets, dépenses éligibles, etc.) n'a été directement exprimé par les bénéficiaires dans l'enquête menée auprès des entreprises.
- Ces éléments doivent être mis en perspective au regard de la crise sanitaire qui a pu faire émerger de nouveaux besoins à prendre en compte et aussi ralentir la programmation.

3.3.1.1 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique

Selon l'enquête électronique menée auprès des acteurs de la recherche publique, les trois priorités sur lesquelles portent le plus grand nombre de projets sont l'investissement dans les équipements de recherche et d'innovation, le soutien aux programmes structurants des laboratoires de recherche et des centres de compétences et le renforcement des équipes de recherche à travers un soutien aux dépenses de personnels affectés aux projets co-financés avec respectivement 56,1 %, 36,8 % et 21,1 % des répondants.

¹⁶ Verbatim de la campagne d'entretiens auprès des structures d'interface

Certains répondants ont indiqué que le co-financement du FEDER sur ces différentes priorités a permis l'achat et l'utilisation d'équipements de recherche de pointe ainsi que le recrutement de personnels qualifiés afin de mener à bien le projet.

Également, 97,4 % des répondants affirment que les domaines de spécialisation intelligente sont adaptés aux spécialisations RDI actuelles du territoire. De plus, 18 répondants ont fait part des domaines de spécialisation RDI émergents sur le territoire. Les principaux thèmes évoqués sont :

- les nouvelles technologies et les sujets liés aux big data : « Le Numérique dans toutes ses dimensions : e-learning, IA et nouvelles métrologies, industrie 4.0, Smart-Agriculture... »¹⁷ ;
- la santé de demain : « Biologie Santé / homme réparé », « Technologies matérielles (non logicielles) pour la santé »¹⁷ ;
- les enjeux environnementaux : « Ecoconstruction et solutions bas carbone » « Gestion de l'eau, dépollution, caractérisation des micropolluants »¹⁷.

3.3.1.2 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des entreprises

Du point de vue de la logique d'intervention la nature des projets soutenus apparaît adaptée pour atteindre les résultats et objectifs fixés

Les Diagrammes Logiques d'Impacts (DLI) présentés dans la section 2 synthétisent les logiques d'intervention voulues initialement par les rédacteurs des programmes. Ces diagrammes récapitulent à partir des objectifs fixés, les types d'actions, d'interventions envisagés et les résultats et impacts recherchés en montrant les relations de causes à effet recherchées.

Les choix de ces actions nous apparaissent pertinents et cohérents au regard des besoins et enjeux identifiés lors de l'élaboration des différents programmes, mais aussi pour atteindre les objectifs en termes de résultats et impacts recherchés.

La nature des projets soutenus apparaît adaptée au regard des différents besoins exprimés par les acteurs interrogés

L'enquête bénéficiaire n'a pas fait remonter de nouveaux besoins de la part des entreprises bénéficiaires qui auraient pu être pris en compte lors de l'élaboration du programme.

Toutefois, ces derniers ont été invités à préciser les suggestions d'améliorations ou des besoins à mieux prendre en compte, deux sujets à enjeux sont remontés mais ne relèvent pas de types d'actions ou d'opérations qui auraient pu être directement financés par les programmes mais plutôt des améliorations de sa mise en œuvre. On retiendra donc deux sujets :

- l'accompagnement : le besoin d'un accompagnement spécifique et personnalisé (notamment montage financier), pour éviter de recourir à des prestations extérieures (consultant extérieur). La qualité de l'accompagnement par la région et ses équipes, leur réactivité et disponibilité sont salués à plusieurs reprises.
- la simplification administrative : simplifier les processus administratifs (dépôt, suivi, contrôle) et sensibiliser davantage aux spécificités des dossiers FEDER et veiller à la stabilité des règles d'éligibilité.

¹⁷ Verbatim de l'enquête électronique auprès des acteurs de la recherche publique

Mais des taux de programmation relativement faibles et qui interrogent sur la capacité du FEDER à trouver / correspondre aux besoins de porteurs de projets potentiels.

En effet les taux de programmation des différents programmes sont relativement faibles, à fin 2020 ils devraient être proches des 100%, or cela n'est pas le cas. Ainsi nous pouvons nous interroger sur la capacité du FEDER ou l'adéquation des types d'actions, de dépenses éligibles avec les besoins enjeux rencontrés par les entreprises innovantes en région.

Mais qui doivent être mis en perspective au regard de la crise sanitaire qui a pu faire émerger de nouveaux besoins à prendre en compte et aussi ralentir la programmation.

En revanche, la crise sanitaire a fait remonter de nouveaux besoins enjeux qui seront à prendre en compte dans la prochaine période de programmation.

À la suite de la crise COVID-19 et d'après 90,2 % (28 répondants sur 31) des bénéficiaires il existe de nouveaux sujets, effets et impacts qui devraient être pris en compte dans le soutien de la recherche et de l'innovation en région par le FEDER.

23 répondants sur 31 (74,2 %) estiment avoir besoin d'outils / soutiens spécifiques ou complémentaires à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise.

Du point de vue de la logique d'intervention la nature des projets soutenus au sein des structures intermédiaires apparaît adaptée pour atteindre les résultats et objectifs fixés et la nature des projets soutenus apparaît également adaptée au regard des différents besoins exprimés par les acteurs interrogés.

En cohérence avec les objectifs initiaux, le FEDER a principalement financé des projets d'innovation dans les entreprises, des activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et les centres de compétences, et des projets transversaux.

Il peut notamment s'agir d'opérations de sensibilisation aux avantages de l'innovation, d'accompagnement dans le montage d'actions collectives, de formations, de relai de l'information en ce qui concerne les programmes de financement, de détection et portage de projets d'innovation, etc.

La majorité des structures interrogées estiment d'ailleurs que le recours au dispositif FEDER en soutien à la recherche et innovation a eu ou aura des impacts positifs pour les bénéficiaires ultimes :

- « On entend souvent des dirigeants d'entreprise que, ce dont ils ont besoin, c'est de temps pour les écouter, les aider à trier les choses, les soutenir dans leur prise de décision, et de casser leur isolement en les raccordant à l'écosystème régional. Cela permet de dé-risquer et faire aboutir / accélérer le déploiement de projets d'innovation. Il est très fréquent qu'un dirigeant, même s'il a des promesses de financement de Bpifrance ou de la Région, il ne mène pas le projet à bout car il est noyé dans son propre calendrier. Avoir un contact fréquent va permettre de l'aider dans cette démarche, et de le soutenir. La pluralité des sujets fait que les agents doivent être sur le terrain, et cela participe à la VA du soutien de [notre structure]. Le fait qu'on connaisse comment fonctionne le FEDER, on est aussi

capable d'expliquer le fonctionnement et de conseiller dans le suivi administratif des dossiers »¹⁸.

3.4 Est-ce cohérent ou pas ?

Principaux messages clés :

- Pour les acteurs de la recherche publique, la possibilité, via le financement, de recruter du personnel qualifié et de procéder à l'achat de matériel technologique a été décisif. Le co-financement du FEDER est utile pour augmenter le montant total d'investissement, qui est principalement constitué d'autofinancement et d'autres aides publiques régionales.
- Le montant proposé par le FEDER a permis à la majorité des structures d'interface de se décider à lancer puis mettre en œuvre leurs projets et, ainsi, de contribuer aux objectifs des programmes opérationnels FEDER. Bien que le FEDER n'ait pas spécifiquement permis aux structures d'interface d'accéder à d'autres financements, il était tout de même compatible avec les fonds nationaux et régionaux de soutien à l'innovation et la recherche.
- Le dispositif d'aide FEDER a bien un effet incitatif auprès des entreprises aidées. Toutefois le caractère incitatif ne semble pas résider dans les taux de cofinancements ou montants de l'aide, mais plutôt du côté des effets de levier du FEDER sur la mise en œuvre des projets (décision de lancer le projet et envergure du projet). Il semblerait que le caractère incitatif du FEDER réside dans son effet de levier financier (capacité à mobiliser d'autres financements) et dans son effet accélérateur de la réalisation du projet (temporalité du projet est capital dans un projet d'innovation).

3.4.1 *Dans quelle mesure les taux de cofinancement européens fixés à ces dispositifs ont été suffisamment incitatifs pour atteindre les objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ?*

3.4.1.1 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique

Comme montré précédemment, 91 % des acteurs de la recherche publique interrogés ont indiqué que le financement FEDER a significativement influencé leur décision de lancer le projet. Ainsi, 68,5 % affirment qu'ils n'auraient pas pu réaliser ce projet sans ce co-financement.

Cet élément déclencheur se caractérise par la possibilité, via le financement, de recruter du personnel qualifié ainsi que de procéder à l'achat de matériel technologique. Ces deux éléments permettent ainsi le développement optimal des projets.

Cela a notamment été possible grâce aux taux d'aide ainsi que les montants d'aides qui ont été jugés par les répondants comme les deux caractéristiques les plus faciles d'accès du dispositif FEDER.

De plus, la grande majorité des répondants s'accordent globalement pour dire que le dispositif a permis d'augmenter le montant total d'investissement, d'accélérer la mise en œuvre du projet et de diminuer le risque lié au projet.

¹⁸ Verbatim de la campagne d'entretiens auprès des structures d'interface

Enfin, en termes de stade d'avancement, la grande majorité des projets débutés entre 2014 et 2017 sont d'ores et déjà achevés et ceux débutés entre 2018 et 2019 sont en cours de finalisation ou en cours de réalisation. De plus, les objectifs fixés initialement seront atteints voire dépassés pour plus de 85 % des projets.

3.4.1.2 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des entreprises

Si d'une part les résultats de l'enquête ont montré que le financement FEDER avait un effet déclencheur / incitatif sur la décision de lancer les projets (pour 97% des interrogés).

En revanche, l'enquête a aussi montré que pour les bénéficiaires le taux de l'aide ainsi que son montant sont jugés plutôt positivement mais ne sont pas importants pour les bénéficiaires (à travers la matrice importance performance, qui recroise l'importance et la satisfaction des bénéficiaires sur les différents critères administratifs et financiers du dispositif d'aide FEDER, cf. section 6 résultats de l'enquête entreprises).

Le financement FEDER a donc été incitatif, mais il semblerait que le taux et le montant de l'aide ne soient pas les éléments incitatifs de l'aide.

L'incitativité de l'aide ou l'effet déclencheur du financement est donc plutôt à chercher du côté des autres effets de leviers de l'aide. Notamment du fait que le financement FEDER a un effet de levier financier pour 77,2 % des bénéficiaire (financements régionaux, prêts Bpifrance notamment). Mais aussi par rapport au fait que l'aide FEDER permet de sécuriser la mise en œuvre du projet.

Le caractère incitatif du FEDER réside aussi dans ses effets sur la mise en œuvre des projets, en effet il a permis aux entreprises bénéficiaires d'accélérer la mise en œuvre de leur projet. Le caractère accélérateur ou la temporalité dans laquelle se réalise le projet sont capitaux dans un projet d'innovation. Il faut que l'entreprise commercialise ou développe rapidement son nouveau produit ou service.

Enfin selon les répondants, le FEDER a permis ou permettra d'atteindre les objectifs des programmes (en termes de réalisations et résultats) et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020.

3.4.1.3 Focus sur les structures d'interface

En matière de taux d'intervention et de montant octroyé, les structures d'interface sont globalement satisfaites :

- « Le montant versé équilibre [notre] budget. Quand on fait le constat de la mobilisation des équipes, on ne pourrait pas demander davantage car elles sont déjà à 100% sauf si nous recrutons davantage. On est sur un bon montant qui permet aux équipes de travailler »¹⁹ ;
- « On aimerait toujours avoir un peu plus, mais ça nous a bien aidé »¹⁹ ;
- « C'était conforme à ce qu'on avait défini et ce qu'on a pu construire dans notre budget »¹⁹.

Pour certains bénéficiaires toutefois, le taux d'intervention est insuffisant et peut poser des difficultés financières :

- « Le taux devrait être augmenté (aujourd'hui à 50%, il devrait être augmenté à 70%). Comme le taux est limité, il y a toute une gymnastique pour l'apport de fonds propres. Cela

¹⁹ Verbatim de la campagne d'entretiens auprès des structures d'interface

permettrait de monter différemment le budget : on est contraints par ce taux, qui limite le montage et donc l'action. Quand on doit apporter 50% en fonds propres, il y a des choses qu'on ne peut pas faire avec le FEDER à cause de cela »¹⁹.

3.4.2 Dans quelle mesure l'intervention est cohérente avec les autres dispositifs régionaux ou nationaux ?

Entre 2014 et juin 2019, environ 124 M€ ont été engagés par la Région pour soutenir plus de 570 entreprises, qu'il s'agisse de fonds régionaux ou de FEDER pour le financement de diagnostics et panoramas pour le développement de l'Usine du Futur en région. Cela inclut 4 M€ pour mobiliser les compétences en performance industrielle pour réaliser les diagnostics, et 17 M€ pour financer les parcours financiers collectifs. Pour l'évaluation du programme régional de l'Usine du Futur, cette mobilisation financière est à la hauteur des ambitions affichées²⁰.

3.4.2.1 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique

Les résultats de l'enquête électronique montrent que près de 90 % des répondants jugent le co-financement du FEDER comme utile pour augmenter le montant total d'investissement ainsi que pour accélérer la mise en œuvre du projet avec respectivement 88,4 % et 86,7 % d'entre eux. De plus, plus de deux tiers des répondants (70,4 %) affirment que l'aide FEDER a permis de diminuer le risque lié au projet.

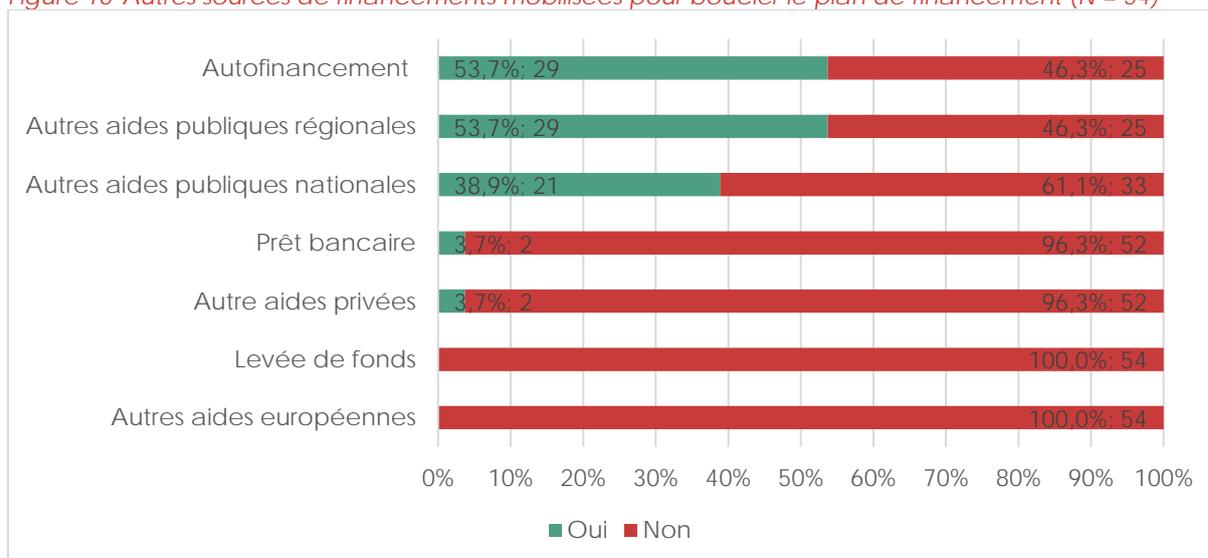
Concernant la complémentarité de l'intervention du FEDER avec d'autres dispositifs d'aide à l'innovation, deux tiers (65 %) des répondants indiquent que l'aide FEDER a permis de faciliter la mobilisation d'autres sources de financement utiles à la réalisation du projet.

Cet enseignement se retrouve également dans les commentaires des répondants dont la grande majorité indiquent que le co-financement du FEDER a été un élément déterminant dans l'obtention d'autres sources de financements, sans lesquelles, le projet n'aurait pas pu se concrétiser. Cela concerne les aides régionales tel que le CPER ou d'autres sources privées comme les prêts bancaires.

Les deux sources de financement complémentaires au dispositif du FEDER les plus mobilisées par les répondants sont d'une part, l'autofinancement via les fonds propres et d'autre part, les autres aides publiques régionales via le CPER et les AAP, tous deux étant désignés par 53,7 % des répondants (cf. Figure 16).

²⁰ Quadrant Conseil, ENI Tarbes et Itinere Conseil pour la Région Nouvelle-Aquitaine (2021), Évaluation du programme régional Usine du Futur (Phase 1 : Entreprises soutenues entre 2014 et 2016)

Figure 16 Autres sources de financements mobilisées pour boucler le plan de financement (N = 54)



Rappel de la question : Quelles autres sources de financement avez-vous mobilisées pour boucler votre plan de financement ? ; Nombre de répondants : 54.

Les autres aides publiques nationales est le troisième choix le plus mentionné par les répondants avec 38,9 % d'entre eux et concernent des financements provenant de l'ANR, du CNRS, de la PIA ou des AAP nationaux.

27 commentaires ont également pu être collectés où les répondants ont pu apporter des précisions vis-à-vis des autres aides mobilisées pour boucler leur plan de financement. Plus de la moitié de ces commentaires font mention d'autres sources de financements via le CPER. De plus, un quart de répondants font mention de financements en provenance de l'ANR et un autre quart d'appel à projets nationaux et/ou du PIA. Enfin, certains bénéficiaires mentionnent des aides financières provenant d'un mécénat, de contrats privés, d'associations, d'AAP régional ou du CNRS.

3.4.2.2 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des entreprises

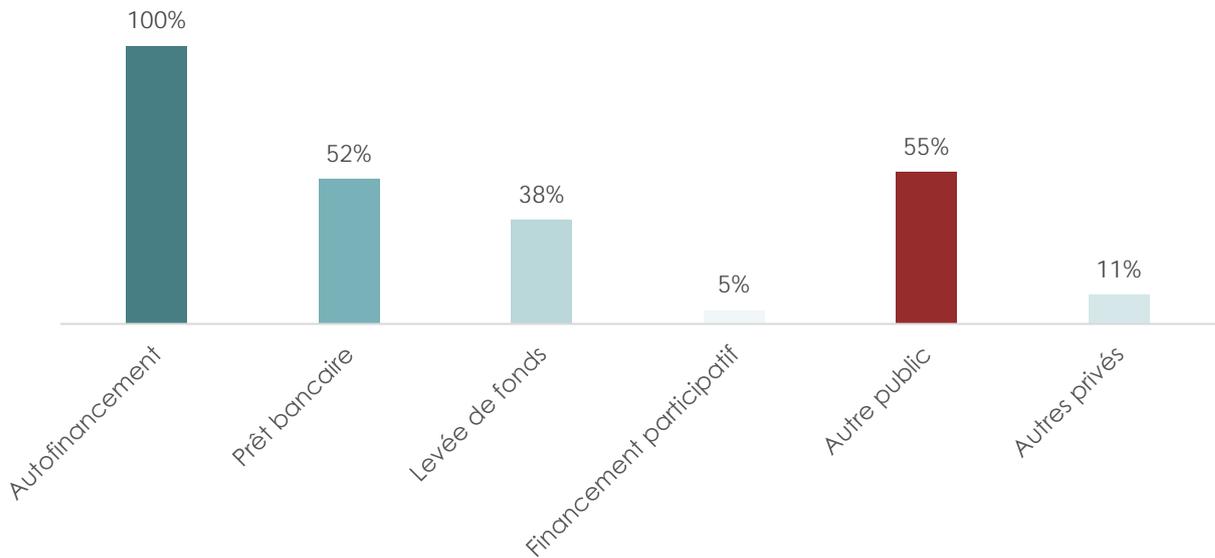
Un effet de levier financier mis en évidence dans l'enquête et une articulation avec les autres dispositifs régionaux

L'enquête en ligne montre que l'aide FEDER a aussi permis de mobiliser d'autres financements pour 77,2 % des entreprises interrogées (27 répondants sur 35).

Dans 55 % des cas, les entreprises ont mobilisé d'autres financements publics, il s'agit après l'autofinancement de la seconde modalité la plus citée.

Invités à préciser leurs réponses, si l'on s'intéresse aux autres financements mobilisés par les enquêtés, ils citent d'abord les aides de la Région Nouvelle-Aquitaine, puis de Bpifrance, le CIF, le CIR ou encore de l'ANRT (conventions CIFRE).

Figure 17 Financements mobilisés par les bénéficiaires

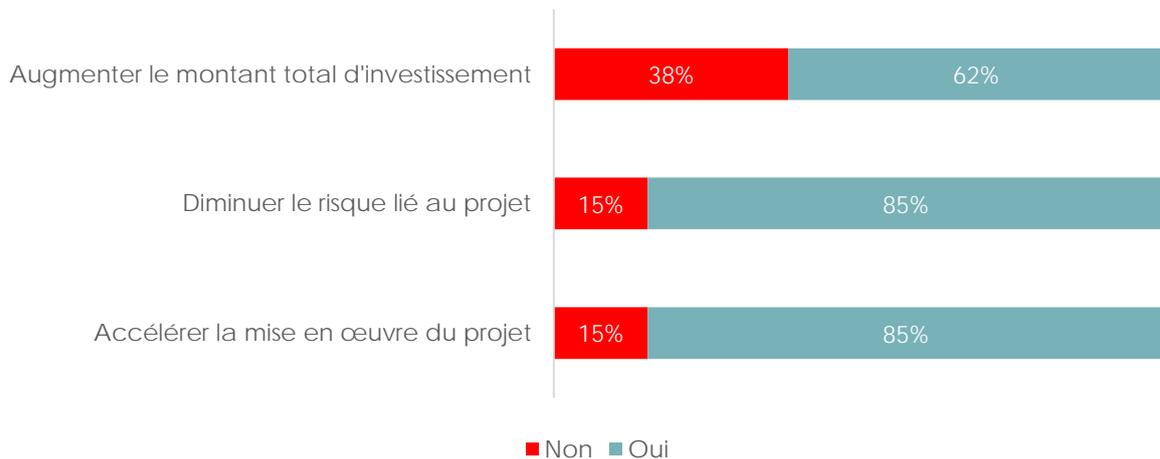


3.4.2.3 Focus sur les structures d'interface

La majorité des structures intermédiaires interrogées a indiqué que la disponibilité du FEDER a significativement influencé leur décision de lancer leur projet (70 % des réponses).

Figure 18 L'aide vous a-t-elle été utile pour...

L'aide vous a-t-elle été utile pour :



En effet, sans l'intervention du FEDER, leur opération n'aurait pas été mise en œuvre, ou différemment, sur un temps plus long notamment. Le dispositif leur a principalement permis de réduire le risque lié au projet et d'accélérer sa mise en œuvre : « sans l'aide du FEDER, il aurait fallu compenser la dotation du FEDER (environ 2M€/an) donc cela vient bien contribuer à la subvention régionale pour que l'on puisse déployer l'action d'innovation ».

Le FEDER n'a pas spécifiquement permis aux structures d'interface d'accéder à d'autres financements, hormis pour un cas. En effet, l'une des structures d'interface interrogées

intervient à la fois en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie et obtenir de manière équivalente du financement des deux Régions : « si on n'avait pas bénéficié du PO Aquitaine, on n'aurait pas pu bénéficier du PO Midi-Pyrénées et vice-versa. Les ingénieurs ont été répartis sur les deux territoires. Le projet a été coconstruit par les deux Régions afin de répartir les forces selon les besoins des deux territoires »²¹.

Les structures d'interface ont ainsi recouru à d'autres financements pour boucler leur budget, notamment européens (Horizon 2020, COSME, ERASMUS+, FSE...), nationaux (subventions issues d'appels à projets spécifiques, ministères, PIA), régionaux et locaux (Métropole, Communautés d'agglomération...). Une partie d'entre elles recourent à l'autofinancement (prestations marchandes, royalties, adhésion des membres...).

3.5 Quels sont les résultats et impacts

Principaux messages clés :

- Concernant l'impact de l'aide FEDER sur les acteurs de la recherche publique, les trois aboutissements principaux sont l'augmentation du nombre de publications scientifiques publiées, la restructuration, l'aménagement et la construction de surfaces dédiées aux activités de recherche et d'innovation, et l'augmentation de thèses soutenues.
- Les projets portés par les structures d'interface ont permis, ou permettront principalement, entre autres, de développer l'innovation dans les entreprises et de renforcer la compétitivité des PME-TPE.

3.5.1 Bilan physique de la programmation

3.5.1.1 Bilan physique de la programmation du PO Aquitaine

3.5.1.1.1 Bilan de la PI 1a

Les indicateurs de la PI1a PO Aquitaine se répartissent suivant cinq indicateurs de réalisation :

- | | | |
|---|-------|--|
| 1 | AQIC1 | Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle |
| 2 | CO01 | Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien |
| 3 | CO24 | Nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien |
| 4 | CO25 | Nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées |
| 5 | CO26 | Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche |

L'indicateur AQIC1 correspond à 65 projets distincts pour un coût total de 100,7 m€, un montant programmé de l'UE de 46 m€ et un montant UE déjà versé de 13,9 m€.

Le CO01 correspond à 79 projets d'un coût total de 113,1 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 51 m€ et d'un montant UE déjà versé de 18,5 m€.

Le CO24 correspond à 87 projets distincts pour un coût total de 128,4 m€, un montant programmé de l'UE de 60 m€ et un montant UE déjà versé de 23,4 m€.

Le CO25 correspond à 92 projets d'un coût total de 131,2 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 62 m€ et d'un montant UE déjà versé de 24,9 m€.

²¹ Verbatim de la campagne d'entretiens auprès des structures d'interface

Le CO26 correspond à 82 projets distincts pour un coût total de 118,2 m€, un montant programmé de l'UE de 53 m€ et un montant UE déjà versé de 21,2 m€.

L'objectif 2023 de l'indicateur AQIC1, nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle, a été fixé à 2 millions (cf. Tableau 21). A l'été 2021, 1,094 millions de visiteurs ont été comptabilisés par les centres, ce qui représente donc un taux de réalisation de 54,7 % de l'objectif initial.

Selon l'indicateur CO01, 2 601 entreprises ont bénéficié d'un soutien, ce qui représente 52 % de la valeur cible (de 2023 telle que définit dans le RAMO) qui est égale à 5 000 entreprises. Le nombre de nouveaux chercheurs dans ces entreprises bénéficiant de soutien est égale à 148 à l'été 2021 pour un objectif initial de 133, le taux de réalisation est donc de 11,3 points supérieurs à ce qui avait été prévu.

L'objectif 2023 de l'indicateur CO25, nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées, a été fixé à 700. Cet objectif a été atteint et plus de 2,5 fois plus de chercheurs ont en effet rejoint ces structures (à l'été 2021) : 1 737 ce qui correspond à un taux de réalisation de 248 %.

Enfin le nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche (CO26) est de 2 752 à l'été 2021, plus de la moitié (55 %) de l'objectif initial de 5 000 (similaire donc aux chiffres et taux de l'indicateur CO01, cf. Tableau 21).

Tableau 21 Indicateurs de réalisation de la PI1a du Aquitaine

	Valeur prévisionnelle (1)	Valeur réalisée (2)	Objectif 2023 (3)	Ratio de réalisation des objectifs (2) / (3)	Ratio réalisée/prévisionnelle (2) / (1)
AQIC1 - Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle	1 406 548	1 094 688	2 000 000	54,7%	77,8%
CO01 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	8 962	2 601	5 000	52,0%	29,0%
CO24 - Nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	181	148	133	111,3%	81,8%
CO25 - Nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées (chercheur)	3 243	1 737	700	248,1%	53,6%
CO26 - Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	9 785	2 752	5 000	55,0%	28,1%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021, RAMO Aquitaine 2020. Source des indicateurs : (1) Base Synergie, valeur prévisionnelle, (2) Base Synergie, valeur réalisée, (3) RAMO = Aquitaine 2020.

3.5.1.1.2 Bilan de la PI1b

Les indicateurs de la PI1b PO Aquitaine se répartissent suivant sept indicateurs de réalisation :

1. CO01 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
2. CO02 Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions
3. CO04 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier

4. CO06 Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)
5. CO26 Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche
6. CO28 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché
7. CO29 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour l'entreprise

Le CO01 correspond à 48 projets d'un coût total de 127,8 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 38,5 m€ et d'un montant UE déjà versé de 17,4 m€.

Le CO02 correspond à 47 projets d'un coût total de 127,2 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 37,8 m€ et d'un montant UE déjà versé de 17,4 m€.

Le CO04 correspond à 36 projets d'un coût total de 83 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 26,4 m€ et d'un montant UE déjà versé de 11,4 m€.

Le CO06 correspond à 45 projets d'un coût total de 117,9 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 32,1 m€ et d'un montant UE déjà versé de 17,2 m€.

Le CO26 correspond à 40 projets d'un coût total de 112,7 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 30 m€ et d'un montant UE déjà versé de 15,1 m€.

Le CO28 correspond à 42 projets d'un coût total de 123,7 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 36,1 m€ et d'un montant UE déjà versé de 15,7 m€.

Le CO29 correspond à 42 projets d'un coût total de 123,7 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 36,1 m€ et d'un montant UE déjà versé de 15,7 m€.

L'indicateur CO01, le nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien, a atteint la valeur réalisée de 1 624 à l'été 2021, représentant 93,3 % de la valeur cible (1 740) (cf. Tableau 22).

Le second indicateur CO02, le nombre d'entreprises ayant obtenu des subventions est de 34 à l'été 2021, représentant 85 % de la valeur cible (40).

Enfin, le nombre d'entreprise bénéficiant d'un soutien non-financier (CO04) est de 1 566 à l'été 2021, soit 92,1 % de la valeur cible de 1 700.

Les investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (CO06) représentent 48,9 m€, soit 63,5 % des 77 m€ de l'objectif 2023 (au total les entreprises déclarent un total de 90 m€ d'investissements privés prévus).

Le nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche est de 11 à l'été 2021, soit 40% de la valeur cible de 27 entreprises. Cet indicateur est le seul à afficher une valeur prévisionnelle (21 entreprises) inférieure à la valeur cible (27).

Enfin, le nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché est de 364 à l'été 2021, de 13 entreprises supérieur à la valeur prévisionnelle initiale (351), et 14 fois supérieur à l'objectif de 25 entreprises (objectif 2023). La même tendance est observée pour le nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour l'entreprise : 367 entreprises déclarées à l'été 2021, pour une valeur prévisionnelle initiale de 352 et une valeur cible égal à 15 (donc 24 fois inférieure à la valeur réalisée).

Tableau 22 Indicateurs de réalisation de la PI1b du PO Aquitaine

	Valeur prévisionnelle (1)	Valeur réalisée (2)	Objectif 2023 (3)	Ratio de réalisation des objectifs (2) / (3)	Ratio réalisée/prévisionnelle (2) / (1)
CO01 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 689	1 624	1740	93,3%	96,2%
CO02 - Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	49	34	40	85,0%	69,4%
CO04 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 793	1 566	1700	92,1%	87,3%
CO06 - Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	90 369 309 €	48 916 608 €	77 000 000 €	63,5%	54,1%
CO26 - Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	21	11	27	40,7%	52,4%
CO28 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	351	364	25		103,7%
CO29 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour l'entreprise	352	367	15		104,3%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021, RAMO Aquitaine 2020. Source des indicateurs : (1) Base Synergie, valeur prévisionnelle, (2) Base Synergie, valeur réalisée, (3) RAMO Aquitaine 2020.

3.5.1.2 Bilan physique de la programmation du PO Limousin

3.5.1.2.1 Bilan de la PI 1a

Les projets de la PI1a PO Limousin se répartissent suivant trois indicateurs de réalisation :

- CO24 - Nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien
- CO25 - Nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées (chercheur)
- IS01 - Surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite

Le CO24 et CO25 correspondent à 15 projets distincts pour un coût total de 8,91 m€, un montant programmé de l'UE de 5,7 m€ et un montant UE déjà versé de 0,8 m€.

Le IS01 correspond à 6 projets distincts pour un coût total de 15 m€, un montant programmé de l'UE de 6,9 m€ et un montant UE déjà versé de 2,4 m€.

Concernant l'indicateur CO24 et le nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien, son taux de réalisation s'établit à 34 %. L'objectif 2023 a été fixé à 75 nouveaux chercheurs, la valeur prévisionnelle est de 62 et la valeur réalisée à 26.

L'objectif 2023 de l'indicateur CO25, nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées, n'a pas pu être identifié dans le RAMO Limousin 2020. Selon les données

déclaratives des entreprises, il était prévu d'embaucher 13 chercheurs, à l'été 2021 un total de 16 chercheurs a déjà été recruté.

Enfin, l'objectif 2023 de l'indicateur ISO1, Surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite, a été fixé à 531 (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Selon les déclarations des entreprises 10 824 de surfaces restructurées sont prévues (20 fois plus que la valeur cible), cependant à l'été 2021 aucune valeur réalisée n'est déclarée.

La valeur cible (objectifs 2023) est manquante pour l'indicateur ISO1.

Tableau 23 Indicateurs de réalisation de la PI1a du Limousin

	Valeur prévisionnelle (1)	Valeur réalisée (2)	Objectif 2023 (3)	Ratio de réalisation des objectifs (2) / (3)	Ratio réalisée/prévisionnelle (2) / (1)
CO24 - Nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	62	26	75	34,6 %	41,9 %
CO25 - Nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées (chercheur)	13	16	Manquant*	Manquant	123,1%
ISO1 - Surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	10 824	Manquant	531	Manquant	Manquant

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021, RAMO Limousin 2020. Source des indicateurs : (1) Base Synergie, valeur prévisionnelle, (2) Base Synergie, valeur réalisée, (3) RAMO Limousin 2020.

3.5.1.2.2 Bilan de la PI 1b

Les projets de la PI1b PO Limousin se répartissent suivant sept indicateurs de réalisation :

- 1 CO01 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
- 2 CO26 - Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche
- 3 CO27 - Investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement
- 4 CO29 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour l'entreprise

Le CO01 correspond à 96 projets distincts pour un coût total de 37,2 m€, un montant programmé de l'UE de 12,3 m€ et un montant UE déjà versé de 4,6 m€.

Le CO26 correspond à 50 projets d'un coût total de 10,9 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 3,1 m€ et d'un montant UE déjà versé de 1,6 m€.

Le CO27 correspond à 70 projets d'un coût total de 31,6 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 9,3 m€ et d'un montant UE déjà versé de 3,3 m€.

Le CO29 correspond à 69 projets d'un coût total de 30,3 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 8,9 m€ et d'un montant UE déjà versé de 3,1 m€.

Le taux de réalisation du premier indicateur, le nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien, est de 5% avec 601 entreprises pour un objectif de 700.

Le nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche (CO26) a atteint le chiffre de 77 à l'été 2021, soit plus de 4 fois la valeur initiale ciblée (24).

Les investissements privés prévues par les entreprises (CO27) sont de 18,5 m€, pour 4,8 m€ de d'investissements réalisés à l'été 2021 (soit le quart de la valeur cible : 19,8 m€).

Enfin le nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour l'entreprise (CO29) est de 61 à l'été 2021, pour une valeur cible 54, soit un taux de réalisation de 113%.

Tableau 24 Indicateurs de réalisation de la PI1a du Limousin

	Valeur prévisionnelle (1)	Valeur réalisée (2)	Objectif 2023 (3)	Ratio de réalisation des objectifs (2) / (3)	Ratio réalisée/prévisionnelle (2) / (1)
CO01 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	633	601	700	85,9%	94,9%
CO26 - Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	75	77	24	320,8%	102,7%
CO27 - Investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	18 502 243	4 869 058	19 800 000	24,6%	26,3%
CO29 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour l'entreprise	91	61	54	113,0%	67,0%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021, RAMO Limousin 2020. Source des indicateurs : (1) Base Synergie, valeur prévisionnelle, (2) Base Synergie, valeur réalisée, (3) RAMO Limousin 2020.

3.5.1.3 Bilan physique de la programmation du PO Poitou-Charentes

3.5.1.3.1 Bilan de la PI 1a

Les projets de la PI1a PO Poitou-Charentes se répartissent suivant trois indicateurs de réalisation :

- 1 CO24 - Nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien
- 2 CO25 - Nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées (chercheur)
- 3 Rea1a - Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés

Les trois indicateurs (CO24, CO25 et Rea1a) couvrent l'ensemble des 103 projets.

L'indicateur CO24 (nombre de nouveaux chercheurs au sein des entreprises bénéficiaires) ciblait 35 recrutements selon l'objectif 2023, à l'été 2021 29 ont été effectués (82 % de taux de réalisation de l'objectif), pour 94 recrutements prévus au total (30,5 % de réalisation sur le prévu).

L'indicateur CO25 (nombre de chercheurs dans des structures de recherche améliorée) prévoit un nombre de 679 chercheurs (selon la déclaration des entreprises bénéficiaires). Au total, à l'été 2021, 377 chercheurs sont répertoriés, soit 55,5 % de taux de réalisation sur le prévisionnel. L'objectif 2023 n'est pas renseigné dans le RAMO Poitou-Charentes 2020.

Enfin, l'indicateur Rea1a (nombre de chercheurs affectés aux projets cofinancés) recense 795 chercheurs à l'été 2021, pour un prévisionnel déclaré par les entreprises de 1077 (soit 73,8 % de taux de réalisation sur le prévisionnel). L'objectif 2023 (350 chercheurs) est atteint à l'été 2021.

Tableau 25 Indicateurs de réalisation de la PI1a du Poitou-Charentes

	Valeur prévisionnelle (1)	Valeur réalisée (2)	Objectif 2023 (3)	Ratio de réalisation des objectifs (2) / (3)	Ratio réalisée/prévisionnelle (2) / (1)
CO24 - Nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	94	29	35	82,8%	30,5%
CO25 - Nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées (chercheur)	679	377	Manquant*	Manquant	55,5%
Rea1a - Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	1 077	795	350	227%	73,8%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021, RAMO Poitou-Charentes 2020. Source des indicateurs : (1) Base Synergie, valeur prévisionnelle, (2) Base Synergie, valeur réalisée, (3) RAMO Occitanie 2020. *Valeur non renseigné dans le RAMO Poitou-Charentes 2020

3.5.1.3.2 Bilan de la PI 1b

Les projets de la PI1b PO Poitou-Charentes se répartissent suivant cinq indicateurs de réalisation :

- 1 CO01 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
- 2 CO04 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier
- 3 CO26 - Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche
- 4 CO27 - Investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement
- 5 CO28 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché

Les indicateurs CO01, CO026, CO027 et CO28 correspondent à 63 projets distincts pour un coût total de 98 m€, un montant programmé de l'UE de 59,2 m€ et un montant UE déjà versé de 9,3 m€.

Le CO04 correspond à 62 projets d'un coût total de 97,9 m€, d'un montant programmé de l'UE total de 59,1 m€ et d'un montant UE déjà versé de 9,2 m€.

L'indicateur du nombre d'entreprises bénéficiait d'un soutien (CO01) affiche un taux de réalisation des objectifs de 186%, l'objectif étant de 250 entreprises et le réalisé à l'été 2021 étant de 467 (sur une prévision de 460). Quant au nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier (CO04) 442 entreprises sont recensées pour un objectif initial (2023) de 200, soit un taux de réalisation de 221%. Enfin, l'indicateur du nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche (CO26) a aussi atteint son objectif 2023 (173%) avec 130 entreprises déclarées pour un objectif de 75.

Les investissements privés (CO27) complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement sont à l'été 2021 de 4,9 m€ pour un objectif 2023 de 25 m€ (soit un taux de réalisation des objectifs 19,7%).

Le nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché (CO28) sont à l'été 2021 au nombre de 90 pour un objectif initial de 70 entreprises, soit un taux de réalisation de 128%.

Tableau 26 Indicateurs de réalisation de la PI1b du Poitou-Charentes

	Valeur prévisionnelle (1)	Valeur réalisée (2)	Objectif 2023 (3)	Ratio de réalisation des objectifs (2) / (3)	Ratio réalisée/prévisionnelle (2) / (1)
CO01 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	460	467	250	186,8%	101,5%
CO04 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	481	442	200	221,0%	91,9%
CO26 - Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	590	130	75	173,3%	22,0%
CO27 - Investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	31 335 992	4 918 895	25 000 000	19,7%	15,7%
CO28 - Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	108	90	70	128,6%	83,3%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021, RAMO Poitou-Charentes 2020. Source des indicateurs : (1) Base Synergie, valeur prévisionnelle, (2) Base Synergie, valeur réalisée, (3) RAMO Poitou-Charentes 2020.

3.5.2 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des acteurs de la recherche publique

En termes d'impact global du dispositif du FEDER sur les bénéficiaires, ces derniers attribuent une note moyenne de 8,7 sur une échelle allant de 0 à 10 (0 = aucun impact et 10 = impact maximal). Près de la moitié des répondants (45,3 %) ont indiqué avoir bénéficié d'un impact maximal (10 sur 10) et 94,3 % d'un impact strictement supérieur à 5 sur 10. Ainsi, seuls trois bénéficiaires ont indiqué un impact inférieur ou égal à 5 sur 10.

Concernant l'impact de l'aide FEDER sur les structures bénéficiaires, les trois aboutissements pour lesquels les répondants sont le plus « tout à fait d'accord » sont :

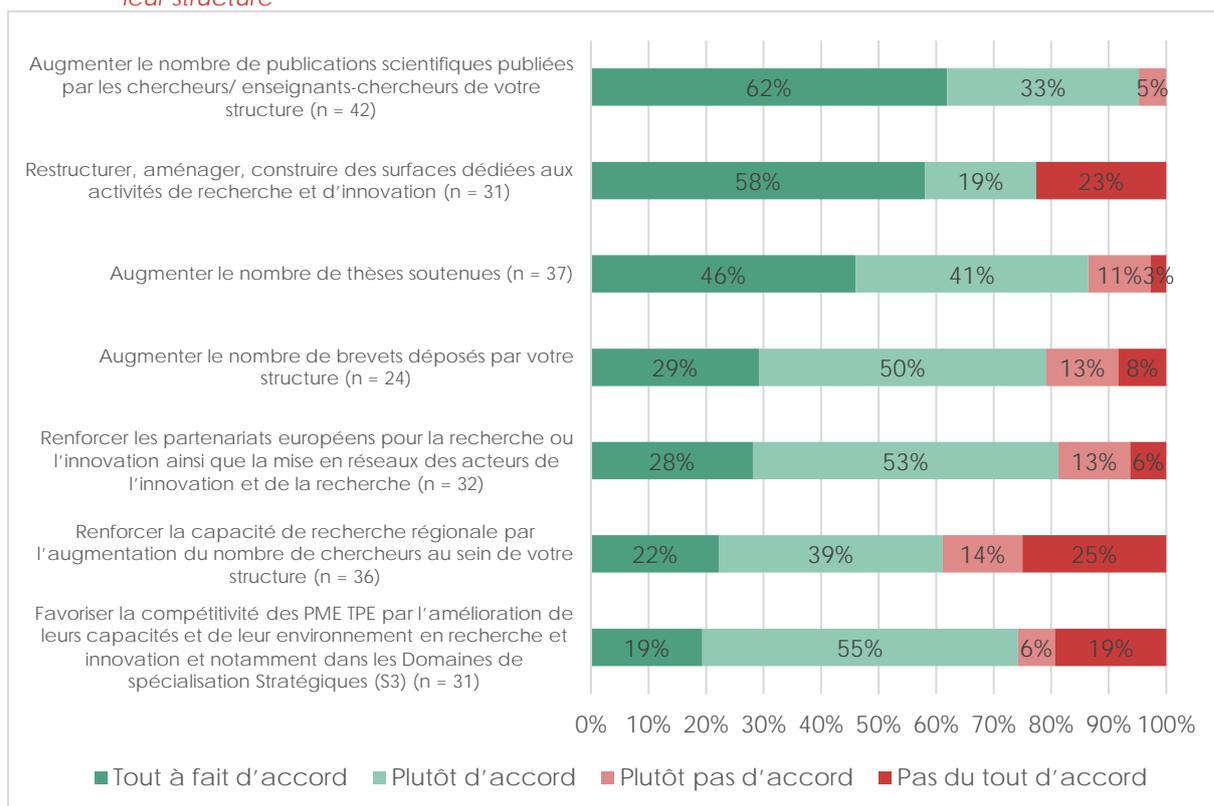
- l'augmentation du nombre de publications scientifiques publiées par les chercheurs/enseignants-chercheurs (62 %) ;
- la restructuration, l'aménagement et la construction de surfaces dédiées aux activités de recherche et d'innovation (58 %) ;
- l'augmentation de thèses soutenues (46 %).

Les répondants à l'enquête électronique ont également pu évaluer la contribution du dispositif FEDER selon plusieurs aboutissements à l'échelle régionale. L'ensemble des répondants à cette question (46) ont indiqué être plutôt d'accord voire tout à fait d'accord avec la proposition que le dispositif FEDER a permis d'améliorer les capacités à développer l'excellence en recherche et en innovation sur le territoire. De plus, 95 % des répondants sont tout à fait d'accord/plutôt d'accord que le dispositif FEDER a permis l'amélioration des infrastructures de recherche et d'innovation du territoire (cf. Figure 19).

De plus, 90 % des répondants sont tout à fait d'accord/plutôt d'accord avec la proposition que le dispositif FEDER a permis le développement de nouveaux partenariats ou la mise en réseaux avec des acteurs de la recherche ou de l'innovation en région ou en France. Ce pourcentage se réduit à 77 % lorsqu'il s'agit d'acteurs de la recherche ou de l'innovation en Europe ou à l'internationale.

Enfin, le développement de l'innovation dans les entreprises ainsi que le renforcement de la compétitivité des PME TPE par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les Domaines de Spécialisation Stratégiques (S3) sont les deux propositions pour lesquelles les répondants sont les moins d'accord avec respectivement 24 % et 32 % d'entre eux plutôt pas d'accord voire pas du tout d'accord.

Figure 19 Les aboutissements de la mise en œuvre des projets co-financés par le FEDER à l'échelle de leur structure



Rappel de la question : Diriez-vous à l'échelle de votre structure que la mise en œuvre de votre projet de recherche ou d'innovation co-financé par le FEDER, vous a permis de ou permettra de (tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord).

En termes d'emplois créés, plus d'un quart (26,4 %) des répondants indiquent que le projet a abouti à la création d'emplois dans les équipes de recherche. La création d'emploi a eu lieu à 42,8 % dans des établissements d'enseignement supérieur à statut public, à 21,4 % dans des

organismes privés, à 21,4 % également dans d'autres types de bénéficiaires privés (associations, établissement d'enseignement supérieur consulaire, ...), et à 14,3 % dans des centres hospitaliers CHR/CHU.

Le nombre total d'emplois créés est de 24,3 ETP soit une moyenne de deux ETP par répondant. Notre taux de réponse à l'enquête électronique s'établit à 35,6 % des bénéficiaires et 26,4 % d'entre eux affirment que le projet a abouti à la création de deux ETP en moyenne. Ainsi, sous l'hypothèse que l'ensemble des bénéficiaires présentent la même distribution en termes de création d'emplois au sein de leur équipe de recherche, nous pouvons estimer que le co-financement du FEDER aurait permis la création de 68 ETP à l'échelle de l'ensemble des bénéficiaires.

Les emplois créés sont majoritairement des profils d'ingénieurs et d'assistants ingénieurs. De plus, deux tiers d'entre eux sont uniquement liés au projet co-financé par le FEDER et près de deux tiers (61,5 %) sont pérennes.

3.5.3 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des entreprises

- Pertinence des domaines de spécialisation et autres domaines émergents

Des projets portés par des entreprises qui sont cohérents avec les DPS des stratégies S3 régionales et des DPS qui sont toujours jugés comme pertinents aujourd'hui

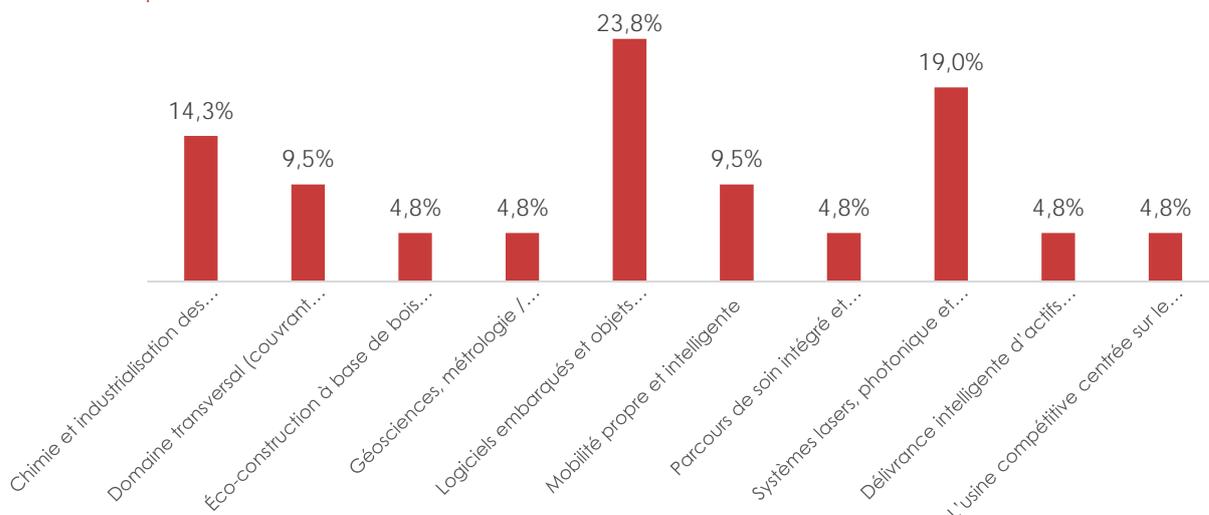
Pour les entreprises bénéficiaires du programme opérationnel FEDER / FSE 14-20 Aquitaine

Ainsi les entreprises situées dans l'ex-région Aquitaine, se rattachent d'abord aux domaines de spécialisation de la S3 Aquitaine suivants :

1. Logiciels embarqués et objets connectés (5 occurrences sur 21)
2. Systèmes lasers, photonique et imagerie (4 occurrences sur 21)
3. Chimie et industrialisation des matériaux (3 occurrences sur 21)

Tous les bénéficiaires répondants (9 répondants) du Programme Opérationnel Aquitaine considèrent que les domaines de spécialisations RDI actuels du territoire restent adaptés.

Figure 20 Positionnement des entreprises de l'ex-région Aquitaine par rapport aux DPS de la S3 Aquitaine

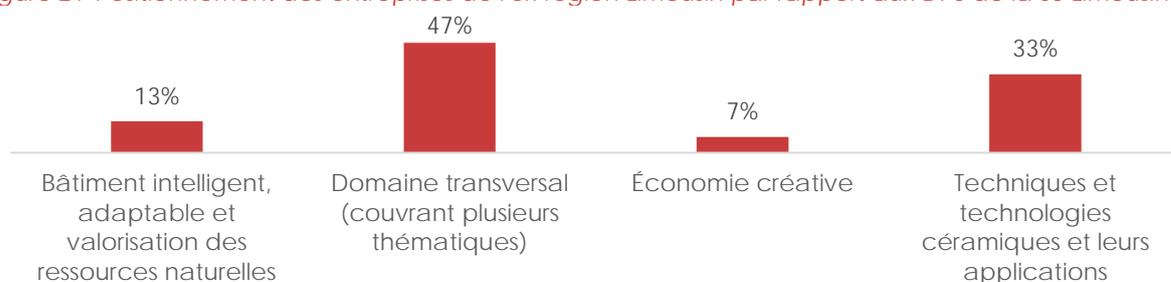


Pour les entreprises bénéficiaires du programme opérationnel FEDER / FSE 14-20 Limousin

Ainsi les entreprises situées dans l'ex-région Limousin, se positionnent d'abord sur des domaines transversaux (7 occurrences sur 15) c'est-à-dire couvrant plusieurs thématiques de spécialisation de la S3 Limousin. Les bénéficiaires déclarent ensuite les techniques et technologies céramiques et leurs applications (5 occurrences sur 15).

91% des bénéficiaires Limousins répondants considèrent que les domaines de spécialisation de la S3 Limousin restent adaptés (10 répondants sur 11).

Figure 21 Positionnement des entreprises de l'ex-région Limousin par rapport aux DPS de la S3 Limousin



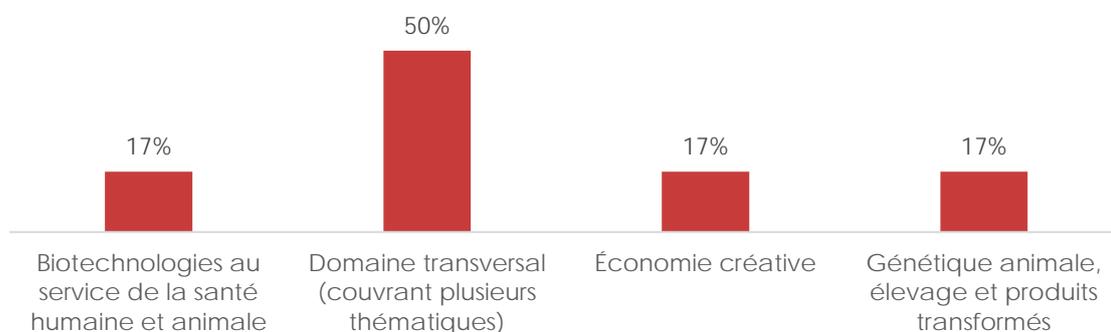
Pour les entreprises bénéficiaires du programme opérationnel FEDER / FSE 14-20 Poitou-Charentes

Les entreprises situées dans l'ex-région Poitou-Charentes, se positionnent d'abord sur les domaines de spécialisation de la S3 Poitou-Charentes suivants :

1. Domaine transversal (couvrant plusieurs thématiques) (3 occurrences sur 6) ;
2. Biotechnologies au service de la santé humaine et animale (1 occurrence sur 6) ;
3. Économie créative (1 occurrence sur 6) ;
4. Génétique animale, élevage et produits transformés (1 occurrence sur 6).

89% des répondants bénéficiaires du Programme Opérationnel Poitou-Charentes 14-20, considèrent que les domaines de spécialisation de la S3.

Figure 22 Positionnement des entreprises de l'ex-région Poitou-Charentes par rapport aux DPS de la S3 Poitou-Charentes



Les bénéficiaires précisent que certains domaines émergent sur leur territoire et ils mettent en avant les domaines suivants :

Tableau 27 Domaines émergents mis en avant par les bénéficiaires

Domaines émergents
Aquaculture et plus particulièrement l'ostréiculture
Céramique - revêtement techniques propre d'un point de vue environnemental
Développement de la filières Matériaux Composites Carbone
e-Commerce, e-Santé, e-Tourisme et e-Administration
Écotechnologies (cf SOLTENA) et notamment la filière eau
Favoriser l'utilisation de produits non polluants - Diminution de l'empreinte carbone
Industrie 4.0
Revalorisation des déchets
Santé, lasers
Solutions/systèmes contribuant à la transition énergétique
Technologies numériques

Enfin, dans les trois programmes opérationnels les domaines de spécialisations restent pertinents au regard des entreprises bénéficiaires répondantes, et il existe d'autres domaines émergents (décrits plus haut).

- **Contribution du FEDER à l'évolution des capacités de recherche en région, en termes de compétences, ressources humaines, et de moyens techniques**

Des projets qui ont permis d'accroître la visibilité des entreprises au niveau régional

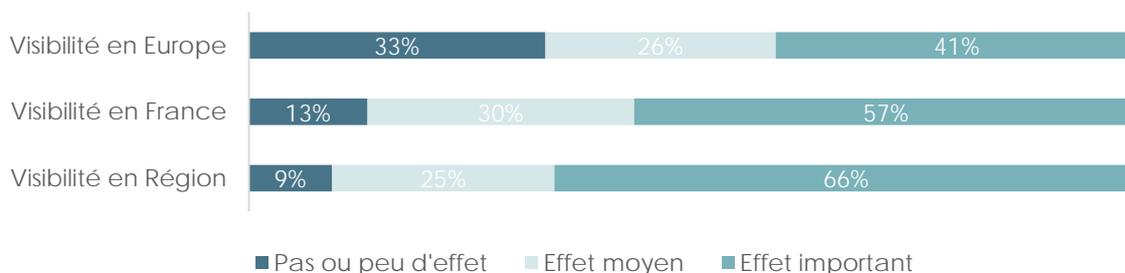
Les bénéficiaires s'accordent à dire que la mise en œuvre de leur projet d'innovation a permis à leur entreprise de développer leur visibilité.

- L'impact le plus fort est sur la visibilité de leur entreprise au niveau de la région, 66% des répondants parlent d'un impact fort (21 répondants sur 32).
- Ensuite, sur leur visibilité au niveau de la France, 57% d'impact fort (17 répondants sur 30).

- Enfin, beaucoup moins sur leur visibilité à l'échelle de l'Europe, 41% d'impact fort (11 répondants sur 27).

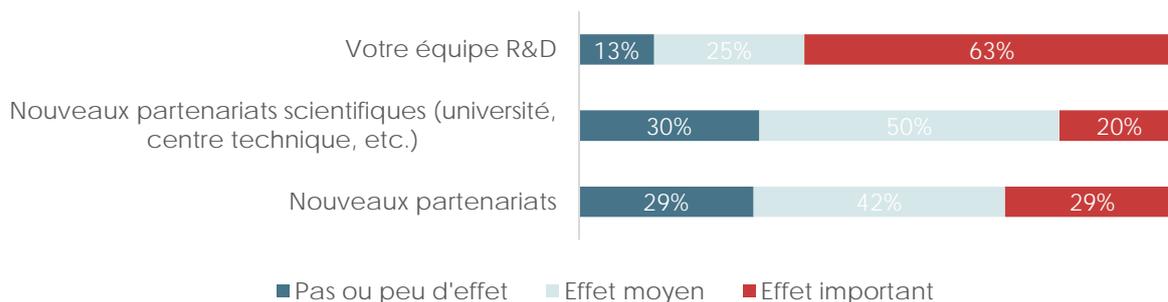
Les analyses par programme opérationnels ne montrent pas de différences majeures entre les ex-régions.

Figure 23 Impacts des projets sur la visibilité des entreprises



Les projets d'innovation ont ou auront un impact un peu plus modéré sur le développement de nouveaux partenariats, 29% d'impact fort pour les répondants (9 réponses sur 31). Les interrogés mettent en avant un impact moyen pour 20% des entreprises (15 réponses sur 30) sur le développement de nouveaux partenariats scientifiques (universités et centres techniques par exemple).

Figure 24 Impacts des projets sur le développement des entreprises



L'enquête ne comportant suffisamment de réponse une analyse par programme opérationnel ainsi que par S3 apparaît peu pertinente.

Toutefois, les analyses selon le programme opérationnel montrent que l'effet est plus important en Poitou-Charentes sur les partenariats. Des différences majeures ressortent et l'ex-région Limousin semble en retrait sur ces impacts :

- en termes d'effets sur l'équipe de R&D, l'aide FEDER impacte plus fortement en Poitou : 89% des répondants parlent d'un effet fort (vs 20% au global) ;
- un effet sur les partenariats scientifiques aussi beaucoup plus important en Aquitaine et Poitou-Charentes que dans le Limousin (82% d'impact moyen et fort vs 50% à 78%) ;
- en termes d'effets sur les équipes de R&D l'impact est aussi largement plus fort en Poitou-Charentes (100% d'impact fort et moyen) et Aquitaine (90% d'impact fort et moyen) que dans le Limousin (60% d'impact fort et moyen).

Tableau 28 *Impacts des projets sur le développement des entreprises selon le programme opérationnel*

Nouveaux partenariats	Pas ou peu d'effet	Effet moyen	Effet important
Aquitaine	18%	73%	9%
Limousin	50%	30%	20%
Poitou-Charentes	22%	22%	56%

Partenariats scientifiques	Pas ou peu d'effet	Effet moyen	Effet important
Aquitaine	18%	64%	18%
Limousin	56%	33%	11%
Poitou-Charentes	22%	56%	22%

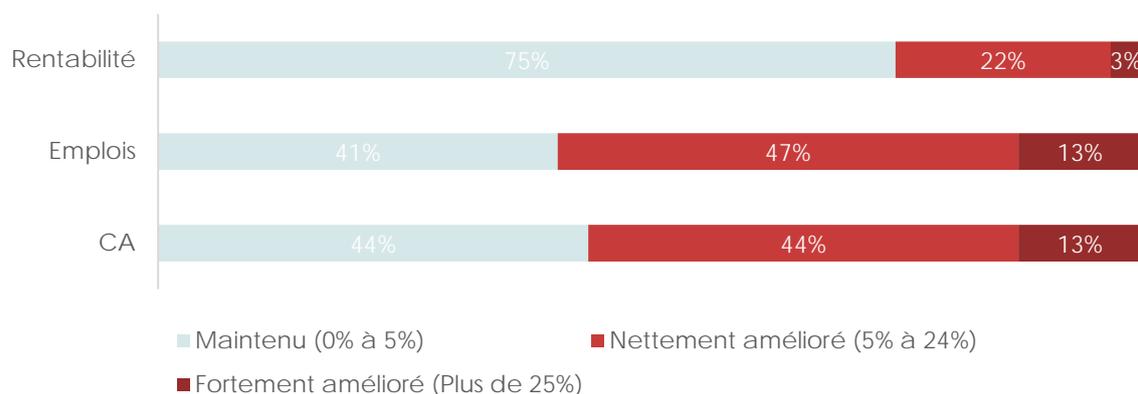
Équipe R&D	Pas ou peu d'effet	Effet moyen	Effet important
Aquitaine	0%	42%	58%
Limousin	40%	20%	40%
Poitou-Charentes	0%	11%	89%

Enfin, les projets soutenus ont donc permis ou permettront dans une certaine mesure (plutôt limitée compte tenu du faible niveau de programmation et du stade de réalisation des projets) de faire évoluer les capacités de recherche en région. Cela passe ou passera aussi par le développement de nouveaux partenariats scientifiques (universités, centres techniques, laboratoires, etc.) ou non. La contribution du FEDER se fait et fera notamment dans l'augmentation des capacités de recherches en termes de ressources humaines et d'équipes R&D, notamment de par l'effet sur la création d'emplois (cf. question évaluative suivante). Les contributions seront néanmoins plus limitées en Limousin comme le mettent en évidence les résultats présentés ci-dessus.

- **Effets du FEDER sur la performance et la trajectoire économique des entreprises aidées**

En termes de plus-value ou d'effets du FEDER sur la performance des entreprises, si les entreprises bénéficiaires interrogées considèrent que l'aide FEDER à la RDI a eu un impact positif sur leur entreprise. En revanche, les effets sur la performance économique de ces dernières sont plus mitigés (sur le résultat d'exploitation notamment).

Figure 25 Évolution de l'entreprise depuis la mise en œuvre du projet



Depuis la mise en œuvre de leur projets les bénéficiaires déclarent des effets plutôt positifs sur leur CA. 47% (14 répondants sur 32) déclarent qu'il s'est maintenu et 47% déclarent aussi qu'il s'est amélioré, c'est-à-dire enregistré une hausse de 5 à 24%.

De même ils considèrent que le nombre d'emplois a plutôt été nettement amélioré pour 47% des répondants (15 répondants sur 32).

Enfin, du point de vue de la rentabilité de leur entreprise cette dernière s'est plutôt largement maintenue pour 75% d'entre eux soit 24 répondants sur 32.

L'ensemble de ces résultats, amélioration de l'activité (Chiffre d'affaires), et maintien de la situation financière (Résultat d'exploitation) s'expliquent par la trajectoire de croissance des entreprises innovantes. Si l'effet sur l'amélioration de la rentabilité des entreprises bénéficiaires est plus modéré c'est aussi parce que la réalisation des investissements affecte potentiellement de la situation financière des entreprises pour les années qui suivent la réalisation du projet d'innovation.

Ces bons résultats en termes d'activités des entreprises (CA et Emplois) bénéficiaires sont aussi à croiser avec les effets du FEDER sur les entreprises : nouveaux marchés, clients et ouverture à l'export.

Des projets d'innovation qui ne permettront pas systématiquement de déboucher sur une demande de brevet dans les entreprises

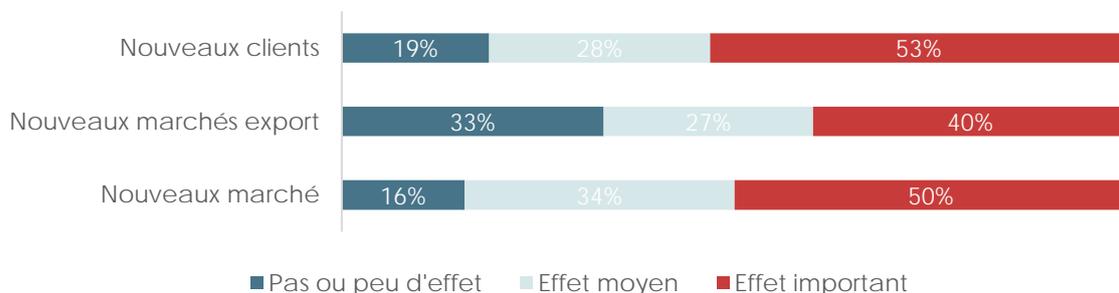
Si moins d'un tiers des entreprises interrogées déclarent que leur projet d'innovation soutenu a ou va déboucher sur une demande de brevet, il convient également de préciser que près d'un tiers ne savent pas si leur projet débouchera sur une demande de brevet.

Des projets qui ont permis aux entreprises de développer de nouveaux marchés et de nouveaux clients

Pour les entreprises interrogées la mise en œuvre de leur projet d'innovation leur a permis ou permettra d'abord de développer de nouveaux clients (53% d'impact fort) ; puis de

développer de nouveaux marchés (50% d'impact fort) et moins sur les nouveaux marchés à l'export (40% d'impact fort).

Figure 26 Impacts des projets sur les débouchés des entreprises



Des projets d'innovations qui ont permis ou permettront d'abord de développer les équipes R&D des entreprises bénéficiaires. En effet, pour 63% des répondants le projet d'innovation a ou aura un impact fort sur le développement de leurs équipes R&D (20 répondants sur 32).

Le nombre de réponses ne permet pas une analyse par DAS ET par programme. Toutefois l'analyse des résultats par programme ne met pas évidence de différences majeures entre les programmes des anciennes régions.

Enfin, à plus ou moins court terme, les projets soutenus ont permis ou permettront de faire évoluer les indicateurs d'activité des entreprises notamment en termes de CA et d'emplois, de nouveaux marchés. L'évolution de la situation des entreprises bénéficiaires doit aussi s'apprécier sur un temps plus long (3 à 5 ans en termes d'innovation) pour apprécier les effets de l'aide et de la réalisation du projet d'innovation (mise sur le marché notamment).

3.5.4 Focus sur les structures d'interface

Le type d'activités qui sont financées par le FEDER (ex. : sensibilisation au développement économique et à l'innovation, accompagnement technique des bénéficiaires, mise en réseau, recherche et développement de nouveaux produits, mise à disposition de compétences et d'expertises spécifiques, diffusion des sciences et de la culture scientifique, délivrance de certifications, mise à disposition d'équipements innovants pour permettre aux bénéficiaires d'expérimenter) amène les structures d'interface interrogées à indiquer que les projets financés par le FEDER ont permis, ou permettront principalement de :

- développer l'innovation dans les entreprises ;
- développer de nouveaux produits ;
- renforcer la compétitivité des PME TPE par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les Domaines de spécialisation Stratégiques (S3) ;
- développer le CA des entreprises.

Toutefois, il faut noter que les structures d'interface ont souvent indiqué ne pas effectuer de suivi concernant l'impact de leurs activités sur les bénéficiaires finaux, à savoir les entreprises. Ainsi, ces résultats sont issus des hypothèses formulées par les structures d'interface.

3.5.5 Principaux enseignements de l'étude dite avant-après

Dans le cadre de l'étude dite Avant-Après, nous avons étudié dans un premier temps l'évolution des indicateurs pour les PME bénéficiaires seules sur la période 2014 à 2020, sans

évaluer si les tendances de croissance ou de régression des indicateurs sont attribuables aux fonds FEDER (cf. Annexe H pour une présentation détaillée de la méthodologie).

A partir d'un échantillon de 61 PME bénéficiaires dont le projet a démarré, nous avons évalué l'impact des fonds FEDER sur les résultats des entreprises (CA, valeur ajoutée, exportations et effectifs ETP).

Nous disposons de données pour 88 bénéficiaires des fonds FEDER, dont 13 sont des ETI et 8 des GE. Nous n'avons étudié que les 61 PME pour lesquelles des impacts sont mesurables et (peuvent être) attribuables aux projets financés par les fonds FEDER.

Concernant l'évolution des 61 PME bénéficiaires on identifie les éléments suivants : le CA moyen des entreprises a augmenté de 32 % en trois ans, entre l'année précédant l'obtention des fonds ($t_{(-1)}$) et deux ans après l'obtention de ces fonds ($t_{(+3)}$). Sur le même intervalle de temps (trois ans), les embauches des bénéficiaires ont augmenté de 18 % (5,3 emplois créés en moyenne).

Dans un second temps, pour les indicateurs de chiffre d'affaires et d'effectifs ETP, nous avons analysé si les évolutions découlent des impacts des fonds FEDER sur les bénéficiaires.

Nous avons ainsi sélectionné 1 133 PME de la Région Nouvelle Aquitaine provenant des mêmes secteurs d'activité des 61 bénéficiaires, ayant les mêmes tranches d'effectifs (cf. <https://www.sirene.fr/sirene/public/variable/tefen>) et enregistrées dans les mêmes départements. Le ratio est donc de 18 entreprises « contrefactuelles » pour un bénéficiaire, ce qui est satisfaisant au regard de la taille de l'échantillon (plus le ratio est grand plus le caractère aléatoire d'un résultat statistique s'amointrit).

S'il n'a pas été possible d'attribuer des évolutions des indicateurs de valeur ajoutée et d'export²², les 61 PME bénéficiaires, ne sont pas caractérisées par des tendances d'évolution différente du CA, des embauches (effectifs ETP) et des exportations (en valeurs, k€) en comparaison des 1 133 PME régionales intervenant dans les mêmes secteurs d'activités.

²² L'accès aux données d'entreprises étant limité et non-exhaustif (beaucoup de données annuelles manquantes pour les deux indicateurs dans les bases de données à disposition).

4 Les recommandations

4.1 Rappel méthodologique de la phase 3

Les objectifs, la méthodologie proposée et les livrables associés de la phase 3 de l'évaluation sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 29 Rappel de la méthodologie de la phase 3 de l'évaluation

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux questions évaluatives et apporter des recommandations opérationnelles à l'Autorité de gestion des programmes 2021-2027 • Apporter des enseignements quant aux résultats de certaines actions des axes évalués des programmes et faire des recommandations transversales aux fonds étudiés • Finaliser et valider le rapport final
Méthodologie proposée	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation de l'analyse des effets et élaboration de pistes de recommandations • Travail avec la cellule technique (réunion n°4) sur les propositions de recommandations et préparation des focus group • Focus group thématiques (x 4) sur les recommandations • Finalisation de l'analyse et rédaction du rapport final • Réunion 5 de la cellule technique • Réunion 3 du Comité de pilotage - Validation du rapport final • Note de synthèse globale pédagogique et communicante • Présentation à la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final de l'évaluation et sa note de synthèse des résultats et des recommandations • Synthèse globale pédagogique et communicante

La 3^e phase de l'étude a ainsi été consacrée à un travail de consolidation de l'analyse des effets et d'élaboration de pistes de recommandations.

4.2 Tableau de synthèse des recommandations

L'ensemble des investigations réalisées ont permis de formaliser 6 thèmes de recommandations qui sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 30 Présentation des recommandations de l'évaluation

Recommandation	Acteurs / niveau d'interpellation	Temporalité
1. Mettre en place des AAP et assurer un suivi en continu des DAS permettant d'améliorer l'animation et l'émergence de projets sur l'ensemble des DAS dans une logique de spécialisation et en cohérence avec le futur SRDEII.	Autorité de gestion	En amont, au lancement des AAP, et en continu
1a. Mettre en place des AAP qui combinent des entrées thématiques par DAS et nature de projets afin de s'assurer d'une émergence de projets sur l'ensemble des DAS de la S3 tout en répondant à la diversité des besoins		
1b. Assurer un suivi en continu des DAS couverts par les projets d'innovation soutenus par le co-financement FEDER et ajuster en fonction les modalités d'animation et d'émergence de projets (AAP, animation de l'écosystème, communication ciblée, ...)		
2. Améliorer le dispositif global de suivi et de pilotage	Autorité de gestion	Dès que possible, au lancement du PO et en continu
2.a. Sécuriser la méthode de quantification des cibles des indicateurs afin de disposer d'un vrai dispositif de suivi, pilotage et évaluation en continu des réalisations et des résultats		
2.b. Mettre en place un dispositif de suivi dans le temps des bénéficiaires directs et ultimes des soutiens FEDER (plus spécifiquement les entreprises)		
2.c. Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation en continu du PO afin de mesurer et qualifier les effets afin d'aider à l'animation et au pilotage du programme		
2d. Communiquer sur les bonnes pratiques observées au sein des AG en Europe en matière de mise en place de systèmes de gestion et suivi des indicateurs de réalisation et de résultat pour la programmation 2021-2027	Commission européenne	1er semestre 2022
3. Requestionner l'effet levier des actions portées par les structures interface pour maximiser l'effet et l'impact des projets en matière d'innovation, en intégrant des critères de performance pour la sélection des projets dans le cadre des AAP	Autorité de gestion	Au lancement des AAP
4. Envisager le soutien des projets d'innovation pour des Grandes Entreprises en logique de prêt ou de combinaison prêt/subvention	Autorité de gestion	Au lancement du PO
5. Soutenir des actions d'appui et d'accompagnement opérationnel à l'émergence et à la mise en œuvre de projets d'innovation dans les TPE/PME	Autorité de gestion	Au lancement des AAP
6. Alléger, dans la mesure du possible, les démarches administratives nécessaires pour le FEDER, notamment sur le suivi du financement, et surtout sur les étapes de montage et clôture des dossiers et assurer une meilleure communication sur les modalités du FEDER (accès, suivi, clôture) en interne	Autorité de gestion	Dès que possible et pour le moyen terme du point de vue de la mise en œuvre du PO 2021-2027

4.3 Présentation détaillée des recommandations

4.3.1 Recommandation 1 : Mettre en place des AAP et assurer un suivi en continu des DAS permettant d'améliorer l'animation et l'émergence de projets sur l'ensemble des DAS dans une logique de spécialisation et en cohérence avec le futur SRDEII

Constats issus de l'évaluation :

- Plus de 83 % des projets et 78 % des montants UE programmés sont concentrés dans des thématiques distinctes des S3 respectives
- Tous les DAS de la S3 n'ont pas été adressés avec le même niveau d'investissement financier. Certains n'ayant pas fait l'objet de co-financement FEDER en matière d'innovation.
- Cela interroge sur les modalités d'animation et d'appui à l'émergence de projets d'innovation permettant d'adresser l'ensemble des DAS

(voir chapitre 2.3 « État d'avancement et analyses des opérations en lien avec les S3 » du rapport final)

Recommandations associées	Acteurs / niveau d'interpellation	Champs	Temporalité
<p>1. Mettre en place des AAP et assurer un suivi en continu des DAS permettant d'améliorer l'animation et l'émergence de projets sur l'ensemble des DAS dans une logique de spécialisation et en cohérence avec le futur SRDEII.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des AAP qui combinent des entrées thématiques par DAS et nature de projets afin de s'assurer d'une émergence de projets sur l'ensemble des DAS de la S3 tout en répondant à la diversité des besoins • Assurer un suivi en continu des DAS couverts par les projets d'innovation soutenus par le co-financement FEDER et ajuster en fonction les modalités d'animation et d'émergence de projets (AAP, animation de l'écosystème, communication ciblée, ...) 	Autorité de gestion	Régional	Dès que possible, au lancement du PO et en continu

4.3.2 Recommandation 2 : Améliorer le dispositif global de suivi et de pilotage

Constats issus de l'évaluation :

- Une analyse des indicateurs, notamment des niveaux d'atteinte des valeurs cibles, qui n'a pas pu être réalisée dans le cadre de la présente évaluation du fait de méthodes de quantification peu fiables
- Une partie des réalisations qui ne fait pas l'objet de suivi. C'est notamment le cas pour les actions collectives, portées par des structures interfaces qui ne font pas de suivi des bénéficiaires ultimes.
- Une analyse des réalisations et des résultats qui s'est formalisée au moment de l'évaluation et en fin de programmation. Ce qui ne permet pas de mobiliser cette analyse pour aider au pilotage, à l'animation voire à l'adaptation des principes d'intervention du FEDER

(voir chapitre « 3.1 Est-ce efficace ou pas ? » du rapport final)

Recommandations associées	Acteurs / niveau d'interpellation	Champs	Temporalité
<p>2. Améliorer le dispositif global de suivi et de pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser la méthode de quantification des cibles des indicateurs afin de disposer d'un vrai dispositif de suivi, pilotage et évaluation en continu des réalisations et des résultats • Mettre en place un dispositif de suivi dans le temps des bénéficiaires directs et ultimes des soutiens FEDER (plus spécifiquement les entreprises via le recours à des enquêtes) notamment sur les résultats engendrés • Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation en continu du PO afin de mesurer et qualifier les effets afin d'aider à l'animation et au pilotage du programme • Communiquer sur les bonnes pratiques observées au sein des AG en Europe en matière de mise en place de systèmes de gestion et suivi des indicateurs de réalisation et de résultat pour la programmation 2021-2027 	Autorité de gestion Commission européenne	Régional	Lors de l'élaboration du DOMO et tout au long de la mise en œuvre du PO

4.3.3 *Recommandation 3 : Requestionner l'effet levier des actions portées par les structures interface pour maximiser l'effet et l'impact des projets en matière d'innovation, en intégrant des critères de performance à l'émergence de projets d'innovation pour la sélection des projets dans le cadre des AAP*

<p>Constats issus de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation qui a mis en évidence la difficulté à apprécier de manière objective et quantitative les actions portées par des structures interface, notamment par un manque de suivi des impacts auprès des bénéficiaires ultimes et également du fait d'une nature d'opérations qui peuvent ne pas concourir directement à l'émergence de projets d'innovation notamment dans les entreprises (Exemple : diffusion de supports de veille...) <p>(Voir chapitre « 3.5 Quels sont les résultats et impacts » du rapport final)</p>			
Recommandations associées	Acteurs / niveau d'interpellation	Champs	Temporalité
<p>3. Requestionner l'effet levier des actions portées par les structures interface pour maximiser l'effet et l'impact des projets en matière d'innovation, en intégrant des critères de performance à l'émergence de projets d'innovation pour la sélection des projets dans le cadre des AAP.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscrire les actions des structures d'interface avec un accompagnement plus opérationnel et global, notamment des entreprises, pour faire émerger des dynamiques et projets d'innovation. • S'engager dans une réflexion de mise en place de conventions d'objectifs et moyens avec les structures d'interface permettant une meilleure appréhension des impacts du FEDER auprès des bénéficiaires ultimes 	Autorité de gestion	Régional	Au lancement des AAP

4.3.4 *Recommandation 4 : Envisager le soutien des projets d'innovation pour des Grandes Entreprises en logique de prêt ou de combinaison prêt/subvention*

<p>Constats issus de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La phase de cadrage de l'évaluation a mis en exergue une concentration relativement importante des co-financement FEDER sur des projets aux volumes financiers conséquents portés par des Grandes Entreprises (GE) • Une concentration d'un tiers des montants UE autour de bénéficiaires portant des projets de plus de 2 M€ • L'évaluation interroge compte-tenu des montants alloués de la pertinence de cette affectation des co-financements (en mode subvention) compte-tenu aussi des natures d'entreprises bénéficiaires (disposant de moyens d'investissements en propre) <p>(Voir compte-rendu de la réunion 1 du COPIL)</p>			
Recommandations associées	Acteurs / niveau d'interpellation	Champs	Temporalité
<ul style="list-style-type: none"> • 4. Envisager le soutien des projets d'innovation pour des Grandes Entreprises en logique de prêt ou de combinaison prêt/subvention 	Autorité de gestion	Régional	Au lancement du PO

4.3.5 *Recommandation 5 : Soutenir des actions d'appui et d'accompagnement opérationnel à l'émergence et à la mise en œuvre de projets d'innovation co-financés par le FEDER dans les TPE/PME*

Constats issus de l'évaluation :			
<ul style="list-style-type: none"> L'analyse a mis en exergue le lien clé entre la qualité de l'accompagnement opérationnel des porteurs et la réussite et les impacts positifs de projets co-financés. Les entreprises interrogées ont toute mise en évidence un besoin d'appui et d'accompagnement dans les phases d'émergence, de mise en œuvre de leurs projets d'innovation 			
(Voir chapitre « 3.1.4.2 Principaux enseignements de l'enquête en ligne auprès des entreprises » du rapport final)			
Recommandations associées	Acteurs / niveau d'interpellation	Champs	Temporalité
<p>5. Soutenir des actions d'appui et d'accompagnement opérationnel à l'émergence et à la mise en œuvre de projets d'innovation co-financés par le FEDER dans les TPE/PME</p> <ul style="list-style-type: none"> Engager une réflexion en cohérence avec le futur SRDEII pour prévoir un guichet / réseau d'accompagnement renforcé 	Autorité de gestion	Régional	Tout au long de la mise en oeuvre du PO

4.3.6 *Recommandation 6 : Alléger, dans la mesure du possible, les démarches administratives nécessaires pour le FEDER, notamment sur le suivi du financement, et surtout sur les étapes de montage et clôture des dossiers et assurer une meilleure communication sur les modalités du FEDER (accès, suivi, clôture) en interne*

Constats issus de l'évaluation :			
<ul style="list-style-type: none"> Les entretiens et discussions avec les différentes parties prenantes ont mis en évidence des difficultés rencontrées par les services de l'AG et les bénéficiaires au moment des étapes de dépôt des demandes et également au moment des soldes des projets (CSF) Les bénéficiaires ont également exprimé une attente quant à disposer d'une information plus régulière sur le traitement administratif et financier de leurs dossiers 			
(Voir chapitre « 3.2 Est-ce efficient ou pas ? » du rapport final)			
Recommandations associées	Acteurs / niveau d'interpellation	Champs	Temporalité
<ul style="list-style-type: none"> 6. Alléger, dans la mesure du possible, les démarches administratives nécessaires pour le FEDER, notamment sur le suivi du financement, et surtout sur les étapes de montage et clôture des dossiers et assurer une meilleure communication sur les modalités du FEDER (accès, suivi, clôture) en interne 	Autorité de gestion	Régional	Dès que possible et pour le moyen terme du point de vue de la mise en œuvre du PO 2021-2027

Table des annexes

Annexe A	Bibliographie	74
Annexe B	Tables des figures, tableaux et encadrés	75
B.1	Table des figures	75
B.2	Tables des tableaux	78
B.3	Table des encadrés	81
Annexe C	Lettre de mission	82
Annexe D	Rappel de la note de cadrage : précisions sur les investigations	84
Annexe E	État d'avancement détaillé de la programmation FEDER Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes	85
E.1	Objectif Thématique 1 du FEDER/ FSE/ IEJ 2014-2020 en Aquitaine	86
E.1.1	PI1a : Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I	88
E.1.2	PI1b : Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I	89
E.2	Objectif Thématique 1 du FEDER/ FSE/ IEJ 2014-2020 en Limousin	91
E.2.1	PI1a : Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I	93
E.2.2	PI1b : Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I	94
E.3	Objectif Thématique 1 du FEDER/ FSE/ IEJ 2014-2020 en Poitou-Charentes	95
E.3.1	PI1a : Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I	97
E.3.2	PI1b : Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I	98
Annexe F	Entretiens pilotes	100
F.1	Méthodologie	100
F.2	Objectifs des entretiens de cadrage	100
Annexe G	Entretiens structures d'interface	101
G.1	Méthodologie	101
G.2	Trame du questionnaire	101
G.2.1	Profil du bénéficiaire et du projet	101
G.2.2	Effet levier du co-financement FEDER	103
G.2.3	Effets sur les performances de votre structure et son écosystème	104
G.2.4	Votre retour sur le dispositif	105
G.2.5	Impacts crise sanitaire et économique	106
Annexe H	Méthodologie d'évaluation quantitative d'impact sur les résultats des entreprises	107
H.1	Méthodologie	107
H.2	Résultat de l'étude économétrique	109

H.2.1	Evolution avant-après des indicateurs des PME bénéficiaires _____	110
H.2.2	Analyse d'impact des fonds FEDER sur le CA et l'embauche des PME bénéficiaires ____	112
Annexe I	Enquête entreprise _____	115
I.1	Méthodologie _____	115
I.1.1	Page d'introduction _____	115
I.1.2	Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) _____	115
I.2	Trame d'enquête _____	116
I.3	Synthèse des messages clés de l'enquête _____	123
I.3.1	Profil des entreprises répondantes _____	123
I.3.2	Caractérisation des projets portés par les entreprises bénéficiaires _____	126
I.3.3	Effets de leviers du financement FEDER _____	129
I.3.4	Effets de l'aide sur la performance de l'entreprise et de son écosystème _____	131
I.3.5	Retour sur les modalités administratives _____	134
I.3.6	Impacts de la crise sanitaire et économique _____	136
Annexe J	Enquêtes acteurs enseignement supérieur/ recherche / innovation (hors entreprise) _____	137
J.1	Méthodologie _____	137
J.1.1	Page d'introduction _____	137
J.1.2	Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) _____	138
J.2	Trame d'enquête _____	138
J.2.1	Profil du bénéficiaire et du projet _____	138
J.2.2	Effet levier du co-financement FEDER _____	141
J.2.3	Effets sur les performances de votre structure et son écosystème _____	142
J.2.4	Votre retour sur le dispositif _____	144
J.2.5	Impacts de la crise sanitaire et économique _____	145
J.3	Synthèse des messages clés de l'enquête _____	145
J.3.1	Profil des bénéficiaires et taux de réponse _____	145
J.3.2	Avis sur la pertinence des domaines spécialisation RDI actuelles du territoire _____	146
J.3.3	Type de projets soutenus _____	146
J.3.4	État d'avancement des projet et niveau d'atteinte des objectifs _____	147
J.3.5	Effet levier du co-financement FEDER _____	148
J.3.6	L'influence du financement FEDER sur le déploiement des projets soutenus _____	149
J.3.7	L'influence du financement FEDER sur la mobilisation d'autres sources de financement	150
J.3.8	Avis général sur les effets positifs du FEDER sur les établissements bénéficiaires _____	151
J.3.9	Avis général sur les résultats du FEDER liés aux projets soutenus à l'échelle de la structure _____	152
J.3.10	Avis général sur les résultats du FEDER liés aux projets soutenus à l'échelle de la région	152
J.3.11	Résultats des projets co-financés par le FEDER en termes d'emplois _____	153

J.3.12	Principaux facteurs de réussite des projets co-financés par le FEDER _____	153
J.3.13	Principaux freins au succès des projets co-financés par le FEDER _____	154
J.3.14	Satisfaction globale des répondants vis-à-vis du dispositif _____	154
J.3.15	Appréciation des répondants vis-à-vis des modalités administratives et des caractéristiques de dispositif d'aide FEDER _____	155
J.3.16	Suggestions d'amélioration et autres besoins concernant les interventions de la Région _____	156
J.3.17	Impacts de la crise sanitaire et économique _____	156
J.3.18	Soutien des établissements à l'accompagnements de sortie de crise _____	156
J.3.19	Besoins d'outils/soutiens spécifiques ou complémentaires à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise _____	156
J.4	Extraction brute de l'ensemble des réponses aux questions _____	156
J.4.1	Profil du bénéficiaire et du projet _____	157
J.4.2	Effet levier du co-financement FEDER _____	174
J.4.3	Effets sur les performances de votre structure et son écosystème _____	180
J.4.4	Avis général sur les résultats du FEDER liés aux projets soutenus _____	181
J.4.5	Votre retour sur le dispositif _____	189
J.4.6	Autres besoins adressés à la Région _____	194
J.4.7	Impacts de la crise sanitaire et économique _____	195

Annexe A Bibliographie

- Base de données des opérations et des indicateurs
- Itinere Conseil et Quadrant Conseil pour la Région Nouvelle-Aquitaine (2021), Évaluation des dispositifs d'accompagnement des parcours de création et de reprise d'entreprise
- Région Aquitaine (2014), Programme opérationnel FEDER-FSE+ 2014-2020
- Région Aquitaine (28/05/2021), Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif – Version 2020.0
- Région Limousin (2014), Programme opérationnel FEDER-FSE+ 2014-2020
- Région Limousin (2014), Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif – Version 2020.1
- Région Nouvelle-Aquitaine (2020), Bilan du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation 2017-2020
- Région Nouvelle-Aquitaine (2020), Bilan du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation 2017-2020 – Synthèse
- Région Nouvelle-Aquitaine (2014), Programme opérationnel FEDER-FSE+ 2021-2027
- Région Nouvelle-Aquitaine (18/02/2022), Programme opérationnel FEDER-FSE+ 2021-2027 – Annexe : Argumentaire concernant le choix des indicateurs et de la détermination des cibles du programme
- Région Poitou-Charentes (2014), Programme opérationnel FEDER-FSE+ 2014-2020
- Région Poitou-Charentes (28/05/2021), Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif – Version 2020.0
- Quadrant Conseil, ENI Tarbes et itinere Conseil pour la Région Nouvelle-Aquitaine (2021), Évaluation du programme régional Usine du Futur (Phase 1 : Entreprises soutenues entre 2014 et 2016)

Annexe B Tables des figures, tableaux et encadrés

B.1 Table des figures

Figure 1	Logique d'intervention du PI1a du PO FEDER Aquitaine 2014-2020	6
Figure 2	Diagramme Logique d'impact PO 14-20 Aquitaine	8
Figure 3	Logique d'intervention du PI1a du PO FEDER Limousin 2014-2020	11
Figure 4	Diagramme Logique d'impact PO 14-20 Limousin	13
Figure 5	Logique d'intervention du PI1a du PO FEDER Poitou-Charentes 2014-2020	16
Figure 6	Diagramme Logique d'impact PO 14-20 Poitou-Charentes	19
Figure 7	Date effective du lancement et stades d'avancement des projets des répondants (N = 54)	27
Figure 8	Stade d'avancement des projets programmés enquêtés selon le programme	28
Figure 9	Effet du financement FEDER sur la décision de lancer le projet selon le programme	30
Figure 10	Sans cette aide FEDER, auriez-vous réalisé votre projet ?	31
Figure 11	Appréciation des répondants vis-à-vis des modalités administratives du dispositif FEDER (N = 50)	35
Figure 12	Appréciation des différentes caractéristiques du dispositif d'aide FEDER	35
Figure 13	Matrice importance - performance	37
Figure 14	D'une manière générale, avez-vous trouvé les modalités administratives de cette aide / dispositif FEDER facile à gérer (candidature, instruction, suivi)	38
Figure 15	D'une manière générale, avez-vous trouvé les modalités administratives de cette aide / dispositif FEDER facile à gérer (candidature, instruction, suivi) :	39
Figure 16	Autres sources de financements mobilisées pour boucler le plan de financement (N = 54)	47
Figure 17	Financements mobilisés par les bénéficiaires	48
Figure 18	L'aide vous a-t-elle été utile pour...	48
Figure 19	Les aboutissements de la mise en œuvre des projets co-financés par le FEDER à l'échelle de leur structure	57
Figure 20	Positionnement des entreprises de l'ex-région Aquitaine par rapport aux DPS de la S3 Aquitaine	59
Figure 21	Positionnement des entreprises de l'ex-région Limousin par rapport aux DPS de la S3 Limousin	59
Figure 22	Positionnement des entreprises de l'ex-région Poitou-Charentes par rapport aux DPS de la S3 Poitou-Charentes	60
Figure 23	Impacts des projets sur la visibilité des entreprises	61
Figure 24	Impacts des projets sur le développement des entreprises	61
Figure 25	Évolution de l'entreprise depuis la mise en œuvre du projet	63
Figure 26	Impacts des projets sur les débouchés des entreprises	64
Figure 27	Catégories d'entreprises et tranches d'âge des bénéficiaires	87
Figure 28	Secteur d'activité (NAF) des entreprises bénéficiaires	88

Figure 29	Catégories d'entreprises et tranches d'âge des bénéficiaires _____	92
Figure 30	Secteur d'activité (NAF) des entreprises bénéficiaires _____	93
Figure 31	Catégories d'entreprises et tranches d'âge des bénéficiaires _____	96
Figure 32	Secteur d'activité (NAF) des entreprises bénéficiaires _____	97
Figure 33	Exemple : évolution du CA des entreprises après un investissement en fonds propres__	108
Figure 34	Evolution sur la période 2014 à 2020 des indicateurs de CA et d'effectifs ETP chez les PME bénéficiaires seules (indice base 100 en 2015) _____	111
Figure 35	Evolution de la valeur ajoutée générée par les PME bénéficiaires (indice base 100 en 2015) _____	111
Figure 36	Evolution de la part de PME bénéficiaires exportatrices (en %) (indice base 100 en 2015) _____	112
Figure 37	Evolution des exportations générées (en valeurs) par les PME bénéficiaires _____	112
Figure 38	Evolutions des indicateurs de CA et d'effectifs ETP des deux groupes d'entreprises (benef= 0, non bénéficiaires, benef=1, PME bénéficiaires) _____	113
Figure 39	Evolutions des effectifs ETP et du CA des PME bénéficiaires comparées aux entreprises contrefactuelles _____	114
Figure	40 Répartition des répondants selon la catégorie d'entreprise et la tranche d'effectif _	124
Figure 41	Répartitions des réponses des bénéficiaires selon la filière SRDEII _____	124
Figure 42	Positionnement des entreprises de l'ex-région Aquitaine par rapport aux DPS de la S3 Aquitaine _____	125
Figure 43	Positionnement des entreprises de l'ex-région Aquitaine par rapport aux DPS de la S3 Aquitaine _____	125
Figure 44	Types de projets réalisés ou à venir grâce au financement FEDER _____	127
Figure 45	Stade d'avancement des projets programmés enquêtés _____	128
Figure 46	Stade d'avancement des projets programmés enquêtés selon le programme _____	128
Figure 47	Au regard des objectifs initiaux état des réalisations prévues _____	128
Figure 48	Effet du financement FEDER sur la décision de lancer le projet _____	129
Figure 49	Effet du financement FEDER sur la décision de lancer le projet selon le programme ____	129
Figure 50	Réalisation du projet sans aide FEDER _____	129
Figure 51	Précisions de la figure 12, pour les personnes ayant sélectionné l'item « vous auriez quand même réalisé votre projet mais différemment » _____	130
Figure 52	Financements mobilisés par les bénéficiaires _____	130
Figure 53	Impact positif de l'aide FEDER de soutien à la RDI sur l'entreprise bénéficiaire _____	131
Figure 54	Évolution de l'entreprise depuis la mise en œuvre du projet _____	131
Figure 55	Impacts des projets sur la visibilité des entreprises _____	132
Figure 56	Impacts des projets sur les débouchés des entreprises _____	132
Figure 57	Impacts des projets sur le développement des entreprises en termes de : _____	133
Figure 58	Effets des projets d'innovations dans les entreprises bénéficiaires sur : _____	134
Figure 59	Matrice importance / performance _____	135
Figure 60	Répartition des types d'établissements des répondants (N = 57) _____	146

Figure 61	Type de projet dont le financement FEDER a permis ou va permettre de développer (N = 56) _____	147
Figure 62	Date effective du lancement et stade d'avancement des projets des répondants (N = 54) _____	148
Figure 63	Influence du financement FEDER sur le lancement des projets par les répondants (N = 54) _____	149
Figure 64	Réalisation du projet sans l'aide FEDER (N = 54) _____	149
Figure 65	Utilité du co-financement du FEDER selon les répondants vis-à-vis des autres sources de financement et de la réalisation du projet (N = 50) _____	150
Figure 66	Autres sources de financement mobilisées pour boucler le plan de financement des projets des répondants (N = 54) _____	151
Figure 67	Les aboutissements de la mise en œuvre des projets co-financés par le FEDER à l'échelle de leur structure _____	152
Figure 68	Aboutissements de la mise en œuvre de leur projet co-financé par le FEDER à l'échelle régionale _____	153
Figure 69	Satisfaction globale vis-à-vis du dispositif de soutien via le FEDER (N = 53) _____	154
Figure 70	Appréciation des répondants vis-à-vis des modalités administratives du dispositif FEDER (N = 50) _____	155
Figure 71	Appréciation des différentes caractéristiques du dispositif d'aide FEDER _____	155
Figure 72	Nombre de réponses collectées par le questionnaire en ligne entre le 09/12/21 et le 19/01/2022 (N = 57) _____	157
Figure 73	Répartition des types d'établissements des répondants (N = 57) _____	157
Figure 74	Répartition des programmes soutenant les projets des répondants (N = 57) _____	158
Figure 75	Répartition des filières principales du Schéma Régional du développement Economique et d'Innovation (SRDEII) dans lesquelles les projets des répondants s'inscrivent (N = 49) _____	159
Figure 76	Répartition totale des filières du Schéma Régional du développement Economique et d'Innovation (SRDEII) dans lesquelles les projets des répondants s'inscrivent (N = 50) _____	159
Figure 77	Répartition totale et répartition des domaines principaux de spécialisation intelligente dans lesquels les projets des répondants s'inscrivent (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Aquitaine) (N = 7) _____	160
Figure 78	Répartition totale et répartition des domaines principaux de spécialisation intelligente dans lesquels les projets des répondants s'inscrivent (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Poitou-Charentes) (N = 40) _____	162
Figure 79	Type de projet dont le financement FEDER a permis ou va permettre de développer (N = 56) _____	164
Figure 80	Répartition des priorités sur lesquelles portent les projets des répondants (N = 57) _____	165
Figure 81	Date effective du lancement des projets des répondants (N = 55) _____	167
Figure 82	Répartition des stades d'avancement des projets des répondants (N = 55) _____	168
Figure 83	Date effective du lancement et stade d'avancement des projets des répondants (N = 54) _____	169
Figure 84	Distribution des projets des répondants en avance ou en retard (N = 51) _____	170
Figure 85	Distribution de l'état d'avancement des projets vis-à-vis de leur calendrier initial et l'année de lancement (N = 50) _____	171

Figure 86	Atteinte des objectifs initiaux (N = 54) _____	172
Figure 87	Atteinte des objectifs initiaux suivant l'état d'avancement des projets vis-à-vis de leur calendrier initial (N = 50) _____	173
Figure 88	Influence du financement FEDER sur le lancement des projets par les répondants (N = 54) _____	174
Figure 89	Réalisation du projet sans l'aide FEDER (N = 54) _____	175
Figure 90	Utilité de l'aide FEDER selon les répondants (N = 50) _____	177
Figure 91	Autres sources de financements mobilisées pour boucler le plan de financement (N = 54) _____	178
Figure 92	Estimation des impacts positifs dû au recours au dispositif FEDER de soutien à la recherche et innovation (de 0 = aucun impact à 10 = impact maximal) (N = 53) _____	180
Figure 93	Les aboutissements de la mise en œuvre des projets co-financés par le FEDER à l'échelle de leur structure _____	181
Figure 94	Aboutissements de la mise en œuvre de leur projet co-financé par le FEDER à l'échelle régionale _____	188
Figure 95	Satisfaction globale vis-à-vis du dispositif de soutien via le FEDER (N = 53) _____	189
Figure 96	Appréciation des répondants vis-à-vis des modalités administratives du dispositif FEDER (N = 50) _____	191
Figure 97	Appréciation des différentes caractéristiques du dispositif d'aide FEDER _____	192

B.2 Tables des tableaux

Tableau 1	Référentiel d'évaluation _____	3
Tableau 2	Synthèse des outils mobilisés _____	1
Tableau 3	PO Aquitaine : OT01 /Axe 1/ PI 1a OS 1.1 ; OT01/Axe 1/ PI1b OS 1.2 _____	5
Tableau 4	PO Limousin : OT01 /Axe 1/ PI 1a OS 1.1 ; OT01/Axe 1/ PI1b OS 1.2 et 1.3 _____	9
Tableau 5	PO Poitou-Charentes : OT01 /Axe 1/ PI 1a OS 1.a.1 ; OT01/Axe 1/ PI1b OS 1.b.1 _____	14
Tableau 6	Programmation de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes_	20
Tableau 7	Ventilation des projets selon qu'ils contribuent à un ou plusieurs DAS de la S3 du programme d'origine _____	20
Tableau 8	Synthèse des trois principaux DAS soutenus _____	21
Tableau 9	Ventilation des projets du PO Aquitaine selon qu'ils contribuent à un ou plusieurs DAS de la S3 _____	21
Tableau 10	Ventilation du nombre de projets et des montants programmés par DAS de l'OT 1 du PO Aquitaine _____	22
Tableau 11	Ventilation des projets du PO Limousin selon qu'ils contribuent à un ou plusieurs DAS de la S3 _____	22
Tableau 12	Ventilation du nombre de projets et des montants programmés par DAS de l'OT 1 du PO Limousin _____	23
Tableau 13	Ventilation des projets du PO Poitou-Charentes selon qu'ils contribuent à un ou plusieurs DAS de la S3 _____	23
Tableau 14	Ventilation du nombre de projets et des montants programmés par DAS de l'OT 1 du PO Poitou-Charentes _____	24

Tableau 15	Indicateur de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1a du PO Aquitaine _____	25
Tableau 16	Indicateur de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1b du PO Aquitaine _____	25
Tableau 17	Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1a du PO Limousin _____	26
Tableau 18	Indicateur de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1b du PO Limousin _____	26
Tableau 19	Indicateur de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1a du PO Poitou-Charentes _____	26
Tableau 20	Indicateur de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion pour la PI1b du PO Poitou-Charentes _____	26
Tableau 21	Indicateurs de réalisation de la PI1a du Aquitaine _____	50
Tableau 22	Indicateurs de réalisation de la PI1b du PO Aquitaine _____	52
Tableau 23	Indicateurs de réalisation de la PI1a du Limousin _____	53
Tableau 24	Indicateurs de réalisation de la PI1a du Limousin _____	54
Tableau 25	Indicateurs de réalisation de la PI1a du Poitou-Charentes _____	55
Tableau 26	Indicateurs de réalisation de la PI1b du Poitou-Charentes _____	56
Tableau 27	Domaines émergents mis en avant par les bénéficiaires _____	60
Tableau 28	Impacts des projets sur le développement des entreprises selon le programme opérationnel _____	62
Tableau 29	Rappel de la méthodologie de la phase 3 de l'évaluation _____	66
Tableau 30	Présentation des recommandations de l'évaluation _____	67
Tableau 30	Programmation de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes_	85
Tableau 31	Programmation de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine _____	86
Tableau 32	Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1a du PO Aquitaine (N = 112) _____	89
Tableau 33	Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1a du PO Aquitaine (N = 112) _____	89
Tableau 34	Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1b du PO Aquitaine (N = 48) _____	90
Tableau 35	Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1a du PO Aquitaine (N = 112) _____	91
Tableau 36	Programmation de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Limousin _____	91
Tableau 37	Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1a du PO Limousin (N = 112) _____	94
Tableau 38	Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1a du PO Limousin (N = 112) _____	94
Tableau 39	Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1b du PO Limousin (N = 48) _____	95
Tableau 40	Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1a du PO Limousin (N = 112) _____	95
Tableau 41	Programmation de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Poitou-Charentes _____	96
Tableau 42	Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1a du PO Poitou-Charentes (N = 112) _____	98
Tableau 43	Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1a du PO Poitou-Charentes (N = 112) _____	98
Tableau 44	Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1b du PO Poitou-Charentes (N = 48) _____	99

Tableau 45	Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1b du PO Poitou-Charentes (N = 112) _____	99
Tableau 46	Domaines émergents mis en avant par les bénéficiaires _____	126
Tableau 47	Types de projets réalisés ou à venir grâce au financement FEDER selon le programme _____	127
Tableau 48	Type d'innovation soutenue selon le programme opérationnel _____	127
Tableau 49	Effets de leviers du FEDER sur la réalisation des projets selon le programme opérationnel _____	130
Tableau 50	Impacts des projets sur le développement des entreprises selon le programme opérationnel _____	133
Tableau 51	Indices de la matrice importance / performance _____	135
Tableau 52	Répartition des types d'établissements des répondants (N = 57) _____	158
Tableau 53	Répartition des programmes soutenant les projets des répondants (N = 57) _____	158
Tableau 54	Répartition des filières du Schéma Régional de développement Economique et d'Innovation (SRDEII) dans lesquelles les projets des répondants s'inscrivent (N = 50) _____	159
Tableau 55	Répartition des domaines de spécialisation intelligente dans lesquels les projets des répondants s'inscrivent (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Aquitaine) (N = 7) _____	161
Tableau 56	Répartition des domaines de spécialisation intelligente dans lesquels les projets des répondants s'inscrivent (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Limousin) (N = 1) _____	161
Tableau 57	Répartition des domaines de spécialisation intelligente dans lesquels les projets des répondants s'inscrivent (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Poitou-Charentes) (N = 40) _____	162
Tableau 58	Avis des répondants concernant les domaines de spécialisation intelligente vis-à-vis des spécialisation RDI actuelles du territoire (N = 38) _____	162
Tableau 59	Type de projet dont le financement FEDER a permis ou va permettre de développer (N = 56) _____	164
Tableau 60	Répartition des priorités sur lesquelles portent les projets des répondants (N = 57) _____	166
Tableau 61	Date effective du lancement des projets des répondants (N = 55) _____	167
Tableau 62	Répartition des stades d'avancement des projets des répondants (N = 55) _____	168
Tableau 63	Date effective de lancement et stade d'avancement des projets des répondants (N = 54) _____	169
Tableau 64	Distribution des projets des répondants en avance ou en retard (N = 51) _____	170
Tableau 65	Distribution de l'état d'avancement des projets vis-à-vis de leur calendrier initial et l'année de lancement (N = 50) _____	171
Tableau 66	Atteinte des objectifs initiaux (N = 54) _____	172
Tableau 67	Atteinte des objectifs initiaux suivant l'état d'avancement des projets vis-à-vis de leur calendrier initial (N = 50) _____	173
Tableau 68	Influence du financement FEDER sur le lancement des projets par les répondants (N = 54) _____	174
Tableau 69	Réalisation du projet sans l'aide FEDER (N = 54) _____	175
Tableau 70	Utilité de l'aide FEDER selon les répondants (N = 50) _____	177

Tableau 71	Autres sources de financement mobilisées pour boucler le plan de financement (N = 54) _____	178
Tableau 72	Facilité de mobilisation des autres sources de financement grâce à l'aide FEDER (N = 40) _____	179
Tableau 73	Estimation des impacts positifs dû au recours au dispositif FEDER de soutien à la recherche et innovation (de 0 = aucun impact à 10 = impact maximal) (N = 53) _____	180
Tableau 74	Les aboutissements de la mise en œuvre des projets co-financés par le FEDER à l'échelle de leur structure _____	182
Tableau 75	Création d'emploi dans les équipes de recherche (N = 53) _____	183
Tableau 76	Caractéristiques des emplois créés grâce au projet co-financé par le FEDER _____	183
Tableau 77	Principaux facteurs de réussite des projets co-financés par le FEDER (N = 35) _____	184
Tableau 78	Principaux freins au succès des projets co-financés par le FEDER (N = 36) _____	186
Tableau 79	Aboutissements de la mise en œuvre de leur projet co-financé par le FEDER à l'échelle régionale _____	188
Tableau 80	Satisfaction globale vis-à-vis du dispositif de soutien via le FEDER (N = 53) _____	189
Tableau 81	Appréciation des répondants vis-à-vis des modalités administratives du dispositif FEDER (N = 50) _____	191
Tableau 82	Appréciation des différentes caractéristiques du dispositif d'aide FEDER _____	192
Tableau 83	Suggestions d'amélioration concernant les interventions de la Région (N = 19) _____	192
Tableau 84	Présence de nouveaux sujets/effets/impacts via la crise sanitaire qui devraient être pris en compte dans le soutien de la recherche et de l'innovation en région par le FEDER (N = 27) _____	195
Tableau 85	Contribution des établissements à l'accompagnement de sortie de crise (N = 25) _____	195
Tableau 86	Besoins d'outils/soutiens spécifiques ou complémentaires à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise ? (N = 21) _____	196

B.3 Table des encadrés

Encadré 1	Parti pris méthodologie appliqué pour les analyses des ventilation des projets selon qu'ils contribuent à un ou plusieurs DAS de chacune des S3 _____	21
Encadré 2	Précision méthodologique portant sur les limites de l'analyse portant sur les données d'entreprises _____	108



Bordeaux le,

Objet : Lettre de mission dans le cadre d'une évaluation confiée au groupement EDATER-TECHNOPOLIS

La Région Nouvelle Aquitaine, Autorité de Gestion de programmes européens mis en œuvre en région, a élaboré en conformité avec la réglementation européenne une feuille de route d'évaluation portant sur les Fonds FEDER, FSE, FEADER et FEAMP. A ce titre, diverses thématiques, en lien avec la stratégie UE 2020, font l'objet d'évaluations d'impact en fin de période de programmation 2014-2020.

C'est dans ce contexte que nous engageons l'évaluation transversale de la contribution des fonds européens en matière de « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » correspondant à la thématique **recherche innovation** de la stratégie européenne. Cette mission est confiée au groupement **EDATER - TECHNOPOLIS**.

L'évaluation doit contribuer à la mesure des effets des actions soutenues par les Fonds européens et doit rendre compte de leur pertinence, efficacité et efficience, à l'échelle des programmes et de façon transversale.

La Région a demandé au prestataire de réaliser un état des lieux portant sur la mise en œuvre de ces actions et de porter un jugement sur les résultats et impacts, puis de formuler des recommandations pour la programmation 2021-2027.

Afin de disposer d'éléments d'appréciation étayés pour répondre aux questions évaluatives, différents outils méthodologiques seront mobilisés : entretiens qualitatifs, enquêtes auprès de porteurs de projets études de cas, et focus group...

C'est à ce titre que les consultants sont appelés à prendre tous les contacts utiles à cette mission, auprès des partenaires et bénéficiaires de ces actions, préalablement identifiés par la Région et dont vous faites partie.

Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil lors de ces entretiens et de fournir de toute information utile à l'évaluation.



Vos éléments de réponse contribueront à améliorer les dispositifs soutenus par les fonds européens en articulation avec les différentes politiques mises en œuvre en région.

Le Délégué régional
Europe et International

Samuel BROSSARD

Samuel
BROSSARD
D

Signature
numérique de
Samuel BROSSARD
Date : 2021.08.26
14:18:57 +02'00'

Annexe D Rappel de la note de cadrage : précisions sur les investigations

Questionnements	Précisions sur les investigations
<p>Dans quelle mesure, la politique « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » a obtenu les résultats escomptés par les programmes ? Dans quelle mesure, les interventions du PO FEDER et du PDR FEADER ont-elles contribué à apporter une plus-value à la politique évaluée ? Comment les effets et impacts du FEDER sont-ils obtenus en matière d'innovation (liens de causalité, logique d'intervention, théorie du changement) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des niveaux de programmation, de réalisation et d'atteinte des résultats • En quoi le financement européen apporte une valeur ajoutée en matière de réalisation et de résultats ? • Quels sont les facteurs de réussite et d'explication des résultats obtenus ?
<p>Dans quelle mesure les résultats ont-ils été favorisés ou éventuellement contraints par les moyens mis en œuvre (moyens humains, financiers, organisationnels) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que les modalités de mise en œuvre des PO favorisent les réalisations et les résultats ? Comment ? - Est-ce que les modalités de financement (taux, types de dépenses, ...) favorisent les réalisations et les résultats ? Pourquoi ? - Est-ce que le circuit de gestion est efficace et contribue à la performance de la programmation ?
<p>Dans quelle mesure les choix faits en matière de dispositifs soutenus par l'Europe et de modalités de sélection des opérations ont permis d'atteindre les objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La nature des projets soutenus est-elle pertinente et adaptée pour obtenir les meilleurs résultats ? - La nature des projets est-elle adaptée aux différents besoins des différents acteurs ?
<p>Dans quelle mesure les taux de cofinancement européens fixés à ces dispositifs ont été suffisamment incitatifs pour atteindre les objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union européenne 2020 ? Dans quelle mesure l'intervention est cohérente avec les autres dispositifs régionaux ou nationaux ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sans le financement FEDER est-ce que les projets seraient réalisés tout de même ? De quelle manière ? Avec quels impacts ? - Le financement FEDER a-t-il un effet levier sur d'autres financements régionaux ? Nationaux ? En quoi l'intervention du FEDER est complémentaire et cohérente des autres dispositifs d'aide à l'innovation ?
<p>Dans quelle mesure les interventions du PO FEDER ont-elles contribué à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcer la capacité régionale de recherche ? ■ Favoriser la compétitivité des PME TPE par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les Domaines de spécialisation Stratégiques (S3) ? Les domaines de spécialisation sont-ils confirmés ? Existe-t-il d'autres domaines émergents ? ■ Dans quelle mesure les partenariats européens pour l'innovation et la mise en réseaux des acteurs de l'innovation ont-ils contribué à apporter une plus-value aux programmes ? <p>Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles contribué à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soutenir l'innovation, la coopération et le développement de la base de connaissances dans les zones rurales ? 2. Favoriser le renforcement des liens entre l'agriculture, la production alimentaire et la foresterie, la recherche et l'innovation, y compris aux fins d'améliorer la gestion et les performances environnementales ? 	<ul style="list-style-type: none"> - En quoi les projets soutenus ont-ils permis de faire évoluer les capacités de recherche en région ? Compétences ? Ressources humaines ? Moyens techniques ? La situation est-elle comparable sur l'ensemble des DAS ? • En quoi les projets soutenus ont-ils permis de faire évoluer les indicateurs d'activité des entreprises (CA, Résultat, internationalisation, nouveaux marchés/nouveaux clients, investissements et financements, ...) ? La situation est-elle comparable sur l'ensemble des DAS ? - Quelle est la valeur ajoutée sur le développement de l'innovation en région des projets partenariaux EU ? - Concernant le PEI, en quoi les projets des GO permettent de renforcer le partenariat, le développement de l'innovation dans les exploitations et permettent d'aborder les transitions environnementales du secteur agricole ?

Annexe E État d'avancement détaillé de la programmation FEDER Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

Nous présentons dans cette section l'analyse de la programmation de l'OT1 en Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes au 30 juin 2021 pour les années 2014 à 2021.

Seuls les projets pour lesquels nous disposons des informations concernant le coût total et le montant UE programmé sont pris en compte dans ces analyses.

L'OT1 du PO Aquitaine fait l'objet d'un coût total de 261 m€ avec un taux de programmation des montants UE de 38,9 % soit 101 m€. Il concerne à ce jour 144 projets, dont 96 pour la PI1a et 48 pour la PI1b, pour 73 entreprises bénéficiaires.

L'OT1 du PO Limousin fait l'objet d'un coût total de 61 m€ avec un taux de programmation des montants UE de 38,4 % soit 25 m€. Il concerne à ce jour 117 projets, dont 21 pour la PI1a et 96 pour la PI1b, pour 52 entreprises.

L'OT1 du PO Poitou-Charentes fait l'objet d'un coût total de 145 m€ avec un taux de programmation des montants UE de 59 % soit 88 m€. Il concerne à ce jour 17 projets, dont 21 pour la PI1a et 96 pour la PI1b, pour 52 entreprises.

A l'automne 2021, l'état de programmation des trois programmes FEDER-FSE-IEJ 2014-2020 pour l'OT1 est résumé dans le **Erreur ! Source du renvoi introuvable..**

Tableau 31 Programmation de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

Priorité d'investissement	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Nombre total de projets distincts	144	117	167
Coût total (1)	261 135 056 €	61 156 459 €	145 601 082 €
UE total programmé (2)	101 502 786 €	24 973 799 €	88 483 582 €
Taux de programmation des montants UE (2) / (1)	38,9 %	40,8 %	60,8 %
UE total déjà versé (3)	43 407 527 €	7 965 858 €	19 470 166 €
Taux de paiement UE sur le programmé (3) / (2)	42,8 %	31,9 %	22,0 %
Nombre de projets programmés achevés financièrement	68	30	58
Coût total moyen par projet ¹	1 813 438 €	522 705 €	882 431 €
Coût total moyen programmé UE par projet ¹	704 880 €	213 451 €	536 264 €
Coût UE moyen déjà versé par projet ¹	442 934 €	120 695 €	204 949 €
Taux moyen de programmation UE^{1,2}	49,2 %	38,4 %	59,2 %
Taux de paiement moyen UE^{1,3}	57,8 %	43,0 %	47,4 %

Sources : Données Région Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Note : ¹Seuls les projets pour lesquels nous disposons des informations concernant le coût total, le montant UE programmé et montant soldé sont pris en compte. ²Moyenne des taux de programmation des montants UE programmés (coût total par projet / le coût programmé UE par projet) pour les projets programmés de l'OT1 des PO FEDER 2014-2020 Nouvelle-Aquitaine. ³Moyenne des taux de paiement des montants UE soldés (coût total par projet / coût UE déjà versé) pour les projets programmés de l'OT1 des PO FEDER 2014-2020 Nouvelle-Aquitaine.

E.1 Objectif Thématique 1 du FEDER/ FSE/ IEJ 2014-2020 en Aquitaine

Nous présentons dans cette section l'analyse de la programmation de l'OT1 en Aquitaine au 30 juin 2021 pour les années 2014 à 2021.

L'OT1 du PO Aquitaine fait l'objet d'un coût total de 261 m€ avec un taux de programmation des montants UE de 38,9 % soit 101 m€. Il concerne à ce jour 144 projets, dont 96 pour la PI1a et 48 pour la PI1b, pour 73 entreprises bénéficiaires.

A l'automne 2021, l'état de programmation du PO FEDER-FSE-IEJ 2014-2020 pour l'OT1 est résumé dans le Tableau 31.

Tableau 32 Programmation de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine

Priorité d'investissement	PI1a	PI1b	Total
Nombre total de projets distincts	96	48	144
Coût total (m€) (1)	133,2 €	127,8 €	261,1 €
UE total programmé (m€) (2)	63 €	38,4 €	101,5 €
Taux de programmation des montants UE (2) / (1)	47,3%	30,1%	38,9%
UE total déjà versé (m€) (3)	25,9 €	17,4 €	43,4 €
Taux de paiement UE sur le programmé (3) / (2)	41,2%	45,3%	42,8%
Projets achevés financièrement			
Nombre de projets programmés achevés financièrement	42	26	68
Coût total moyen par projet (k€) ¹	1 388,4 €	2 663,4 €	1 813,4 €
Coût total moyen programmé UE par projet (k€) ¹	656,4 €	801,7 €	704,8 €
Coût UE moyen déjà versé par projet (m€) ¹	440,3 €	446,8 €	442,9 €
Taux moyen de programmation UE ^{1,2}	53,1%	41,4%	49,2%
Taux de paiement moyen UE ^{1,3}	52,9%	67,6%	57,8%

Sources : Données Région Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Note : ¹Seuls les projets pour lesquels nous disposons des informations concernant le coût total, le montant UE programmé et montant soldé sont pris en compte. ²Moyenne des taux de programmation des montants UE programmés (coût total par projet / le coût programmé UE par projet) pour les projets programmés de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine. ³Moyenne des taux de paiement des montants UE soldés (coût total par projet / coût UE déjà versé) pour les projets programmés de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine.

Les montants des projets (selon leurs coûts totaux) relevant de la PI1a sont légèrement plus importants que ceux de la PI1b avec un coût total de 133 m€ contre 127 m€. Les montants UE programmés sont plus importants pour la PI1a avec un taux de programmation de 17 points supérieur à celui de la PI1b.

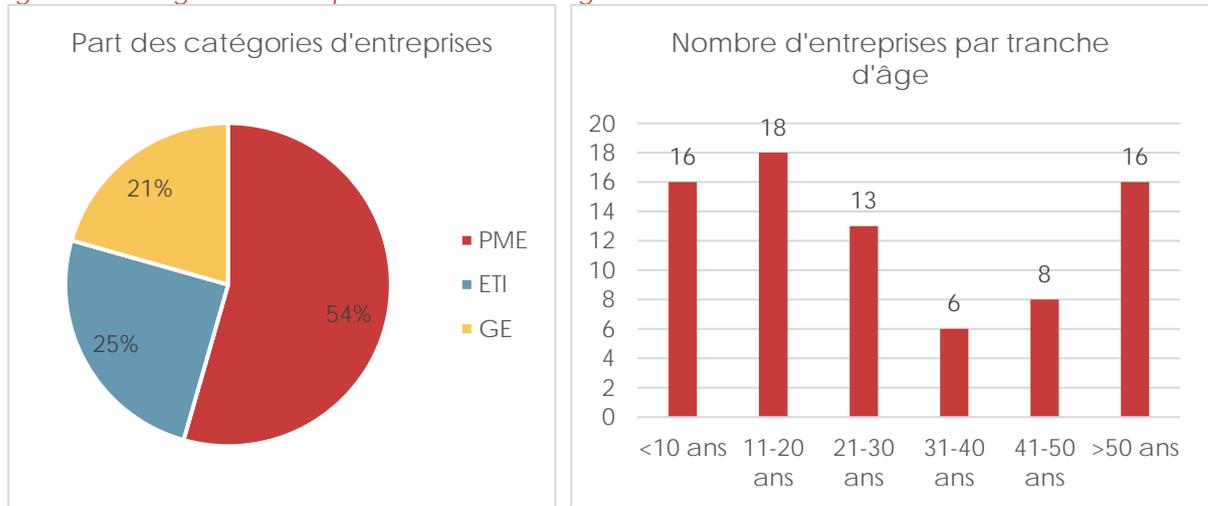
Concernant le taux de paiement moyen des montants UE déjà versés par projet, ce dernier est légèrement supérieur (+4,1 points) pour les projets de la PI1b par rapport aux projets de la PI1a.

Concernant les bénéficiaires²³ : 73 entreprises (pour un total de 65 établissements) sont partenaires des 144 projets. Plus d'une entreprise sur deux est une PME (54 %) ainsi qu'une entreprise issue du secteur privé (56 %). La moyenne d'âge des entreprises est de 36 ans. Une

²³ Sur la base des numéros SIRET, les caractéristiques des établissements d'entreprises bénéficiaires sont extraites de la base de données open-access SIRENE (Insee), renseignant sur la catégorie d'entreprise, la date de création de l'établissement, le secteur d'activité NAF, l'adresse postale et la nature juridique de l'entreprise à laquelle l'établissement est rattaché.

entreprise sur cinq (21%) a toutefois moins de 10 ans et plus d'une sur deux (56%) a plus de 20 ans.

Figure 27 Catégories d'entreprises et tranches d'âge des bénéficiaires



Sources : SIRENE (Insee), Données Région Occitanie, Base de données Synergie 30 juin 2021.

Le tiers des entreprises partenaires des projets est spécialisé dans la RDI scientifique et les activités des organisations associatives (33,7%). Un quart des entreprises se situe dans l'industrie manufacturière et une entreprise sur dix est issue des TIC.

Figure 28 Secteur d'activité (NAF) des entreprises bénéficiaires



Sources : SIRENE (Insee), Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021.

Sur la localisation géographique : près de la moitié des entreprises (sur la base de l'adresse de leurs établissements partenaires) sont situées dans le département de la Gironde (48 % du total). 12 sont situées dans les Pyrénées-Atlantiques (16,8 %), 6 en Lot-et-Garonne (7,7%) et 4 dans les Landes (5,1%). Douze entreprises sont localisées hors des départements de l'actuelle grande région Nouvelle-Aquitaine (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire et Île-de-France).

E.1.1 Pi1a : Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I

E.1.1.1 Données générales

L'ensemble des projets de la PI1a correspondent à l'OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation ».

Le coût total des projets co-financés par le FEDER est de 133 m€ dont 63 m€ sont programmés par l'UE et 25 m€ ont déjà été versés par l'UE (Tableau 32). Le taux de programmation de l'UE est ainsi de 47,2 % pour un taux de paiement de 41,2 %.

Tableau 33 Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1a du PO Aquitaine (N = 112)

Objectif spécifique	Coût total (en m€) (1)	UE total programmé (en m€) (2)	UE total déjà versé (en m€) (3)	Taux de programmation (2) / (1)	Taux de paiement (3) / (2)
OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation »	133,2 €	63,0 €	25,9 €	47,2 %	41,2 %

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Seuls les dossiers programmés sont retenus dans le périmètre d'analyse.

E.1.1.2 Typologie de projet

La PI1a du PO Aquitaine représente 96 projets portés par 47 entreprises distinctes. 24 entreprises sont porteuses d'un unique projet, alors que 23 entreprises sont porteuses d'entre 2 et 9 projets.

100 % des 96 projets de la PI1a du PO Aquitaine sont programmés et 43 % sont soldés (soit 42 projets).

Tableau 34 Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1a du PO Aquitaine (N = 112)

Objectifs spécifiques	Nombre de projets	Coût moyen par projet (en k€)	UE moyen programmé par projet (en k€)	UE moyen déjà versé par projet (en k€) (n = 45)	Taux de programmation moyen par projet ¹	Taux de paiement moyen par projet ² (n = 45)
OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation »	96	1 388 €	656 €	440 €	53 %	53 %

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Note : Seuls les projets pour lesquels nous disposons des informations concernant le coût total, le montant UE programmé et montant soldé sont pris en compte. ¹Moyenne des taux de programmation des montants UE programmés (coût total par projet / le coût programmé UE par projet) pour les projets programmés de la PI1a de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine. ²Moyenne des taux de paiement des montants UE soldés (coût total par projet / coût UE déjà versé) pour les projets programmés de la PI1a de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine.

E.1.2 Pi1b : Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I

E.1.2.1 Données générales

90% des projets de la PI1b correspondent à l'OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation », les 10% restant correspondent à l'OS02 « Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises » ou à des projets dont l'objectif spécifique n'est pas renseigné (mais affichant un taux de paiement de 100%).

Le coût total des projets co-financés par le FEDER est de 127 m€ dont 38 m€ sont programmés par l'UE et 17,4 m€ ont déjà été versés par l'UE (Tableau 32). Le taux de programmation de l'UE (calculé sur le total programmé et les totaux des couts des projets) est ainsi de 30 % pour un taux de paiement de 45 %.

Tableau 35 Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1b du PO Aquitaine (N = 48)

Objectif spécifique	Coût total (en m€) (1)	UE total programmé (en m€) (2)	UE total déjà versé (en m€) (3)	Taux de programmation (2) / (1)	Taux de paiement (3) / (2)
Non renseigné	1,566 €	0,577 €	0,577 €	37%	100%
OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation »	122,649 €	35,414 €	16,467 €	29%	47%
OS02 « Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises »	3,628 €	2,490 €	0,383 €	69%	15%
TOTAL	127,844 €	38,482 €	17,428 €	30%	45%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Seuls les dossiers programmés sont retenus dans le périmètre d'analyse.

Les indicateurs de la PI1b PO Aquitaine se répartissent suivant sept indicateurs de réalisation :

- 6 CO01 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
- 7 CO02 Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions
- 8 CO04 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier
- 9 CO06 Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises
- 10 CO26 Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche
- 11 CO28 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché
- 12 CO29 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour l'entreprise

Le CO01 correspond à 48 projets distincts pour un coût total de 127,8 m€, un montant programmé de l'UE de 38,4 m€ et un montant UE déjà versé de 17,4 m€.

Le CO02 correspond à 47 projets distincts pour un coût total de 127,1 m€, un montant programmé de l'UE de 37,8 m€ et un montant UE déjà versé de 17,4 m€.

Le CO04 correspond à 36 projets distincts pour un coût total de 82,9 m€, un montant programmé de l'UE de 26,4 m€ et un montant UE déjà versé de 11,4 m€.

Le CO06 correspond à 45 projets distincts pour un coût total de 117,8 m€, un montant programmé de l'UE de 32,1 m€ et un montant UE déjà versé de 17,2 m€.

Le CO26 correspond à 40 projets distincts pour un coût total de 112,6 m€, un montant programmé de l'UE de 29,9 m€ et un montant UE déjà versé de 15 m€.

Les CO28 et CO29 correspondent à 42 projets distincts pour un coût total de 123,6 m€, un montant programmé de l'UE de 36 m€ et un montant UE déjà versé de 15,6 m€.

E.1.2.2 Typologie de projet

La PI1a du PO Aquitaine représente 96 projets portés par 47 entreprises distinctes. 24 entreprises sont porteuses d'un unique projet, alors que 23 entreprises sont porteuses d'entre 2 et 9 projets.

100 % des 96 projets de la PI1a du PO Aquitaine sont programmés et 43% sont soldés (soit 42 projets).

Tableau 36 Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1a du PO Aquitaine (N = 112)

Objectifs spécifiques	Nombre de projets	Coût moyen par projet (en k€)	UE moyen programmé par projet (en k€)	UE moyen déjà versé par projet (en k€) (n = 45)	Taux de programmation moyen par projet ¹	Taux de paiement moyen par projet ² (n = 45)
Non renseigné	2	783 €	288 €	288 €	52%	100%
OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation »	41	2 991 €	863 €	499 €	38%	69%
OS02 « Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises »	5	725 €	498 €	95,8 €	63%	46%
TOTAL	48	2 663 €	801 €	446 €	41%	68%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Note : Seuls les projets pour lesquels nous disposons de informations concernant le coût total, le montant UE programmé et montant soldé sont pris en compte. ¹Moyenne des taux de programmation des montants UE programmés (coût total par projet / le coût programmé UE par projet) pour les projets programmés de la PI1b de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine. ²Moyenne des taux de paiement des montants UE soldés (coût total par projet / coût UE déjà versé) pour les projets programmés de la PI1b de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Aquitaine.

E.2 Objectif Thématique 1 du FEDER/ FSE/ IEJ 2014-2020 en Limousin

Nous présentons dans cette section l'analyse de la programmation de l'OT1 dans le Limousin au 30 juin 2021 pour les années 2014 à 2021.

L'OT1 du PO Limousin fait l'objet d'un coût total de 24 m€ avec un taux de programmation des montants UE de 59,5 % soit 12 m€. Il concerne à ce jour 117 projets, dont 21 pour la PI1a et 96 pour la PI1b, pour 52 entreprises.

A l'automne 2021, l'état de programmation du PO FEDER-FSE-IEJ 2014-2020 pour l'OT1 est résumé dans le Tableau 31.

Tableau 37 Programmation de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Limousin

Priorité d'investissement	PI1a	PI1b	Total
Nombre total de projets distincts	21	96	117
Coût total (m€) (1)	23 926 354 €	37 230 106 €	61 156 459 €
UE total programmé (m€) (2)	12 657 526 €	12 316 274 €	24 973 799 €
Taux de programmation des montants UE (2) / (1)	59,5%	33,8%	38,4%
UE total déjà versé (m€) (3)	3 324 670 €	4 641 187 €	7 965 858 €
Taux de paiement UE sur le programmé (3) / (2)	20,2%	48,0%	43,0%
Nombre de projets programmés achevés financièrement	2	28	30
Coût total moyen par projet (k€) ¹	1 139 350,17 €	387 813,60 €	522 704,78 €
Coût total moyen programmé UE par projet (k€) ¹	602 739,32 €	128 294,52 €	213 451,28 €
Coût UE moyen déjà versé par projet (m€) ¹ (n = XX)	664 934,08 €	76 085,04 €	120 694,82 €
Taux moyen de programmation UE ^{1,2}	59,5%	33,8%	38,4%
Taux de paiement moyen UE ^{1,3} (n = XX)	20,2%	48,0%	43,0%

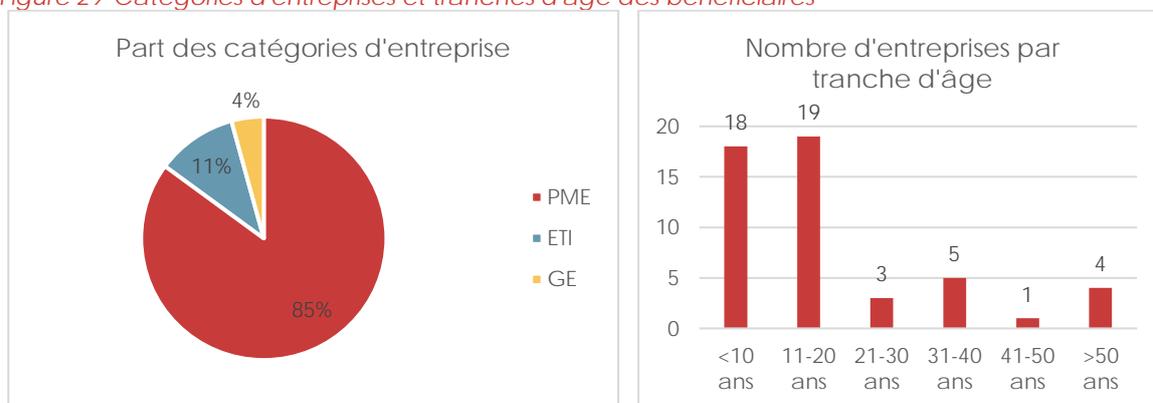
Sources : Données Région Limousin, Base de données Synergie 30 juin 2021. Note : ¹Seuls les projets pour lesquels nous disposons de informations concernant le coût total, le montant UE programmé et montant soldé sont pris en compte. ²Moyenne des taux de programmation des montants UE programmés (coût

total par projet / le coût programmé UE par projet) pour les projets programmés de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Limousin. ³Moyenne des taux de paiement des montants UE soldés (coût total par projet / coût UE déjà versé) pour les projets programmés de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Limousin.

Les montants des projets relevant de la PI1b sont plus importants que ceux de la PI1a avec un coût total de 37 m€ contre 23 m€, cependant les montants UE programmés des deux PI ne sont pas significativement différents (12,6 m€ et 12,3 m€ pour la PI1a et PI1b respectivement), cela correspond donc à un taux moyen de programmation de l'UE pour la PI1a de 26 points supérieurs à celui de la PI1b. Enfin, le taux de paiement de l'UE est également supérieur pour les projets de la PI1a avec 20,2 % contre 48 % pour les projets de la PI1b.

Concernant les bénéficiaires²⁴ : 48 entreprises (pour un total de 50 établissements) sont partenaires des 117 projets. Près de neuf entreprises sur dix sont des PME (85 %) ainsi que majoritairement issues du secteur privé (80 %). La moyenne d'âge des entreprises est de 19,6 ans. Deux entreprises sur trois (74%) ont moins de 20 ans.

Figure 29 Catégories d'entreprises et tranches d'âge des bénéficiaires

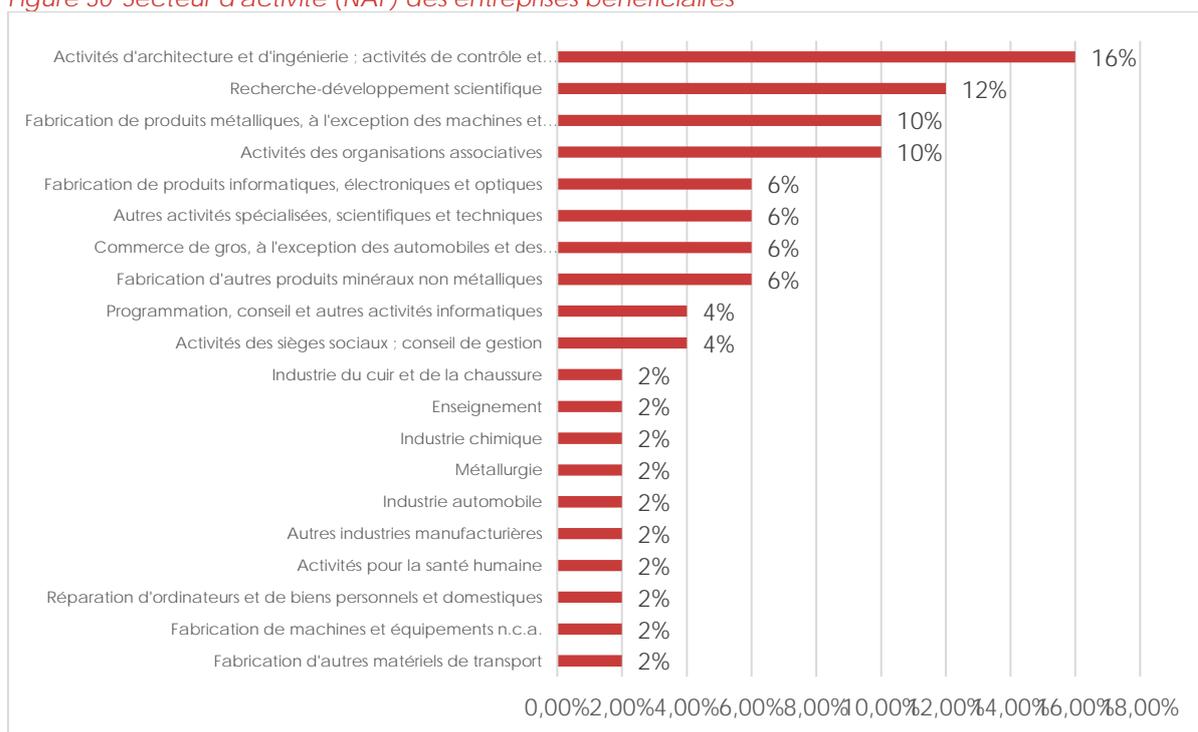


Sources : SIRENE (Insee), Données Région Occitanie, Base de données Synergie 30 juin 2021.

Le tiers des entreprises partenaires des projets est spécialisé dans la RDI scientifique et les activités d'ingénierie et les activités des organisations associatives (33,7%).

²⁴ Sur la base des numéros SIRET, les caractéristiques des établissements d'entreprises bénéficiaires sont extraites de la base de données open-access SIRENE (Insee), renseignant sur la catégorie d'entreprise, la date de création de l'établissement, le secteur d'activité NAF, l'adresse postale et la nature juridique de l'entreprise à laquelle l'établissement est rattaché.

Figure 30 Secteur d'activité (NAF) des entreprises bénéficiaires



Sources : SIRENE (Insee), Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021.

Sur la localisation géographique : la majorité des entreprises bénéficiaires (sur la base de l'adresse de leurs établissements partenaires) sont situées dans le département de la Haute-Vienne (66%), suivi de 7 entreprises (16%) en Corrèze, 4 dans la Creuse (8%). 4 entreprises sont en région Nouvelle-Aquitaine mais hors ancienne Région Limousin : 3 en Gironde et enfin 1 dans la Vienne. Une seule entreprise bénéficiaire est localisée hors de Nouvelle-Aquitaine (localisée en Île-de-France).

E.2.1 Pi1a : Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I

E.2.1.1 Données générales

L'ensemble des projets de la PI1a correspondent à l'OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation ».

Le coût total des projets co-financés par le FEDER pour cette PI est de 23,9 m€ dont 12,6 m€ sont programmés par l'UE et 3,3 m€ ont déjà été versés par l'UE (Tableau 32). Le taux de programmation de l'UE est ainsi de 52,9 % pour un taux de paiement de 26,3 %.

Tableau 38 Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1a du PO Limousin (N = 112)

Objectif spécifique	Coût total (en m€) (1)	UE total programmé (en m€) (2)	UE total déjà versé (en m€) (3)	Taux de programmation (2) / (1)	Taux de paiement (3) / (2)
OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation »	23,9 €	12,6 €	3,3 €	52,9 %	26,3 %

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Seuls les dossiers programmés sont retenus dans le périmètre d'analyse.

E.2.1.2 Typologie de projet

La PI1a du PO Limousin représente 21 projets portés par 3 entreprises distinctes.

100 % des 21 projets de la PI1a du PO Limousin sont programmés et 9,5% sont soldés (soit 2 projets).

Tableau 39 Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1a du PO Limousin (N = 112)

Objectifs spécifiques	Nombre de projets	Coût moyen par projet (en k€)	UE moyen programmé par projet (en k€)	UE moyen déjà versé par projet (en k€) (n = 45)	Taux de programmation moyen par projet ¹	Taux de paiement moyen par projet ² (n = 45)
OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation »	21	1 139 €	602 €	664 €	60%	20%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Note : Seuls les projets pour lesquels nous disposons des informations concernant le coût total, le montant UE programmé et montant soldé sont pris en compte. ¹Moyenne des taux de programmation des montants UE programmés (coût total par projet / le coût programmé UE par projet) pour les projets programmés de la PI1a de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Limousin. ²Moyenne des taux de paiement des montants UE soldés (coût total par projet / coût UE déjà versé) pour les projets programmés de la PI1a de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Limousin.

E.2.2 Pi1b : Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I

E.2.2.1 Données générales

90% des projets de la PI1b correspondent à l'OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation », les 10% restant correspondent à l'OS02 « Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises ».

Le coût total des projets co-financés par le FEDER est de 37,2 m€ dont 12,3 m€ sont programmés par l'UE et 4,6 m€ ont déjà été versés par l'UE (Tableau 32). Le taux de programmation de l'UE est ainsi de 33 % pour un taux de paiement de 38 %.

Tableau 40 Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1b du PO Limousin (N = 48)

Objectif spécifique	Coût total (en m€) (1)	UE total programmé (en m€) (2)	UE total déjà versé (en m€) (3)	Taux de programmation (2) / (1)	Taux de paiement (3) / (2)
OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation »	36,1 €	11,6 €	4,5 €	32%	39%
OS02 « Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises »	1,1 €	0,62 €	0,12 €	55%	20%
TOTAL	37,2 €	12,3 €	4,6 €	33%	38%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Seuls les dossiers programmés sont retenus dans le périmètre d'analyse.

E.2.2.2 Typologie de projet

La PI1b du PO Limousin représente 96 projets portés par 51 entreprises distinctes.

100 % des 96 projets de la PI1a du PO Limousin sont programmés et 29% sont soldés (soit 28 projets).

Tableau 41 Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1a du PO Limousin (N = 112)

Objectifs spécifiques	Nombre de projets	Coût moyen par projet (en k€)	UE moyen programmé par projet (en k€)	UE moyen déjà versé par projet (en k€) (n = 45)	Taux de programmation moyen par projet ¹	Taux de paiement moyen par projet ² (n = 45)
CI05_001 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	91	396,7 €	128,5 €	77,8 €	33%	47%
CI05_003 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises	5	225,4 €	124 €	42,3 €	47%	58%
Total général	96	387,8 €	128,2 €	76,08 €	34%	48%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Note : Seuls les projets pour lesquels nous disposons des informations concernant le coût total, le montant UE programmé et montant soldé sont pris en compte. ¹Moyenne des taux de programmation des montants UE programmés (coût total par projet / le coût programmé UE par projet) pour les projets programmés de la PI1b de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Limousin. ²Moyenne des taux de paiement des montants UE soldés (coût total par projet / coût UE déjà versé) pour les projets programmés de la PI1b de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Limousin.

E.3 Objectif Thématique 1 du FEDER/ FSE/ IEJ 2014-2020 en Poitou-Charentes

Nous présentons dans cette section l'analyse de la programmation de l'OT1 en Poitou-Charentes au 30 juin 2021 pour les années 2014 à 2021.

L'OT1 du PO Poitou-Charentes fait l'objet d'un coût total de 145 m€ avec un taux de programmation des montants UE de 61 % soit 88 m€. Il concerne à ce jour 167 projets, dont 103 pour la PI1a et 64 pour la PI1b, pour 47 entreprises.

A l'automne 2021, l'état de programmation du PO FEDER-FSE-IEJ 2014-2020 pour l'OT1 est résumé dans le Tableau 31.

Tableau 42 Programmation de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Poitou-Charentes

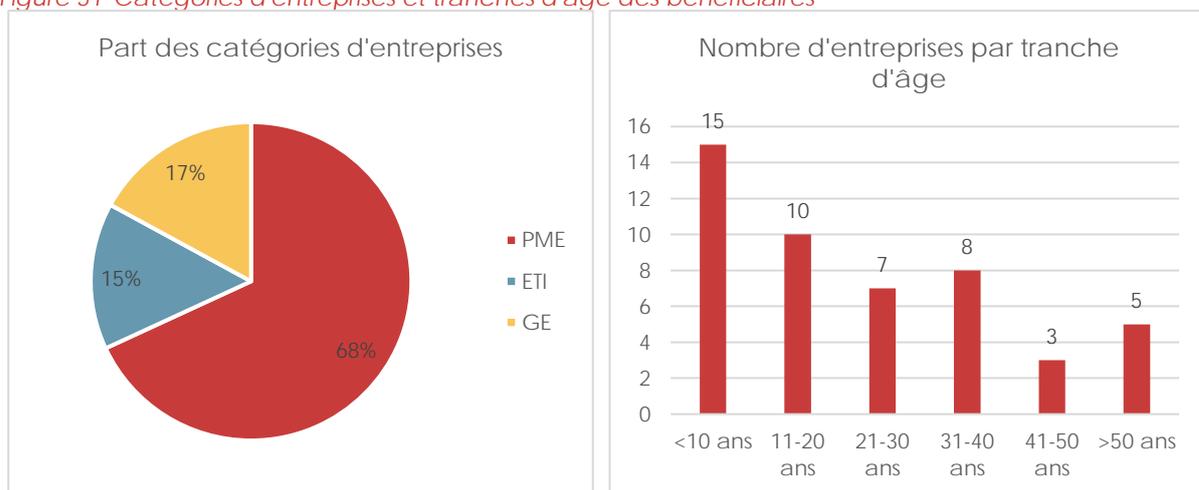
Priorité d'investissement	PI1a	PI1b	Total
Nombre total de projets distincts	103	64	167
Coût total (m€) (1)	47 446 425 €	98 154 658 €	145 601 082 €
UE total programmé (m€) (2)	29 191 352 €	59 292 230 €	88 483 582 €
Taux de programmation des montants UE (2) / (1)	62%	60%	61%
UE total déjà versé (m€) (3)	10 110 377 €	9 359 789 €	19 470 166 €
Taux de paiement UE sur le programmé (3) / (2)	35%	16%	22%
Nombre de projets programmés achevés financièrement	26	32	58
Coût total moyen par projet (k€) ¹	460 645 €	1 583 140 €	882 431 €
Coût total moyen programmé UE par projet (k€) ¹	283 411 €	956 326 €	536 264 €
Coût UE moyen déjà versé par projet (m€) ¹ (n = XX)	202 208 €	207 995 €	204 949 €
Taux moyen de programmation UE ^{1,2}	63,2%	52,5%	59,2%
Taux de paiement moyen UE ^{1,3} (n = XX)	38,7%	61,8%	47,4%

Sources : Données Région Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Note : ¹Seuls les projets pour lesquels nous disposons des informations concernant le coût total, le montant UE programmé et montant soldé sont pris en compte. ²Moyenne des taux de programmation des montants UE programmés (coût total par projet / le coût programmé UE par projet) pour les projets programmés de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Poitou-Charentes. ³Moyenne des taux de paiement des montants UE soldés (coût total par projet / coût UE déjà versé) pour les projets programmés de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Poitou-Charentes.

Les montants des projets relevant de la PI1a sont plus importants que ceux de la PI1b avec un coût total de 98 m€ contre 47 m€. Le taux de programmation de l'UE est similaire pour les deux PI (autour de 61%), mais le taux de paiement de la PI1a est plus de deux fois plus élevé que pour la PI1b (35% contre 16%).

Plus de deux entreprises sur trois sont des PME (68 %). La moyenne d'âge des entreprises est de 25 ans. Une entreprise sur deux a moins de 20 ans.

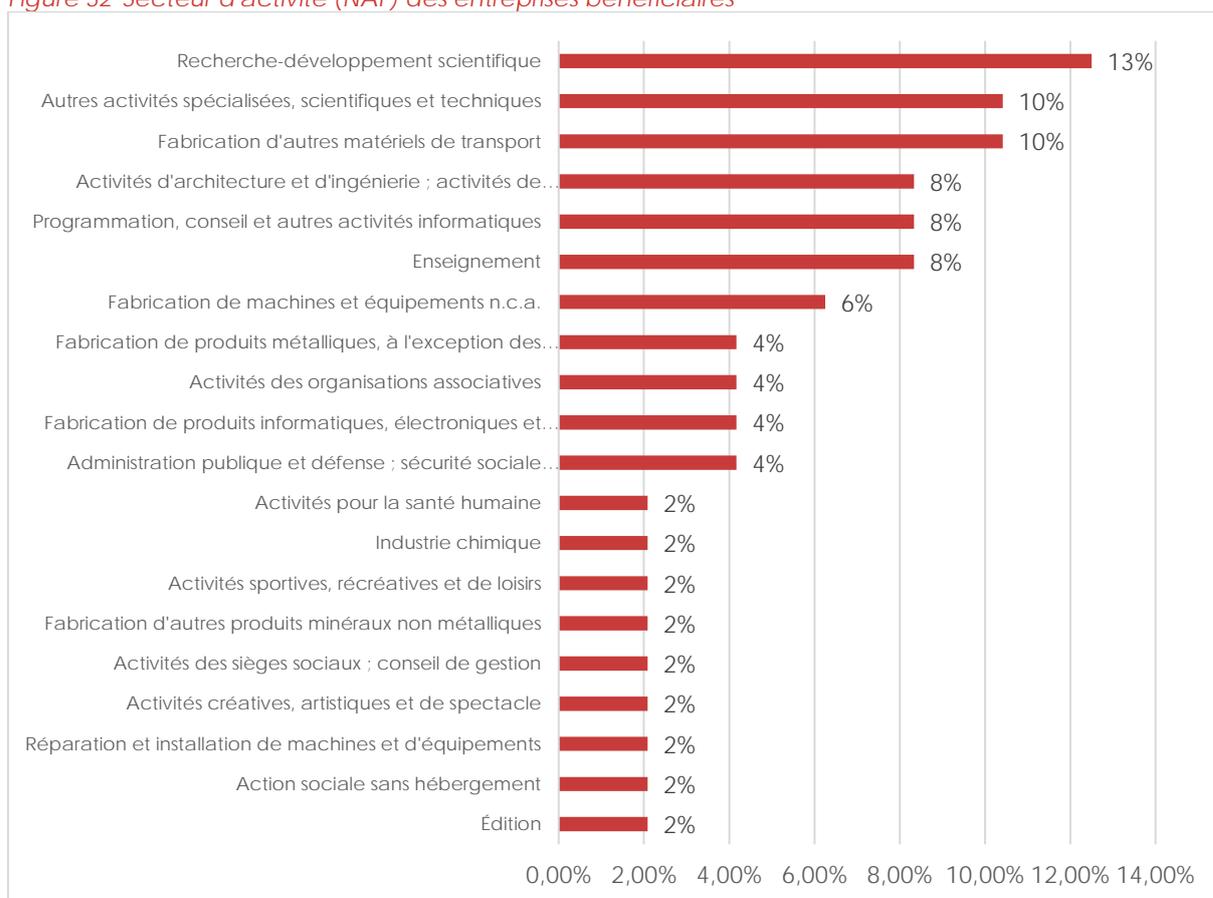
Figure 31 Catégories d'entreprises et tranches d'âge des bénéficiaires



Sources : SIRENE (Insee), Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021.

Le tiers des entreprises partenaires des projets est spécialisé dans la RDI scientifique et les activités des organisations associatives (33,7%). Un quart des entreprises se situe dans l'industrie manufacturière et une entreprise sur dix est issue des TIC.

Figure 32 Secteur d'activité (NAF) des entreprises bénéficiaires



Sources : SIRENE (Insee), Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021.

Sur la localisation géographique : 9 entreprises sur dix sont situées en région Nouvelle-Aquitaine. 20 entreprises (41% du total) sont localisées dans la Vienne, suivi de 15 entreprises (30%) est localisée en Charente-Maritime. Enfin seules 3 entreprises bénéficiaires sont localisées en Charente (6,25%).

E.3.1 Pi1a : Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I

E.3.1.1 Données générales

L'ensemble des projets de la PI1a correspondent à l'OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation ».

Le coût total des projets co-financés par le FEDER est de 47,4 m€ dont 29,1 m€ sont programmés par l'UE et 10,1 m€ ont déjà été versés par l'UE (Tableau 32). Le taux de programmation de l'UE est ainsi de 62 % pour un taux de paiement de 35 %.

Tableau 43 Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1a du PO Poitou-Charentes (N = 112)

Objectif spécifique	Coût total (en m€) (1)	UE total programmé (en m€) (2)	UE total déjà versé (en m€) (3)	Taux de programmation (2) / (1)	Taux de paiement (3) / (2)
CI05_001 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	47,4 €	29,1 €	10,1 €	62%	35%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Seuls les dossiers programmés sont retenus dans le périmètre d'analyse.

E.3.1.2 Typologie de projet

La PI1a du PO Poitou-Charentes représente 103 projets portés par 18 entreprises distinctes. 24 entreprises sont porteuses d'un unique projet, alors que 23 entreprises sont porteuses d'entre 2 et 9 projets.

100 % des 103 projets de la PI1a du PO Poitou-Charentes sont programmés et 25% sont soldés (soit 26 projets).

Tableau 44 Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1a du PO Poitou-Charentes (N = 112)

Objectifs spécifiques	Nombre de projets	Coût moyen par projet (en k€)	UE moyen programmé par projet (en k€)	UE moyen déjà versé par projet (en k€) (n = 45)	Taux de programmation moyen par projet ¹	Taux de paiement moyen par projet ² (n = 45)
OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation »	103	460,6 €	283,4 €	202,2 €	63%	39%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Note : Seuls les projets pour lesquels nous disposons des informations concernant le coût total, le montant UE programmé et montant soldé sont pris en compte. ¹Moyenne des taux de programmation des montants UE programmés (coût total par projet / le coût programmé UE par projet) pour les projets programmés de la PI1a de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Poitou-Charentes. ²Moyenne des taux de paiement des montants UE soldés (coût total par projet / coût UE déjà versé) pour les projets programmés de la PI1a de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Poitou-Charentes.

E.3.2 Pi1b : Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I

La totalité des projets de la PI1b correspondent à l'OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation ».

Le coût total des projets co-financés par le FEDER est de 98,1 m€ dont 59,2 m€ sont programmés par l'UE et 9,3 m€ ont déjà été versés par l'UE (Tableau 32). Le taux de programmation de l'UE est ainsi de 60 % pour un taux de paiement de 16 %.

Tableau 45 Programmation par objectifs spécifiques pour la PI1b du PO Poitou-Charentes (N = 48)

Objectif spécifique	Coût total (en m€) (1)	UE total programmé (en m€) (2)	UE total déjà versé (en m€) (3)	Taux de programmation (2) / (1)	Taux de paiement (3) / (2)
OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation »	98,1 €	59,2 €	9,3 €	60%	16%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Seuls les dossiers programmés sont retenus dans le périmètre d'analyse.

E.3.2.1 Typologie de projet

E.3.2.2 Données générales

La PI1b du PO Poitou-Charentes représente 64 projets portés par 51 entreprises distinctes. 45 entreprises sont porteuses d'un unique projet, alors que 6 entreprises sont porteuses d'entre 2 et 6 projets.

50 % des 64 projets de la PI1b du PO Poitou-Charentes sont programmés (et donc par construction 50% sont soldés).

Tableau 46 Programmation par objectifs spécifiques des projets PI1b du PO Poitou-Charentes (N = 112)

Objectifs spécifiques	Nombre de projets	Coût moyen par projet (en k€)	UE moyen programmé par projet (en k€)	UE moyen déjà versé par projet (en k€) (n = 45)	Taux de programmation moyen par projet ¹	Taux de paiement moyen par projet ² (n = 45)
OS01 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation »	64	1 583,1 €	956,3 €	207,9 €	53%	62%

Sources : Données Région Nouvelle-Aquitaine, Base de données Synergie 30 juin 2021. Note : Seuls les projets pour lesquels nous disposons des informations concernant le coût total, le montant UE programmé et montant soldé sont pris en compte. ¹Moyenne des taux de programmation des montants UE programmés (coût total par projet / le coût programmé UE par projet) pour les projets programmés de la PI1b de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Poitou-Charentes. ²Moyenne des taux de paiement des montants UE soldés (coût total par projet / coût UE déjà versé) pour les projets programmés de la PI1b de l'OT1 PO FEDER 2014-2020 Poitou-Charentes.

Annexe F Entretiens pilotes

F.1 Méthodologie

Entretiens de cadrage avec la Région Nouvelle-Aquitaine (tous les entretiens prévus réalisés) :

- le Pôle Europe et la Direction des fonds européens ;
- la sous-Direction FEDER ;
- la direction de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- la direction de la performance industrielle ;
- le Service pêche.

F.2 Objectifs des entretiens de cadrage

Les entretiens de cadrage ont poursuivi les objectifs suivants :

- recueillir des précisions sur les enjeux de l'évaluation et vos attentes ;
- délimiter l'objet, le périmètre et les angles d'analyse des travaux
- recueillir de premiers éléments de réflexion sur les projets financés (quels objectifs, quels résultats attendus, quels impacts attendus sur les entreprises bénéficiaires et les acteurs de la recherche, quels objectifs sont prévus dans le futur PO ? etc.) ;
- poursuivre le travail de collecte des documents nécessaires.

Ces entretiens ont permis d'ajuster la note de cadrage de la mission (phase 1).

Annexe G Entretiens structures d'interface

G.1 Méthodologie

Le questionnaire a été renseigné par l'équipe d'évaluation durant l'entretien téléphonique / visio avec les structures d'interface ou à la suite.

Les acteurs suivants ont été entretenus :

Organisation	Date du RDV
Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine (ADI)	06/01/2022
Association CAP Sciences	07/01/2022
Aerospace Valley	12/01/2022
ARIA Nouvelle-Aquitaine	?
Centre technique de matériaux naturels	?
Chambre de commerce et de l'industrie de Nouvelle-Aquitaine	07/01/2022
CRIT Horticole	19/01/2022
CRIT Agro-alimentaire et biotechnologie	20/01/2022
CRIT Sport-Loisirs	13/01/2022
La Rochelle Technopole	23/12/2022
Pôle Aliments et Santé	13/01/2022
Pôle européen de la Céramique	12/01/2022
Technopole du Grand Poitiers	23/12/2022

G.2 Trame du questionnaire

G.2.1 Profil du bénéficiaire et du projet

- **Quel est votre type d'établissement** champs libre
- **Au titre de quel programme votre projet a-t-il été / est-il soutenu ?**
 - Programme opérationnel Aquitaine
 - Programme opérationnel Limousin
 - Programme opérationnel Poitou-Charentes
- **Dans quelle(s) filière(s) du Schéma Régional de développement Economique et d'Innovation (SRDEII), le projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? (question à échelle)**
 - 1. Industries agroalimentaires et filières agricoles
 - 2. Bois et industries papetières
 - 3. Aéronautique, spatial, défense et sous-traitance
 - 4. Matériaux avancés
 - 5. Chimie verte et éco procédés
 - 6. Filières vertes et écotechnologies
 - 7. Photonique

- 8. Numérique
 - 9. Santé et bien-être
 - 10. Cuir, luxe, textile et métiers d'art
 - 11. Tourisme
 - 12. Silver économie
 - **Transversal**
- **Dans quel(s) domaine(s) de spécialisation intelligente votre projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? (question à échelle)**
 - Question présentée uniquement pour les bénéficiaires Aquitaine :
 - Chimie et industrialisation des matériaux
 - Mobilisation de la biomasse et bio-raffineries pour l'industrie
 - Systèmes lasers, photonique et imagerie
 - Agriculture de précision et éco-efficience agroalimentaire
 - Éco-construction à base de bois et efficacité énergétique du bâtiment
 - Géosciences, métrologie / monitoring pour une gestion durable des ressources naturelles
 - Logiciels embarqués et objets connectés
 - Délivrance intelligente d'actifs pour le bien-être et la santé
 - Parcours de soin intégré et techniques d'assistance au patient
 - Mobilité propre et intelligente
 - L'usine compétitive centrée sur le facteur humain
 - Question présentée uniquement pour les bénéficiaires Limousin :
 - Génétique animale, élevage et produits transformés
 - Bâtiment intelligent, adaptable et valorisation des ressources naturelles
 - Économie du bien vieillir
 - Économie créative
 - Techniques et technologies céramiques et leurs applications
 - Technologies électroniques et photoniques et leurs applications
 - Biotechnologies au service de la santé humaine et animale
 - Question présentée uniquement pour les bénéficiaires Poitou-Charentes :
 - Santé, environnement et qualité alimentaire
 - Chimie verte, ressources durables
 - Transports : réduction de l'empreinte environnementale, matériaux durables et éco-mobilité
 - Bâtiment durable, énergies
 - Numérique éducatif et industrie culturelle
 - **Transversal**

- Ces domaines restent-ils adaptés aux spécialisations RDI actuelles du territoire ? (Oui, Non)
 - Si non, précisez
- Préciser les domaines émergents sur le territoire ? **champ libre**
- Quel type de projet, le financement FEDER a-t-il permis ou permettra-t-il de développer ?
 - Infrastructures de recherche et d'innovation publiques
 - Infrastructures de recherche et d'innovation privées
 - Equipements structurants de recherche
 - Activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et/ou les centres de compétences
 - Processus de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et entreprises
 - Transfert de technologies et coopération entre universités et entreprises
 - Projets d'innovation dans les entreprises
 - Projets collaboratifs public – privé
 - Sensibilisation, information
 - Animation, mis en réseau
 - Financement de l'innovation
 - **Autres**

Si autres préciser : **champ libre**

- **Transversal**
- Dans quelle mesure **votre projet / vos projets est / sont structurant/s** dans le parcours d'accompagnement à la recherche et l'innovation en région ?

G.2.2 Effet levier du co-financement FEDER

- **L'existence du financement FEDER a-t-elle influencé votre décision de lancer le projet ?**
 - Non
 - Oui, à la marge
 - Oui, significativement
- **Sans cette aide FEDER, auriez-vous réalisé votre projet ?**
 - Vous auriez réalisé votre projet à l'identique
 - Vous auriez quand même réalisé votre projet mais dans un temps plus long
 - Vous auriez quand même réalisé votre projet mais différemment
 - Vous n'auriez pas pu réaliser votre projet

Préciser : champ libre

- **L'aide du FEDER vous a-t-elle été utile** pour :
 - Accélérer la mise en œuvre du projet (Oui, Non)
 - Diminuer le risque lié au projet (Oui, Non)
 - Augmenter le montant total d'investissement (Oui, Non)

- **Quelles autres sources de financement avez-vous mobilisées pour boucler votre plan de financement ?**
 - Autofinancement
 - Prêt bancaire
 - Levée de fonds
 - Autres aides privées
 - Autres aides publiques régionales
 - Autres aides publiques nationales
 - Autres aides européennes
 - **Si "autres aides" précisez : champ libre**

- Estimez-vous que l'aide FEDER accordée a facilité la **mobilisation des autres sources de financement** utiles à la réalisation de votre projet ? (Oui, non)
 - **Si oui, lesquels**

G.2.3 Effets sur les performances de votre structure et son écosystème

- D'une manière générale, diriez-vous que le recours à cette aide/ dispositif FEDER de soutien à la recherche et innovation a eu ou aura des **impacts positifs pour les bénéficiaires** ultimes ?
 - De 0 (aucun impact) à 10 (impact maximal)
 - **Préciser**

- **Diriez-vous à l'échelle régionale que la mise en œuvre de votre projet co-financé par le FEDER, vous a permis de ou permettra d'engendrer** (tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord) :
 - une reconnaissance ou un rayonnement amélioré de la région Nouvelle-Aquitaine dans les domaines d'activité stratégique
 - une amélioration de la performance et de l'attractivité des centres de compétence dans les domaines de spécialisation
 - une amélioration des **infrastructures publiques** de recherche et d'innovation du territoire
 - une amélioration des **infrastructures privées** de recherche et d'innovation du territoire
 - une augmentation du nombre de publications, brevets, prototypes ?
 - une amélioration des capacités à développer l'excellence en recherche et en innovation sur le territoire dans les domaines spécialisation / filières SRDEII ?

- le développement de nouveaux partenariats ou la mise en réseaux avec des acteurs de la recherche ou de l'innovation en région ou en France ?
 - le développement de nouveaux partenariats ou la mise en réseaux avec des acteurs de la recherche ou de l'innovation en Europe ou à l'international ?
 - un renforcement de la compétitivité des PME TPE par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les Domaines de spécialisation Stratégiques (S3)
 - le développement de nouveaux produits
 - le développement de nouveaux services
 - le développement du CA des entreprises
 - le développement de l'emploi dans les entreprises
 - le développement de la rentabilité des entreprises
 - un développement de l'innovation dans les entreprises
 - **Autre : Si autre préciser**
- Quels sont les **principaux facteurs de réussite** de votre projet / vos projets à votre échelle et à l'échelle des bénéficiaires ultimes ?
 - **Champ libre**
 - Quels sont les **principaux freins au succès** de votre projet / vos projets à votre échelle et à l'échelle des bénéficiaires ultimes ?
 - **Champ libre**

G.2.4 Votre retour sur le dispositif

- **Êtes-vous globalement satisfait(e) du dispositif de soutien via le FEDER ?**
 - Pas du tout satisfait(e)
 - Peu satisfait(e)
 - Satisfait(e)
 - Très satisfait(e)

Commentaire : **Champ libre**

- D'une manière générale, **avez-vous trouvé les modalités administratives de cette aide / dispositif FEDER facile à gérer** (candidature, instruction, suivi) :
 - Très difficiles
 - Difficiles
 - Faciles
 - Très faciles
- Commentaire : **Champ libre**

- **Et plus spécifiquement sur :** (sur chacun des items : très difficile, difficile, facile, très facile)
 - Facilité à trouver le bon dispositif
 - Facilité à remplir le dossier de demande de financement
 - Renseignements demandés pour le suivi du projet
 - Renseignements demandés pour la clôture du projet
 - Taux d'aide
 - Montant de l'aide
 - Détails de versement des fonds

- **Avez-vous des suggestions d'amélioration concernant les interventions de la Région ?**
 - **Champ libre**

- **Souhaitez-vous également informer la Région d'autres besoins ?**
 - **Champ libre**

G.2.5 *Impacts crise sanitaire et économique*

- Avec le COVID-19, nous rencontrons actuellement une crise sans précédent. Existe-t-il selon vous de **nouveaux sujets, effets et impacts, qui devraient être pris en compte dans le soutien de la recherche et de l'innovation** en région par le FEDER ? (Oui, Non, **si oui préciser**)

Annexe H Méthodologie d'évaluation quantitative d'impact sur les résultats des entreprises

H.1 Méthodologie

La méthodologie d'évaluation quantitative d'impact sur les résultats des entreprises a pour objectif de rendre compte de la capacité des projets aidés par les fonds FEDER à entraîner des conséquences en matière d'internationalisation des entreprises, de création d'emplois et de richesses.

Nous réalisons alors une analyse descriptive de la trajectoire des entreprises dans les périodes avant et après que les bénéficiaires ont bénéficié des fonds FEDER sur les indicateurs économiques suivants :

- **la création de richesses** : captée à travers le chiffre d'affaires (CA) et la valeur ajoutée générée par l'entreprise ;
- **l'internationalisation des entreprises** : captée à travers la part du CA à l'export ;
- **la création d'emploi** : captée à travers l'effectif salarié (mesuré comme ETP moyen sur l'année).

Dans la mesure où les données de suivi (des projets aidés) renseignent l'identifiant des entreprises bénéficiaires (ou a minima la raison sociale et le code postal de l'établissement) nous pouvons extraire les données de ces indicateurs à partir de deux bases de données :

- la base de données publique des entreprises SIRENE (Insee), renseignant sur l'âge, la localisation, le secteur d'activité et la catégorie de l'entreprise ;
- la base de données commerciale des entreprises DIANE (BvD), qui met à notre disposition des données d'entreprises avec un recul de dix ans (maximum) et un large panel d'indicateurs financiers et économiques. Cette base n'est cependant pas exhaustive, du fait que certaines entreprises de petites tailles (TPE, petite PME allant jusqu'à 30 employés) ou d'entreprises intervenant dans des secteurs en difficulté font le choix de la confidentialité de leurs données.

Les valeurs tendanciennes des quatre indicateurs cités plus haut sont obtenues en calculant la moyenne annuelle de chaque indicateur pour notre échantillon d'entreprises bénéficiaires. Nous distinguerons ensuite entre deux périodes : celle avant l'accès au FEDER, et celle après (voire pendant si l'on ne dispose pas assez de recul²⁵) avoir eu accès au FEDER. Les entreprises n'ayant pas toutes bénéficié du FEDER la même année (n'ayant pas démarré leur projet la même année), nous n'utiliserons pas les années 2010 à 2020 comme base de référence mais plutôt les périodes relatives à l'accès au FEDER telles que t+1 (un an après avoir eu accès), t+2 (deux après), etc.

La Figure ci-dessous illustre le résultat de l'analyse de tendance par catégorie d'entreprise en utilisant un exemple fictif d'évolution du CA des entreprises bénéficiaires selon l'année d'accès au FEDER (2016 ou 2017).

²⁵ Ici nous faisons référence au recul suffisant permettant d'observer un impact : l'écart entre la dernière année de données d'entreprise disponible et l'année d'obtention des fonds pour l'entreprise doit être à minima égal à 2 :

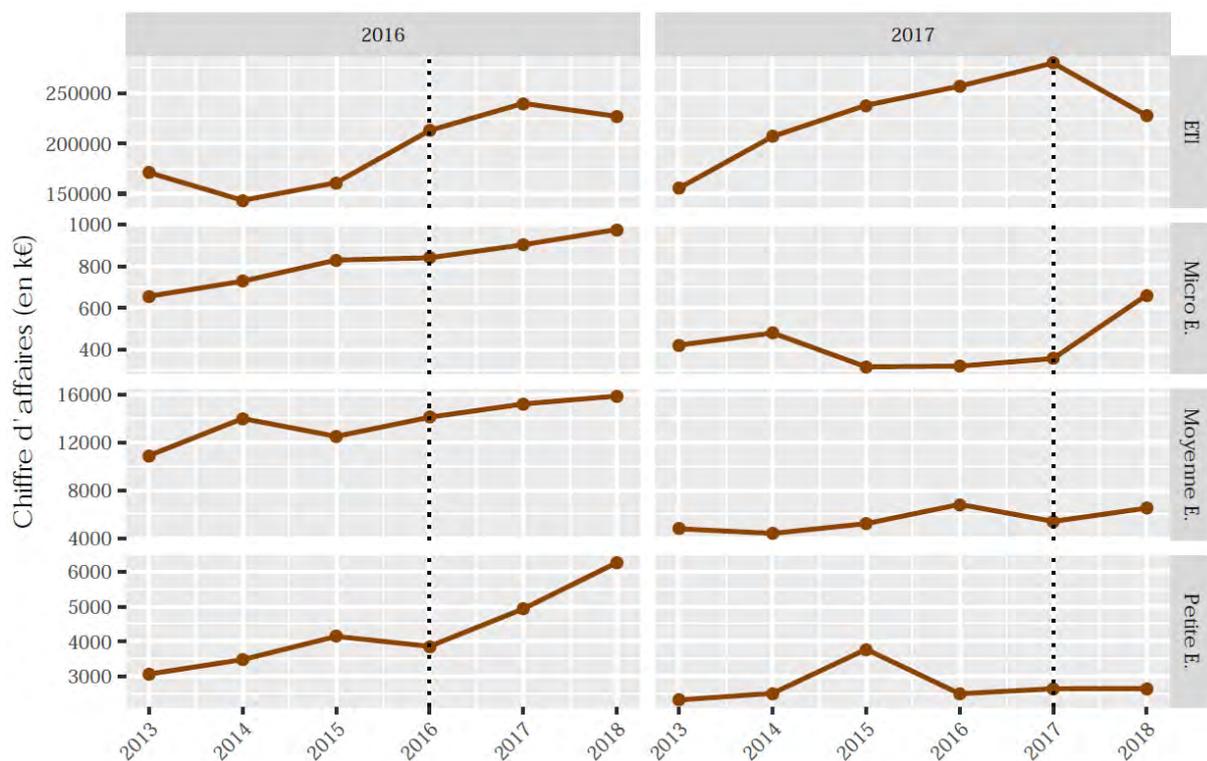
Encadré 2 Précision méthodologique portant sur les limites de l'analyse portant sur les données d'entreprises

Conscient du potentiel manque de données, relatif aux petits échantillons d'entreprises et à la non-exhaustivité (sur plusieurs périodes) des bases de données commerciales tels que DIANE, nous tentons dans la mesure du possible de travailler avec des échantillons cylindrés d'entreprises : c'est-à-dire avec des données d'entreprises complètes sur une période donnée (série de données « sans trous »). Cet objectif peut inciter à travailler des données d'une période plus courte que prévue (2014 à 2019 au lieu de 2010 à 2020 par exemple).

Nous précisons aussi que la base de données DIANE n'est pas exhaustive sur les deux années les plus récentes (2019 et 2020), sachant que cela dépend de la ponctualité des déclarations des comptes des entreprises (qu'elles effectuent elles-mêmes) à leur chambre de commerce et d'industrie. Il se peut donc qu'on observe un manque de recul temporel pour certaines entreprises, nous empêchant d'estimer la trajectoire économique après l'accès aux fonds FEDER.

Ces tendances sont ensuite commentées et mises en perspective avec des statistiques macroéconomiques, régionales et sectorielles (comparaison intra sectorielle des entreprises).

Figure 33 Exemple : évolution du CA des entreprises après un investissement en fonds propres



Lecture : le panel de gauche illustre l'évolution du CA d'entreprises bénéficiaires en 2016 ; le panel de droite illustre l'évolution des indicateurs d'entreprises bénéficiaires en 2017. Source : Technopolis Group, pour illustration

Il est important de noter que l'enjeu de ces analyses n'est pas d'établir des relations causales mais plutôt des corrélations entre l'accès au FEDER et un potentiel changement de trajectoire d'activité des entreprises (par exemple l'accélération de la croissance du CA).

Ces analyses nous permettent toutefois de tirer plusieurs enseignements notamment sur les dynamiques des entreprises après avoir eu recours aux fonds FEDER.

En outre, afin d'avoir une meilleure lecture des résultats de ces analyses, nous réaliserons un volet comparatif de cette analyse des tendances. En effet, en aval de la première analyse des données des entreprises bénéficiaires où nous réaliserons une cartographie de ces dernières par instrument (et par type d'investissement pour RSI) nous effectuerons les tâches suivantes :

- nous identifierons des échantillons d'entreprises non bénéficiaires des fonds FEDER (c'est-à-dire ces entreprises ne sont pas listées dans les fichiers de gestion Synergie) mais similaires à l'échantillon des bénéficiaires quant aux catégories d'entreprises, tranches d'effectifs et secteur d'activités ;
- nous calculerons les tendances de ces échantillons d'entreprises non-bénéficiaires ;
- enfin nous les comparerons aux tendances des entreprises bénéficiaires.

Ce travail n'équivaut pas une analyse contrefactuelle²⁶, mais permettra tout de même d'opposer les tendances des différents groupes d'entreprises et d'améliorer l'interprétation des résultats en prenant en compte l'évolution des indicateurs économiques des secteurs ciblés par les outils.

H.2 Résultat de l'étude économétrique

Messages clefs 1

- L'analyse porte sur 61 PME régionales bénéficiaires des fonds entre 2015 et 2020 (dont le projet a démarré).
- L'évolution sur la période 2014-2020 de 4 indicateurs est évaluée : le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée générée, les effectifs ETP et enfin les exportations (en valeurs).
- L'analyse est au niveau de l'entreprise, non pas de l'établissement d'entreprise (données disponibles qu'au niveau de l'entreprise).
- Deux types d'analyse :
 - l'évolution avant-après des indicateurs des PME bénéficiaires (hors impact des fonds) ;
 - l'évolution des indicateurs des PME bénéficiaires attribuables aux fonds FEDER (impact des fonds).
- Les PME bénéficiaires ont significativement augmenté leur CA, effectifs ETP, valeur ajoutée et export sur la période 2015-2020.
- Les augmentations de CA et effectifs ETP ne peuvent à ce stade être attribuables au fonds FEDER (selon un modèle économétrique).
- Un manque de données pour les deux indicateurs de valeur ajoutée et export n'a pas permis d'étudier l'attribuabilité de ces augmentations aux fonds FEDER (via un modèle économétrique).

²⁶ Une analyse micro-économétrique contrefactuelle requiert d'avoir accès de manière illimité à un grand nombre de données d'entreprises afin d'identifier des entreprises non-bénéficiaires clones des entreprises bénéficiaires et ce sur une liste de plusieurs indicateurs et sur plusieurs périodes.

Dans un premier temps nous nous intéressons à l'évolution des indicateurs pour les PME bénéficiaires seules sur la période 2014 à 2020, sans évaluer si les tendances de croissance ou de régression des indicateurs sont attribuables aux fonds FEDER.

Dans un second temps, pour les indicateurs de chiffre d'affaires et d'effectifs ETP, nous analysons si les évolutions découlent des impacts des fonds FEDER sur les bénéficiaires. Pour ce faire, nous identifions un ensemble d'entreprises régionales similaires aux bénéficiaires (taille et secteur d'activité) et nous nous intéressons aux écarts de croissance ou de régression entre les deux groupes d'entreprises (bénéficiaires et non bénéficiaires mais similaires). Des écarts positifs indiquent des résultats supérieurs chez les bénéficiaires, et peuvent donc attester d'un possible impact des fonds FEDER : en d'autres termes, les bénéficiaires croissent plus fortement en termes de génération de CA et d'effectifs que les entreprises régionales non bénéficiaires.

Il n'a pas été possible d'attribuer des évolutions des indicateurs de valeur ajoutée et d'export. L'accès aux données d'entreprises étant limité et non-exhaustif (beaucoup de données annuelles manquantes pour les deux indicateurs).

Les données des indicateurs d'entreprises sont obtenues à partir de la base de données commerciales DIANE (BvD). Cette base collecte les données des entreprises à partir des déclarations annuelles effectuées par les entreprises elles-mêmes aux chambres de commerce et d'industrie. Les données peuvent être manquantes si une entreprise n'a pas effectué de déclarations et si celle-ci est protégée par le secret statistique (en lien avec le secret industriel, surtout le cas pour les petites PME (< 30 employés) ou les entreprises des secteurs critiques). En lien avec ce manque de données : afin de pallier le problème des « trous », c'est-à-dire des données manquantes pour une ou plusieurs années pour une entreprise, nous remplissons (« intrapolons ») les panels conditionnellement aux tendances annuelles observées (si on a 2012 et 2014 mais pas 2013, alors nous « intrapolons » 2013 à partir de la moyenne des années 2012 et 2014).

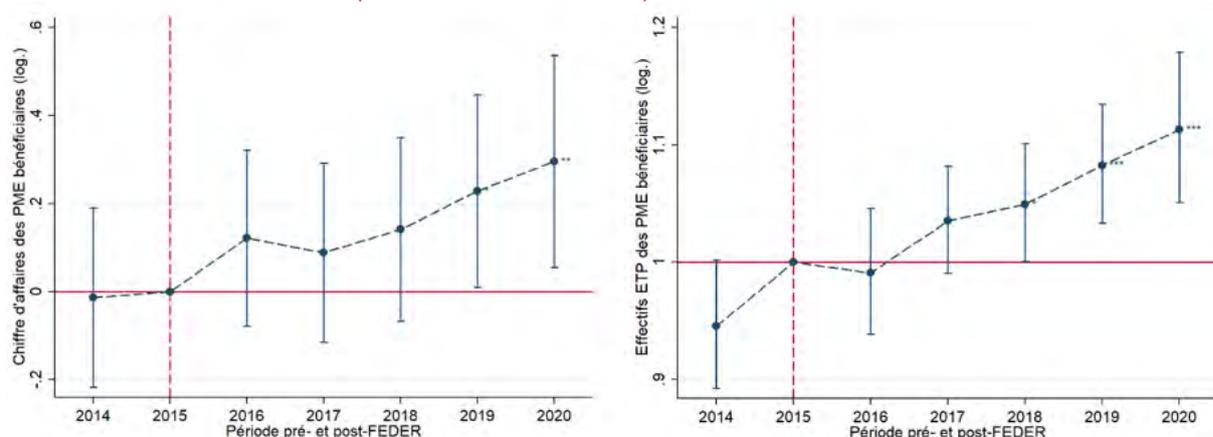
H.2.1 Evolution avant-après des indicateurs des PME bénéficiaires

Concernant l'évolution des 61 PME bénéficiaires seules : le CA moyen des entreprises a augmenté de 32 % en trois ans, entre l'année précédant l'obtention des fonds ($t_{(-1)}$) et deux ans après l'obtention de ces fonds ($t_{(+3)}$). Sur le même intervalle de temps (trois ans), les embauches des bénéficiaires ont augmenté de 18 % (5,3 emplois créés en moyenne).

Analysée par année, cette augmentation est surtout significative statistiquement à partir de 2019 et 2020 (2018 pour l'embauche).

L'évolution des deux indicateurs, en indice base 100 en 2015 (année de démarrage de la majorité des projets) pour les PME bénéficiaires seulement est illustrée ci-dessous.

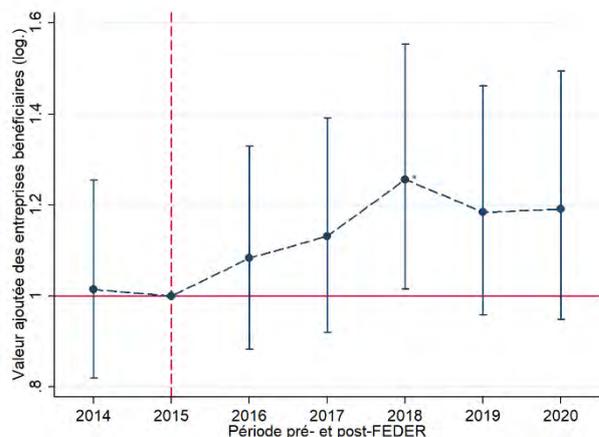
Figure 34 Evolution sur la période 2014 à 2020 des indicateurs de CA et d'effectifs ETP chez les PME bénéficiaires seules (indice base 100 en 2015)



Source : DIANE (BvD), SIRENE, SYNERGIE (Région Nouvelle Aquitaine) 2015-2020. Les barres verticales autour des points annuels illustrent les intervalles de confiance. *** Significativement différent de la valeur 2015 à hauteur de 1% de niveau de significativité, ** 5% de niveau de significativité, * 10% de niveau de significativité.

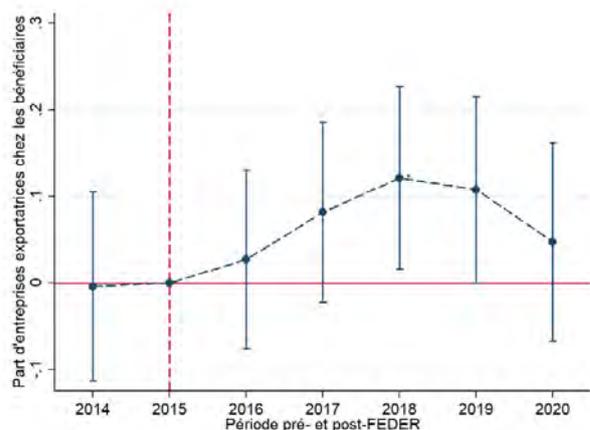
Les PME bénéficiaires génèrent significativement plus de valeur ajoutée dans les trois années suivant le démarrage des projets financés en 2015. En outre, la part des PME bénéficiaires exportatrices (c'est-à-dire déclarant au moins 1 € d'export annuel) s'est significativement accentuée (+ de 10 pts de pourcentage) dans le même laps de temps pour atteindre 56 % en 2018. Ces évolutions, en indice base 100 en 2015, sont illustrées par les graphiques ci-dessus.

Figure 35 Evolution de la valeur ajoutée générée par les PME bénéficiaires (indice base 100 en 2015)



Source : DIANE (BvD), SIRENE, SYNERGIE (Région Nouvelle Aquitaine) 2015-2020. Les barres verticales autour des points annuels illustrent les intervalles de confiance. *** Significativement différent de la valeur 2015 à hauteur de 1% de niveau de significativité, ** 5% de niveau de significativité, * 10% de niveau de significativité.

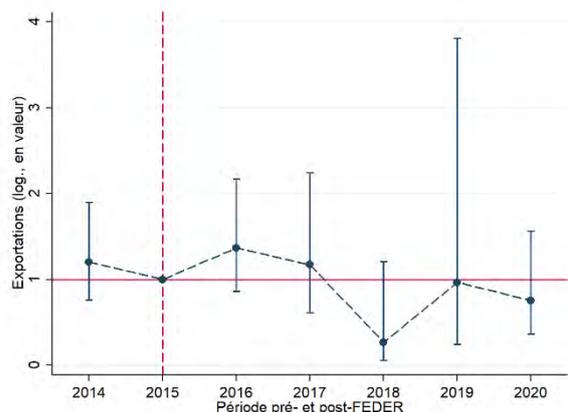
Figure 36 Evolution de la part de PME bénéficiaires exportatrices (en %) (indice base 100 en 2015)



Source : DIANE (BvD), SIRENE, SYNERGIE (Région Nouvelle Aquitaine) 2015-2020. Les barres verticales autour des points annuels illustrent les intervalles de confiance. *** Significativement différent de la valeur 2015 à hauteur de 1% de niveau de significativité, ** 5% de niveau de significativité, * 10% de niveau de significativité.

Le même résultat est observé pour les exportations des entreprises (avec beaucoup de données manquantes pour 2019, au vu de la grande variance observée) :

Figure 37 Evolution des exportations générées (en valeurs) par les PME bénéficiaires



Source : DIANE (BvD), SIRENE, SYNERGIE (Région Nouvelle Aquitaine) 2015-2020. Les barres verticales autour des points annuels illustrent les intervalles de confiance. *** Significativement différent de la valeur 2015 à hauteur de 1% de niveau de significativité, ** 5% de niveau de significativité, * 10% de niveau de significativité.

H.2.2 Analyse d'impact des fonds FEDER sur le CA et l'embauche des PME bénéficiaires

A partir d'un échantillon de 61 PME²⁷ bénéficiaires dont le projet a démarré, nous évaluons l'impact des fonds FEDER sur les résultats des entreprises (CA, valeur ajoutée, exportations et effectifs ETP). Pour ce faire nous opposons l'évolution des indicateurs des entreprises

²⁷ Nous disposons de données pour 88 bénéficiaires des fonds FEDER, dont 13 sont des ETI et 8 des GE. Nous ne gardons que les 61 PME pour lesquelles des impacts sont mesurables et (peuvent être) attribuables aux projets financés par les fonds FEDER.

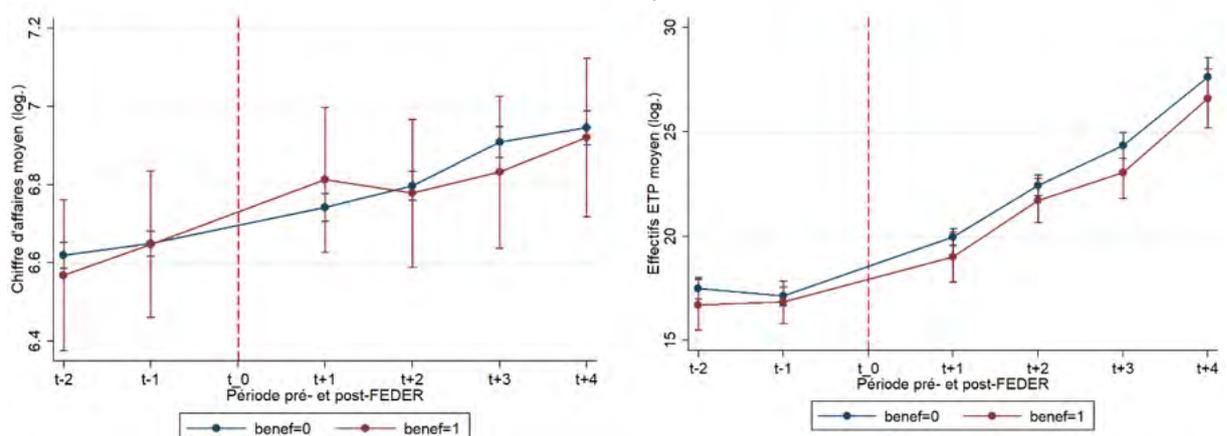
bénéficiaires à l'évolution des mêmes indicateurs d'entreprises dites contrefactuelles : similaires aux bénéficiaires mais non bénéficiaires.

Nous avons sélectionné 1 133 PME de la Région Nouvelle Aquitaine provenant des mêmes secteurs d'activité des 61 bénéficiaires, ayant les mêmes tranches d'effectifs (cf. <https://www.sirene.fr/sirene/public/variable/tefen>) et dans les mêmes départements. Le ratio est donc de 18 entreprises contrefactuelles pour un bénéficiaire, ce qui est satisfaisant au vu de la taille de l'échantillon (plus le ratio est grand plus le caractère aléatoire d'un résultat statistique s'amointrit).

Nous rappelons qu'il n'a pas été possible d'attribuer des évolutions des indicateurs de valeur ajoutée et d'export. L'accès aux données d'entreprises étant limité et non-exhaustif (beaucoup de données annuelles manquantes pour les deux indicateurs dans les bases de données à disposition).

Les 61 PME bénéficiaires, comparées aux 1 133 PME régionales des mêmes secteurs d'activités, ne sont pas caractérisées par des tendances d'évolution du CA, des embauches (effectifs ETP) et des exportations (en valeurs, k€). Le graphique ci-dessous, illustre les évolutions des deux indicateurs (CA et effectifs ETP) des deux groupes relatif à une période centrale : t_0 soit l'année de démarrage des projets pour les PME bénéficiaires ou 2015 pour les entreprises non bénéficiaires (groupe de contrôle).

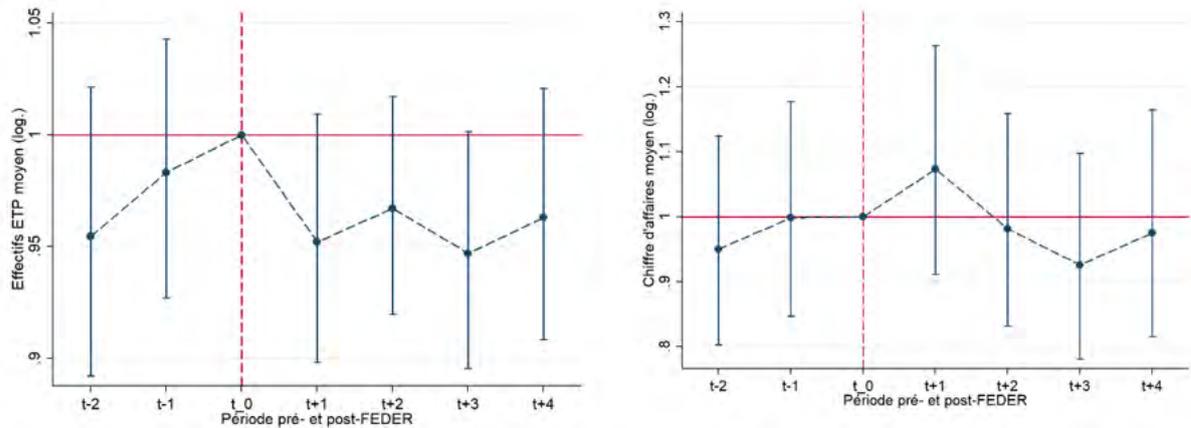
Figure 38 Evolutions des indicateurs de CA et d'effectifs ETP des deux groupes d'entreprises (benef= 0, non bénéficiaires, benef=1, PME bénéficiaires)



Source : DIANE (BvD), SIRENE, SYNERGIE (Région Nouvelle Aquitaine) 2015-2020. Les barres verticales autour des points annuels illustrent les intervalles de confiance. *** Significativement différent de la valeur $t_0/2015$ à hauteur de 1% de niveau de significativité, ** 5% de niveau de significativité, * 10% de niveau de significativité.

A l'aide d'un modèle économétrique dit des doubles différences (différences annuelles et sectorielles) nous analysons si les écarts entre les deux courbes observées ci-dessus sont significatifs. Une illustration de ces écarts, en indice base 100 à l'année de démarrage des projets (t_0), est donnée par les figures ci-dessous.

Figure 39 Evolutions des effectifs ETP et du CA des PME bénéficiaires comparées aux entreprises contrefactuelles



Source : DIANE (BvD), SIRENE, SYNERGIE (Région Nouvelle Aquitaine) 2015-2020. Les barres verticales autour des points annuels illustrent les intervalles de confiance. *** Significativement différent de la valeur $t_0/2015$ à hauteur de 1% de niveau de significativité, ** 5% de niveau de significativité, * 10% de niveau de significativité.



Annexe I Enquête entreprise

I.1 Méthodologie

Une enquête en ligne auprès des entreprises bénéficiaires des 3 PO sera mise en œuvre sur une durée de 3 semaines.

I.1.1 Page d'introduction

Bienvenue sur le questionnaire d'enquête auprès des bénéficiaires d'une aide FEDER dédiée à l'innovation en Région Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine, Autorité de Gestion de programmes européens mis en œuvre en région, en conformité avec la réglementation européenne réalise actuellement l'évaluation transversale de la contribution des fonds européens en matière de « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » correspondant à la thématique recherche innovation de la stratégie européenne.

Vous avez bénéficié d'un financement européen pour un ou plusieurs projets en lien avec la recherche et l'innovation. A ce titre et dans le cadre de l'évaluation précédemment mentionnée, vous êtes invité à répondre au questionnaire d'enquête suivant.

Si vous rencontrez un problème ou une difficulté pour renseigner le questionnaire en ligne n'hésitez pas à nous contacter : mangjavellano@edater.com

Nous vous remercions par avance du temps que vous voudrez bien accorder à cette démarche.

I.1.2 Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)

Le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le 28 mai 2018

Les données collectées dans le cadre de cette enquête feront l'objet de traitements statistiques informatiques anonymisés. Le seul destinataire des résultats de cette enquête est la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les réponses individuelles seront stockées sur un serveur sécurisé situé en France et uniquement accessibles à l'équipe de travail EDATER mandatée à cet effet par la Région. Aucune autre utilisation ou traitement non autorisé par la maîtrise d'ouvrage ne sera réalisé. Les données seront conservées pour la durée du marché.

Elles seront ensuite détruites. Vous pouvez exercer un droit de rectification des informations ou une demande de suppression des données vous concernant en adressant une demande à l'adresse mail suivante : vanina.choe@technopolis-group.com

J'ai pris connaissance de ces dispositions et j'accepte de remplir l'enquête

Oui / Non

I.2 Trame d'enquête

1. Profil de l'entreprise et du projet

Quelle est la catégorie de votre entreprise ?

- TPE PME ETI GE

Quelle est la tranche de vos effectifs salariés ?

- Non employeur 10 à 19 salariés 50 à 249 salariés
 1 à 9 salariés 20 à 49 salariés 250 et plus salariés

Dans quelle(s) filière(s) du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) votre entreprise s'inscrit-t-elle ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Industries agroalimentaires et filières agricoles | <input type="checkbox"/> 7. Photonique |
| <input type="checkbox"/> 2. Bois et industries papetières | <input type="checkbox"/> 8. Numérique |
| <input type="checkbox"/> 3. Aéronautique, spatial, défense et sous-traitance mécanique | <input type="checkbox"/> 9. Santé et bien-être |
| <input type="checkbox"/> 4. Matériaux avancés | <input type="checkbox"/> 10. Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'art |
| <input type="checkbox"/> 5. Chimie verte et éco procédés | <input type="checkbox"/> 11. Tourisme |
| <input type="checkbox"/> 6. Filières vertes et écotechnologies | <input type="checkbox"/> 12. Silver économie |

Au titre de quel programme votre projet a-t-il été / est-il soutenu ?

- Programme opérationnel Aquitaine Programme opérationnel Poitou-Charentes
 Programme opérationnel Limousin

Dans quel(s) domaines de spécialisation intelligente votre entreprise s'inscrit-t-elle ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Chimie et industrialisation des matériaux | <input type="checkbox"/> Logiciels embarqués et objets connectés |
| <input type="checkbox"/> Mobilisation de la biomasse et bio-raffineries pour l'industrie | <input type="checkbox"/> Délivrance intelligente d'actifs pour le bien-être et la santé |
| <input type="checkbox"/> Systèmes lasers, photonique et imagerie | <input type="checkbox"/> Parcours de soin intégré et techniques d'assistance au patient |
| <input type="checkbox"/> Agriculture de précision et éco-efficience agroalimentaire | <input type="checkbox"/> Mobilité propre et intelligente |
| <input type="checkbox"/> Éco-construction à base de bois et efficacité énergétique du bâtiment | <input type="checkbox"/> L'usine compétitive centrée sur le facteur humain |
| <input type="checkbox"/> Géosciences, métrologie / monitoring pour une gestion durable des ressources naturelles | <input type="checkbox"/> Domaine transversal (couvrant plusieurs thématiques) |

Dans quel(s) domaines de spécialisation intelligente votre entreprise s'inscrit-t-elle ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Génétique animale, élevage et produits transformés | <input type="checkbox"/> Technologies électroniques et photoniques et leurs applications |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment intelligent, adaptable et valorisation des ressources naturelles | <input type="checkbox"/> Biotechnologies au service de la santé humaine et animale |
| <input type="checkbox"/> Économie du bien vieillir | <input type="checkbox"/> Logiciels embarqués |
| <input type="checkbox"/> Économie créative | <input type="checkbox"/> Domaine transversal (couvrant plusieurs thématiques) |
| <input type="checkbox"/> Techniques et technologies céramiques et leurs applications | |

Dans quel(s) domaines de spécialisation intelligente votre entreprise s'inscrit-t-elle ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Génétique animale, élevage et produits transformés | <input type="checkbox"/> Techniques et technologies céramiques et leurs applications |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment intelligent, adaptable et valorisation des ressources naturelles | <input type="checkbox"/> Technologies électroniques et photoniques et leurs applications |
| <input type="checkbox"/> Économie du bien vieillir | <input type="checkbox"/> Biotechnologies au service de la santé humaine et animale |
| <input type="checkbox"/> Économie créative | <input type="checkbox"/> Domaine transversal (couvrant plusieurs thématiques) |

Ces domaines restent-ils adaptés aux spécialisations RDI actuelles du territoire ?

- Oui Non

Si 'Non' précisez :

Préciser les domaines émergents sur le territoire ?

Quel type de projet, le financement FEDER a-t-il permis ou permettra-t-il de développer ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Soutien à un projet individuel de RDI | <input type="checkbox"/> Montage et gestion de projet de RDI |
| <input type="checkbox"/> Soutien à un projet collaboratif de RDI | <input type="checkbox"/> Formation, sensibilisation accompagnement à l'innovation |
| <input type="checkbox"/> Soutien à un équipement de RDI | <input type="checkbox"/> Soutien à une infrastructure de RDI |
| <input type="checkbox"/> Soutien à la création de pilotes et projets de recherche industriel | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Développement expérimental et étude de faisabilité | |

Si 'Autre' précisez :

Quelle est la nature de l'innovation soutenue ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveaux produits | <input type="checkbox"/> Nouveaux process |
| <input type="checkbox"/> Nouveaux services | <input type="checkbox"/> Autre |

Si 'Autre' précisez :

Quelle est la date effective de lancement du projet co-financé par le FEDER ?

Quel est le stade d'avancement du projet ?

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Le projet est en cours de réalisation | <input type="radio"/> Le projet est achevé |
| <input type="radio"/> Le projet est en cours de finalisation | |

Au regard des objectifs initiaux, votre projet sera-t-il réalisé complètement ou partiellement ?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Complètement réalisé | <input type="radio"/> Partiellement réalisé |
|--|---|

Si 'Partiellement réalisé' précisez :

Considérez-vous que le projet soit en retard ou en avance par rapport au calendrier initial ?



- En avance sur le calendrier initial En retard sur le calendrier initial
- Dans les temps (en accord avec le calendrier initial)

2. Effets de levier du financement FEDER

L'existence du financement FEDER a-t-elle influencé votre décision de lancer le projet ?

- Non Oui, à la marge Oui, significativement

Sans cette aide FEDER, auriez-vous réalisé votre projet ?

- Vous auriez réalisé votre projet à l'identique Vous auriez quand même réalisé votre projet mais différemment
- Vous n'auriez pas pu réaliser votre projet Vous auriez quand même réalisé votre projet mais dans un temps plus long

Sans cette aide FEDER, auriez-vous réalisé votre projet différemment, c'est à dire avec :

- Un peu moins d'ambitions Moins d'ambitions Beaucoup moins d'ambitions

L'aide vous a-t-elle été utile pour :

	Oui	Non
Accélérer la mise en oeuvre du projet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diminuer le risque lié au projet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Augmenter le montant total d'investissement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quelles autres sources de financement avez-vous mobilisées pour boucler votre plan de financement ?

	Oui	Non
Autofinancement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Prêt bancaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Levée de fonds	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Financement participatif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres aides publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres aides privées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si "autres aides" précisez :

Estimez-vous que l'aide FEDER accordée a facilité la mobilisation des autres sources de financement utiles à la réalisation de votre projet ?

Oui

Non

3. Effets sur les performances de votre entreprise et son écosystème

De manière générale, diriez-vous que le recours à cette aide/ce dispositif FEDER de soutien à la RDI a eu des impacts positifs pour vous ? (0= aucun impact; 10 = impact maximal)

0 10

Depuis la mise en œuvre de votre projet d'innovation et en lien avec ce dernier comment a évolué votre entreprise (indépendamment des impacts de la crise covid) en matière de :

	Maintenu (0% à 5%)	Nettement amélioré (5% à 24%)	Fortement amélioré (Plus de 25%)
CA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Emploi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rentabilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Diriez-vous que la mise en œuvre de votre projet d'innovation vous a permis (ou permettra) de développer : (0 = aucun effet; 5 = effet important)

	0					5
de nouveaux marchés	<input type="radio"/>					
de nouveaux marchés à l'export	<input type="radio"/>					
de nouveaux clients	<input type="radio"/>					
de nouveaux partenariats techniques	<input type="radio"/>					
de nouveaux partenariats scientifiques (université, centre technique, etc.)	<input type="radio"/>					
votre équipe de R&D	<input type="radio"/>					
votre visibilité en région	<input type="radio"/>					
votre visibilité en France	<input type="radio"/>					
votre visibilité en Europe	<input type="radio"/>					
Autres	<input type="radio"/>					

Si autre(s), merci de préciser :

Le projet d'innovation soutenu a-t-il (ou va t-il) déboucher sur une demande de brevet ?

- Non
 Ne sait pas
 Oui

Si "Oui", précisez le nombre :

Le projet a-t-il (ou va t-il) générer une reconnaissance ou un rayonnement de la région Nouvelle Aquitaine dans votre secteur ?

- Non
 Ne sait pas
 Oui

Si oui, précisez :

4. Votre retour sur le dispositif

De manière générale, avez-vous trouvé les modalités administratives de cette aide / ce dispositif FEDER faciles à gérer (candidature, instruction, suivi) ? (0= pas du tout facile ; 10 = très facile)

0											10
<input type="radio"/>											

Et plus spécifiquement sur :

	0										10
Facilité à trouver le bon dispositif	<input type="radio"/>										
Facilité à remplir le dossier de demande	<input type="radio"/>										
Renseignements demandés pour le suivi du projet	<input type="radio"/>										
Renseignements demandés à la clôture du projet	<input type="radio"/>										
Taux d'aide	<input type="radio"/>										
Montant de l'aide	<input type="radio"/>										
Délais de versement des fonds	<input type="radio"/>										

Avez-vous des suggestions d'améliorations concernant les interventions de la région ?

Souhaitez-vous également signaler à la Région d'autres besoins ?

5. Impacts crise sanitaire et économique

Avec le COVID-19, nous rencontrons actuellement une crise sans précédent. Existe-t-il selon vous de nouveaux sujets, effets et impacts, qui devraient être pris en compte dans le soutien de la recherche et de l'innovation en région par le FEDER ?

Oui

Non

Si 'Non' précisez :

Estimez-vous avoir besoin d'outils / soutiens spécifiques ou complémentaires à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise ?

Oui

Non

Si 'Non' précisez :

I.3 Synthèse des messages clés de l'enquête

I.3.1 Profil des entreprises répondantes

Concernant le profil des entreprises répondantes, plus des deux tiers 69% sont des PME-TPE (30 répondants sur 42).

Les bénéficiaires ont également été interrogés sur leur tranche d'effectif. Leur répartition selon la tranche d'effectif est cohérente avec les déclarations sur leur catégorie d'entreprise.

Nous pouvons noter que la répartition des répondants selon la catégorie d'entreprises n'est pas la même selon les programmes. En effet la part de TPE-PME est plus importante en Limousin (93,3%) et en Poitou-Charentes (88,9%) qu'en Aquitaine où elles représentent moins de la moitié des bénéficiaires (47,6%). La part de ETI-GE est donc plus importante en Aquitaine 53%, ce qui apparaît cohérent avec le tissu d'entreprises Aquitain.

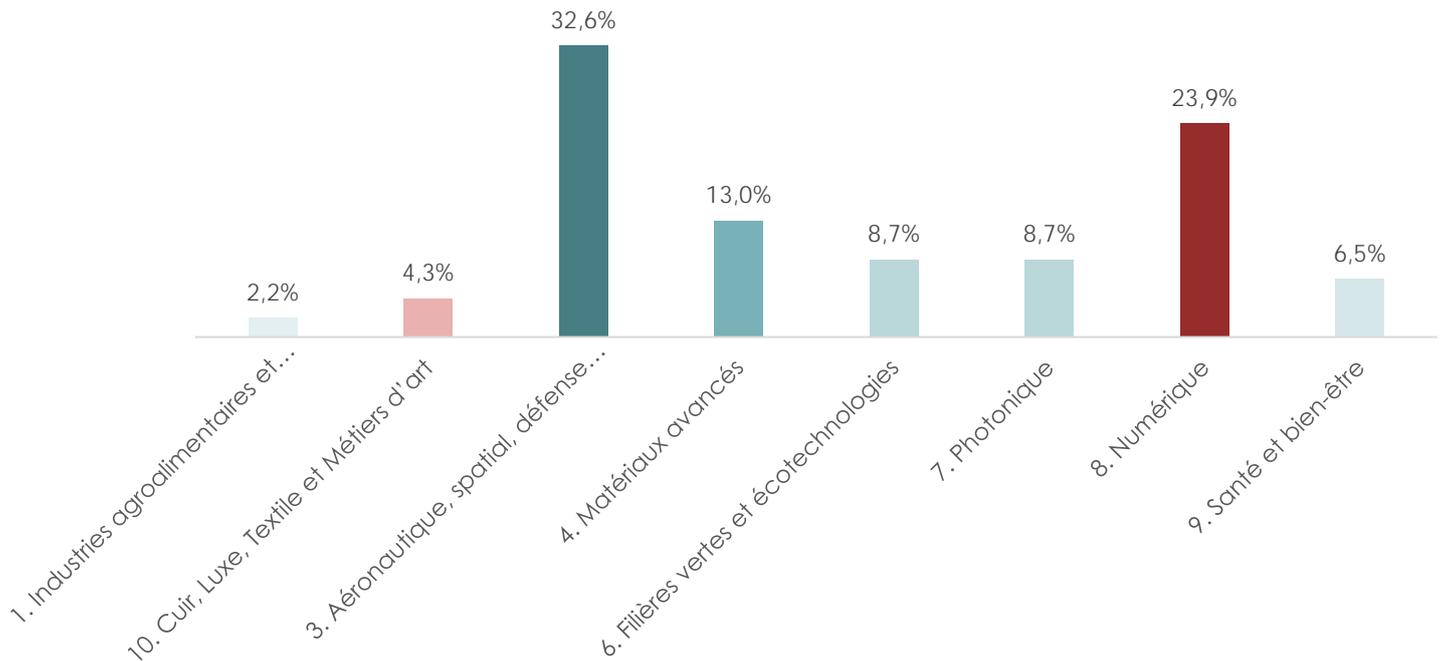
Figure 40 Répartition des répondants selon la catégorie d'entreprise et la tranche d'effectif



Les principales filières SRDEII dans lesquelles les entreprises enquêtées s'inscrivent sont :

- 5.L'aéronautique et spatial, défense et sous-traitance mécanique (15 réponses sur 46)
- 6. Le Numérique (11 réponses sur 46)
- 7. Matériaux avancés (6 réponses sur 46)

Figure 41 Répartitions des réponses des bénéficiaires selon la filière SRDEII



Des projets portés par des entreprises qui sont cohérents avec les DPS des stratégies S3 régionales et des DPS qui sont jugés aujourd'hui comme toujours pertinents

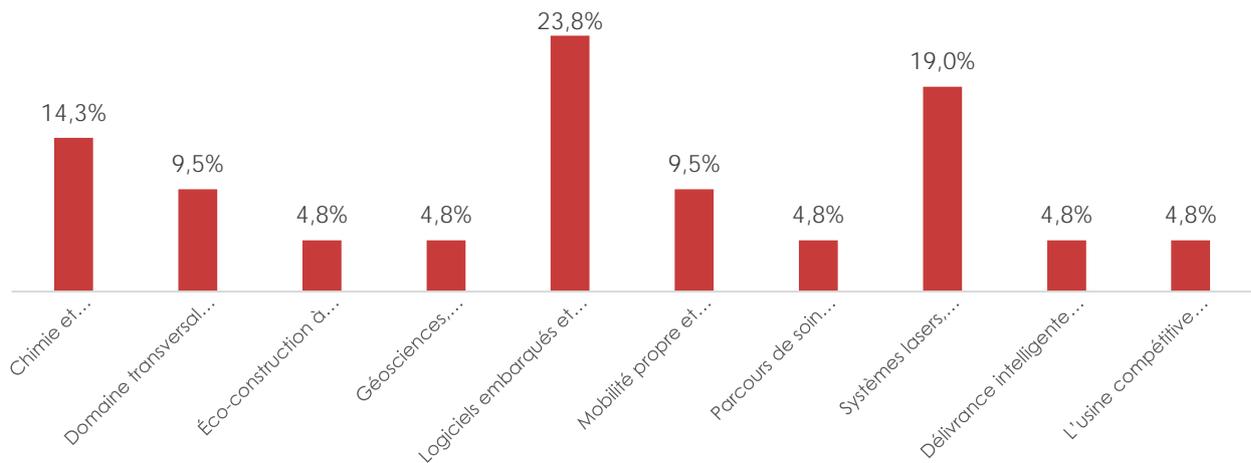
Les entreprises bénéficiaires ont également été interrogées sur le rattachement de leurs activités à un ou des domaines de spécialisation de la stratégie de spécialisation intelligente (S3) qui s'applique sur leur territoire.

Ainsi les entreprises situées dans l'ex-région Aquitaine, se rattachent d'abord aux domaines de spécialisation de la S3 Aquitaine suivants :

1. Logiciels embarqués et objets connectés (5 occurrences sur 21)
2. Systèmes lasers, photonique et imagerie (4 occurrences sur 21)
3. Chimie et industrialisation des matériaux (3 occurrences sur 21)

Tous les bénéficiaires répondants (9 répondants) du Programme Opérationnel aquitaine considèrent que les domaines de spécialisations RDI actuels du territoire restent adaptés.

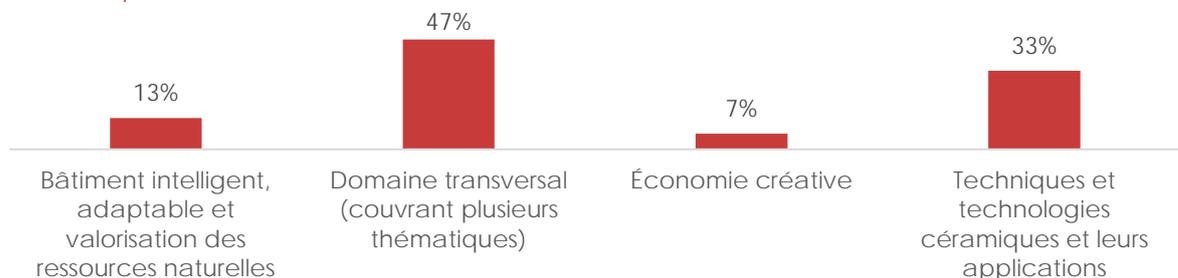
Figure 42 Positionnement des entreprises de l'ex-région Aquitaine par rapport aux DPS de la S3 Aquitaine



Ainsi les entreprises situées dans l'ex-région Limousin, se positionnent d'abord sur des domaines transversaux (7 occurrences sur 15) c'est-à-dire couvrant plusieurs thématiques de spécialisation de la S3 Limousin. Les bénéficiaires déclarent ensuite les techniques et technologies céramiques et leurs applications (5 occurrences sur 15).

91% des bénéficiaires Limousins répondants considèrent que les domaines de spécialisation de la S3 Limousin restent adaptés (10 répondants sur 11).

Figure 43 Positionnement des entreprises de l'ex-région Aquitaine par rapport aux DPS de la S3 Aquitaine



Les entreprises situées dans l'ex-région Poitou-Charentes, se positionnent d'abord sur les domaines de spécialisation de la S3 Poitou-Charentes suivants :

1. Domaine transversal (couvrant plusieurs thématiques) (3 occurrences sur 6)
2. Biotechnologies au service de la santé humaine et animale (1 occurrence sur 6)

3. Économie créative (1 occurrence sur 6)

4. Génétique animale, élevage et produits transformés (1 occurrence sur 6)

89% des répondants bénéficiaires du Programme Opérationnel Poitou-Charentes 14-20, considèrent que les domaines de spécialisation de la S3.

Les bénéficiaires précisent les domaines émergents sur leur territoire et ils mettent en avant :

Tableau 47 Domaines émergents mis en avant par les bénéficiaires

Domaines émergents
Aquaculture et plus particulièrement l'ostréiculture
Céramique - revêtement techniques propre d'un point de vue environnemental
Développement de la filières Matériaux Composites Carbone
eCommerce, eSanté, eTourisme et eAdministration
Écotechnologies (cf SOLTENA) et notamment la filière eau
Favoriser l'utilisation de produits non polluants - Diminution de l'empreinte carbone
Industrie 4.0
Revalorisation des déchets
Santé, lasers
Solutions/systèmes contribuant à la transition énergétique
Technologies numériques

1.3.2 Caractérisation des projets portés par les entreprises bénéficiaires

1.3.2.1 Un financement FEDER qui a permis ou permettra d'abord de réaliser des projets de RDI individuels et de développement expérimental, études de faisabilité.

Interrogés sur le type de projet que le financement FEDER a permis ou permettra de développer les bénéficiaires mettent d'abord en avant des projets du type :

1. Soutien à un projet individuel de RDI (15 occurrences sur 56)
2. Développement expérimental et étude de faisabilité (12 occurrences sur 56)
3. Soutien à un projet collaboratif de RDI (12 occurrences sur 56)
4. Soutien à la création de pilotes et projets de recherche industriel (8 occurrences sur 56)

Il s'avère que si l'on analyse les types de projets selon le programme ou l'ex-région, des spécificités sont mises au jour.

En Poitou-Charentes une large part (44%) des projets relève de développement expérimental, études de faisabilité ; l'ex-région Poitou-Charentes se démarque aussi par l'absence de projets de soutien à un équipement et d'infrastructure de RDI.

En Limousin, plus de la moitié (53%) des projets sont individuels, contre 26,8% au global. Comme en Poitou-Charentes, aucun projet d'équipement ou d'infrastructure de RDI parmi les répondants.

Figure 44 Types de projets réalisés ou à venir grâce au financement FEDER

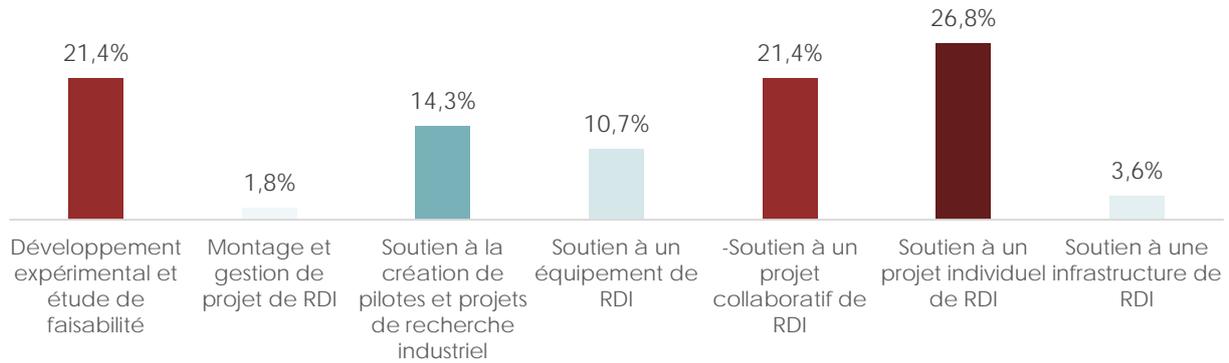


Tableau 48 Types de projets réalisés ou à venir grâce au financement FEDER selon le programme

	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Développement expérimental et étude de faisabilité	21%	7%	44%
Montage et gestion de projet de RDI	7%	0%	0%
Soutien à la création de pilotes et projets de recherche industriel	7%	13%	33%
Soutien à un équipement de RDI	7%	0%	0%
Soutien à un projet collaboratif de RDI	29%	33%	22%
Soutien à un projet individuel de RDI	29%	53%	33%
Soutien à une infrastructure de RDI	7%	0%	0%

Interrogés sur la nature des innovations soutenues, les bénéficiaires déclarent que leur projet permettront ou ont permis de financer :

- Nouveaux produits, 50% (27 occurrences sur 54)
- Nouveaux process, 25,9% (14 occurrences sur 54)
- Nouveaux services, 22,2% (12 occurrences sur 54)

L'analyse des types de projets selon le programme opérationnel, montre des différences notables.

En Aquitaine, les projets sont pour près des 2/3 des innovations de produits (63%) et près d'1/3 de services (31%). Alors qu'en Poitou-Charentes et Limousin si le premier type d'innovation soutenu est aussi de produit c'est dans une moindre proportion (respectivement 46% et 38%). La part d'innovation de process est plus importante en Limousin (38%) et Poitou-Charentes (31%) qu'en Aquitaine.

Tableau 49 Type d'innovation soutenue selon le programme opérationnel

	Autre	Nouveaux process	Nouveaux produits	Nouveaux services
Aquitaine	0%	6%	63%	31%
Limousin	4%	38%	46%	13%

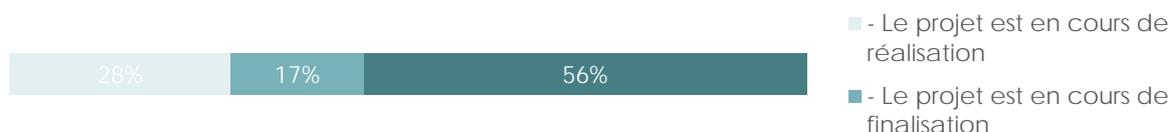
Poitou-Charentes	0%	31%	38%	31%
------------------	----	-----	-----	-----

Un bénéficiaire met en avant autre nature d'innovation soutenue : la réalisation d'une plateforme robotique.

I.3.2.2 Près de ¾ des projets achevés ou en cours de finalisation au global

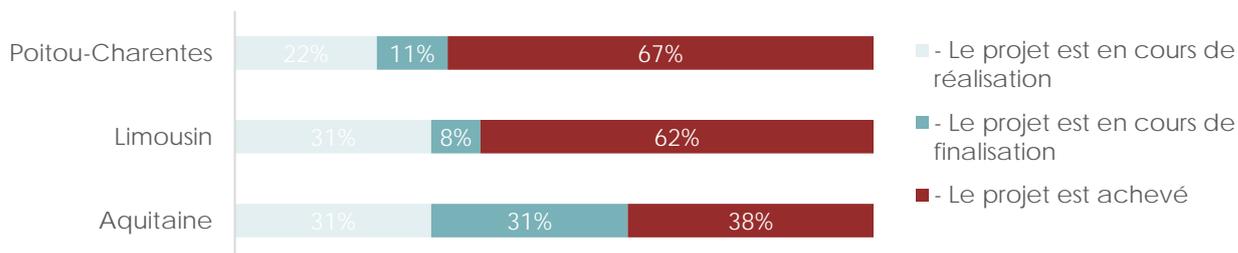
Les projets programmés enquêtés sont pour achevés à 56% (20 répondants sur 36), en cours de finalisation pour 17% (6 répondants sur 36) et en cours de réalisation pour 28% (20 répondants sur 36).

Figure 45 Stade d'avancement des projets programmés enquêtés



Des niveaux de réalisation des projets différents selon les programmes. Le niveau de réalisation des projets est plus important en Poitou-Charentes (67% achevés) et dans le Limousin (62% achevés) qu'en Aquitaine (38% achevés).

Figure 46 Stade d'avancement des projets programmés enquêtés selon le programme



I.3.2.3 Des projets qui devraient être entièrement réalisés malgré des retards par rapport au calendrier initial

Les bénéficiaires ont également été interrogés sur la comparaison entre leurs prévisions initiales et la réalisation de leur projet, pour 26 répondants sur 36 soit 72,2% auront complètement réalisé leur projet. 10 bénéficiaires déclarent que leur projet sera partiellement réalisé (27,8%).

Figure 47 Au regard des objectifs initiaux état des réalisations prévues



Les bénéficiaires déclarant que leur projet sera partiellement réalisé ont été invités à préciser leur réponse. Ils mettent d'abord en avant :

- Des ambitions revues à la baisse étant donné la crise sanitaire (covid)

- Des incertitudes ou problématiques, difficultés techniques rencontrées dans la mise en œuvre du projet

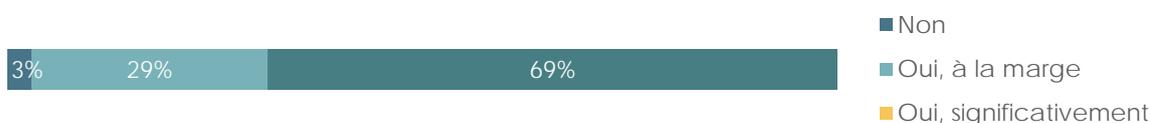
51% des interrogés (18 répondants sur 35) considèrent que le projet est dans les temps en accord avec le calendrier initial, 49% se déclarent en retard sur le calendrier des réalisations.

1.3.3 Effets de leviers du financement FEDER

1.3.3.1 Les différents effets de levier

Le financement FEDER a influencé la décision de lancer le projet pour 97% des bénéficiaires enquêtés (34 répondants sur 35). L'effet déclencheur du FEDER est donc manifeste et important.

Figure 48 Effet du financement FEDER sur la décision de lancer le projet



L'effet levier du dispositif est confirmé puisque sans financement FEDER près de la moitié des répondants n'aurait pas pu réaliser leur projet (16 répondants sur 36). Il convient toutefois de nuancer ce rôle puisque sans le financement 40% (18 sur 36 répondants) des bénéficiaires auraient tout de même réalisé leur projet mais différemment.

L'effet de levier du dispositif est plus important et fort en Poitou-Charentes (89% de significativement influencé la décision de lancer le projet) et moins fort en Aquitaine par rapport à l'ensemble (58% de significativement influencé la décision de lancer le projet).

Figure 49 Effet du financement FEDER sur la décision de lancer le projet selon le programme

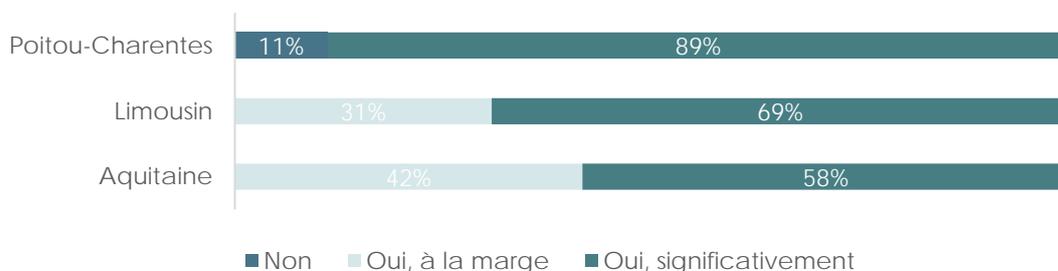


Figure 50 Réalisation du projet sans aide FEDER

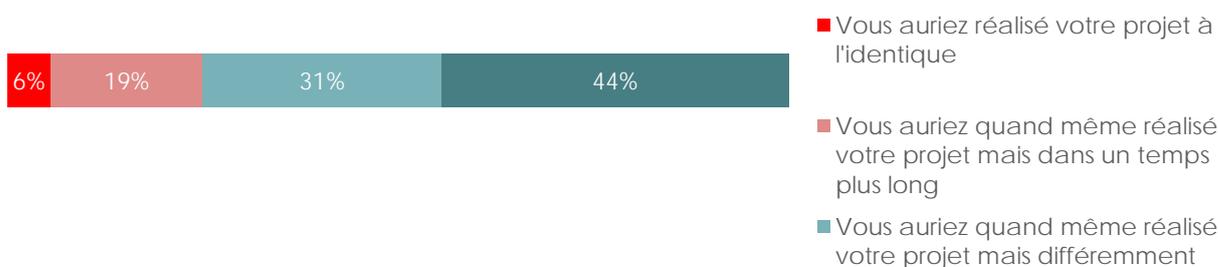
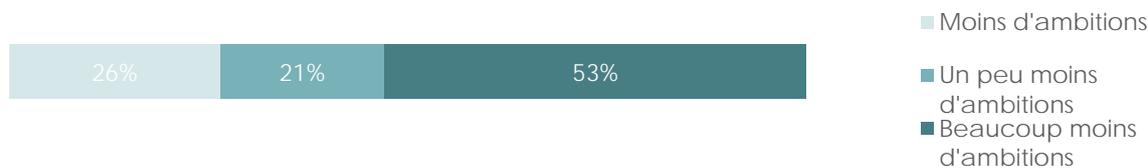


Figure 51 Précisions de la figure 12, pour les personnes ayant sélectionné l’item « vous auriez quand même réalisé votre projet mais différemment »



L’enquête bénéficiaire permet également de mettre en lumière des effets de leviers significatifs :

- Effet accélérateur pour 89% (32 répondants sur 36) ;
- Effet sur la diminution des risques liés au projet pour 85% (29 répondants sur 34) ;
- Effet sur l’augmentation du montant total d’investissement pour 71% (35 répondants sur 35).

Tableau 50 Effets de leviers du FEDER sur la réalisation des projets selon le programme opérationnel

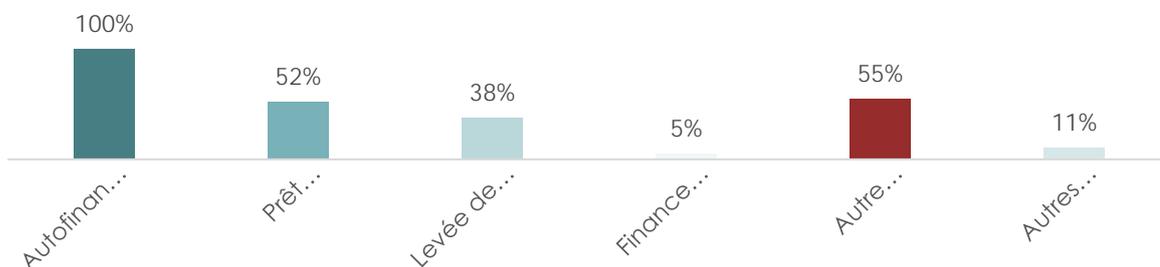
	Effet accélérateur	Diminuer les risques	Augmenter le montant total
Aquitaine	85%	75%	58%
Limousin	100%	92%	69%
Poitou-Charentes	89%	88%	100%

Finalement, si le financement FEDER influence directement la décision de lancer le projet, il permet aussi d’accélérer la mise en œuvre, de réduire les risques liés au projet et d’augmenter le montant total d’investissement.

I.3.3.2 La mobilisation des financements

L’aide FEDER a aussi permis de mobiliser d’autres financements pour 77,2% des bénéficiaires interrogés (27 répondants sur 35). Si l’on s’intéresse aux financements mobilisés par les enquêtés, en dehors du FEDER, ceux-ci ont d’abord recouru à l’autofinancement. Invités à préciser leurs réponses, les bénéficiaires ayant mobilisé d’autres financements citent : aide de la Région Nouvelle-Aquitaine, Bpifrance, CIF, CIR, ANRT.

Figure 52 Financements mobilisés par les bénéficiaires

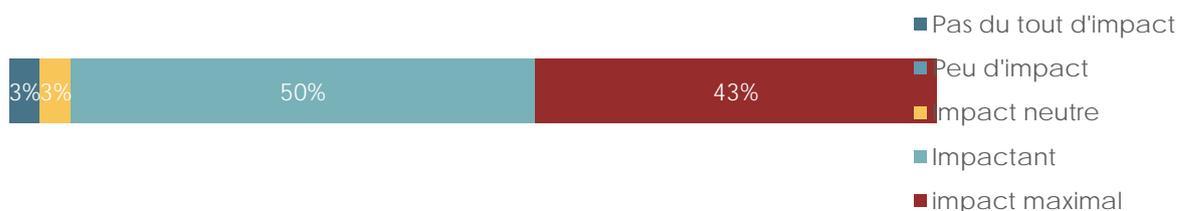


I.3.4 Effets de l'aide sur la performance de l'entreprise et de son écosystème

Les entreprises bénéficiaires interrogées considèrent à 93 % que l'aide FEDER à la RDI a eu un impact positif sur leur entreprise.

L'analyse par programme opérationnel ne montre pas de différence majeure au niveau de l'impact du dispositif.

Figure 53 Impact positif de l'aide FEDER de soutien à la RDI sur l'entreprise bénéficiaire



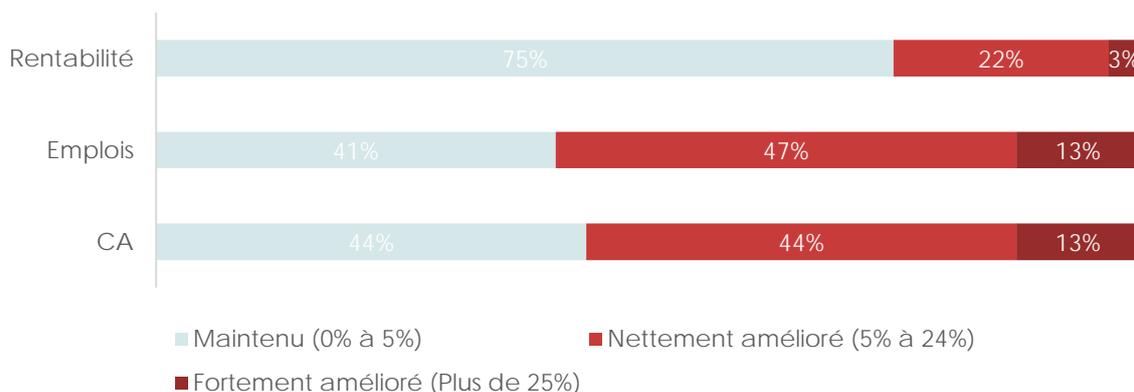
I.3.4.1 Des effets plutôt mitigés sur l'activité des entreprises (CA) et de maintien sur leur rentabilité

Depuis la mise en œuvre de leur projets les bénéficiaires déclarent des effets plutôt mitigés sur leur CA. 47% (14 répondants sur 32) déclarent qu'il s'est maintenu et 47% déclarent aussi qu'il s'est amélioré, c'est-à-dire enregistré une hausse de 5 à 24%.

De même ils considèrent que le nombre d'emplois a plutôt été nettement amélioré pour 47% des répondants (15 répondants sur 32).

Enfin, du point de vue de la rentabilité de leur entreprise cette dernière s'est maintenue pour 75% d'entre eux soit 24 répondants sur 32.

Figure 54 Évolution de l'entreprise depuis la mise en œuvre du projet



I.3.4.2 Effets des projets sur les entreprises et leur écosystème

Interrogés sur les différents effets sur leur entreprise et leur écosystème les répondants mettent en avant les effets suivants.

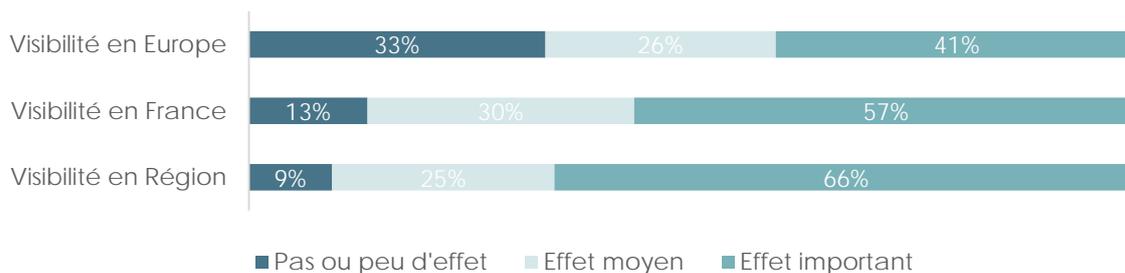
Des projets qui ont permis d'accroître la visibilité des entreprises au niveau régional

Les bénéficiaires s'accordent à dire que la mise en œuvre de leur projet d'innovation a permis à leur entreprise de développer leur visibilité.

- L'impact le plus fort est sur la visibilité de leur entreprise au niveau de la région, 66% des répondants parlent d'un impact fort (21 répondants sur 32).
- Ensuite, sur leur visibilité au niveau de la France, 57% d'impact fort (17 répondants sur 30).
- Enfin, beaucoup moins sur leur visibilité à l'échelle de l'Europe, 41% d'impact fort (11 répondants sur 27).

Les analyses par programme opérationnels ne montrent pas de différences majeures entre les ex-régions.

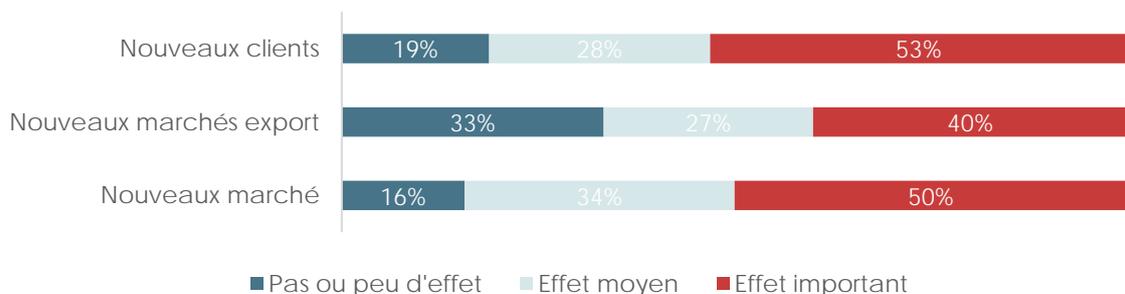
Figure 55 Impacts des projets sur la visibilité des entreprises



Des projets qui ont permis aux entreprises de développer de nouveaux marchés et de nouveaux clients

Pour les entreprises interrogées la mise en œuvre de leur projet d'innovation leur a permis ou permettra d'abord de développer de nouveaux clients (53% d'impact fort, 17 répondants sur 32) ; puis de développer de nouveaux marchés (50% d'impact fort, 16 répondants sur 32) et moins sur les nouveaux marchés à l'export (40% d'impact fort, 12 répondants sur 30).

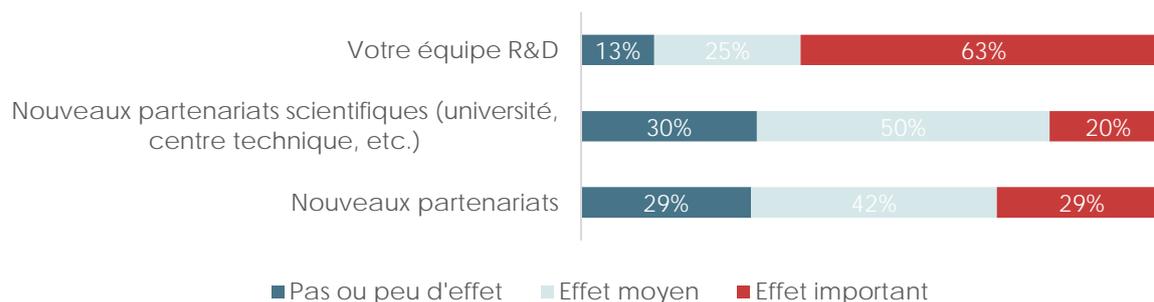
Figure 56 Impacts des projets sur les débouchés des entreprises



Des projets d'innovations qui ont permis ou permettront d'abord de développer les équipes R&D des entreprises bénéficiaires. En effet, pour 63% des répondants le projet d'innovation a ou aura un impact fort sur le développement de leurs équipes R&D (20 répondants sur 32).

Les projets d'innovation ont ou auront un impact un peu plus modéré sur le développement de nouveaux partenariats, 29% d'impact fort pour les répondants (9 réponses sur 31). Les interrogés mettent en avant un impact moyen pour 20% des entreprise (15 réponses sur 30) sur le développement de nouveaux partenariats scientifiques (universités et centres techniques par exemple).

Figure 57 Impacts des projets sur le développement des entreprises en termes de :



Les analyses selon le programme opérationnel montrent que l'effet est plus important en Poitou-Charentes sur les partenariats.

En termes d'effets sur l'équipe de R&D l'aide FEDER impacte plus fortement en Poitou : 89% des répondants parlent d'un effet fort (vs 20% au global).

Tableau 51 Impacts des projets sur le développement des entreprises selon le programme opérationnel

Nouveaux partenariats	Pas ou peu d'effet	Effet moyen	Effet important
Aquitaine	18%	73%	9%
Limousin	50%	30%	20%
Poitou-Charentes	22%	22%	56%

Partenariats scientifiques	Pas ou peu d'effet	Effet moyen	Effet important
Aquitaine	18%	64%	18%
Limousin	56%	33%	11%
Poitou-Charentes	22%	56%	22%

Equipe R&D	Pas ou peu d'effet	Effet moyen	Effet important
Aquitaine	0%	42%	58%
Limousin	40%	20%	40%
Poitou-Charentes	0%	11%	89%

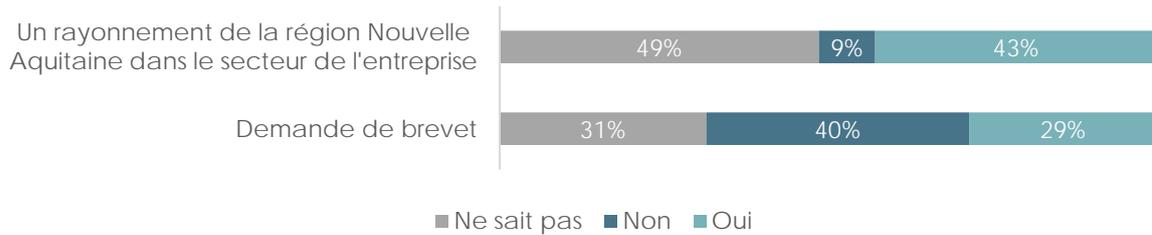
Des projets d'innovation qui ne permettront pas tous de déboucher sur une demande de brevet dans les entreprises mais qui dans une certaine permettront de faire rayonner la Région Nouvelle-Aquitaine dans leur secteur

28,6% des entreprises interrogées (10 sur 35 répondants) déclarent que leur projet d'innovation soutenu a ou va déboucher sur une demande de brevet. Il convient également de préciser que 31,4% (11 répondants sur 35) ne savent pas si leur projet débouchera sur une demande de brevet.

Si l'effet sur les demandes de brevets est loin d'être manifeste, l'effet sur le rayonnement de la région dans un secteur est un peu plus important. En effet, pour 43% des porteurs de projets leur innovation permet ou permettra de faire rayonner la Région dans leur secteur.

L'analyse par programme opérationnel ne fait pas ressortir de différences majeures sur la demande de brevets en revanche sur le rayonnement de la région l'effet est plus important en Poitou-Charentes (55,6% de oui) et en Aquitaine (50%) en Poitou-Charentes ce n'est le cas que dans 23% des projets enquêtés.

Figure 58 Effets des projets d'innovations dans les entreprises bénéficiaires sur :



I.3.5 Retour sur les modalités administratives

I.3.5.1 Regards sur la gestion administrative

Globalement, les retours des bénéficiaires quant à l'adaptation des modalités administratives et financières du FEDER sont plutôt adaptés. En effet, 69 % jugent les modalités administratives et financières plutôt adaptées. Nous pouvons noter qu'en Aquitaine l'ensemble des bénéficiaires jugent les modalités administratives et financières comme plutôt adaptées quand en Limousin et en Poitou-Charentes ils sont respectivement 41,7 % et 62,5 %.

Pour affiner cette analyse, la matrice importance/performance permet d'identifier les points forts et les points faibles selon le regard porté par les bénéficiaires.

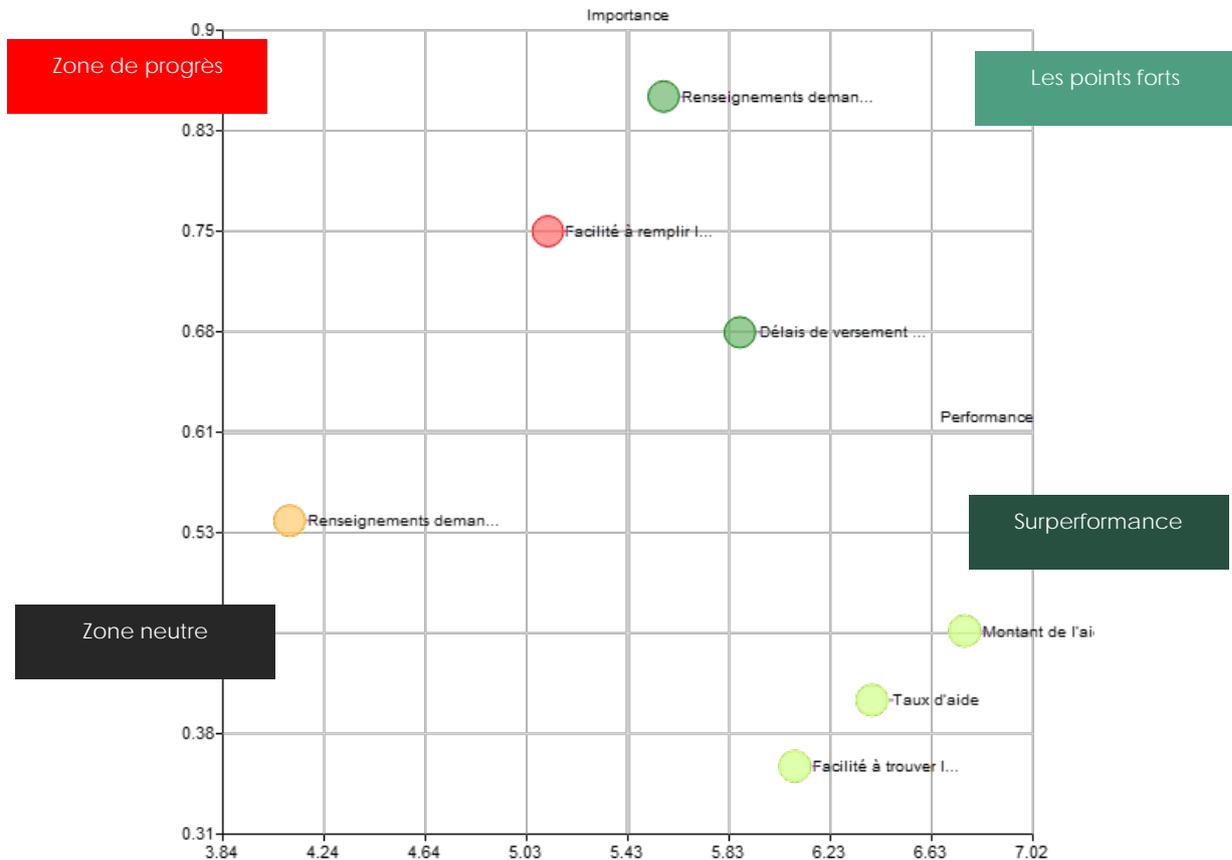
Il en ressort que les délais de versement des fonds et les renseignements demandés pour le suivi du projet sont jugés positivement.

Nous pouvons noter une surperformance de la facilité à trouver le bon dispositif, le taux d'aide et le montant de l'aide, c'est-à-dire des critères performants mais peu importants pour les bénéficiaires répondants.

La zone neutre recouvre les critères plutôt jugés négativement mais sont très peu importants. On retrouve les renseignements demandés à la clôture du projet.

En revanche, les critères sont peu nombreux en zone de progrès (critères importants mais jugés négativement). On retrouve la facilité à remplir le dossier de demande.

Figure 59 Matrice importance / performance



La matrice importance/performance permet de lier la satisfaction des répondants avec l'importance qu'ils accordent aux différents thèmes de l'enquête. Cette analyse conduit à la production d'une carte où chaque critère est placé sur deux dimensions :

- Horizontalement, la performance se mesure par la note moyenne du critère sur l'ensemble des répondants (moyenne sur 10) ;
- Verticalement, on mesure l'importance grâce au "coefficient de corrélation" de chaque critère avec la satisfaction globale. Selon ces principes de calcul, plus la corrélation est forte entre un critère et la note de satisfaction globale – plus elle est proche de 1 –, plus le critère est lié statistiquement à la satisfaction globale et, par conséquent, plus il est important.

Tableau 52 Indices de la matrice importance / performance

	Performance	Importance
Facilité à trouver le bon dispositif	6,09	0,36
Facilité à remplir le dossier de demande	5,12	0,75
Renseignements demandés pour le suivi du projet	5,58	0,85
Renseignements demandés à la clôture du projet	4,11	0,54
Taux d'aide	6,39	0,41
Montant de l'aide	6,76	0,46
Délais de versement des fonds	5,88	0,68

I.3.5.2 Suggestions et commentaires des répondants

Interrogés sur les suggestions d'améliorations concernant les interventions de la Région, 14 répondants se sont exprimés pour suggérer des améliorations ou des besoins à mieux prendre en compte dans le cadre de la future programmation.

On retiendra notamment 2 sujets à enjeux :

- L'accompagnement : le besoin d'un accompagnement spécifique et personnalisé (notamment montage financier), pour éviter de recourir à des prestations extérieures (consultant extérieur). La qualité de l'accompagnement par la région et ses équipes, leur réactivité et disponibilité sont salués à plusieurs reprises.
- La simplification administrative : simplifier les processus administratifs (dépôt, suivi, contrôle) et sensibiliser davantage aux spécificités des dossiers FEDER et veiller à la stabilité des règles d'éligibilité.

I.3.6 Impacts de la crise sanitaire et économique

À la suite de la crise COVID-19 et d'après 90,2 % (28 répondants sur 31) des bénéficiaires, il existe de nouveaux sujets, effets et impacts qui devraient être pris en compte dans le soutien de la recherche et de l'innovation en région par le FEDER.

23 répondants sur 31 (74,2 %) estiment avoir besoin d'outils / soutiens spécifiques ou complémentaires à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise.

Annexe J Enquêtes acteurs enseignement supérieur/ recherche / innovation (hors entreprise)

J.1 Méthodologie

Une enquête en ligne auprès des acteurs publics et privés des 3 PO sera mise en œuvre sur une durée de 3 semaines. Les cibles bénéficiaires de la PI 1a proposées sont les suivantes :

- Centres hospitaliers CHR/ CHU
- Etablissement d'enseignement supérieur à statut public (universités, écoles...)
- Organismes de recherche public (EPST...)
- Organisme de recherche privé
- Fondations
- Cluster / regroupement de structures.

J.1.1 Page d'introduction

Évaluation de la contribution du FEDER 2014-2020 à l'innovation

Bienvenue sur le questionnaire d'enquête auprès des bénéficiaires d'une aide FEDER dédiée à l'innovation en Région Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine, Autorité de Gestion de programmes européens mis en œuvre en région, en conformité avec la réglementation européenne réalise actuellement l'évaluation transversale de la contribution des fonds européens en matière de « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » correspondant à la thématique recherche innovation de la stratégie européenne 2014-2020.

Vous avez bénéficié d'un financement européen pour un ou plusieurs projets en lien avec la recherche et l'innovation. A ce titre et dans le cadre de l'évaluation précédemment mentionnée, vous êtes invité à répondre au questionnaire d'enquête suivant **pour le projet le plus avancé ou le plus emblématique**.

Si vous rencontrez un problème ou une difficulté pour renseigner le questionnaire en ligne n'hésitez pas à nous contacter : vanina.choe@technopolis-group.com.

Nous vous remercions par avance du temps que vous accorderez à cette démarche.



J.1.2 Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)

Le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le 28 mai 2018

Les données collectées dans le cadre de cette enquête feront l'objet de traitements statistiques informatiques anonymisés. Le seul destinataire des résultats de cette enquête est la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les réponses individuelles seront stockées sur un serveur sécurisé situé en France et uniquement accessibles à l'équipe de travail Technopolis et EDATER mandatées à cet effet par la Région. Aucune autre utilisation ou traitement non autorisé par la maîtrise d'ouvrage ne sera réalisé. Les données seront conservées pour la durée du marché.

Elles seront ensuite détruites. Vous pouvez exercer un droit de rectification des informations ou une demande de suppression des données vous concernant en adressant une demande à l'adresse mail suivante : vanina.choe@technopolis-group.com

- **J'ai pris connaissance de ces dispositions et j'accepte de remplir l'enquête** (Oui / Non)

J.2 Trame d'enquête

J.2.1 Profil du bénéficiaire et du projet

- **Veillez préciser l'intitulé du projet le plus avancé ou le plus emblématique auquel vous avez pris part, et pour lequel vous répondez à ce questionnaire** : Champ libre
- **Quel est votre type d'établissement** :
 - Centres hospitaliers CHR/ CHU
 - Etablissement d'enseignement supérieur à statut public (universités, écoles...)
 - Organismes de recherche public (EPST...)
 - Organisme de recherche privé
 - Fondations
 - Cluster / regroupement de structures
 - Autres bénéficiaires publics
 - Autres bénéficiaires privés
- **Si autres bénéficiaires publics ou privés, veuillez préciser** :
 - Champ libre
- **Au titre de quel programme votre projet a-t-il été / est-il soutenu ?**
 - Programme opérationnel 2014-2020 Aquitaine
 - Programme opérationnel 2014-2020 Limousin
 - Programme opérationnel 2014-2020 Poitou-Charentes

- **Dans quelle(s) filière(s) du Schéma Régional de développement Economique et d'Innovation (SRDEII), le projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? (Filière principale ; filière de deuxième niveau ; filière de troisième niveau)**
 - 1. Industries agroalimentaires et filières agricoles
 - 2. Bois et industries papetières
 - 3. Aéronautique, spatial, défense et sous-traitance
 - 4. Matériaux avancés
 - 5. Chimie verte et éco procédés
 - 6. Filières vertes et écotechnologies
 - 7. Photonique
 - 8. Numérique
 - 9. Santé et bien-être
 - 10. Cuir, luxe, textile et métiers d'art
 - 11. Tourisme
 - 12. Silver économie
 - 13. Transversal

- **Dans quel(s) domaine(s) de spécialisation intelligente votre projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? (Domaine principal ; domaine de deuxième niveau ; domaine de troisième niveau)**
 - Question présentée uniquement pour les **bénéficiaires Aquitaine** :
 - Chimie et industrialisation des matériaux
 - Mobilisation de la biomasse et bio-raffineries pour l'industrie
 - Systèmes lasers, photonique et imagerie
 - Agriculture de précision et éco-efficience agroalimentaire
 - Éco-construction à base de bois et efficacité énergétique du bâtiment
 - Géosciences, métrologie / monitoring pour une gestion durable des ressources naturelles
 - Logiciels embarqués et objets connectés
 - Délivrance intelligente d'actifs pour le bien-être et la santé
 - Parcours de soin intégré et techniques d'assistance au patient
 - Mobilité propre et intelligente
 - L'usine compétitive centrée sur le facteur humain
 - Question présentée uniquement pour les **bénéficiaires Limousin** :
 - Génétique animale, élevage et produits transformés
 - Bâtiment intelligent, adaptable et valorisation des ressources naturelles
 - Économie du bien vieillir
 - Économie créative
 - Techniques et technologies céramiques et leurs applications
 - Technologies électroniques et photoniques et leurs applications

- Biotechnologies au service de la santé humaine et animale
- Transversal
- Question présentée uniquement pour les **bénéficiaires Poitou-Charentes** :
 - Santé, environnement et qualité alimentaire
 - Chimie verte, ressources durables
 - Transports : réduction de l’empreinte environnementale, matériaux durables et éco-mobilité
 - Bâtiment durable, énergies
 - Numérique éducatif et industrie culturelle
 - Transversal
- **Ces domaines restent-ils adaptés aux spécialisations RDI actuelles du territoire ? (Oui, Non)**
- **Si non, veuillez préciser :**
 - Champ libre
- **Pouvez-vous préciser les domaines émergents sur le territoire ?** Champ libre
- **Quel type de projet, le financement FEDER a-t-il permis ou permettra-t-il prioritairement de développer ? (question à choix unique)**
 - Infrastructures de recherche et d’innovation publiques
 - Infrastructures de recherche et d’innovation privées
 - Activités de recherche et d’innovation dans les centres de recherche et/ou les centres de compétences
 - Processus de recherche et d’innovation dans les centres de recherche et entreprises
 - Transfert de technologies et coopération entre universités et entreprises
 - Autre : champ libre
- Plus précisément, le **projet soutenu par le FEDER porte prioritairement** sur : (question à choix multiple)
 - Une opération immobilière / un investissement dans les infrastructures
 - Un investissement dans les équipements de recherche et d’innovation
 - Le renforcement des équipes de recherche à travers un soutien aux dépenses de personnels affectés aux projets cofinancés
 - Un investissement dans l’appareil de formation de chercheurs et d’ingénieurs
 - Un investissement dans l’appareil de valorisation de la recherche / transfert
 - Un soutien aux programmes structurants des laboratoires de recherche et centres de compétences
 - Un soutien aux projets collaboratifs de RDI

- Un soutien à la CSTI visant à l'augmentation du nombre de visiteurs dans les Centres de culture scientifique, technique et industrielle
 - Un appui à l'écosystème régional de l'innovation, de la valorisation et du transfert
 - Un soutien à l'émergence de jeunes équipes de recherche
 - Une sensibilisation des jeunes aux métiers de la recherche
 - Un appui au montage et à la gestion de programmes UE en lien avec la RDI
 - Un soutien à la culture de l'innovation auprès du public, en particulier des jeunes, et des entreprises
 - Une mise en réseau des acteurs de l'innovation dans les domaines d'excellence
- Quelle est la **date effective de lancement** du projet co-financé par le FEDER ?
Sélectionnez une date ci-dessous : [JJ/MM/AAAA]
 - Quel est le **stade d'avancement du projet** ? (Choix unique)
 - Le projet a reçu une partie de l'aide
 - Le projet est en cours de réalisation
 - Le projet est en cours de finalisation
 - Le projet est achevé
 - Considérez-vous que le projet soit **en retard ou en avance** par rapport au calendrier initial ? (Choix unique)
 - En avance sur le calendrier initial
 - Dans les temps (en accord avec le calendrier initial)
 - En retard sur le calendrier initial
 - **Veillez préciser** : champ libre
 - Au regard des objectifs initiaux, le projet :
 - A atteint / atteindra partiellement ses objectifs initiaux
 - A atteint / atteindra complètement ses objectifs initiaux
 - Dépassera ses objectifs initiaux

J.2.2 Effet levier du co-financement FEDER

- **L'existence du financement FEDER a-t-elle influencé votre décision de lancer le projet** ? (Choix unique)
 - Non
 - Oui, à la marge
 - Oui, significativement
- **Sans cette aide FEDER, auriez-vous réalisé votre projet** ? (Choix unique)

- Vous auriez réalisé votre projet à l'identique
- Vous auriez quand même réalisé votre projet mais dans un temps plus long
- Vous auriez quand même réalisé votre projet mais différemment
- Vous n'auriez pas pu réaliser votre projet
- **Veillez préciser : champ libre**

- **L'aide du FEDER vous a-t-elle été utile** pour : (choix unique)
 - Accélérer la mise en œuvre du projet (Oui, Non)
 - Diminuer le risque lié au projet (Oui, Non)
 - Augmenter le montant total d'investissement (Oui, Non)

- **Quelles autres sources de financement avez-vous mobilisées pour boucler votre plan de financement ?** (Choix multiples)
 - Autofinancement
 - Prêt bancaire
 - Levée de fonds
 - Autres aides privées
 - Autres aides publiques régionales
 - Autres aides publiques nationales
 - Autres aides européennes

- **Si vous avez sélectionné "autres aides", veuillez préciser :** champ libre

- Estimez-vous que l'aide FEDER accordée a facilité la **mobilisation des autres sources de financement** utiles à la réalisation de votre projet ? (Oui, non) (choix unique)
- **Si oui, lesquels ?** Champ libre

J.2.3 Effets sur les performances de votre structure et son écosystème

- D'une manière générale, diriez-vous que le recours à cette aide/ dispositif FEDER de soutien à la recherche et innovation a eu ou aura des **impacts positifs pour vous ?**
 - De 0 (aucun impact) à 10 (impact maximal)

- **Diriez-vous à l'échelle de votre structure que la mise en œuvre de votre projet de recherche ou d'innovation co-financé par le FEDER, vous a permis de ou permettra de** (tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord) :
 - Restructurer, aménager, construire des surfaces dédiées aux activités de recherche et d'innovation
 - Renforcer la capacité de recherche régionale par l'augmentation du nombre de chercheurs au sein de votre structure
 - Augmenter le nombre de publications scientifiques publiées par les chercheurs/ enseignants-chercheurs de votre structure

- Augmenter le nombre de brevets déposés par votre structure
 - Augmenter le nombre de thèses soutenues
 - Favoriser la compétitivité des PME TPE par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les Domaines de spécialisation Stratégiques (S3)
 - Renforcer les partenariats européens pour la recherche ou l'innovation ainsi que la mise en réseaux des acteurs de l'innovation et de la recherche
- **S'il y a eu un ou plusieurs autres effets sur votre structure, veuillez préciser :** champ libre
 - **Est-ce que ce projet a abouti à la création d'emploi dans les équipes de recherche ?** (Oui / non)
 - **Si oui, combien d'ETP ?** Champ libre
 - **S'agit-il d'emplois :** (conditionnelle à la question Est-ce que ce projet a abouti à la création d'emploi dans les équipes de recherche ?)
 - Uniquement liés au projet ? Oui / non
 - Pérennes ? Oui / non
 - **Veuillez préciser, le cas échéant, le nombre et la nature de l'emploi :** (conditionnelle à la question Est-ce que ce projet a abouti à la création d'emploi dans les équipes de recherche ?) champ libre
 - **Quels sont les principaux facteurs de réussite** de votre projet ?
 - Champ libre
 - **Quels sont les principaux freins au succès** de votre projet ?
 - Champ libre
 - **Diriez-vous à l'échelle régionale que la mise en œuvre de votre projet de recherche ou d'innovation co-financé par le FEDER, vous a permis de ou permettra d'engendrer** (tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord) :
 - une reconnaissance ou un rayonnement amélioré de la région Nouvelle-Aquitaine dans les domaines d'activité stratégique
 - une amélioration de la performance et de l'attractivité des centres de compétence dans les domaines de spécialisation
 - une amélioration des infrastructures de recherche et d'innovation du territoire
 - une amélioration des capacités à développer l'excellence en recherche et en innovation sur le territoire

- le développement de nouveaux partenariats ou la mise en réseaux avec des acteurs de la recherche ou de l'innovation en région ou en France
- le développement de nouveaux partenariats ou la mise en réseaux avec des acteurs de la recherche ou de l'innovation en Europe ou à l'international
- un développement de l'innovation dans les entreprises
- un renforcement de la compétitivité des PME TPE par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les Domaines de spécialisation Stratégiques (S3)

J.2.4 Votre retour sur le dispositif

- ***Êtes-vous globalement satisfait(e) du dispositif de soutien via le FEDER ?**
 - Très satisfait(e)
 - Satisfait(e)
 - Peu satisfait(e)
 - Pas du tout satisfait(e)
- **Veillez préciser : champ libre**

- D'une manière générale, **avez-vous trouvé les modalités administratives de cette aide / dispositif FEDER facile à gérer** (candidature, instruction, suivi) :
 - Très difficiles
 - Difficiles
 - Faciles
 - Très faciles

- **Et plus spécifiquement sur** : (sur chacun des items : modalités très difficiles, difficiles, faciles, très faciles)
 - Facilité à trouver le bon dispositif
 - Facilité à remplir le dossier de demande de financement
 - Renseignements demandés pour le suivi du projet
 - Renseignements demandés pour la clôture du projet
 - Taux d'aide
 - Montant de l'aide
 - Détails de versement des fonds

- **Avez-vous des suggestions d'amélioration concernant les interventions de la Région ?**
 - Champ libre

- **Souhaitez-vous également informer la Région d'autres besoins ?**
 - Champ libre

J.2.5 Impacts de la crise sanitaire et économique

- Avec le COVID-19, nous rencontrons actuellement une crise sans précédents. Existe-t-il selon vous de **nouveaux sujets, effets et impacts, qui devraient être pris en compte dans le soutien de la recherche et de l'innovation** en région par le FEDER ? (Oui, Non)
- **Si oui, veuillez préciser** : Champ libre
- Votre établissement apporte-t-il sa contribution à l'accompagnement à la sortie de crise ? (Oui, Non)
- **Si oui, veuillez préciser** : Champ libre
- **Estimez-vous avoir besoin d'outils / soutiens spécifiques ou complémentaires à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise ?** (Oui, non)
- **Si oui, veuillez préciser** : Champ libre

Le questionnaire est désormais terminé, vous pouvez cliquer sur le bouton ci-dessous pour enregistrer vos réponses.

J.3 Synthèse des messages clés de l'enquête

J.3.1 Profils des bénéficiaires et taux de réponse

158 invitations à participer au questionnaire ainsi que deux relances ont été envoyées aux participants bénéficiaires du FEDER entre le 16 décembre 2021 et le 19 janvier 2022.

L'enquête électronique a permis de collecter 68 réponses brutes. Après analyse de la complétude des réponses, notre base d'analyse des résultats du questionnaire est constituée de 57 réponses à analyser soit un taux de réponse de 36,1 %.

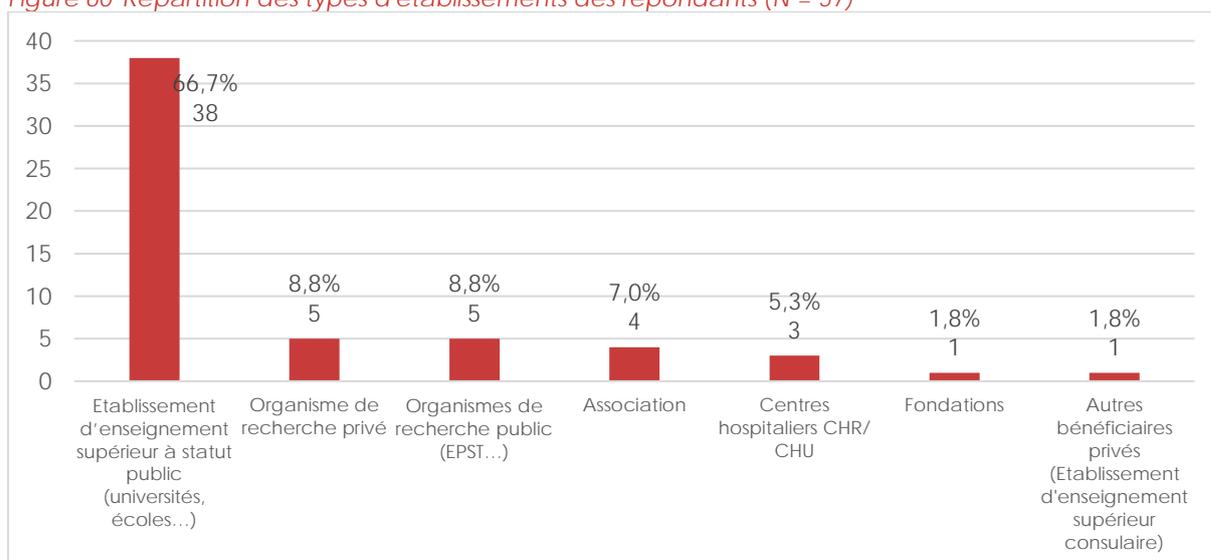
Statistiquement, au regard du nombre de réponses sur le PO Limousin et Aquitaine, respectivement 3 et 13 réponses, il est difficile d'analyser les résultats par PO. Les répondants du PO du Poitou-Charentes représentent quant à eux 71,9 % de notre échantillon d'analyse. Cette hétérogénéité en termes de représentation des répondants par PO est donc à prendre en considération dans l'interprétation des résultats de l'enquête.

Ces résultats sont cependant à mettre en perspective du nombre de structures interrogées par PO soit 89 pour le PO Poitou-Charentes (56,3 %), 58 pour le PO Aquitaine (36,7 %) et 11 pour le PO du Limousin (7 %).

Ainsi, le PO du Poitou-Charentes obtient le meilleur taux de réponses avec 46,1 % contre 27,3 % pour le PO du Limousin et 22,4 % pour le PO d'Aquitaine.

Deux tiers des répondants représentent des établissements d'enseignement supérieur à statut public (Figure 60). Les organismes de recherche privé ou public représentent respectivement 8,8 % des répondants.

Figure 60 Répartition des types d'établissements des répondants (N = 57)



Les cinq filières du Schéma Régional de Développement Économique et d'Innovation (SRDEII) les plus représentées comme filière principale des projets co-financés par le FEDER sont l'aéronautique, le spatial, la défense et la sous-traitance (19,3 %), la santé et le bien-être (15,8 %), le numérique (15,8 %), la chimie verte et les éco procédés (14 %) et les filières transversales (12,3 %). Ces cinq filières du SRDEII représentent au total 77,2 % des filières principales des projets des répondants.

J.3.2 Avis sur la pertinence des domaines spécialisation RDI actuelles du territoire

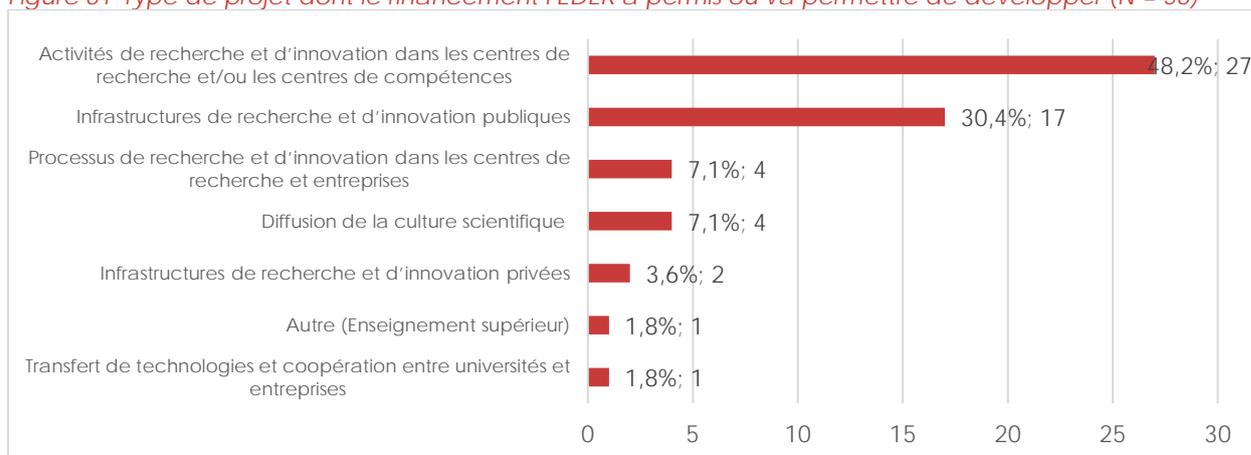
97,4 % des répondants affirment que les domaines de spécialisation intelligente sont adaptés aux spécialisations RDI actuelles du territoires. Un établissement d'enseignement supérieur à statut public du PO Poitou-Charentes avance cependant que les domaines de spécialisation intelligente ne sont pas adaptés aux spécialisations RDI actuelles du territoires mais n'a fourni aucun autre élément d'explication à cette question.

Faire un tableau de synthèse des domaines des 3 S3 + rappeler les réponses à la question, ouverte + YC/YM essaient de réunir le tout sous un format plus agrégé

J.3.3 Type de projets soutenus

Deux types de projets représentent 78,6 % des projets soutenus, il s'agit des activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et/ou les centres de compétences (48,2 %) et les infrastructures de recherche et d'innovation publiques (30,4 %) (Figure 61).

Figure 61 Type de projet dont le financement FEDER a permis ou va permettre de développer (N = 56)



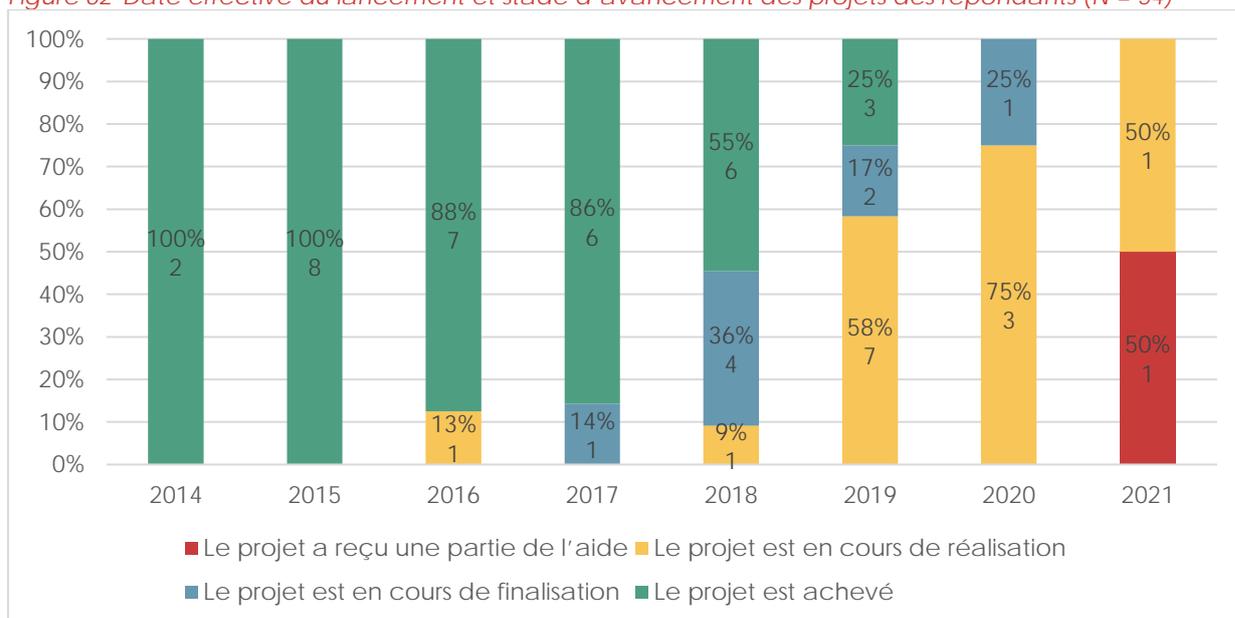
Plus de la moitié des répondants (56,1 %) indiquent que le projet a également comme priorité un investissement dans les équipements de recherche et d'innovation. Le soutien aux programmes structurants les laboratoires de recherche et les centres de compétences ainsi que le renforcement des équipes de recherche à travers un soutien aux dépenses de personnels affectés aux projets co-financés sont des priorités sélectionnées par respectivement 36,8 % et 21,1 % des répondants.

J.3.4 État d'avancement des projet et niveau d'atteinte des objectifs

Les dates de lancement des projets sont comprises entre 2014 et 2021 avec 41,8 % d'entre eux qui ont débuté en 2018 ou 2019.

60 % des projets sont d'ores et déjà achevés et concernent principalement des projets débutés entre 2014 et 2018 (Figure 62). 14 % des projets des répondants sont en cours de finalisation, il s'agit de projets ayant débuté entre 2017 et 2020. Les projets en cours de réalisation ont débuté entre 2018 et 2021, et 2016 pour un projet, et représentent 24 % des projets. Enfin, un projet a reçu une partie de l'aide et a débuté en 2021.

Figure 62 Date effective du lancement et stade d'avancement des projets des répondants (N = 54)



Plus de deux tiers des répondants (69 %) indiquent que leur projet est en accord avec le calendrier initial. Pour 31 % d'entre eux, le projet est cependant en retard sur le calendrier initial et aucun projet n'est en avance. Une question ouverte a permis aux répondants de préciser ces informations et 15 commentaires ont pu être collectés. Les deux tiers des commentaires mettent en avant la crise sanitaire comme frein au bon déroulement des projets co-financés par le FEDER. Également, deux commentaires mentionnent la longueur d'instruction du dossier comme cause du retard vis-à-vis du calendrier initial du projet.

La majorité des projets ont atteint ou atteindront complètement leurs objectifs initiaux soit 78 % d'entre eux. De plus, quatre répondants (7 %) indiquent que leur projet a dépassé ou dépassera les objectifs initiaux. Enfin, 15 % des projets n'atteindront pas leurs objectifs fixés au lancement du projet.

Les huit projets pour lesquels les objectifs initiaux sont ou seront partiellement atteints sont composés de quatre projets (57,1 %) en accord avec le calendrier initial et de trois projets (42,9 %) en retard sur le calendrier initial, dont deux, justifiant ce retard par les effets de la crise sanitaire. Ces projets ont débuté entre 2014 et 2019, cinq d'entre eux sont achevés et trois sont en cours de réalisation.

De plus, cinq de ces projets concernent des activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et/ou les centres de compétences, deux concernent le développement d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques et un projet a pour but la diffusion de la culture scientifique.

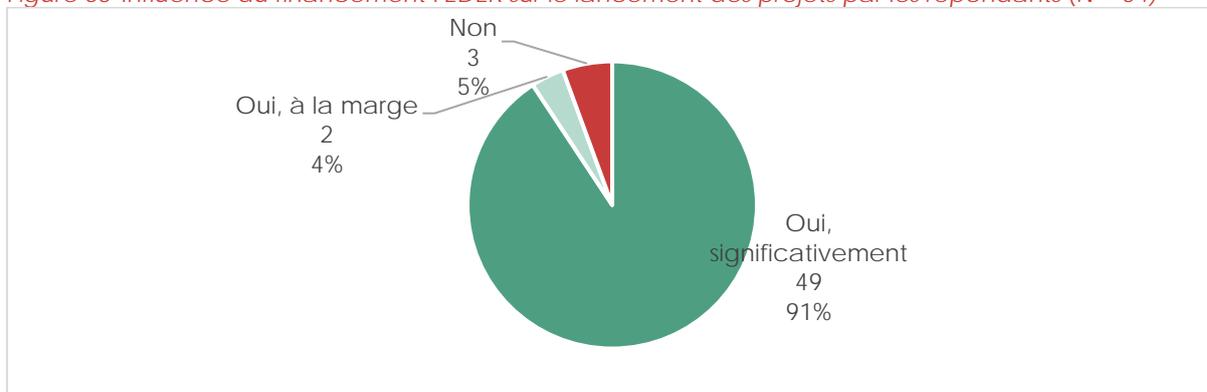
Enfin, l'ensemble de ces huit projets sont portés par des établissements d'enseignement supérieur à statut public (ces derniers représentent cependant les deux tiers de notre effectif d'analyse).

J.3.5 Effet levier du co-financement FEDER

Plus de 9 répondants sur 10 indiquent que l'existence du financement FEDER a influencé leur décision de lancer le projet.

Les trois projets pour lesquels l'existence du financement FEDER n'a pas influencé leur décision de lancer le projet se compose de trois projets ayant débuté en 2014 et 2015, tous d'ores et déjà achevés, pour lesquels deux d'entre eux ont atteints complètement leurs objectifs initiaux et un d'entre eux a atteint partiellement ses objectifs.

Figure 63 Influence du financement FEDER sur le lancement des projets par les répondants (N = 54)



Rappel de la question : L'existence du financement FEDER a-t-elle influencé votre décision de lancer le projet ? ; Nombre de réponses : 54.

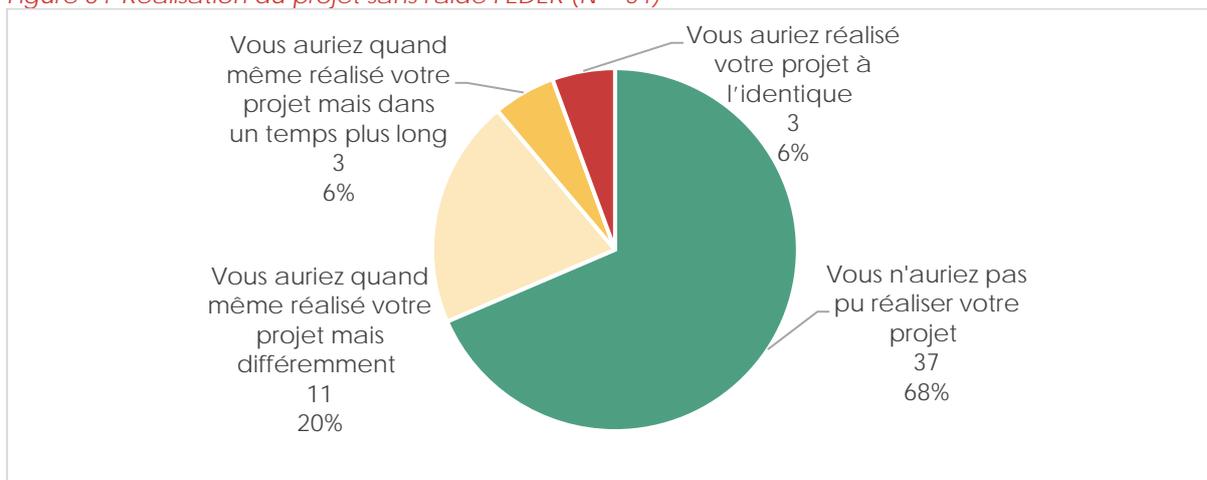
J.3.6 L'influence du financement FEDER sur le déploiement des projets soutenus

L'aide du FEDER présente également un effet accélérateur pour trois répondants (5,6 %) qui indiquent qu'ils auraient tout de même réalisé leur projet mais dans un temps plus long (Figure 64). Il s'agit de deux projets de développement d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques ainsi que d'un projet d'activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et/ou les centres de compétences. De plus, ces trois projets sont portés par des établissements d'enseignement supérieur à statut public (universités, écoles...).

A l'inverse, trois répondants affirment qu'ils auraient pu réaliser leur projet à l'identique sans l'aide octroyée par le FEDER. Il s'agit de deux centres hospitaliers CHR/CHU et d'un établissement d'enseignement supérieur à statut public.

Néanmoins, plus de deux tiers des répondants (68,5 %) affirment qu'ils n'auraient pas pu réaliser le projet sans le co-financement du FEDER.

Figure 64 Réalisation du projet sans l'aide FEDER (N = 54)



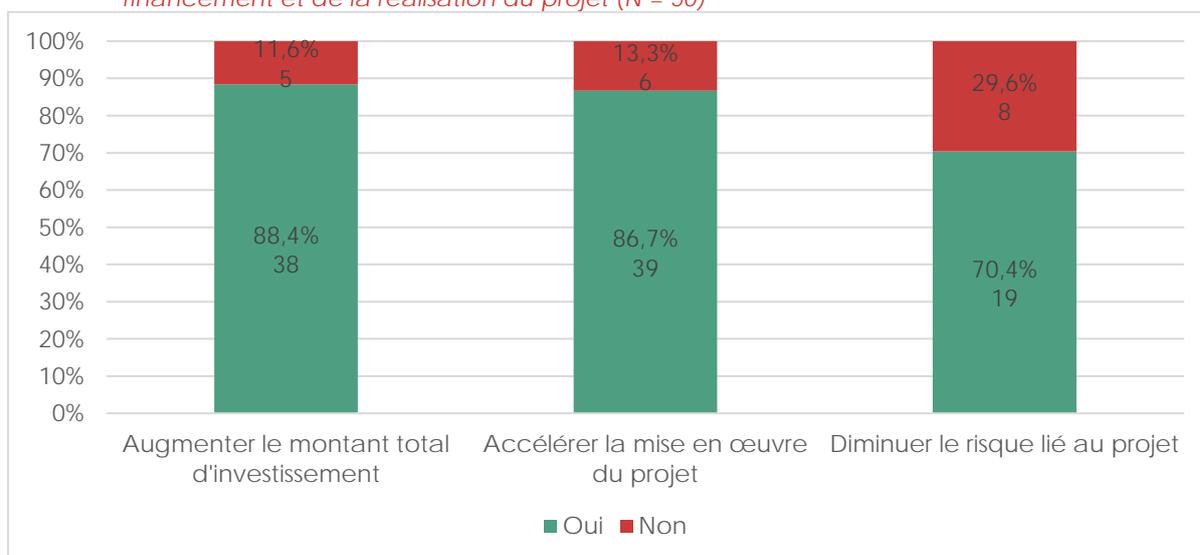
21 commentaires apportant des précisions concernant la possible réalisation du projet sans l'aide FEDER ont pu être collectés. Plus de la moitié d'entre eux évoque le caractère décisif du

co-financement du FEDER sans lequel, les projets n'auraient pas pu avoir lieu. De plus, un tiers des commentaires évoquent l'importance du financement du FEDER qui a permis de recruter plus d'employés, d'acquérir du matériel de pointe et qui a permis de rallonger le temps de développement des projets afin d'arriver à maturité.

J.3.7 L'influence du financement FEDER sur la mobilisation d'autres sources de financement

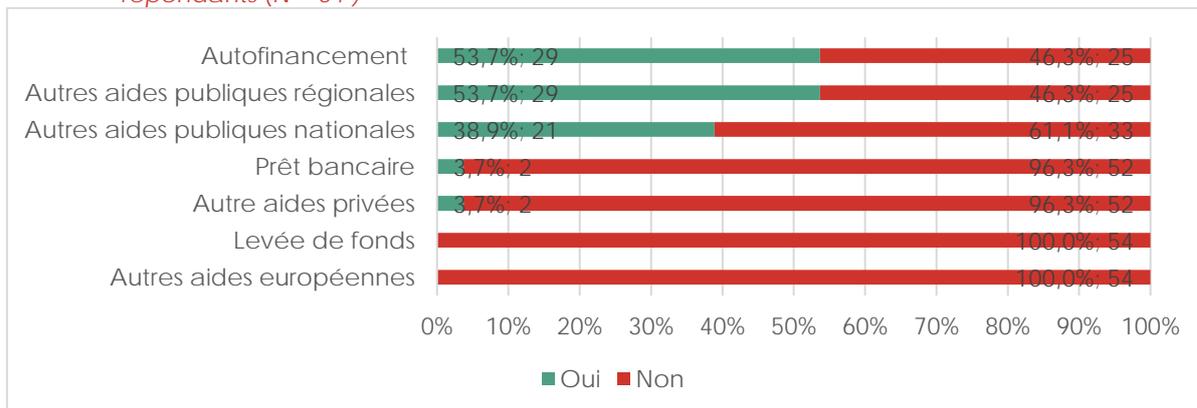
Près de 9 répondants sur 10 ont affirmé que le co-financement du FEDER a été utile pour augmenter le montant total d'investissement ainsi que pour accélérer la mise en œuvre du projet avec respectivement 88,4 % et 86,7 % (cf. Figure 65). De plus, plus de deux tiers des répondants (70,4 %) affirment que l'aide FEDER a permis de diminuer le risque lié au projet.

Figure 65 Utilité du co-financement du FEDER selon les répondants vis-à-vis des autres sources de financement et de la réalisation du projet (N = 50)



Les deux « autres » sources de financement les plus mobilisées par les répondants sont d'une part, l'autofinancement via les fonds propres et d'autre part, les autres aides publiques régionales via le CPER et les AAP, tous deux étant désignés par 53,7 % des répondants (Figure 66). Les autres aides publiques nationales est le troisième choix le plus mentionné par les répondants avec 38,9 % d'entre eux et concernent des financements provenant de l'ANR, du CNRS, de la PIA ou des AAP nationaux. De plus, les prêts bancaires et les autres aides privées, comme celles provenant d'associations, n'ont été sélectionnés que par deux répondants. Enfin, aucun répondant n'a mentionné les levées de fonds ou les autres aides européennes comme des compléments au financement du FEDER pour leur projet.

Figure 66 Autres sources de financement mobilisées pour boucler le plan de financement des projets des répondants (N = 54)



En termes de répartition des types de bénéficiaires par sources de financement complémentaires au FEDER :

- Les bénéficiaires ayant recours à l'autofinancement présentent une part plus importante d'organismes de recherche privés avec 17,2 % contre 8,8 % de notre échantillon d'analyse.
- Ceux ayant recours à d'autres aides publiques régionales sont en grande majorité des établissements d'enseignement supérieur à statut public soit 79,8 % contre 66,7 % de notre échantillon.
- Les bénéficiaires d'autres aides publiques nationales présentent une part plus importante, 14,3 % contre 8,8 %, d'organismes de recherche public (EPST, ...).
- Le recours à des prêts bancaires ont été réalisés par un organisme de recherche privé et un établissement d'enseignement supérieur consulaire.
- Enfin, le recours à d'autres aides privées a été réalisé par un centre hospitalier CHR/CHU et par un établissement d'enseignement supérieur à statut public.

27 commentaires ont également pu être collectés où les répondants ont pu apporter des précisions vis-à-vis des autres aides mobilisées pour boucler leur plan de financement. Plus de la moitié de ces commentaires font mention d'autres sources de financements via le CPER. De plus, un quart de répondants font mention de financements en provenance de l'ANR et un autre quart d'appel à projets nationaux et/ou du PIA. Enfin, certains bénéficiaires mentionnent des aides financières provenant d'un mécénat, de contrats privés, d'associations, d'AAP régional ou du CNRS.

Ainsi, deux tiers (65 %) des répondants indiquent que l'aide FEDER a permis de faciliter la mobilisation d'autres sources de financement utiles à la réalisation du projet.

La grande majorité des commentaires des répondants indiquent que le co-financement du FEDER a été un élément déterminant dans l'obtention d'autres sources de financements, sans lesquelles, le projet n'aurait pas pu se concrétiser. Cela concerne les aides régionales tel que le CPER ou d'autres sources privées comme les prêts bancaires.

J.3.8 Avis général sur les effets positifs du FEDER sur les établissements bénéficiaires

Les bénéficiaires estiment l'impact du recours au dispositif FEDER en moyenne de 8,7 sur une échelle allant de 0 à 10 (0 = aucun impact et 10 = impact maximal). Près de la moitié des répondants (45,3 %) ont indiqué avoir bénéficié d'un impact maximal et 94,3 % d'un impact supérieur à 5 sur 10.

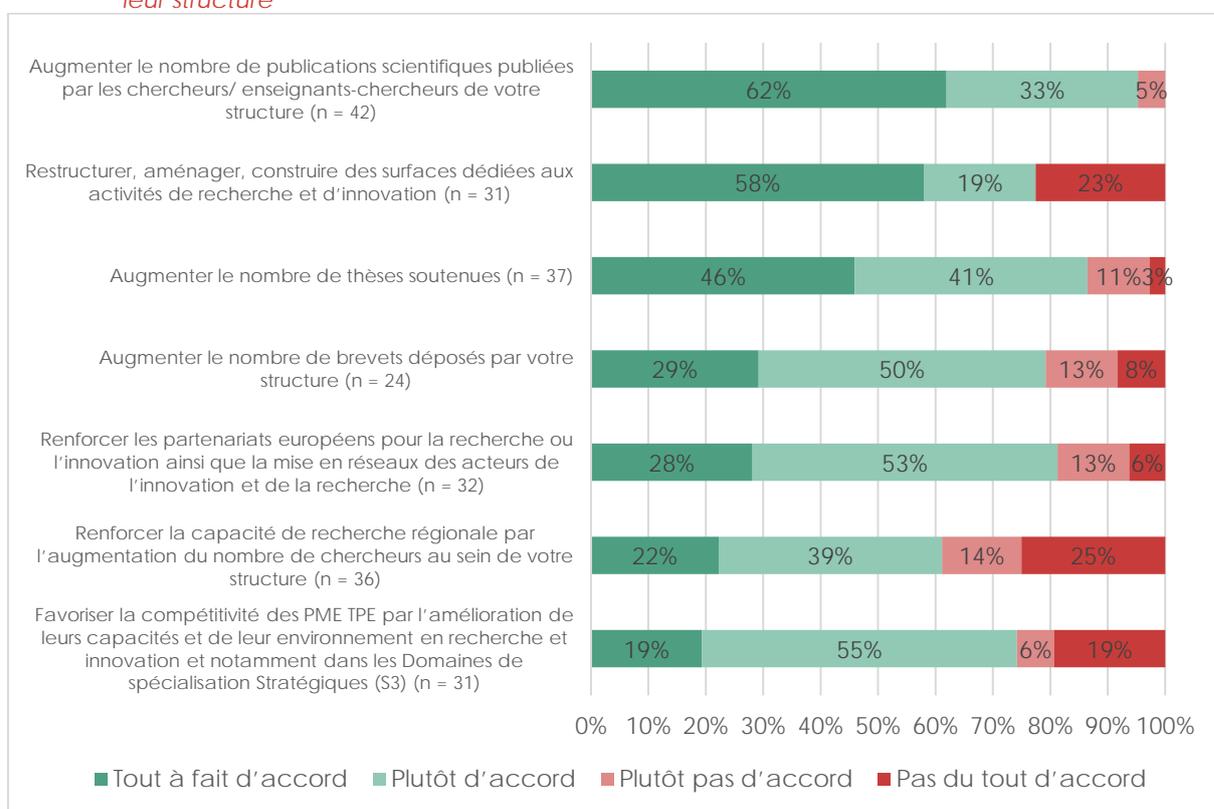
Les bénéficiaires pour qui l'impact a été moindre, deux bénéficiaires évaluant cet impact à 5/10 et un bénéficiaire évaluant l'impact à 3/10, sont deux projets d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques et un projet de dispersion de la culture scientifique. Ces projets sont portés respectivement par deux centres hospitaliers CHR/ CHU et une Fondation.

J.3.9 Avis général sur les résultats du FEDER liés aux projets soutenus à l'échelle de la structure

Les deux aboutissements liés au co-financement du FEDER les plus fréquemment cités par les répondants sont l'augmentation du nombre de publications scientifiques publiées par les chercheurs/enseignants-chercheurs de leur structure (62 % tout à fait d'accord) ainsi que la restructuration, l'aménagement et la construction de surfaces dédiées aux activités de recherche et d'innovation (58 % tout à fait d'accord) (Figure 67).

A l'inverse, le renforcement de la capacité de recherche régionale par l'augmentation du nombre de chercheurs au sein de leur structure est l'aboutissement pour lequel le plus grand nombre de répondants se dit « pas du tout d'accord » avec 25 % d'entre eux.

Figure 67 Les aboutissements de la mise en œuvre des projets co-financés par le FEDER à l'échelle de leur structure

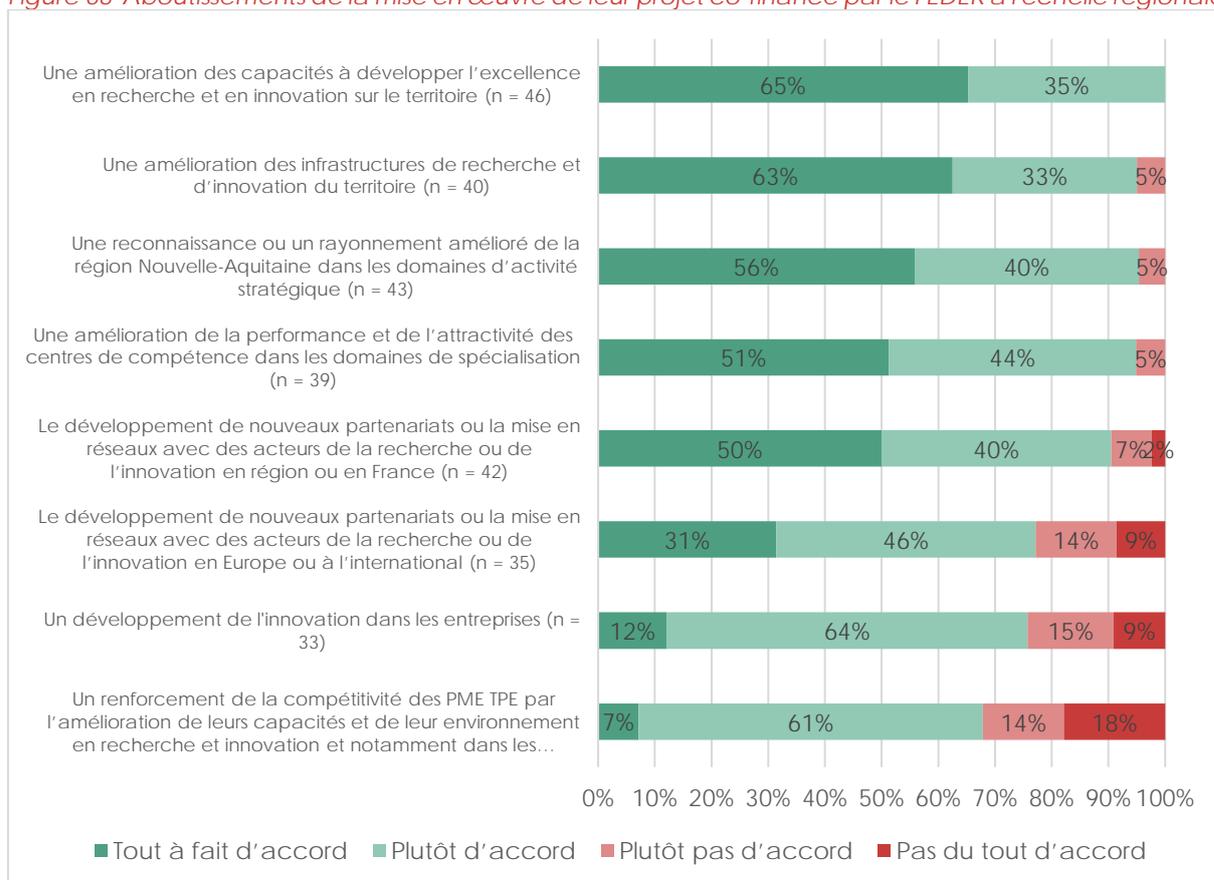


J.3.10 Avis général sur les résultats du FEDER liés aux projets soutenus à l'échelle de la région

Les deux aboutissements à l'échelle régionale les plus cités par les répondants sont l'amélioration des capacités à développer l'excellence en recherche et en innovation sur le territoire (65 % tout à fait d'accord) ainsi que l'amélioration des infrastructures de recherche et d'innovation sur le territoire (63 % tout à fait d'accord) (Figure 68).

A l'inverse, le renforcement de la compétitivité des PME/TPE par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les domaines de spécialisation stratégies (S3) est l'aboutissement pour lequel le plus grand nombre de répondants se disent « pas du tout d'accord » soit 18 % d'entre eux.

Figure 68 Aboutissements de la mise en œuvre de leur projet co-financé par le FEDER à l'échelle régionale



J.3.11 Résultats des projets co-financés par le FEDER en termes d'emplois

Plus d'un quart (26,4 %) des répondants indiquent que le projet a abouti à la création d'emplois dans les équipes de recherche. La création d'emploi a eu lieu à 42,8 % dans des établissements d'enseignement supérieur à statut public, à 21,4 % dans des organismes privés, à 21,4 % également dans d'autres types de bénéficiaires privés (associations, établissement d'enseignement supérieur consulaire, ...), et à 14,3 % dans des centres hospitaliers CHR/CHU.

Le nombre total d'emplois créés est de 24,3 ETP soit une moyenne de deux ETP par répondant indiquant que le projet a abouti à la création d'emplois. Notre taux de réponse à l'enquête électronique s'établit à 35,6 % des bénéficiaires et 26,4 % d'entre eux affirment que le projet a abouti à la création de deux ETP en moyenne. Ainsi, sous l'hypothèse que l'ensemble des bénéficiaires, ayant répondu ou non à l'enquête électronique, présentent la même distribution en termes de création d'emplois au sein de leur équipe de recherche, nous pouvons estimer que le co-financement du FEDER a permis la création de 68 ETP à l'échelle de l'ensemble des bénéficiaires.

Les emplois créés sont majoritairement des profils d'ingénieurs et d'assistants ingénieurs. De plus, deux tiers d'entre eux sont uniquement liés au projet co-financé par le FEDER et près de deux tiers (61,5 %) sont pérennes.

J.3.12 Principaux facteurs de réussite des projets co-financés par le FEDER

Plusieurs commentaires concernant les facteurs de réussite des projets co-financés par le FEDER ont pu être collectés auprès des répondants. Un grand nombre d'entre eux mettent en avant les liens étroits construits avec les différentes structures du territoire et les partenaires. Ces

derniers permettent une mise en place ainsi qu'un développement optimal des projets sur le territoire.

Également, l'acquisition de matériels scientifiques de pointe grâce à l'aide FEDER est l'un des facteurs de réussite le plus souvent mentionné car il permet d'obtenir des résultats de meilleure qualité, de mener des recherches de niveau international et de développer de nouvelles thématiques répondant aux grands défis sociétaux.

Enfin, enfin plusieurs répondants indiquent que les échanges et le soutien des équipes de la Région font partie des éléments clefs de la réussite de ces financements.

J.3.13 Principaux freins au succès des projets co-financés par le FEDER

Plusieurs commentaires concernant les principaux freins au succès des projets co-financés par le FEDER ont pu être collectés auprès des répondants.

Les deux freins le plus souvent mentionnés sont la crise sanitaire et la lourdeur administrative. D'une part, la crise de COVID-19 a impacté l'ensemble du processus de développement des projets en restreignant les interactions entre chercheurs et/ou en impactant le prix et les délais d'approvisionnement des ressources. D'autre part, les procédures administratives qui parfois impactent le bon déroulement du projet et mobilisent des ressources humaines conséquentes.

Également, de nombreux commentaires évoquent des difficultés concernant le manque de personnel et les difficultés liées à la pérennisation de postes qualifiés ce qui entrave le développement des projets. Certains mentionnent des fonds trop focalisés sur les équipements et pas assez sur le personnel.

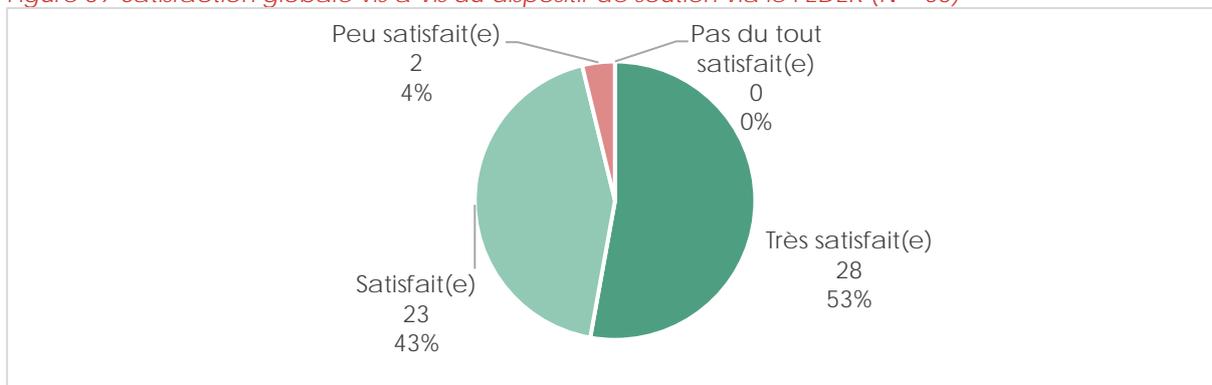
J.3.14 Satisfaction globale des répondants vis-à-vis du dispositif

La grande majorité des répondants se disent satisfaits voir très satisfaits du dispositif de soutien via le FEDER soit 96 % d'entre eux. Seuls deux répondants, soit 4 %, se disent peu satisfaits.

Ces derniers représentent un établissement supérieur à statut public ainsi qu'un organisme de recherche privé. De plus, leurs projets concernent le développement d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques ainsi que le développement d'activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et/ou les centres de compétences.

Ces deux répondants ont également indiqué avoir trouvé les modalités administratives du dispositif « difficiles » et « très difficiles » notamment à cause d'une « lourdeur administrative ».

Figure 69 Satisfaction globale vis-à-vis du dispositif de soutien via le FEDER (N = 53)



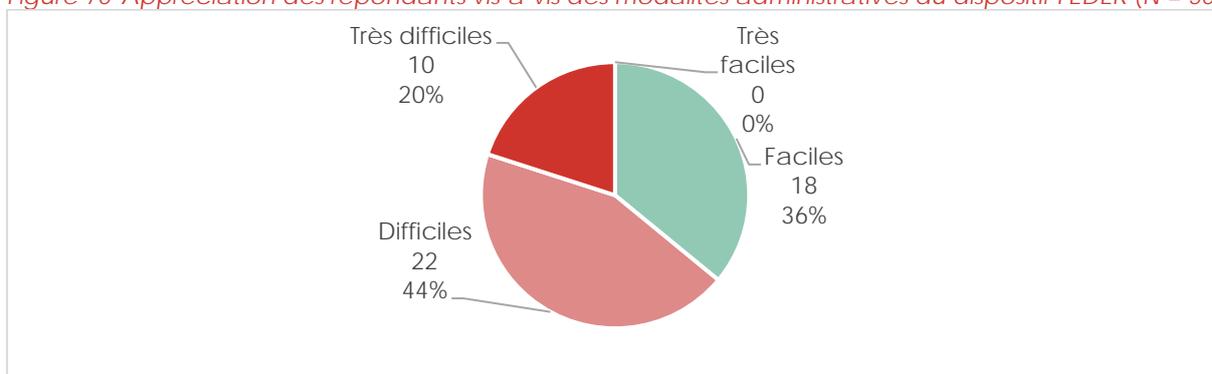
J.3.15 Appréciation des répondants vis-à-vis des modalités administratives et des caractéristiques de dispositif d'aide FEDER

Un peu plus d'un tiers des répondants ont indiqué avoir trouvé les modalités administratives « faciles » contre 44 % « difficiles » et 20 % « très difficiles ». De plus, aucun répondant n'a indiqué avoir trouvé les modalités administratives « très faciles ».

Les dix répondants ayant trouvé les modalités administratives « très difficiles » sont composés de neuf d'établissements d'enseignement supérieur à statut public, soit 90 % d'entre eux, et d'un organisme de recherche public (EPST, ...).

Également, les organismes de recherche privés représentent 8,8 % de notre échantillon d'analyse mais représentent 18,2 % des répondants ayant caractérisé les modalités administratives comme étant « difficiles ».

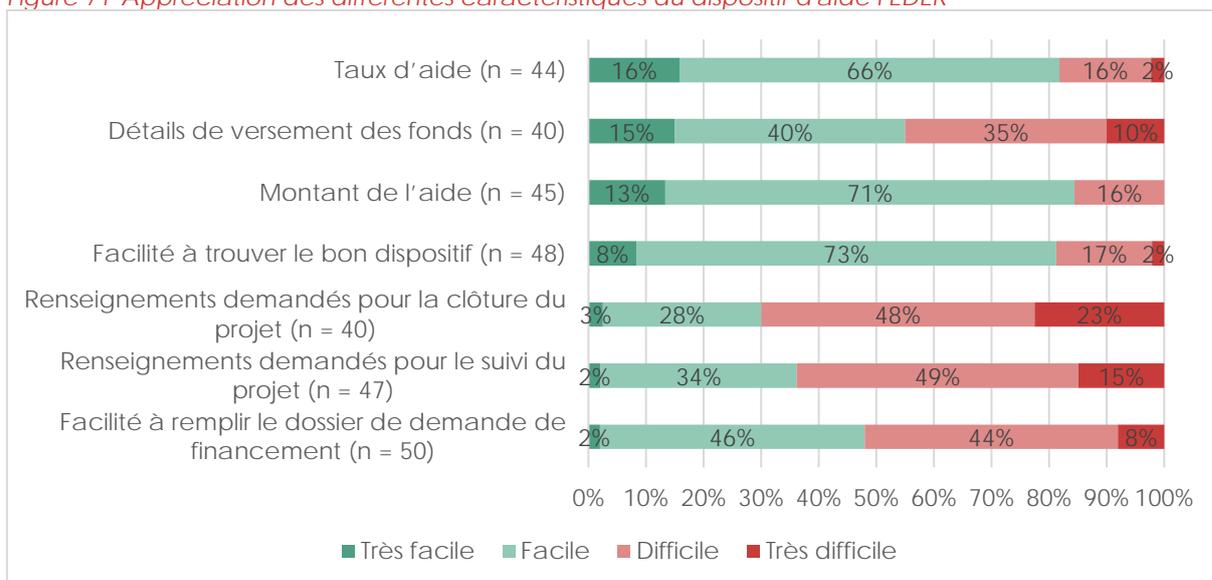
Figure 70 Appréciation des répondants vis-à-vis des modalités administratives du dispositif FEDER (N = 50)



Le taux d'aide ainsi que le détail des versements des fonds sont les deux caractéristiques du dispositif d'aide FEDER avec les meilleures appréciations des répondants avec respectivement 16 % et 15 % de « très faciles ».

À l'inverse, les renseignements demandés pour la clôture du projet ainsi que les renseignements demandés pour le suivi du projet sont les deux caractéristiques le plus souvent mentionnées comme « très difficile » avec respectivement 23 % et 15 % des répondants.

Figure 71 Appréciation des différentes caractéristiques du dispositif d'aide FEDER



J.3.16 Suggestions d'amélioration et autres besoins concernant les interventions de la Région

Une grande partie des suggestions d'amélioration concernant les interventions de la Région se concentrent sur la phase d'audit et d'évaluation des projets. Beaucoup insistent sur la lourdeur et la complexité de cette phase à laquelle certains semblent ne pas avoir été réellement préparés. Dans ce sens, plusieurs répondants souhaiteraient que les règles et les procédures du programme d'aide soient fixées et explicitées clairement dès le début et qu'elles ne soient pas modifiées au cours du projet.

Des répondants suggèrent également la mise à disposition d'un guide d'utilisation des fonds européens ainsi qu'un interlocuteur privilégié au sein de la région afin de favoriser le suivi du projet.

Sur un autre aspect, des répondants indiquent qu'il serait intéressant de mettre en place un système d'avance afin de favoriser l'éligibilité de plus petites structures.

J.3.17 Impacts de la crise sanitaire et économique

Un peu moins de la moitié des répondants, 44 %, estiment que la crise sanitaire du COVID-19 a engendré de nouveaux sujets, effets et/ou impacts qui devraient être pris en compte dans le soutien de la recherche et de l'innovation en région par le FEDER.

Les propositions des répondants mettent principalement en avant des thématiques liées à la santé de la population et des impacts physiques et psychologiques de la crise sanitaire. Est également mentionné l'impact du réchauffement climatique sur les activités humaines futures. Enfin, un commentaire pointe l'importance de la transmission de l'information au plus grand nombre concernant le fonctionnement de la recherche, de la production et du parcours des données scientifiques afin d'éviter la désinformation et le développement de « fake news ».

J.3.18 Soutien des établissements à l'accompagnements de sortie de crise

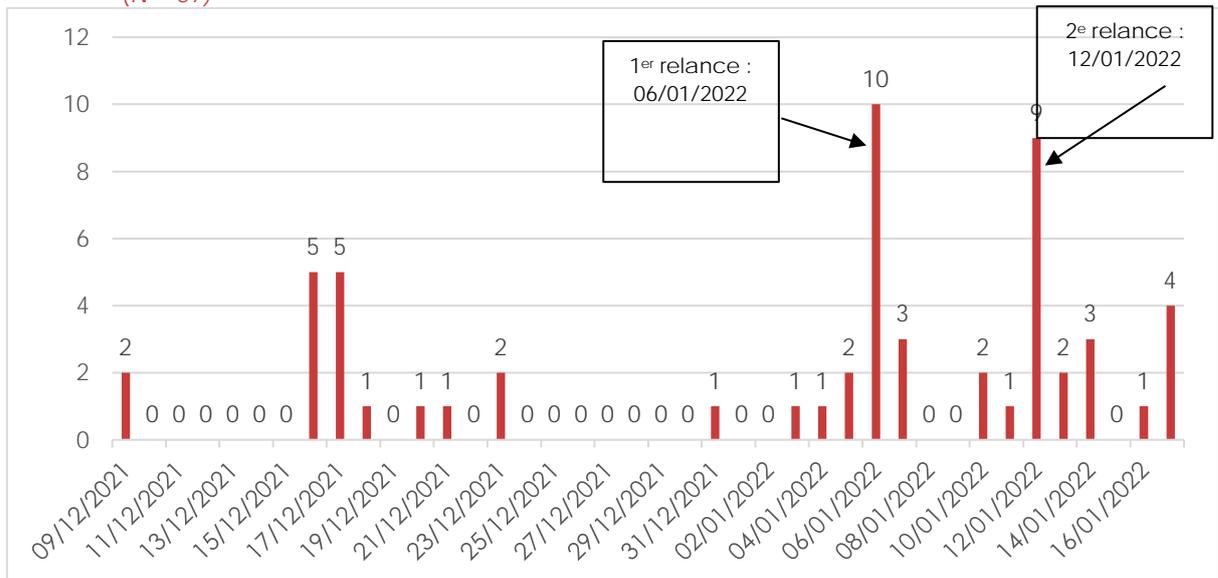
Plus de deux tiers des répondants (72 %) indiquent contribuer à l'accompagnement de sortie de crise sanitaire. Cela se traduit par l'évolution des dispositifs d'aide aux étudiants sur le plan psychologique et dans la gestion de leurs études, par le prolongement de contrats de thèses ou encore via l'accessibilité pour les collaborateurs au télétravail.

J.3.19 Besoins d'outils/soutiens spécifiques ou complémentaires à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise

Seuls quatre répondants, soit 19 %, estiment avoir besoin d'outils ou de soutiens spécifiques à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise. Les répondants mentionnent par exemple, l'accompagnement vis-à-vis des étudiants entrant, l'émergence de nouveaux médias afin de communiquer avec le grand public ou la mise à disposition de moyens supplémentaires pour mener à bien les transformations nécessaires aux établissements culturels qui assistent à une modification des pratiques des visiteurs et donc l'impact de la crise s'avère durable.

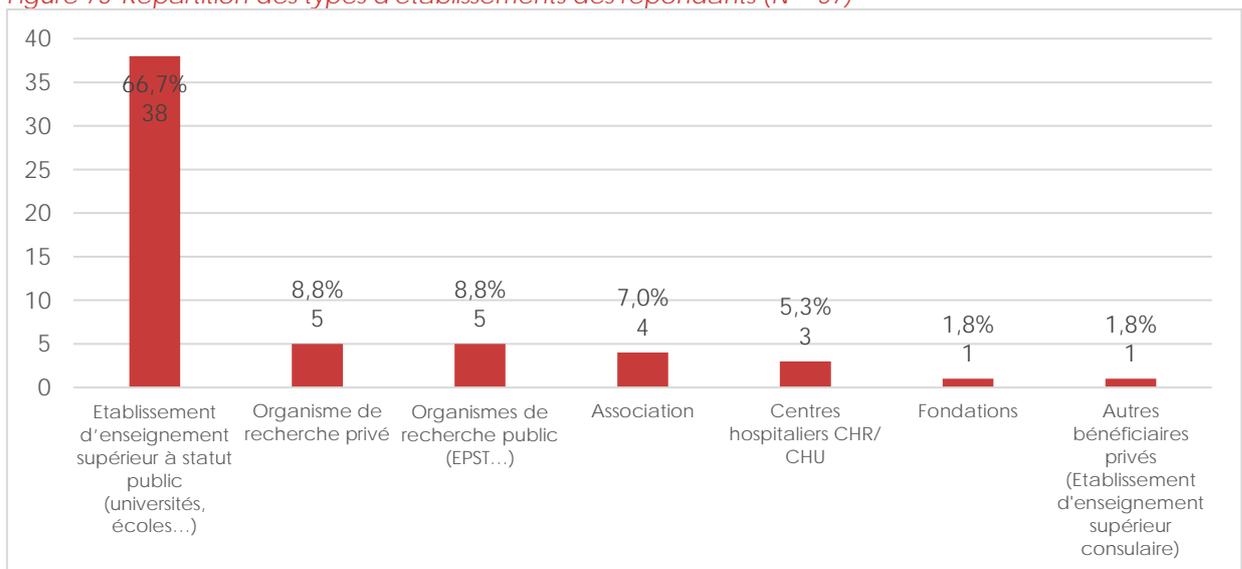
J.4 Extraction brute de l'ensemble des réponses aux questions

Figure 72 Nombre de réponses collectées par le questionnaire en ligne entre le 09/12/21 et le 19/01/2022 (N = 57)



J.4.1 Profil du bénéficiaire et du projet

Figure 73 Répartition des types d'établissements des répondants (N = 57)



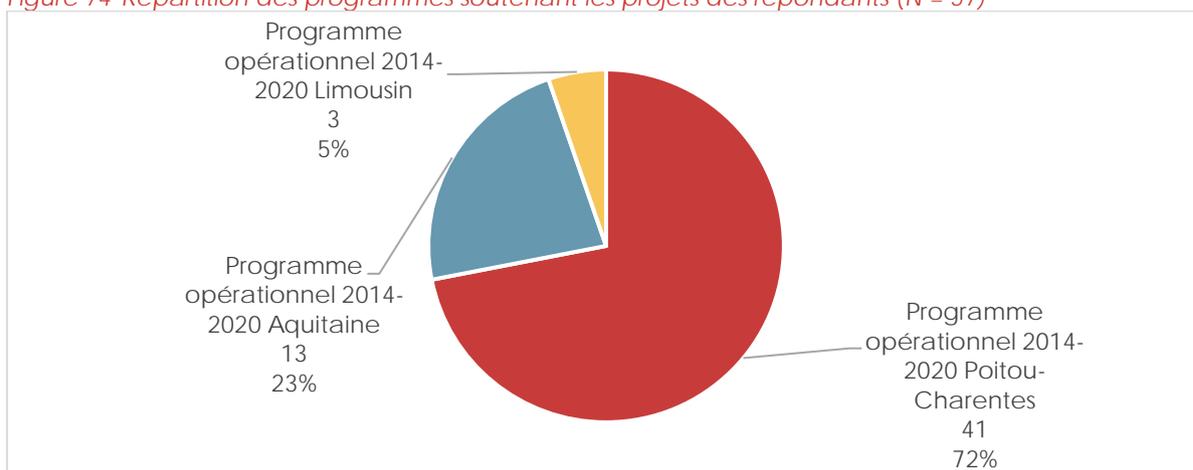
Rappel de la question : Quel est votre type d'établissement ? / Si "autres bénéficiaires publics ou privés", veuillez préciser ; Nombre de réponses : 57.

Tableau 53 Répartition des types d'établissements des répondants (N = 57)

Type d'établissement	Nombre de répondants
Établissement d'enseignement supérieur à statut public (universités, écoles...)	66,7 % (38)
Organisme de recherche privé	8,8 % (5)
Organismes de recherche public (EPST...)	8,8 % (5)
Association	7 % (4)
Centres hospitaliers CHR/ CHU	5,3 % (3)
Fondations	1,7 % (1)
Cluster / regroupement de structures	0
Autres bénéficiaires publics	0
Autres bénéficiaires privés (Établissement d'enseignement supérieur consulaire)	1,7 % (1)
TOTAL	100 % (57)

Rappel de la question : Quel est votre type d'établissement ? / Si "autres bénéficiaires publics ou privés", veuillez préciser ; Nombre de réponses : 57.

Figure 74 Répartition des programmes soutenant les projets des répondants (N = 57)



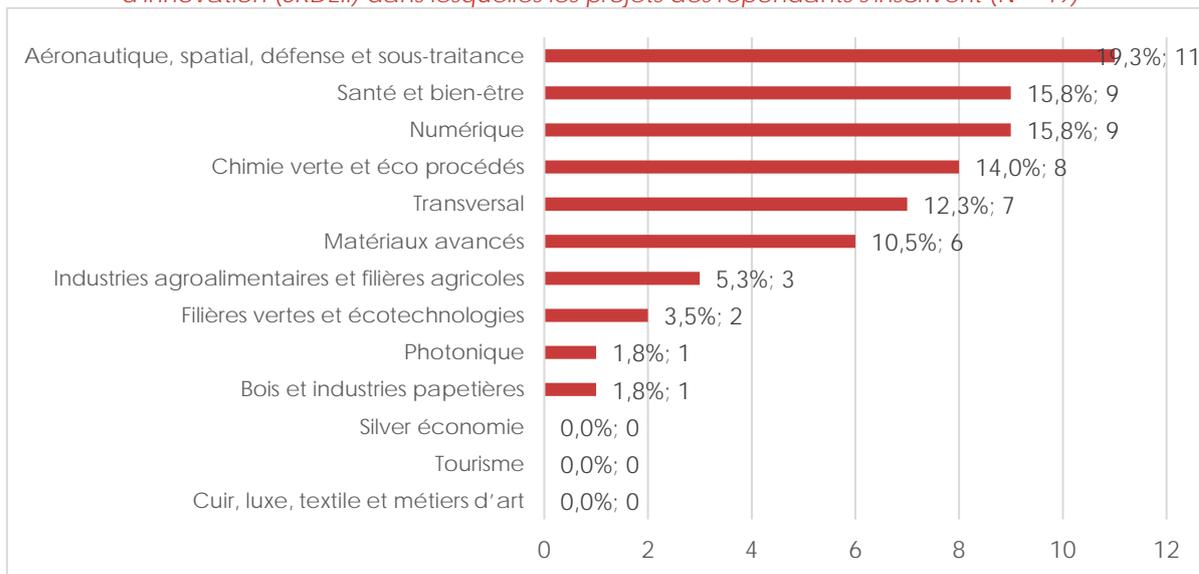
Rappel de la question : Au titre de quel programme votre projet a-t-il été / est-il soutenu ? ; Nombre de réponses : 57.

Tableau 54 Répartition des programmes soutenant les projets des répondants (N = 57)

Type de programme	Nombre de répondants	Nombre d'interrogés	Taux de réponse
Programme opérationnel 2014-2020 Poitou-Charentes	71,9 % (41)	56,3 % (89)	46,1 % (41)
Programme opérationnel 2014-2020 Aquitaine	22,8 % (13)	36,7 % (58)	22,4 % (13)
Programme opérationnel 2014-2020 Limousin	5,3 % (3)	7 % (11)	27,3 % (3)
TOTAL	100 % (57)	100 % (158)	36,1 % (57)

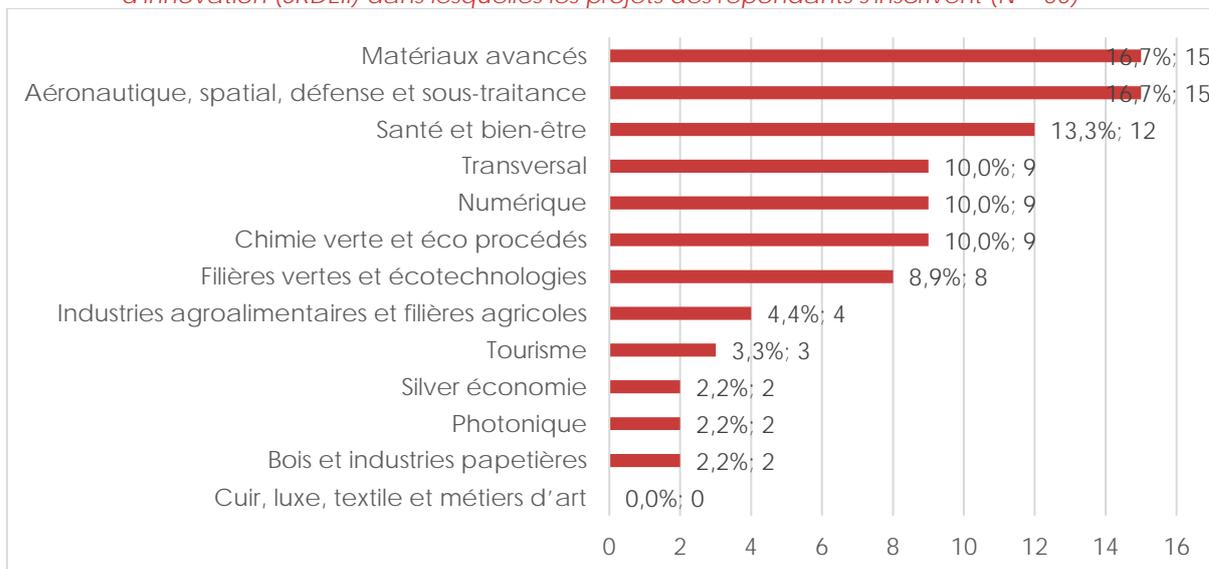
Rappel de la question : Au titre de quel programme votre projet a-t-il été / est-il soutenu ? ; Nombre de réponses : 57.

Figure 75 Répartition des filières principales du Schéma Régional du développement Economique et d'Innovation (SRDEII) dans lesquelles les projets des répondants s'inscrivent (N = 49)



Rappel de la question : Dans quelle(s) filière(s) du Schéma Régional de développement Economique et d'Innovation (SRDEII), le projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? ; Plusieurs réponses possibles ; nombre de répondants : 49 ; Nombre de citations : 57.

Figure 76 Répartition totale des filières du Schéma Régional du développement Economique et d'Innovation (SRDEII) dans lesquelles les projets des répondants s'inscrivent (N = 50)



Rappel de la question : Dans quelle(s) filière(s) du Schéma Régional de développement Economique et d'Innovation (SRDEII), le projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? ; Plusieurs réponses possibles ; nombre de répondants : 50 ; Nombre de citations : 90.

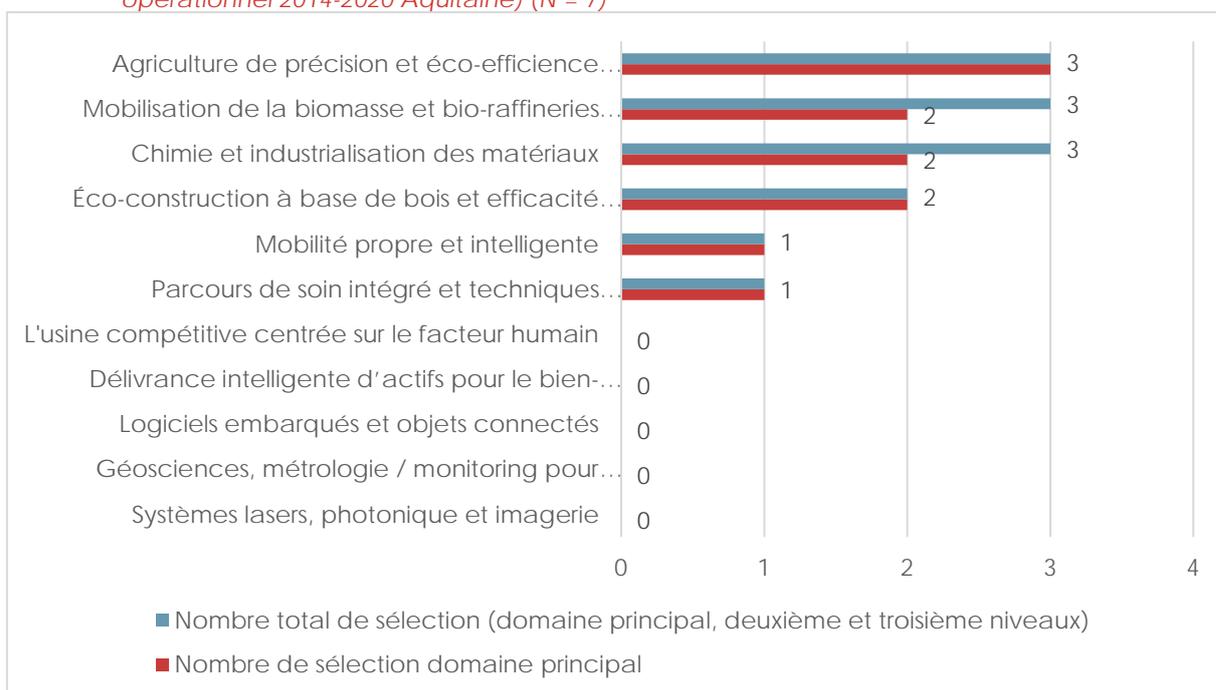
Tableau 55 Répartition des filières du Schéma Régional de développement Economique et d'Innovation (SRDEII) dans lesquelles les projets des répondants s'inscrivent (N = 50)

Type de filière	Nombre de filière principale	Nombre de filière de deuxième niveau	Nombre de filière de troisième niveau	TOTAL

Aéronautique, spatial, défense et sous-traitance	11	2	2	15
Matériaux avancés	6	7	2	15
Santé et bien-être	9	1	2	12
Chimie verte et éco procédés	8	1	0	9
Numérique	9	0	0	9
Transversal	7	2	0	9
Filières vertes et écotechnologies	2	5	1	8
Industries agroalimentaires et filières agricoles	3	0	1	4
Tourisme	0	2	1	3
Bois et industries papetières	1	0	1	2
Photonique	1	1	0	2
Silver économie	0	1	1	2
Cuir, luxe, textile et métiers d'art	0	0	0	0

Rappel de la question : Dans quelle(s) filière(s) du Schéma Régional de développement Economique et d'Innovation (SRDEII), le projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? ; Plusieurs réponses possibles ; nombre de répondants : 50 ; Nombre de citations : 90.

Figure 77 Répartition totale et répartition des domaines principaux de spécialisation intelligente dans lesquels les projets des répondants s'inscrivent (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Aquitaine) (N = 7)



Rappel de la question : Dans quel(s) domaine(s) de spécialisation intelligente votre projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Aquitaine) ; Plusieurs réponses possibles ; nombre de répondants : 7 ; Nombre de citations : 13.

Tableau 56 Répartition des domaines de spécialisation intelligente dans lesquels les projets des répondants s'inscrivent (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Aquitaine) (N = 7)

Type de domaine de spécialisation intelligente	Nombre de domaine principal	Nombre de domaine de deuxième niveau	Nombre de domaine de troisième niveau	TOTAL
Agriculture de précision et éco-efficience agroalimentaire	3	0	0	3
Chimie et industrialisation des matériaux	2	0	1	3
Mobilisation de la biomasse et bio-raffineries pour l'industrie	2	0	1	3
Éco-construction à base de bois et efficacité énergétique du bâtiment	2	0	0	2
Parcours de soin intégré et techniques d'assistance au patient	1	0	0	1
Mobilité propre et intelligente	1	0	0	1
Systèmes lasers, photonique et imagerie	0	0	0	0
Géosciences, métrologie / monitoring pour une gestion durable des ressources naturelles	0	0	0	0
Logiciels embarqués et objets connectés	0	0	0	0
Délivrance intelligente d'actifs pour le bien-être et la santé	0	0	0	0
L'usine compétitive centrée sur le facteur humain	0	0	0	0

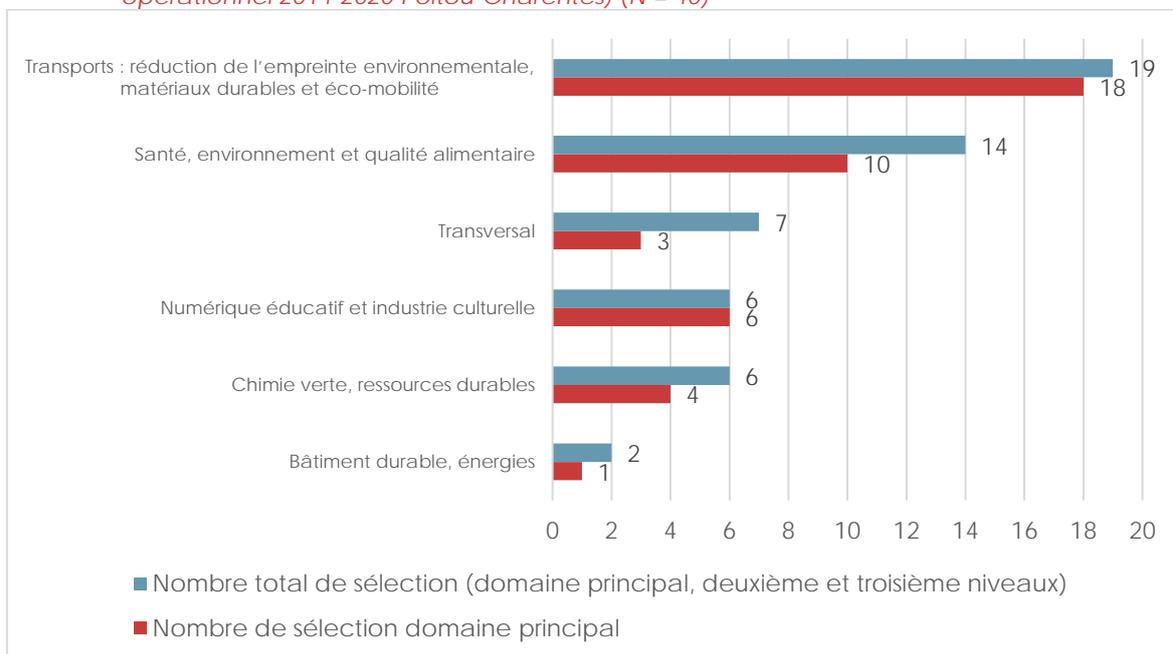
Rappel de la question : Dans quel(s) domaine(s) de spécialisation intelligente votre projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Aquitaine) ; Plusieurs réponses possibles ; nombre de répondants : 7 ; Nombre de citations : 13.

Tableau 57 Répartition des domaines de spécialisation intelligente dans lesquels les projets des répondants s'inscrivent (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Limousin) (N = 1)

Type de domaine de spécialisation intelligente	Nombre de domaine principal	Nombre de domaine de deuxième niveau	Nombre de domaine de troisième niveau	TOTAL
Techniques et technologies céramiques et leurs applications	1	0	0	1
Technologies électroniques et photoniques et leurs applications	1	0	0	1
Génétique animale, élevage et produits transformés	0	0	0	0
Bâtiment intelligent, adaptable et valorisation des ressources naturelles	0	0	0	0
Économie du bien vieillir	0	0	0	0
Économie créative	0	0	0	0
Biotechnologies au service de la santé humaine et animale	0	0	0	0
Transversal	0	0	0	0

Rappel de la question : Dans quel(s) domaine(s) de spécialisation intelligente votre projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Limousin) ; Plusieurs réponses possibles ; nombre de répondants : 1 ; Nombre de citations : 2.

Figure 78 Répartition totale et répartition des domaines principaux de spécialisation intelligente dans lesquels les projets des répondants s'inscrivent (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Poitou-Charentes) (N = 40)



Rappel de la question : Dans quel(s) domaine(s) de spécialisation intelligente votre projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Poitou-Charentes) ; Plusieurs réponses possibles ; nombre de répondants : 40 ; Nombre de citations : 54.

Tableau 58 Répartition des domaines de spécialisation intelligente dans lesquels les projets des répondants s'inscrivent (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Poitou-Charentes) (N = 40)

Type de domaine de spécialisation intelligente	Nombre de domaine principal	Nombre de domaine de deuxième niveau	Nombre de domaine de troisième niveau	TOTAL
Transports : réduction de l'empreinte environnementale, matériaux durables et éco-mobilité	18	0	1	19
Santé, environnement et qualité alimentaire	10	4	0	14
Transversal	3	3	1	7
Chimie verte, ressources durables	4	2	0	6
Numérique éducatif et industrie culturelle	6	0	0	6
Bâtiment durable, énergies	1	1	0	2

Rappel de la question : Dans quel(s) domaine(s) de spécialisation intelligente votre projet co-financé par le FEDER s'inscrit-il ? (uniquement pour les bénéficiaires Programme opérationnel 2014-2020 Poitou-Charentes) ; Plusieurs réponses possibles ; nombre de répondants : 40 ; Nombre de citations : 54.

Tableau 59 Avis des répondants concernant les domaines de spécialisation intelligente vis-à-vis des spécialisation RDI actuelles du territoire (N = 38)

	Nombre de répondants

Oui	97,4 % (37)
Non	2,6 % (1)

Rappel de la question : Ces domaines restent-ils adaptés aux spécialisations RDI actuelles du territoire ? ; nombre de réponses : 38.

Liste des domaines émergents sur le territoire (Rappel de la question : Pouvez-vous préciser les domaines émergents sur le territoire ? ; Nombre de réponses : 18) :

- Aéronautique et microélectronique
- Le Numérique dans toutes ses dimensions : e-learning, IA et nouvelles métrologies, industrie 4.0, Smart-Agriculture, ...
- Big data, Education
- Médecine réparatrice
- Biologie Santé / homme réparé
- Production de l'hydrogène vert
- Biomécanique, bioingénierie
- Biotechnologies
- Solutions pour la lutte contre l'érosion côtière ; solutions pour le captage et la valorisation du CO2
- Chimie durable, matériaux et environnement
- Technologies matérielles (non logicielles) pour la santé
- Conservation de ressources génétiques et de biodiversité cultivée (pour faire face aux enjeux actuels de changement climatique, résistance aux nouveaux ravageurs, attentes sociétales...)
- Transport à énergie décarbonée
- Fabrications additives, mise en forme complexe de matériaux, innovations quantiques, 5/6G, énergie
- Transports durables et économes
- Ecoconstruction et solutions bas carbone
- Variétés végétales résilientes et adaptées aux changements climatiques (gel tardif / sécheresse / inondation / nouveaux ravageurs...) et aux itinéraires de production répondant aux attentes sociétales (AB, HVE, agriculture raisonnée...)
- Gestion de l'eau, dépollution, caractérisation des micropolluants

Figure 79 Type de projet dont le financement FEDER a permis ou va permettre de développer (N = 56)



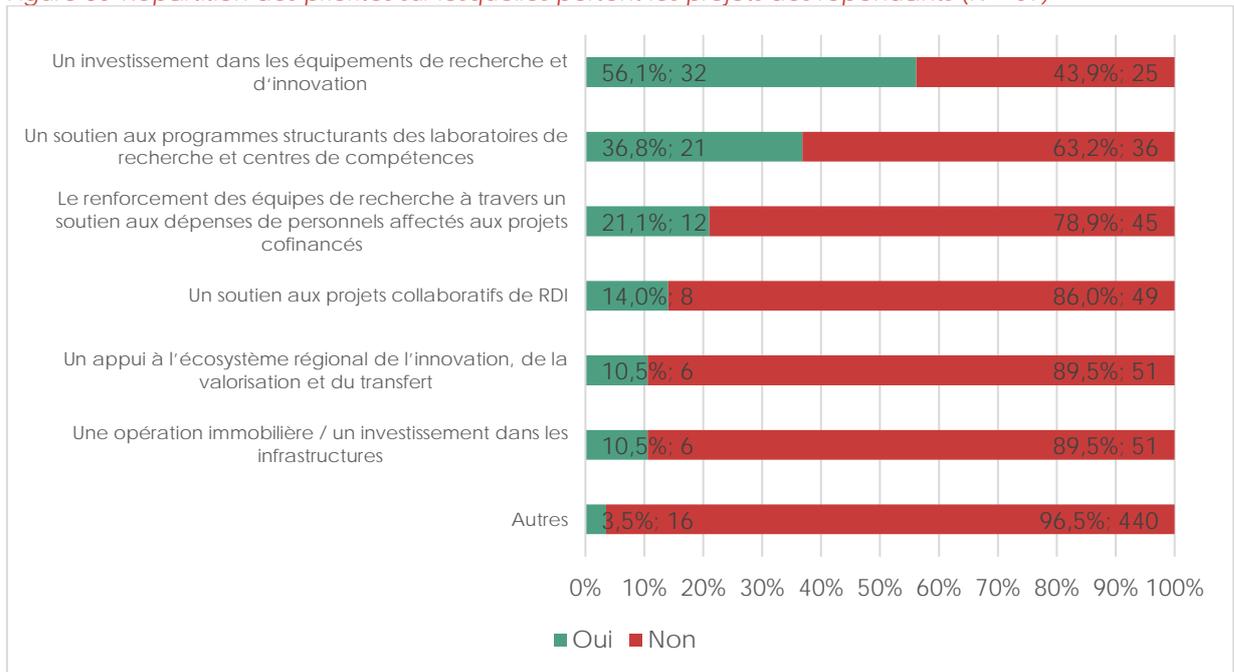
Rappel de la question : Quel type de projet le financement FEDER a-t-il permis ou permettra-t-il de développer ? ; Nombre de réponses : 56.

Tableau 60 Type de projet dont le financement FEDER a permis ou va permettre de développer (N = 56)

Type de projet	Nombre de répondants
Activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et/ou les centres de compétences	48,2 % (27)
Infrastructures de recherche et d'innovation publiques	30,4 % (17)
Diffusion de la culture scientifique	7,1 % (4)
Processus de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et entreprises	7,1 % (4)
Infrastructures de recherche et d'innovation privées	3,6 % (2)
Transfert de technologies et coopération entre universités et entreprises	1,8 % (1)
Autre (Enseignement supérieur)	1,8 % (1)

Rappel de la question : Quel type de projet le financement FEDER a-t-il permis ou permettra-t-il de développer ? ; Nombre de réponses : 56.

Figure 80 Répartition des priorités sur lesquelles portent les projets des répondants (N = 57)



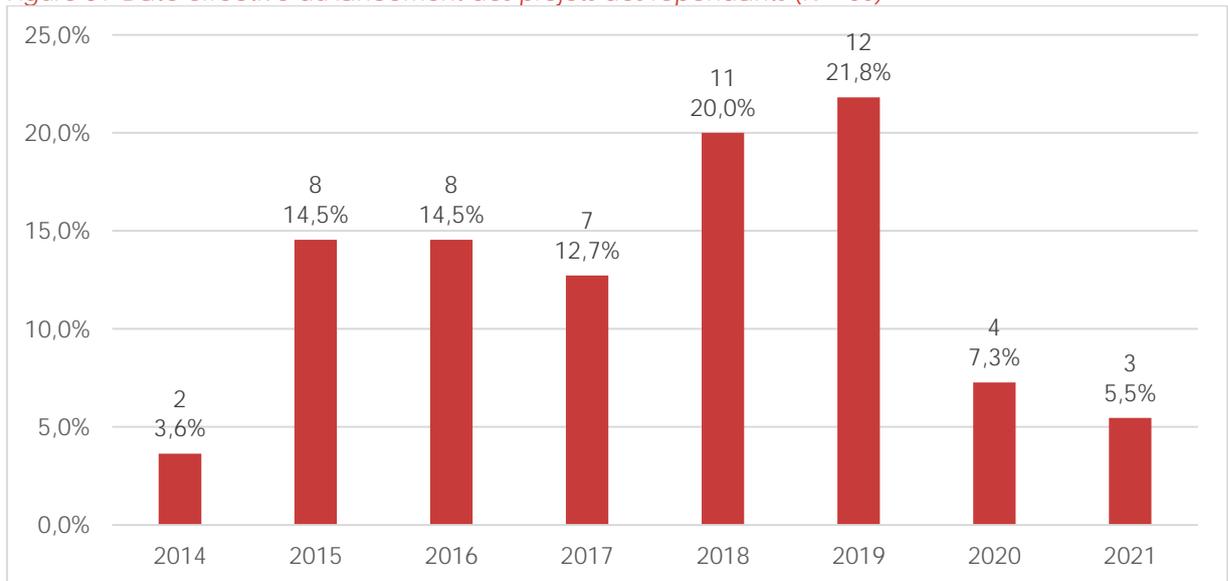
Rappel de la question : Plus précisément, le projet soutenu par le FEDER porte prioritairement sur... ;
 Nombre de répondants : 57 ; Plusieurs réponses possibles ; Note : « Autres » correspond aux modalités suivantes : Un appui au montage et à la gestion de programmes UE en lien avec la RDI ; Un investissement dans l'appareil de formation de chercheurs et d'ingénieurs ; Un investissement dans l'appareil de valorisation de la recherche / transfert ; Une mise en réseau des acteurs de l'innovation dans les domaines d'excellence ; Un soutien à l'émergence de jeunes équipes de recherche ; Un soutien à la CSTI visant à l'augmentation du nombre de visiteurs dans les Centres de culture scientifique, technique et industrielle ; Une sensibilisation des jeunes aux métiers de la recherche ; Un soutien à la culture de l'innovation auprès du public, en particulier des jeunes, et des entreprises.

Tableau 61 Répartition des priorités sur lesquelles portent les projets des répondants (N = 57)

Type de priorité	Oui	Non
Un investissement dans les équipements de recherche et d'innovation	56,1 % (32)	43,9 % (25)
Un soutien aux programmes structurants des laboratoires de recherche et centres de compétences	36,8 % (21)	63,2 % (36)
Le renforcement des équipes de recherche à travers un soutien aux dépenses de personnels affectés aux projets cofinancés	21,1 % (12)	78,9 % (45)
Un soutien aux projets collaboratifs de RDI	14 % (8)	86 % (49)
Une opération immobilière / un investissement dans les infrastructures	10,5 % (6)	89,5 % (51)
Un appui à l'écosystème régional de l'innovation, de la valorisation et du transfert	10,5 % (6)	89,5 % (51)
Un soutien à la CSTI visant à l'augmentation du nombre de visiteurs dans les Centres de culture scientifique, technique et industrielle	5,3 % (3)	94,7 % (54)
Une sensibilisation des jeunes aux métiers de la recherche	5,3 % (3)	94,7 % (54)
Un soutien à la culture de l'innovation auprès du public, en particulier des jeunes, et des entreprises	5,3 % (3)	94,7 % (54)
Un investissement dans l'appareil de valorisation de la recherche / transfert	3,5 % (2)	96,5 % (55)
Une mise en réseau des acteurs de l'innovation dans les domaines d'excellence	3,5 % (2)	96,5 % (55)
Un soutien à l'émergence de jeunes équipes de recherche	3,5 % (2)	96,5 % (55)
Un investissement dans l'appareil de formation de chercheurs et d'ingénieurs	1,8 % (1)	98,2 % (56)
Un appui au montage et à la gestion de programmes UE en lien avec la RDI	0 % (0)	100 % (57)

Rappel de la question : Plus précisément, le projet soutenu par le FEDER porte prioritairement sur... ;
Nombre de répondants : 57.

Figure 81 Date effective du lancement des projets des répondants (N = 55)



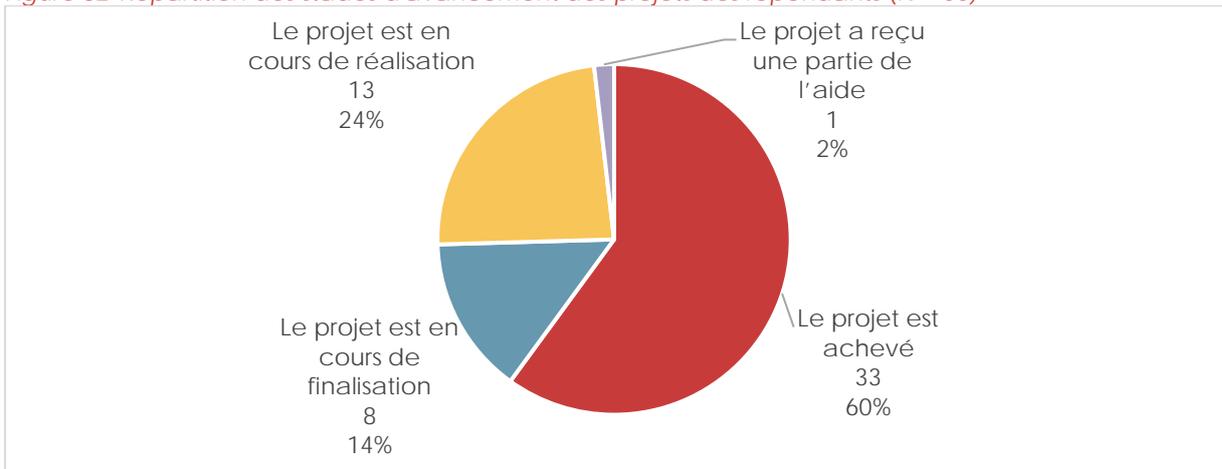
Rappel de la question : Quelle est la date effective de lancement du projet co-financé par le FEDER ? ;
 Nombre de réponses : 55.

Tableau 62 Date effective du lancement des projets des répondants (N = 55)

Année	Nombre de répondants
2014	3,6 % (2)
2015	14,5 % (8)
2016	14,5 % (8)
2017	12,7 % (7)
2018	20 % (11)
2019	21,8 % (12)
2020	7,3 % (4)
2021	5,5 % (3)

Rappel de la question : Quelle est la date effective de lancement du projet co-financé par le FEDER ? ;
 Nombre de réponses : 55.

Figure 82 Répartition des stades d'avancement des projets des répondants (N = 55)



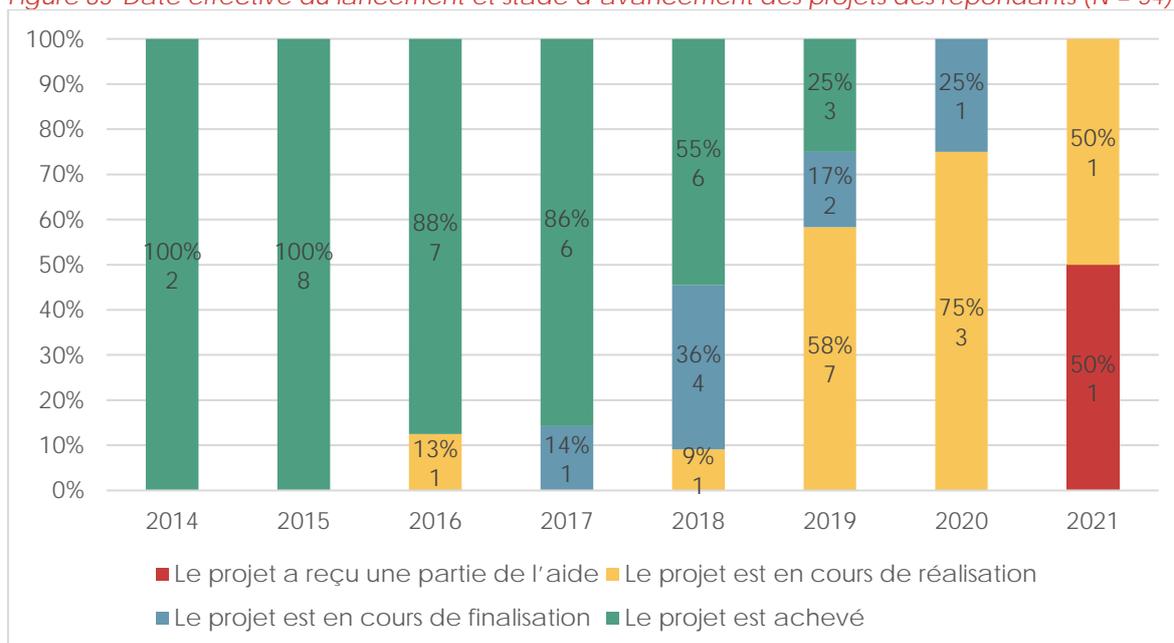
Rappel de la question : Quel est le stade d'avancement du projet ? ; Nombre de réponses : 55.

Tableau 63 Répartition des stades d'avancement des projets des répondants (N = 55)

Stade d'avancement	Nombre de réponses
Le projet est achevé	60 % (33)
Le projet est en cours de finalisation	14,5 % (8)
Le projet est en cours de réalisation	23,6 % (13)
Le projet a reçu une partie de l'aide	1,8 % (1)
TOTAL	100 % (55)

Rappel de la question : Quel est le stade d'avancement du projet ? ; Nombre de réponses : 55.

Figure 83 Date effective du lancement et stade d'avancement des projets des répondants (N = 54)



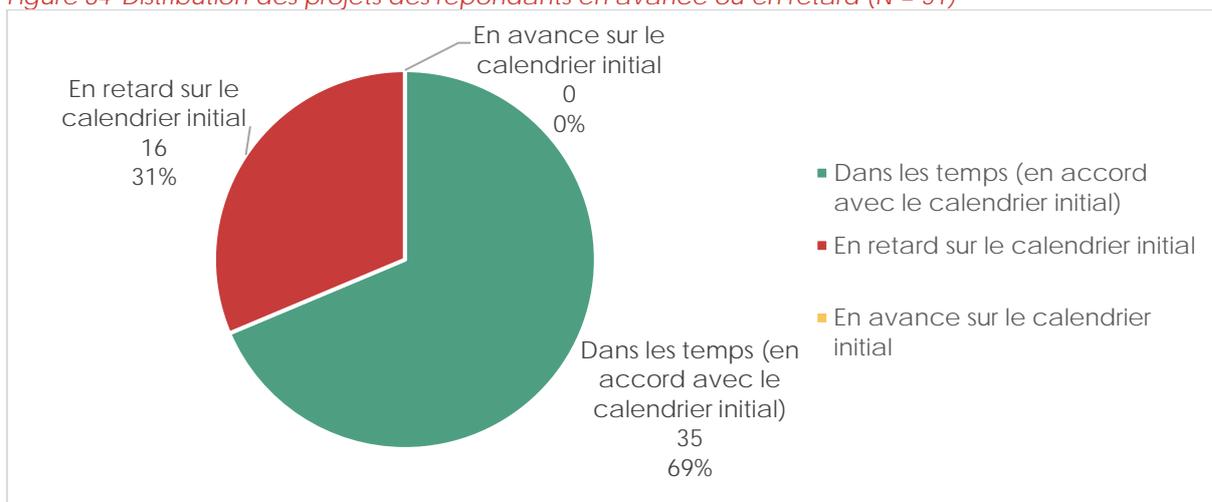
Rappel des questions : Quelle est la date effective de lancement du projet co-financé par le FEDER ? / Quel est le stade d'avancement du projet ? ; Nombre de réponses : 54.

Tableau 64 Date effective de lancement et stade d'avancement des projets des répondants (N = 54)

Année	Le projet a reçu une partie de l'aide	Le projet est en cours de réalisation	Le projet est en cours de finalisation	Le projet est achevé	TOTAL
2014	0	0	0	2 (100 %)	2 (100 %)
2015	0	0	0	8 (100 %)	8 (100 %)
2016	0	1 (12,5 %)	0	7 (87,5 %)	8 (100 %)
2017	0	0	1 (14,3 %)	6 (85,7 %)	7 (100 %)
2018	0	1 (9,1 %)	4 (36,4 %)	6 (54,5 %)	11 (100 %)
2019	0	7 (58,3 %)	2 (16,7 %)	3 (25 %)	12 (100 %)
2020	0	3 (75 %)	1 (25 %)	0	4 (100 %)
2021	1 (50 %)	1 (50 %)	0	0	2 (100 %)

Rappel des questions : Quelle est la date effective de lancement du projet co-financé par le FEDER ? / Quel est le stade d'avancement du projet ? ; Nombre de réponses : 54.

Figure 84 Distribution des projets des répondants en avance ou en retard (N = 51)



Rappel de la question : Considérez-vous que le projet soit en retard ou en avance par rapport au calendrier initial ? ; Nombre de réponses : 51.

Tableau 65 Distribution des projets des répondants en avance ou en retard (N = 51)

Etat d'avancement	Nombre de réponses
En avance sur le calendrier initial	0% (0)
Dans les temps (en accord avec le calendrier initial)	68,6 % (35)
En retard sur le calendrier initial	31,4 % (16)

Rappel de la question : Considérez-vous que le projet soit en retard ou en avance par rapport au calendrier initial ? ; Nombre de réponses : 51.

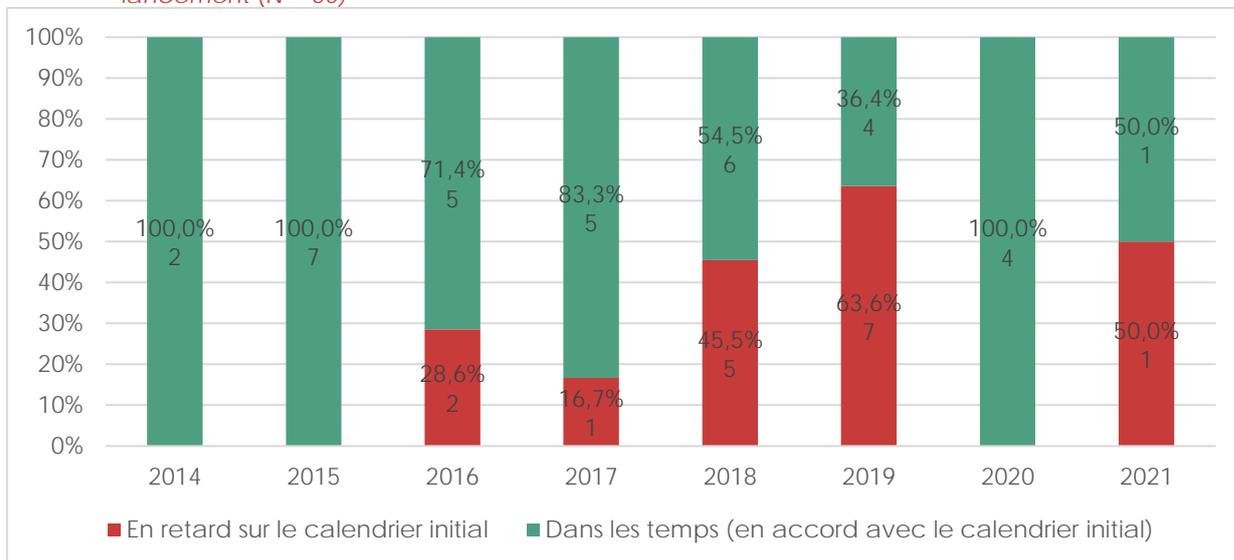
Les précisions apportées par les répondants concernant l'état d'avancement du projet vis-à-vis du calendrier initial sont les suivantes (Rappel de la question : Considérez-vous que le projet soit en retard ou en avance par rapport au calendrier initial ? Veuillez préciser ; Nombre de réponses 15) :

- Acquisition d'un module de l'équipement en juin 2021
- Avec le covid forcément des retards ont été pris à la fois dans l'achat du matériel que dans la réalisation des expérimentations.
- Les confinements de 2020 ont engendré des retards dans la mise en place des essais et des observations initialement prévus
- Crise sanitaire a fait prendre du retard sur le projet
- Les contraintes liées au COVID ont engendré un peu de retard sur l'avancement du projet.
- En raison de la crise sanitaire et sur proposition de l'autorité de gestion, le projet a bénéficié d'un délai de réalisation de 6 mois supplémentaires
- Projet basé sur des données expérimentales ; retard des campagnes de mesure du fait de la pandémie COVID 19
- En raison de la crise sanitaire, le projet a bénéficié d'un délai de réalisation de 6 mois supplémentaires, sur proposition de l'autorité de gestion.

- Réception des travaux Mars 2022
- En raison du COVID
- Retard dans le démarrage en lien avec la mise à disposition des fonds
- Retard en lien avec les mesures administratives liées à la crise sanitaire COVID-19
- L'arrivée tardive des fonds a réduit les capacités de communication et de valorisation des projets réalisés.
- Retard lié à la pandémie COVID-19
- 3 mois de retard

Les deux tiers des commentaires mettent en avant la crise sanitaire comme frein au bon déroulement des projets co-financés par le FEDER. Egalement, deux commentaires mentionnent la longueur d'instruction du dossier comme cause du retard vis-à-vis du calendrier initial du projet.

Figure 85 Distribution de l'état d'avancement des projets vis-à-vis de leur calendrier initial et l'année de lancement (N = 50)



Rappel des question : Quelle est la date effective de lancement du projet co-financé par le FEDER ? / Considérez-vous que le projet soit en retard ou en avance par rapport au calendrier initial ? ; Nombre de réponses : 50.

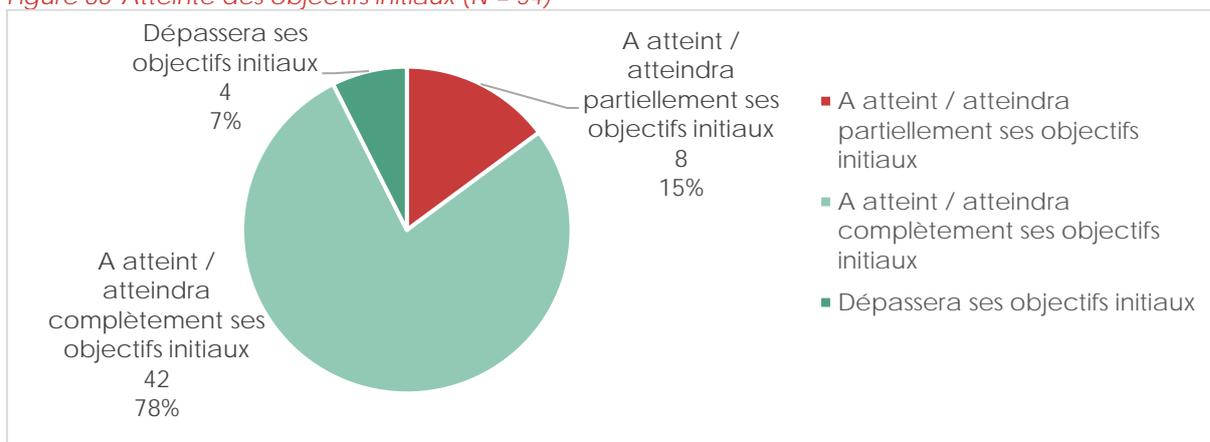
Tableau 66 Distribution de l'état d'avancement des projets vis-à-vis de leur calendrier initial et l'année de lancement (N = 50)

Année	Dans les temps (en accord avec le calendrier initial)	En retard sur le calendrier initial
2014	0	2 (100 %)
2015	0	7 (100 %)
2016	2 (28,6 %)	5 (71,4 %)
2017	1 (16,7 %)	5 (83,3 %)
2018	5	6

	(45,5 %)	(54,5 %)
2019	7 (63,6 %)	4 (36,4 %)
2020	0	4 (100 %)
2021	1 (50 %)	1 (50 %)

Rappel des question : Quelle est la date effective de lancement du projet co-financé par le FEDER ? / Considérez-vous que le projet soit en retard ou en avance par rapport au calendrier initial ? ; Nombre de réponses : 50.

Figure 86 Atteinte des objectifs initiaux (N = 54)



Rappel de la question : Au regard des objectifs initiaux, le projet... ; Nombre de réponses : 54.

Tableau 67 Atteinte des objectifs initiaux (N = 54)

	Nombre de réponses
A atteint / atteindra partiellement ses objectifs initiaux	14,8 % (8)
A atteint / atteindra complètement ses objectifs initiaux	77,8 % (42)
Dépassera ses objectifs initiaux	7,4 % (4)

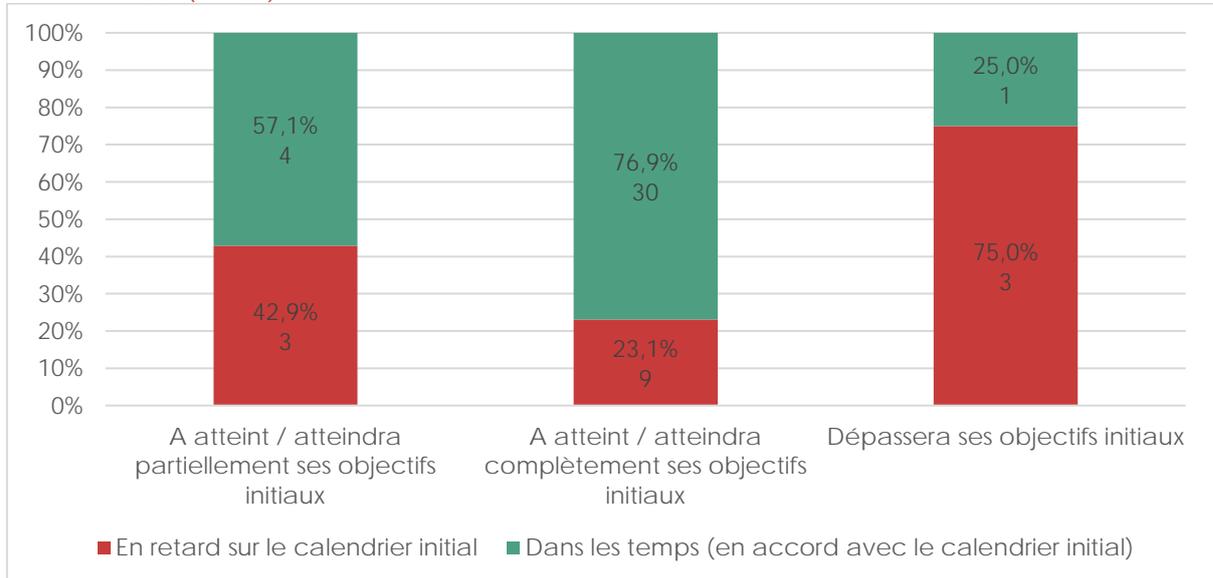
Rappel de la question : Au regard des objectifs initiaux, le projet... ; Nombre de réponses : 54.

Les huit projets pour lesquels les objectifs initiaux sont ou seront partiellement atteints sont composés de quatre projets (57,1 %) en accord avec le calendrier initial et de trois projets (42,9 %) en retard sur le calendrier initial, dont deux, justifiant ce retard par les effets de la crise sanitaire (cf. Figure 87). Ces projets ont débuté entre 2014 et 2019, cinq d'entre eux sont achevés et trois sont en cours de réalisation.

De plus, cinq de ces projets concernent des activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et/ou les centres de compétences, deux concernent le développement d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques et un projet a pour but la diffusion de la culture scientifique.

Enfin, l'ensemble de ces huit projets sont portés par des établissements d'enseignement supérieur à statut public (ces derniers représentent cependant les deux tiers de notre effectif d'analyse).

Figure 87 Atteinte des objectifs initiaux suivant l'état d'avancement des projets vis-à-vis de leur calendrier initial (N = 50)



Rappel des questions : Considérez-vous que le projet soit en retard ou en avance par rapport au calendrier initial ? / Au regard des objectifs initiaux, le projet... ; Nombre de réponses : 50.

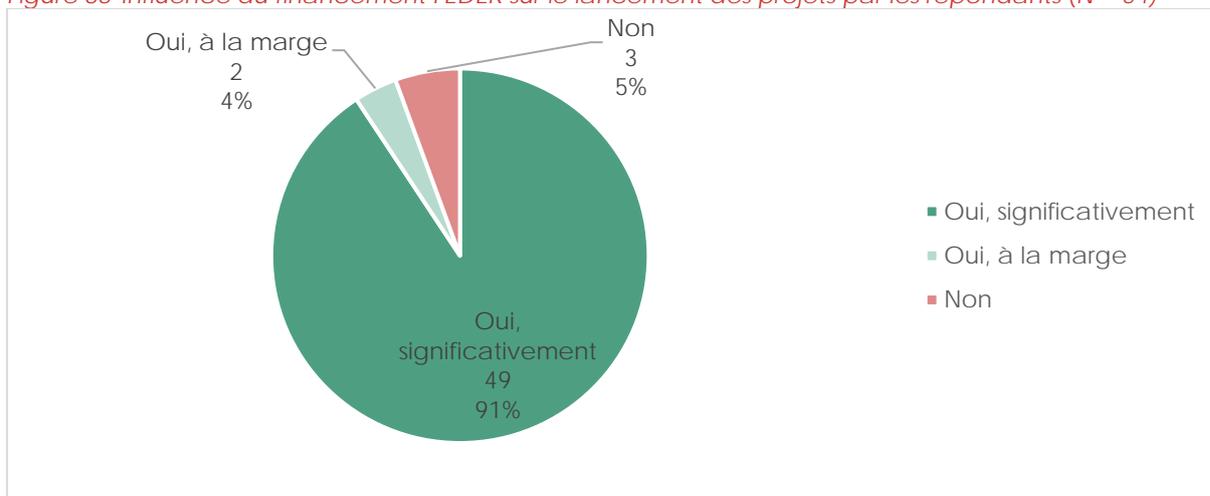
Tableau 68 Atteinte des objectifs initiaux suivant l'état d'avancement des projets vis-à-vis de leur calendrier initial (N = 50)

	A atteint / atteindra partiellement ses objectifs initiaux	A atteint / atteindra complètement ses objectifs initiaux	Dépassera ses objectifs initiaux
Dans les temps (en accord avec le calendrier initial)	4 (57,1 %)	30 (76,9 %)	1 (25 %)
En retard sur le calendrier initial	3 (42,9 %)	9 (23,1 %)	3 (75 %)

Rappel des questions : Considérez-vous que le projet soit en retard ou en avance par rapport au calendrier initial ? / Au regard des objectifs initiaux, le projet... ; Nombre de réponses : 50.

J.4.2 Effet levier du co-financement FEDER

Figure 88 Influence du financement FEDER sur le lancement des projets par les répondants (N = 54)



Rappel de la question : L'existence du financement FEDER a-t-elle influencé votre décision de lancer le projet ? ; Nombre de réponses : 54.

Tableau 69 Influence du financement FEDER sur le lancement des projets par les répondants (N = 54)

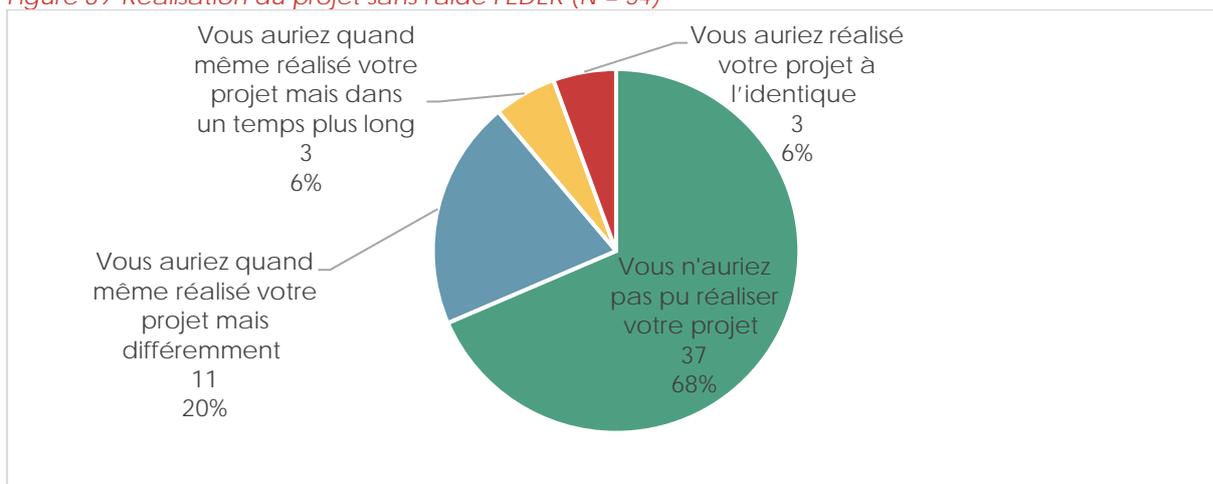
	Nombre de réponses
Oui, significativement	90,7 % (49)
Oui, à la marge	3,7 % (2)
Non	5,6 % (3)

Rappel de la question : L'existence du financement FEDER a-t-elle influencé votre décision de lancer le projet ? ; Nombre de réponses : 54.

Les trois projets pour lesquels l'existence du financement FEDER n'a pas influencé leur décision de lancer le projet se compose de trois projets ayant débuté en 2014 et 2015, tous d'ores et déjà achevés, pour lesquels deux d'entre eux ont atteints complètement leurs objectifs initiaux et un d'entre eux a atteint partiellement ses objectifs.

Ces trois répondants correspondent à un organisme de recherche privé ainsi que de deux établissements d'enseignement supérieur à statut public (universités, écoles...) et ont tous pour objectif le développement d'activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et/ou les centres de compétences.

Figure 89 Réalisation du projet sans l'aide FEDER (N = 54)



Rappel de la question : Sans cette aide FEDER, auriez-vous réalisé votre projet ? ; Nombre de réponses : 54.

Tableau 70 Réalisation du projet sans l'aide FEDER (N = 54)

	Nombre de réponses
Vous n'auriez pas pu réaliser votre projet	68,5 % (37)
Vous auriez quand même réalisé votre projet mais différemment	20,4 % (11)
Vous auriez quand même réalisé votre projet mais dans un temps plus long	5,6 % (3)
Vous auriez réalisé votre projet à l'identique	5,6 % (3)

Rappel de la question : Sans cette aide FEDER, auriez-vous réalisé votre projet ? ; Nombre de réponses : 54.

L'aide du FEDER présente donc un effet accélérateur selon trois répondants (5,6 %) qui indiquent qu'ils auraient tout de même réalisé leur projet mais dans un temps plus long. Il s'agit de deux projets de développement d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques ainsi que d'un projet d'activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et/ou les centres de compétences. De plus, ces trois projets sont portés par des établissements d'enseignement supérieur à statut public (universités, écoles...).

A l'inverse, trois répondants affirment qu'ils auraient pu réaliser leur projet à l'identique sans l'aide octroyée par le FEDER. Il s'agit de deux centres hospitaliers CHR/CHU et d'un établissement d'enseignement supérieur à statut public.

Néanmoins, plus de deux tiers des répondants (68,5 %) affirment qu'ils n'auraient pas pu réaliser le projet sans le co-financement du FEDER.

21 commentaires apportant des précisions concernant la possible réalisation du projet sans l'aide FEDER ont pu être collectés. Plus de la moitié d'entre eux évoque le caractère décisif du co-financement du FEDER sans lequel, les projets n'auraient pas pu avoir lieu. De plus, un tiers des commentaires évoquent l'importance du financement du FEDER qui a permis de recruter plus d'employés, d'acquérir du matériel de pointe et qui a permis de rallonger le temps de développement des projets afin d'arriver à maturité.

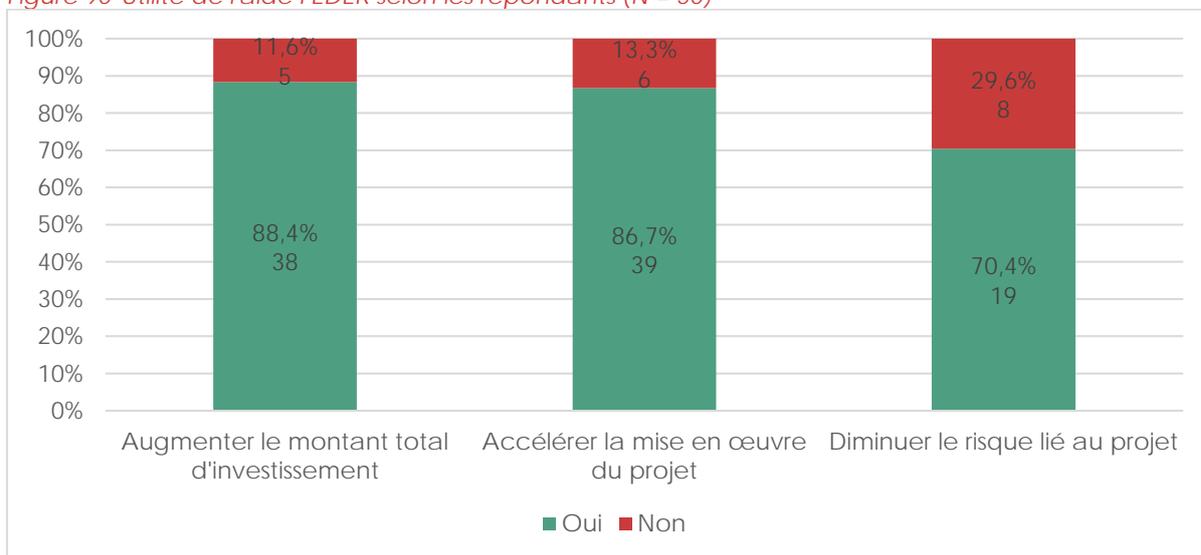
Les précisions apportées par les répondants concernant la possible réalisation du projet sans l'aide FEDER sont les suivantes (Rappel de la question : Sans cette aide FEDER, auriez-vous réalisé votre projet ? Veuillez préciser ; Nombre de réponses : 21) :

- C'est un complément à un financement CPER, le projet a été conçu en tenant compte de ces deux financements.
- Le projet porte sur des questions scientifiques transverses difficilement finançable par ailleurs (ANR, Europe). Il a permis de financer des investissements pour la mise en place d'une plateforme qui est partagé par 3 laboratoires différents et servira plusieurs équipes de recherche. C'est un point de départ de plusieurs projets collaboratifs qui chercheront leurs propres financements et un point d'entrée pour des partenariats avec des entreprises par la plateforme matérielle créée. En ce sens, le financement FEDER est décisif pour le futur proche et au-delà.
- Financement de certains équipements et de certains personnels difficile sur des programmes de recherche
- "Le soutien du FEDER a permis de :
 - financer la coordination du projet et embaucher une personne pour ce faire ;
 - proposer des interventions dans les établissements scolaires sans frais, dans 4 départements (16, 17, 79, 86) ;
 - acquérir des expositions et de les faire itinérer gratuitement dans les établissements scolaires et les médiathèques de 4 départements (16, 17, 79, 86) ;
 - acquérir des ressources et réaliser des outils de médiation scientifique itinérant (mallette pédagogique) mise à disposition des établissements scolaires ;
 - d'avoir accès à des moyens de valorisation de l'action de qualité (création de podcast) ;
 - Sans l'aide du FEDER, le projet n'aurait aucunement pu se déployer sous cette forme, en termes de moyens et d'échelle".
- Financement d'une thèse couplé à de l'accompagnement (mission et fonctionnement).
- "Le sujet de la conservation et valorisation des ressources génétiques pour des espèces cultivées est central et identifié depuis de nombreuses années dans notre organisation mais aucun financement n'avait été jusque-là trouvé pour accompagner le projet qui n'avait du coup jamais été lancé. Certaines parties du projet global avait été réalisées à la marge mais c'est bien grâce au FEDER que le projet se réalise dans sa totalité."
- L'axe 1 du programme CPER NUMERIC est un axe regroupant différents projets portés par plus d'une dizaine de laboratoires. En dehors de ce type de financement, ce type de recherche collaborative n'est pas possible.
- Les acquisitions d'un banc de test d'électrolyse et l'analyseur de spectrométrie de masse en ligne ne peuvent plus être soutenus financièrement par le mode financement sur projet par l'agence nationale de recherche (ANR). Sans cette aide spécifique, il aurait été difficile d'analyser tous les produits de sorte de pile à combustible à combustion directe d'une molécule issue de la biomasse (glucose).
- Le Ciref (ayant fusionné avec Invenio depuis ce projet) étant une association de producteurs, sans le financement FEDER ce sont les producteurs qui auraient dû financer en totalité l'investissement de la serre, cela n'aurait pas été possible financièrement.
- Les financements FEDER sont des leviers qui permettent des développements dont la temporalité est plus longue.

- Le financement du FEDER a pris une vraie valeur ajoutée sur le projet et d'acquérir des appareils plus perfectionnés.
- Les fonds disponibles, RH et investissements, ont permis de regrouper un plus grand nombre de chercheurs sur ce projet.
- Le financement FEDER est essentiel à la réalisation des projets dans les entités publiques de recherche.
- Les moyens financiers octroyés représentaient 69% du projets. La contribution du FEDER était donc essentielle.
- Le financement FEDER venait en appui d'un financement ANR. Le projet aurait donc dû être écourté et réduit en ambitions de recherche.
- Les ressources propres n'auraient pas permis d'acquérir ces équipements.
- Le projet AIAF a été mené en collaboration avec la PME GANTHA, ce qui n'aurait pas été possible sinon.
- Recherche d'un autre financement.
- Le projet aurait été réalisé avec d'autres financements.
- Sans l'aide du FEDER l'investissement matérielle n'aurait pas été possible et la mobilisation de l'équipe sur un projet de cette envergure plus périlleuse.
- Nous n'aurions pas pu investir dans les gros équipements de recherche nécessaire à la bonne exécution du projet.

Près de 9 répondants sur 10 ont affirmé que le co-financement du FEDER a été utile pour augmenter le montant total d'investissement ainsi que pour accélérer la mise en œuvre du projet avec respectivement 88,4 % et 86,7 % (cf. Figure 90). De plus, plus de deux tiers des répondants (70,4 %) affirment que l'aide FEDER a permis de diminuer le risque lié au projet.

Figure 90 Utilité de l'aide FEDER selon les répondants (N = 50)



Rappel de la question : L'aide du FEDER vous a-t-elle été utile pour... ; Nombre de répondants : 50 ; Nombre de réponses : 115.

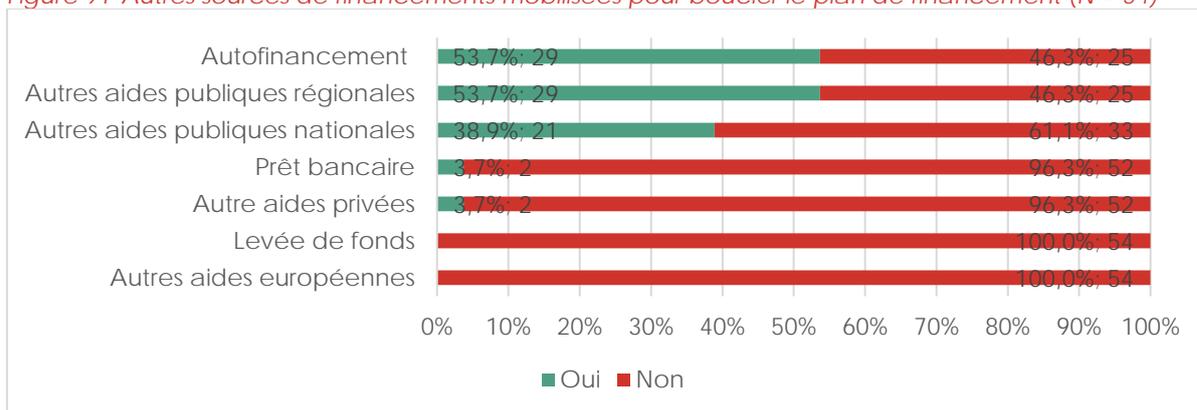
Tableau 71 Utilité de l'aide FEDER selon les répondants (N = 50)

	Oui	Non	Nombre de réponses
Augmenter le montant total d'investissement	88,4 %	11,6 %	100 %

	(38)	(5)	(43)
Accélérer la mise en œuvre du projet	86,7 % (39)	13,3 % (6)	100 % (45)
Diminuer le risque lié au projet	70,4 % (19)	29,6 % (8)	100 % (27)

Rappel de la question : L'aide du FEDER vous a-t-elle été utile pour... ; Nombre de répondants : 50 ; Nombre de réponses : 115.

Figure 91 Autres sources de financements mobilisées pour boucler le plan de financement (N = 54)



Rappel de la question : Quelles autres sources de financement avez-vous mobilisées pour boucler votre plan de financement ? ; Nombre de répondants : 54.

Tableau 72 Autres sources de financement mobilisées pour boucler le plan de financement (N = 54)

Autres sources de financement	Oui	Non	Précisions qualitatives apportées par les bénéficiaires
Autofinancement	53,7 % (29)	46,3 % (25)	Fonds propres
Autres aides publiques régionales	53,7 % (29)	46,3 % (25)	CPER, AAP
Autres aides publiques nationales	38,9 % (21)	61,1 % (33)	Aide de l'Etat, ANR, CNRS, PIA, AAP
Prêt bancaire	3,7 % (2)	96,3 % (52)	
Autre aides privées	3,7 % (2)	96,3 % (52)	Associations
Levée de fonds	0 % (0)	100 % (54)	
Autres aides européennes	0 % (0)	100 % (54)	

Rappel de la question : Quelles autres sources de financement avez-vous mobilisées pour boucler votre plan de financement ? ; Nombre de répondants : 54.

En termes de répartition des types de bénéficiaires par sources de financement complémentaire au FEDER :

Les bénéficiaires ayant recours à l'autofinancement présentent une part plus importante d'organismes de recherche privés avec 17,2 % contre 8,8 % de notre échantillon d'analyse.

Ceux ayant recours à d'autres aides publiques régionales sont en grande majorité des établissements d'enseignement supérieur à statut public soit 79,8 % contre 66,7 % de notre échantillon.

Les bénéficiaires d'autres aides publiques nationales présentent une part plus importante, 14,3 % contre 8,8 %, d'organismes de recherche public (EPST, ...).

Le recours à des prêts bancaires ont été réalisés par un organisme de recherche privé et un établissement d'enseignement supérieur consulaire.

Enfin, le recours à d'autres aides privées a été réalisé par un centre hospitalier CHR/CHU et par un établissement d'enseignement supérieur à statut public.

27 commentaires ont également pu être collectés où les répondants ont pu apporter des précisions vis-à-vis des autres aides mobilisées pour boucler leur plan de financement. Plus de la moitié de ces commentaires font mention d'autres sources de financements via le CPER. De plus, un quart de répondants font mention de financements en provenance de l'ANR et un autre quart d'appel à projets nationaux et/ou du PIA. Enfin, certains bénéficiaires mentionnent des aides financières provenant d'un mécénat, de contrats privés, d'associations, d'AAP régional ou du CNRS.

Deux tiers (65 %) des répondants indiquent que l'aide FEDER a permis de faciliter la mobilisation d'autres sources de financement utiles à la réalisation du projet.

Tableau 73 Facilité de mobilisation des autres sources de financement grâce à l'aide FEDER (N = 40)

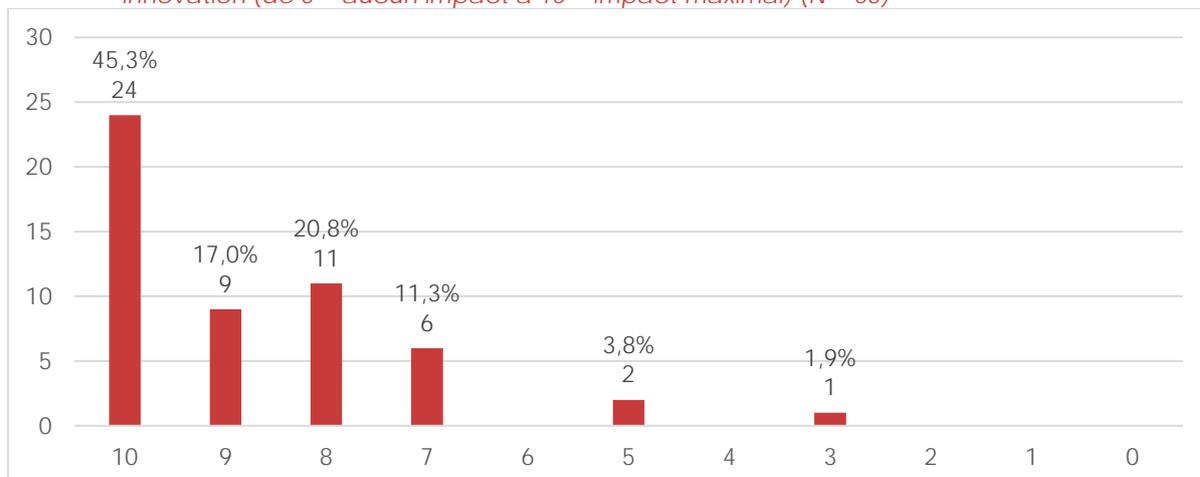
	Nombre de réponses
Oui	65 % (26)
Non	35 % (14)

Rappel de la question : Estimez-vous que l'aide FEDER accordée a facilité la mobilisation des autres sources de financement utiles à la réalisation de votre projet ? ; Nombre de réponses : 40.

21 commentaires ont également pu être collectés afin de préciser les réponses des bénéficiaires. Une grande majorité de ces commentaires indiquent que le co-financement du FEDER a été un élément déterminant dans l'obtention d'autres sources de financements, sans lesquelles, le projet n'aurait pas pu se concrétiser. Cela concerne les aides régionales tel que le CPER ou d'autres sources privées comme les prêts bancaires.

J.4.3 Effets sur les performances de votre structure et son écosystème

Figure 92 Estimation des impacts positifs dû au recours au dispositif FEDER de soutien à la recherche et innovation (de 0 = aucun impact à 10 = impact maximal) (N = 53)



Rappel de la question : D'une manière générale, diriez-vous que le recours à cette aide/ dispositif FEDER de soutien à la recherche et innovation a eu ou aura des impacts positifs pour l'établissement ? De 0 (aucun impact) à 10 (impact maximal) ; Nombre de réponses : 53.

Les bénéficiaires estiment l'impact du recours au dispositif FEDER en moyenne de 8,7 sur une échelle allant de 0 à 10 (0 = aucun impact et 10 = impact maximal). Près de la moitié des répondants (45,3 %) ont indiqué avoir bénéficié d'un impact maximal et 94,3 % d'un impact supérieur à 5 sur 10.

Les bénéficiaires pour qui l'impact a été moindre, deux bénéficiaires évaluant cet impact à 5/10 et un bénéficiaire évaluant l'impact à 3/10, sont deux projets d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques et un projet de dispersion de la culture scientifique. Ces projets sont portés respectivement par deux centres hospitaliers CHR/ CHU et une Fondation.

Tableau 74 Estimation des impacts positifs dû au recours au dispositif FEDER de soutien à la recherche et innovation (de 0 = aucun impact à 10 = impact maximal) (N = 53)

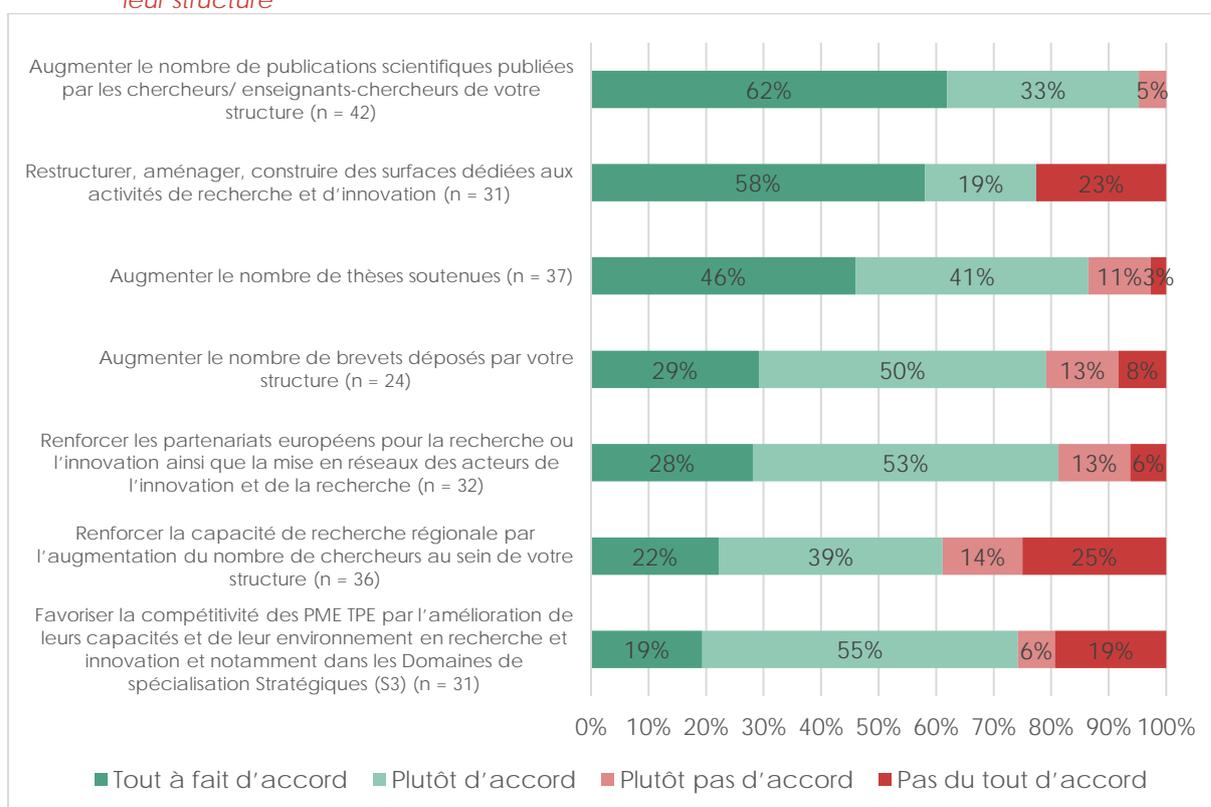
Echelle d'impact	Nombre de réponses
10	45,3 % (24)
9	17 % (9)
8	20,8 % (11)
7	11,3 % (6)
6	0 % (0)
5	3,8 % (2)
4	0 % (0)
3	1,9 % (1)

2	0 % (0)
1	0 % (0)
0	0 % (0)
Moyenne	8,7

Rappel de la question : D'une manière générale, diriez-vous que le recours à cette aide/ dispositif FEDER de soutien à la recherche et innovation a eu ou aura des impacts positifs pour vous ? De 0 (aucun impact) à 10 (impact maximal) ; Nombre de réponses : 53.

J.4.4 Avis général sur les résultats du FEDER liés aux projets soutenus

Figure 93 Les aboutissements de la mise en œuvre des projets co-financés par le FEDER à l'échelle de leur structure



Rappel de la question : Diriez-vous à l'échelle de votre structure que la mise en œuvre de votre projet de recherche ou d'innovation co-financé par le FEDER, vous a permis de ou permettra de (tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord).

Tableau 75 Les aboutissements de la mise en œuvre des projets co-financés par le FEDER à l'échelle de leur structure

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Total
Augmenter le nombre de publications scientifiques publiées par les chercheurs/ enseignants-chercheurs de votre structure	61,9 % (26)	33,3 % (14)	4,8 % (2)	0 % (0)	100 % (42)
Restructurer, aménager, construire des surfaces dédiées aux activités de recherche et d'innovation	58,1 % (18)	19,4 % (6)	0 % (0)	22,6 % (7)	100 % (31)
Augmenter le nombre de thèses soutenues	45,9 % (17)	40,5 % (15)	10,8 % (4)	2,7 % (1)	100 % (37)
Augmenter le nombre de brevets déposés par votre structure	29,2 % (7)	50 % (12)	12,5 % (3)	8,3 % (2)	100 % (24)
Renforcer les partenariats européens pour la recherche ou l'innovation ainsi que la mise en réseaux des acteurs de l'innovation et de la recherche	28,1 % (9)	53,1 % (17)	12,5 % (4)	6,3 % (2)	100 % (32)
Renforcer la capacité de recherche régionale par l'augmentation du nombre de chercheurs au sein de votre structure	22,2 % (8)	38,9 % (14)	13,9 % (5)	25 % (9)	100 % (36)
Favoriser la compétitivité des PME TPE par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les Domaines de spécialisation Stratégiques (S3)	19,4 % (6)	54,8 % (17)	6,5 % (2)	19,4 % (6)	100 % (31)

Rappel de la question : Diriez-vous à l'échelle de votre structure que la mise en œuvre de votre projet de recherche ou d'innovation co-financé par le FEDER, vous a permis de ou permettra de (tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord).

Précisions apportées par les bénéficiaires concernant les autres aboutissements de la mise en œuvre des projets co-financés par le FEDER à l'échelle de leur structure (rappel de la question : s'il y a eu un ou plusieurs autres effets sur votre structure, veuillez préciser ; nombre de réponses : 10) :

- Apporter des solutions concrètes pour que la production de fruits et légumes puisse se pérenniser en Nouvelle-Aquitaine.
- Notre structure (centre de culture scientifique, technique et industrielle) n'est pas directement concernée par la recherche mais le FEDER a eu impact favorable concernant le développement d'outils et projets de médiation scientifique en lien avec la recherche.
- Augmentation de collaborations locales et régionales.
- Collaborations entre les membres de différents laboratoires de Poitiers.
- Développement de nouvelles thématiques permettant de proposer de nouveaux projets à l'échelle nationale et internationale.
- Renforcer le dialogue, les échanges entre le chercheur et les acteurs/décideurs de la politique territoriale/régionale.
- Difficile de répondre à ces questions car le projet IMAGINEX était dédié à de la culture scientifique.

- Gagner en capacité expérimentale afin d'être plus attractif lors de la prospection / négociation de contrats de collaboration de recherche auprès des entreprises.
- Valorisation et culture scientifique.
- Transfert à l'Hôpital d'une technologie innovante pour un usage de soin courant.

Tableau 76 Création d'emploi dans les équipes de recherche (N = 53)

	Nombre de réponses
Oui	26,4 % (14)
Non	73,6 % (39)
Si oui, combien d'ETP ? (N = 12)	
0,8 ETP	8,3 % (1)
1 ETP	33,3 % (4)
1,5 ETP	8,3 % (1)
2 ETP	16,7 % (2)
3 ETP	25 % (3)
5 ETP	8,3 % (1)
TOTAL ETP	24,3
Moyenne	2

Rappel des questions : Est-ce que ce projet a abouti à la création d'emploi dans les équipes de recherche ? / Si oui, combien d'ETP ? ; Nombre de réponses : 53 / 12.

Plus d'un quart (26,4 %) des répondants indiquent que le projet a abouti à la création d'emplois dans les équipes de recherche. La création d'emploi a eu lieu à 42,8 % dans des établissements d'enseignement supérieur à statut public, à 21,4 % dans des organismes privés, à 21,4 % également dans d'autres types de bénéficiaires privés (associations, établissement d'enseignement supérieur consulaire, ...), et à 14,3 % dans des centres hospitaliers CHR/CHU.

Le nombre total d'emplois créés est de 24,3 ETP soit une moyenne de deux ETP par répondant. Notre taux de réponse à l'enquête électronique s'établit à 35,6 % des bénéficiaires et 26,4 % d'entre eux affirment que le projet a abouti à la création de deux ETP en moyenne. Ainsi, sous l'hypothèse que l'ensemble des bénéficiaires présentent la même distribution en termes de création d'emplois au sein de leur équipe de recherche, nous pouvons estimer que le co-financement du FEDER aurait permis la création de 68 ETP à l'échelle de l'ensemble des bénéficiaires.

Tableau 77 Caractéristiques des emplois créés grâce au projet co-financé par le FEDER

Les emplois créés sont-ils...	Oui	Non
Uniquement liés au projet ?	66,7 %	33,3 %

	(8)	(4)
Pérennes ?	61,5 % (8)	38,5 % (5)

Rappel des questions : S'agit-il d'emplois uniquement liés au projet ? / S'agit-il d'emplois pérennes ? ;
 Note : Question adressée uniquement aux répondants ayant indiqué que le projet a abouti à la création d'emploi dans les équipes de recherche ; Nombre de réponses : 12 / 13.

11 commentaires ont pu être collectés afin d'obtenir des précisions concernant le nombre et la nature des emplois créés (rappel de la question : Veuillez préciser, le cas échéant, le nombre et la nature de l'emploi ; Note : Question adressée uniquement aux répondants ayant indiqué que le projet a abouti à la création d'emploi dans les équipes de recherche ; Nombre de réponses : 11) :

- 1 ingénieur de recherche INSERM.
- Création d'un poste de chargée de mission.
- 1 Médiatrice scientifique.
- Ingénieurs de recherche.
- 2 contrats "postdoctoraux" d'une année chacun permettant à deux jeunes docteurs d'effectuer une activité de recherche dans le cadre du projet.
- Poste d'ingénieur et assistant ingénieur.
- 2 emplois : 1 emploi de titulaire par le recrutement d'un chargé de recherche au CNRS + 1 emploi d'ingénieur d'études contractuel.
- Poste ingénieur en instrumentation.
- Chef(fe) de culture spécialisée dans la nouvelle serre ; responsable de l'évaluation des nouvelles variétés étudiées dans la serre ; stagiaire.
- Un ingénieur de recherche.
- Chercheur Chef de projet.

Tableau 78 Principaux facteurs de réussite des projets co-financés par le FEDER (N = 35)

Facteurs de réussite :	
"- Dialogue constructif et efficace avec les équipes Région au lancement du projet - Effort des équipes pour combiner des soutiens financiers et RH propres, nationaux et régionaux. - Qualité des travaux et des publications."	Le lien avec les structures du territoires (établissements scolaires) et les partenaires (universités, laboratoires, structures de recherche)
"- le financement - l'expérience de notre structure en matière de création de ressources CSTI et la capacité à travailler en lien avec les structures de recherche"	le partenariat avec l'INRAE de bordeaux, notamment pour récupérer les variétés de châtaigniers de l'INRAE et qu'elles puissent continuer à être utilisées par la filière régionale et nationale
Acquisition d'appareil de tres haute technicité permettant de mener des recherches de niveau international	Le projet AIAF a contribué à la modernisation des souffleries et de leurs moyens de mesure. Nous avons travaillé sur la sécurité des opérateurs, sur la maitrise des conditions aux limites lors des essais en écoulements compressibles et sur les dispositifs de positionnement dans les grandes installations subsoniques. AIAF a également contribué au fonctionnement de la plateforme commune de métrologie de l'Institut.

acquisition de nouveaux équipements permettant de développer des nouvelles thématiques répondant aux grands défis sociétaux (chimie durable, décarbonation de l'industrie, transformation de la biomasse)	Les équipements acquis dans le cadre de ce projet permettent d'obtenir des résultats de meilleure qualité.
"Aspect translationnel du projet entre Recherche fondamentale et Recherche clinique Interactions renforcées et réelle collaboration avec les équipes cliniques pour adapter l'outil innovant développé au sein de l'Unité de recherche fondamentale"	Les idées et la possibilité d'acquérir des équipements scientifiques "cutting-edge" pour mettre en œuvre le projet
Attractivité du plateau pour les partenaires académiques et industriels régionaux, nationaux et internationaux	Les stations d'imagerie acquises font parties des équipements de pointe dans le domaine de l'imagerie appliquée aux échantillons biologiques
Bonne expression des besoins et une maîtrise technique	L'implication des ressources humaines dans la réalisation et le suivi du projet
création d'une interaction entre chercheurs de domaines différents	L'innovation scientifique rendue possible grâce à ce financement.
Déploiement méthodologique et mise au point de bancs d'essais	Mise en place de moyens nécessaire à une recherche de pointe reconnue internationalement, permettant à PPRIME de se positionner au meilleur niveau.
"Développement, mise au point, réalisation de campagne d'essais sur polymères renforcés avec mesure de la déformation 2D, en température et hygrométrie contrôlée dans le cadre de la thèse de Caroline GOUTAL Développement, mise au point, réalisation d'essais exploratoires de mise en pression interne de structure modèle de réservoir rotomoulé avec mesure de déformation 3D, en température et hygrométrie contrôlée"	Nouvelles de caractérisations des polluants, nouveaux pilotes de traitements de l'eau et de l'air,
"Développements de la recherche et d'outils innovants Amélioration de la qualité de la plateforme"	"Projets montés grâce à ce projet FEDER Publications Communication dans des conférences nationales et internationales"
écosystème local	Publication de vidéos avec un impact important.
"Expertise technique en développement de prototypes d'essais originaux. Expertise scientifique dans des thématiques de recherche ""niches"". Partenariat soutenue et de longue date en Recherche et Développement avec des grands groupes industriels, en particulier de l'aéronautique et du spatial."	Que les résultats du projet puissent faire l'objet d'un transfert vers le monde socio-économique, notamment régional, et qu'ils puissent contribuer à diminuer l'empreinte carbone de la filière du bâtiment.
Identification claire des besoins au départ	Travail collaboratif
La bonne anticipation des besoins d'investissements et des moyens humains utiles à recruter pour la bonne exécution du projet	"Un fort engagement d'universitaires et d'acteurs professionnels liés à la recherche, au développement et à l'innovation Une adhésion des enseignants du secondaire et des lycées de la région Nouvelle-Aquitaine"
La facilité de pouvoir déposer les projets.	"Un projet bien défini depuis son origine Une cellule d'appui régionale à l'écoute Une cellule d'appui à l'Université rigoureuse"
La mobilisation des 3 laboratoires de recherche autour d'un projet commun. L'identification d'une problématique scientifique requérant un ensemble d'innovations technologiques avancées et répondant	Un projet global pour une intégration unique dans un environnement à plusieurs interlocuteurs

à des besoins sociétaux (aspect patrimoine et culturels), mais avec des retombées dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture et de l'aéronautique.	
L'acquisition de cet équipement a permis à un doctorant de soutenir à 36 mois conformément à la politique doctorale à l'université de Poitiers. Cela a aussi permis d'enrichir sa publication avec les résultats obtenus pour la première fois avec ce type d'équipement.	

Rappel de la question : Quels sont les principaux facteurs de réussite de votre projet ? ; Nombre de réponses : 35.

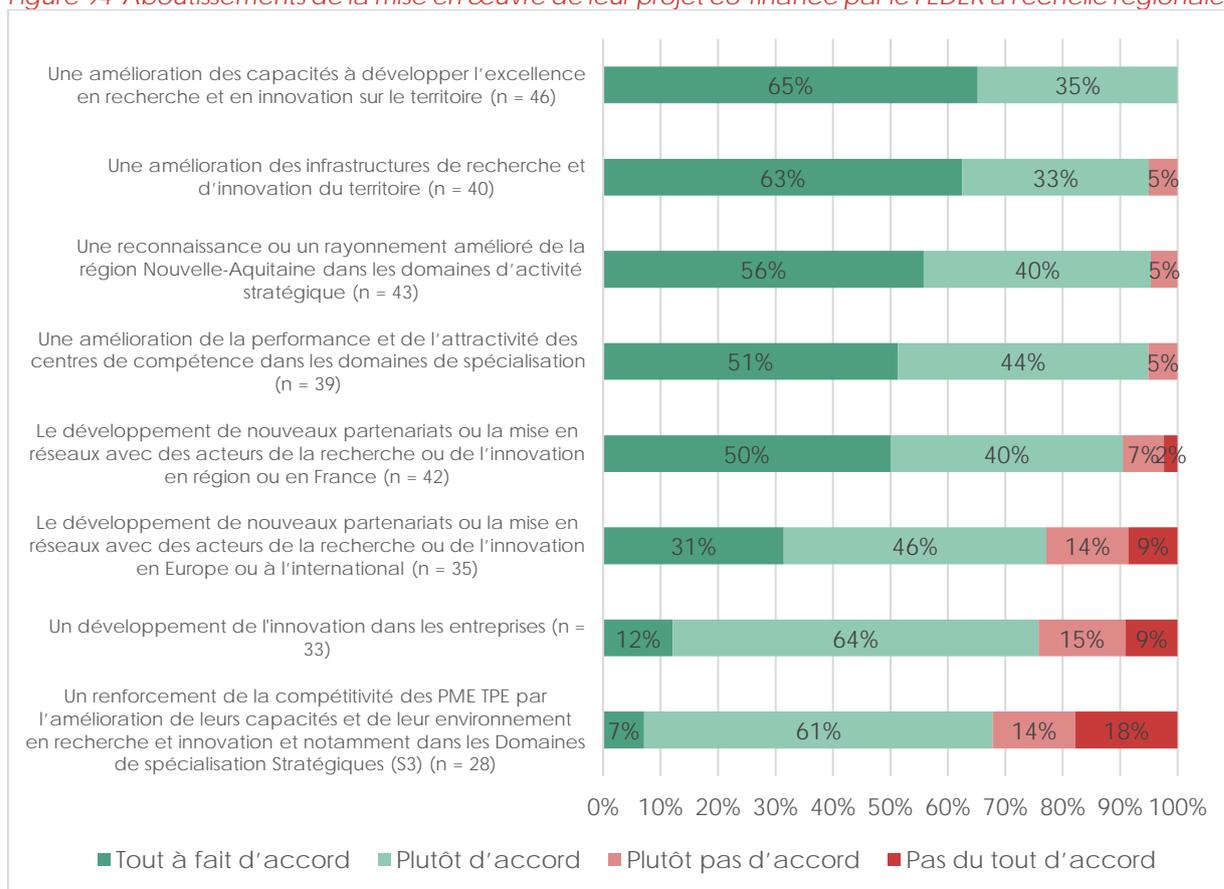
Tableau 79 Principaux freins au succès des projets co-financés par le FEDER (N = 36)

Principaux freins au succès :	
"- Fermeture/ralentissement des laboratoires pour raisons sanitaires en 2020/2021 - Coût administratif du projet (audit annuel - externalisé - manifestement non compétent pour évaluer un établissement public E&R) - Ressources humaines non pérennes (projet très technique, nécessitant une expertise longue à acquérir)"	La R&D est un processus dynamique. Le cadre budgétaire défini en général un an avant le début des opérations est trop rigide. Les modalités qui permettent d'adapter les lignes de dépense budgétaire est trop contraignant.
"- la crise sanitaire qui a ralenti le projet - contraintes techniques de réalisation des outils (que nous avons su dépasser)"	le contexte sanitaire à partir de mars 2020.
"- Les lourdeurs administratives. - La loi des marchés publics, qui même si nous la respectons, ne motive pas la réponse des fournisseurs. Exemple, une mise en compétition qui ne reçoit qu'une seule offre alors que les fournisseurs sont bien plus nombreux."	Le financement FEDER ne permet pas de financer des couts de fonctionnement et de maintenance qui représente une part importante du cout d'utilisation des appareils. (n = 3)
La part administrative qui est très chronophage.	Le manque de personnels d'appui à la recherche (Assistant Ingénieur et Ingénieur) nécessaires au développement expérimental et à la réalisation / accompagnement des expériences.
Des démarches administratives parfois pas claires et changeantes de la part de la Région (notamment au début)	Les impacts de la crise sanitaire et les protocoles, qui ont bloqué les initiatives et demande de médiation scientifiques des établissements scolaires
"Des procédures administratives publiques rigides et chronophages. Une structure dirigée par des chercheurs ou enseignants-chercheurs non formés aux métiers de management et d'administration. Des difficultés à recruter des personnels techniques contractuels compétents nécessaire à la conduite de projet d'envergure (manque d'attractivité des établissements publics en termes de salaire et de perspectives de carrière)."	Les moyens humains à mettre en œuvre
difficulté de pérenniser les postes d'appuis à la recherche du fait d'un financement sur projet au coup par coup ce qui limite de fait la pérennisation des compétences.	Limitations en personnel
Identifier les acteurs sociaux-économiques et d'arriver à mettre en place un contrat de transfert de résultats.	Manque de financement et de personnels de recherche
Impacts de la situation sanitaire très pénalisants sur la réalisation du chantier : augmentation significative des	Manque de financement pour payer le fonctionnement et le personnelle

prix et des délais d'approvisionnements, variabilité des effectifs présents sur le chantier.	
Inadéquation entre ressources techniques et ressources humaines. Compensée en partie par le succès à l'appel à projets de la région afin de cofinancer des thèses ou allocations post doctorales.	Manque de personnel
La durée d'instruction des dossiers FEDER qui implique de débiter parfois les projets alors que le projet n'est pas instruit pour pouvoir le mener à bien.	montage financier complexe entre FEDER et IA
"la durée maximum du projet : quand on parle de variété, notamment en arboriculture, il est très difficile de tirer des conclusions en 3 ans (délais trop courts), nous avons donc dû construire un projet en identifiant des actions à court et moyen terme tout en ayant en tête l'objectif à long terme (10 ans et plus)."	Travail discontinu dans le temps
La lourdeur administrative interne à l'établissement	Pas de conférence en présentiel possible du fait de la crise sanitaire
La lourdeur des démarches administratives à tous les niveaux mais principalement : éthique et gestion des crédits,	pas de réels freins, juste quelques ralentissements dus à la surcharge de travail de la cellule des marchés publics
La lourdeur des machines administratives.	"Procédure d'appels d'offre pour le choix des fournisseurs : très complexe et dont les règles à respecter nous sont parvenues en cours de projet Résultat : nous n'avons pas pu respecter l'ensemble des règles et avons été pénalisés financièrement lors du versement de la subvention"
La manque de ressources humaines. Le financement sont trop focalisé sur les équipement et pas assez sur les personnels en CDD qui permettrait de réaliser les projets rapidement ce qui a une influence sur la compétitivité à niveau internationale.	Procédures administrative te réglementaire
La partie administrative est très lourde.	

Rappel de la question : Quels sont les principaux freins au succès de votre projet ? ; Nombre de réponses : 36.

Figure 94 Aboutissements de la mise en œuvre de leur projet co-financé par le FEDER à l'échelle régionale



Rappel de la question : Diriez-vous à l'échelle régionale que la mise en œuvre de votre projet de recherche ou d'innovation co-financé par le FEDER, vous a permis de ou permettra d'engendrer.

Tableau 80 Aboutissements de la mise en œuvre de leur projet co-financé par le FEDER à l'échelle régionale

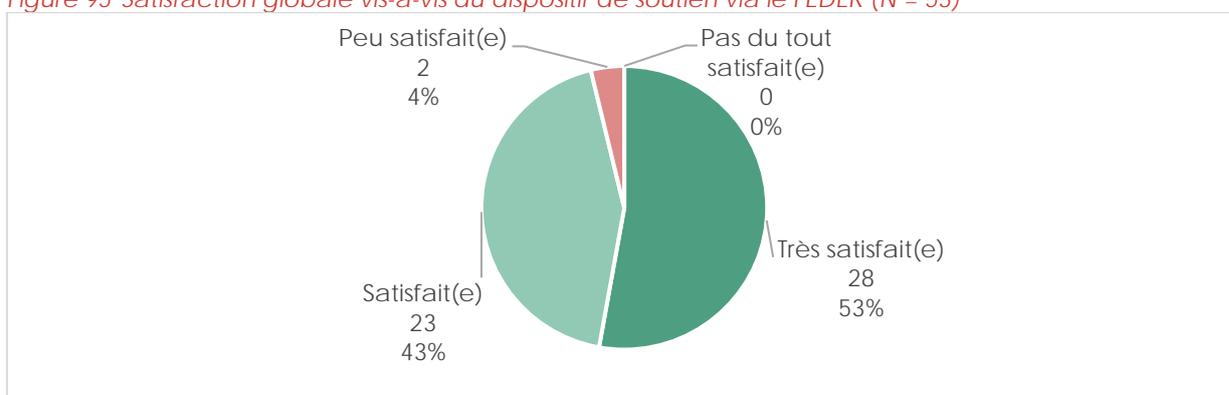
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Total
Une amélioration des capacités à développer l'excellence en recherche et en innovation sur le territoire	65,2 % (30)	34,8 % (16)	0 % (0)	0 % (0)	100 % (46)
Une amélioration des infrastructures de recherche et d'innovation du territoire	62,5 % (25)	32,5 % (13)	5 % (2)	0 % (0)	100 % (40)
Une reconnaissance ou un rayonnement amélioré de la région Nouvelle-Aquitaine dans les domaines d'activité stratégique	55,8 % (24)	39,5 % (17)	4,7 % (2)	0 % (0)	100 % (43)
Une amélioration de la performance et de l'attractivité des centres de compétence dans les domaines de spécialisation	51,3 % (20)	43,6 % (17)	5,1 % (2)	0 % (0)	100 % (39)
Le développement de nouveaux partenariats ou la mise en réseaux avec des acteurs de la recherche ou de l'innovation en région ou en France	50 % (21)	40,5 % (17)	7,1 % (3)	2,4 % (1)	100 % (42)
Le développement de nouveaux partenariats ou la mise en réseaux avec	31,4 % (11)	45,7 % (16)	14,3 % (5)	8,6 % (3)	100 % (35)

des acteurs de la recherche ou de l'innovation en Europe ou à l'international					
Un développement de l'innovation dans les entreprises	12,1 % (4)	63,6 % (21)	15,2 % (5)	9,1 % (3)	100 % (33)
Un renforcement de la compétitivité des PME TPE par l'amélioration de leurs capacités et de leur environnement en recherche et innovation et notamment dans les Domaines de spécialisation Stratégiques (S3)	7,1 % (2)	60,7 % (17)	14,3 % (4)	17,9 % (5)	100 % (28)

Rappel de la question : Diriez-vous à l'échelle régionale que la mise en œuvre de votre projet de recherche ou d'innovation co-financé par le FEDER, vous a permis de ou permettra d'engendrer...

J.4.5 Votre retour sur le dispositif

Figure 95 Satisfaction globale vis-à-vis du dispositif de soutien via le FEDER (N = 53)



Rappel de la question : Êtes-vous globalement satisfait(e) du dispositif de soutien via le FEDER ? / Veuillez préciser ; Nombre de réponses : 53.

Tableau 81 Satisfaction globale vis-à-vis du dispositif de soutien via le FEDER (N = 53)

Satisfaction	Nombre de réponses
Très satisfait(e)	52,8 % (28)
Satisfait(e)	43,8 % (23)
Peu satisfait(e)	3,8 % (2)
Pas du tout satisfait(e)	0 % (0)

Rappel de la question : Êtes-vous globalement satisfait(e) du dispositif de soutien via le FEDER ? ; Nombre de réponses : 53 / 17.

Les deux répondants ayant indiqué être globalement « peu satisfaits » du dispositif de soutien via le FEDER représentent un établissement supérieur à statut public ainsi qu'un organisme de recherche privé. De plus, leurs projets concernent le développement d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques ainsi que le développement d'activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche et/ou les centres de compétences.

Ces deux répondants ont également indiqué avoir trouvé les modalités administratives du dispositif « difficiles » et « très difficiles ».

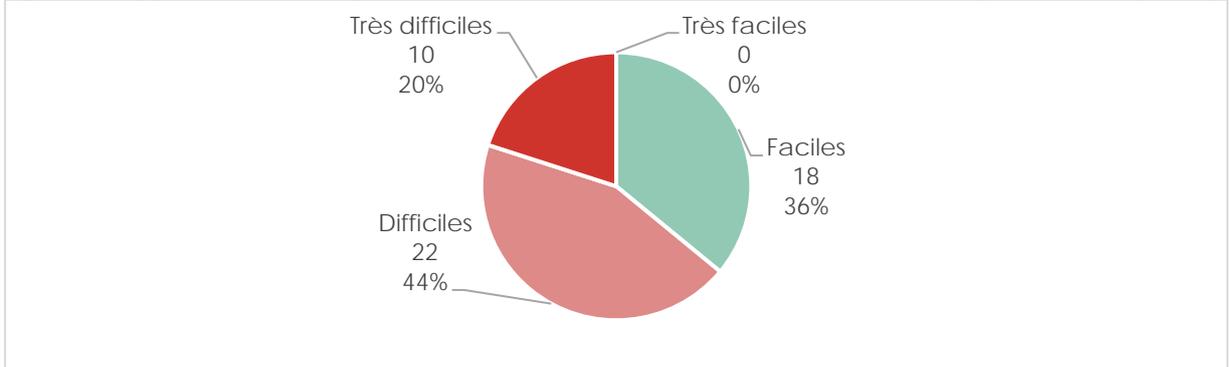
17 commentaires ont pu être collectés afin de préciser la satisfaction globale des répondants vis-à-vis du dispositif de soutien via la FEDER (rappel de la question : Êtes-vous globalement satisfait(e) du dispositif de soutien via le FEDER ? / Veuillez préciser) :

- **Des avis très positifs sur la pertinence et l'efficacité de l'aide :**
 - Accès à des financements non disponibles par ailleurs.
 - Aide financière est importante pour l'accompagnement de la recherche.
 - L'aide significative dans la conduite de ce projet.
 - Ce dispositif est indispensable à notre capacité à faire face à la compétition internationale dans la recherche scientifique. Obtenir certains équipements de caractérisation de surfaces de matériaux coûte très cher : le modèle de financement de la recherche dans notre pays en ce moment ne nous permet pas, hélas, d'être toujours compétitifs.
 - Le financement permet l'acquisition des équipements de pointe mais si une partie considérable (30-50%) du financement pouvait être investi dans le personnel scientifique en CDD, nous serions beaucoup plus compétitifs à niveau mondial.
 - Le projet AIAF a contribué à la modernisation des souffleries et de leurs moyens de mesure. Nous avons travaillé sur la sécurité des opérateurs, sur la maîtrise des conditions aux limites lors des essais en écoulements compressibles et sur les dispositifs de positionnement dans les grandes installations subsoniques. AIAF a également contribué au fonctionnement de la plateforme commune de métrologie de l'Institut.
- **Des avis mitigés sur les procédures administratives :**
 - Les projets FEDER sont assez simples à monter, les montants financés sont conséquents et permettent une projection à long terme.
 - Délais raisonnables.
 - Lourdeur administrative considérable.
 - Complexité des règles et procédures d'appel d'offre pour le choix des fournisseurs (sachant qu'il n'existe pas 36 fournisseurs différents pour ce domaine très spécialisé) : les règles ont évolué au fur et à mesure de la réalisation du projet et nous n'avons pas pu les respecter toutes. Nous avons été pénalisés financièrement pour cela et n'avons pas touché la totalité de la subvention prévue.
 - Nous sommes satisfaits du soutien via le FEDER et de l'accompagnement proposé par l'autorité de gestion. Toutefois, la mise en œuvre et la partie administrative du FEDER est extrêmement lourde à gérer.
 - Compliqué à mettre en œuvre et demande beaucoup de RH (cf modalités administratives ci-dessous).
 - Nous sommes très satisfaits de l'aide apportée par le FEDER, même si le dispositif est assez lourd à gérer d'un point de vue administratif.
 - Satisfait, voire très satisfait, mais des contraintes administratives très chronophages, bien que l'évolution semble être plutôt positive sur la fin de projet.
 - Le délai d'instruction et les contraintes sont parfois complexes à prendre en compte surtout avec les changements en cours de projet.
 - Une fois le financement lancé, pas de souci. En revanche, le financement a été acté par la Région près de 2 ans après le processus de candidature. Délai trop long pour une activité de recherche jugée initialement prioritaire.

- **Un avis sur les effets des modalités et délais de paiement :**

- Le dispositif de soutien demande une bonne assise financière à la structure car les fonds sont remboursés avec un décalage important par rapport à la fin de l'opération.

Figure 96 Appréciation des répondants vis-à-vis des modalités administratives du dispositif FEDER (N = 50)



Rappel de la question : D'une manière générale, avez-vous trouvé les modalités administratives de cette aide / dispositif FEDER facile à gérer (candidature, instruction, suivi) ; Nombre de réponses : 50.

Tableau 82 Appréciation des répondants vis-à-vis des modalités administratives du dispositif FEDER (N = 50)

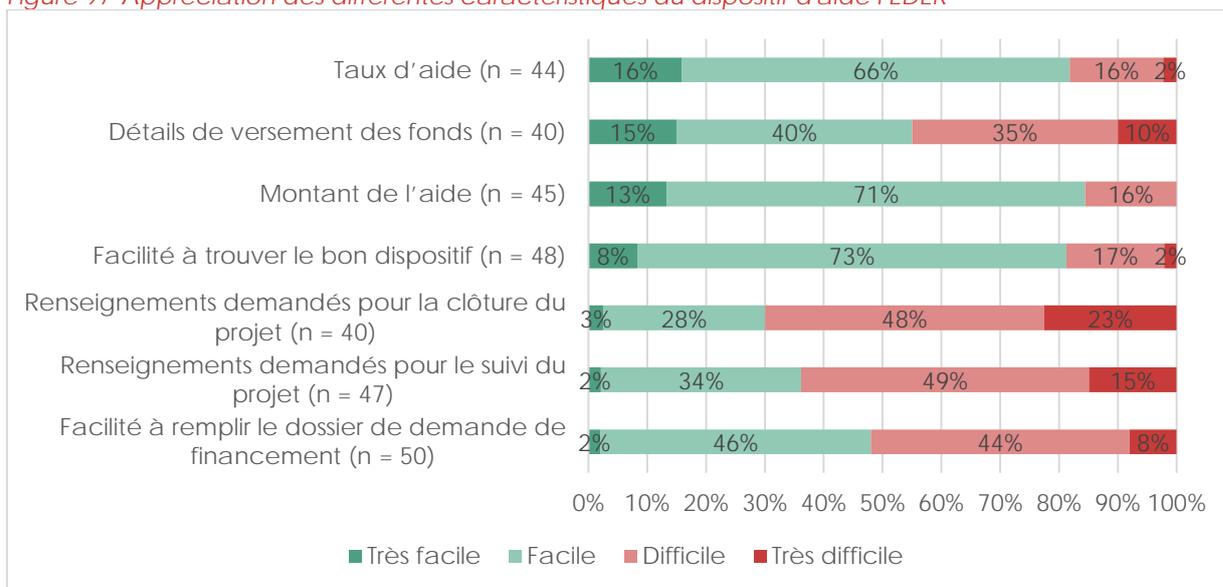
Appréciation	Nombre de réponses
Très faciles	0 % (0)
Faciles	36 % (18)
Difficiles	44 % (22)
Très difficiles	20 % (10)

Rappel de la question : D'une manière générale, avez-vous trouvé les modalités administratives de cette aide / dispositif FEDER facile à gérer (candidature, instruction, suivi) ; Nombre de réponses : 50.

Les dix répondants ayant trouvé les modalités administratives « très difficiles » sont composés de neuf d'établissements d'enseignement supérieur à statut public et d'un organisme de recherche public (EPST, ...).

Les organismes de recherche privés représentent 8,8 % de notre échantillon d'analyse mais représentent 18,2 % des répondants ayant caractérisé les modalités administratives comme étant « difficiles ».

Figure 97 *Appréciation des différentes caractéristiques du dispositif d'aide FEDER*



Rappel de la question : Et plus spécifiquement sur : (sur chacun des items : modalités très difficiles, difficiles, faciles, très faciles).

Tableau 83 *Appréciation des différentes caractéristiques du dispositif d'aide FEDER*

	Très facile	Facile	Difficile	Très difficile	TOTAL
Taux d'aide	15,9 % (7)	65,9 % (29)	15,9 % (7)	2,3 % (1)	100 % (44)
Détails de versement des fonds	15 % (6)	40 % (16)	35 % (14)	10 % (4)	100 % (40)
Montant de l'aide	13,3 % (6)	71,1 % (32)	15,6 % (7)	0 % (0)	100 % (45)
Facilité à trouver le bon dispositif	8,3 % (4)	72,9 % (35)	16,7 % (8)	2,1 % (1)	100 % (48)
Renseignements demandés pour la clôture du projet	2,5 % (1)	27,5 % (11)	47,5 % (19)	22,5 % (9)	100 % (40)
Renseignements demandés pour le suivi du projet	2,1 % (1)	34 % (16)	48,9 % (23)	14,9 % (7)	100 % (47)
Facilité à remplir le dossier de demande de financement	2 % (1)	46 % (23)	44 % (22)	8 % (4)	100 % (50)

Rappel de la question : Et plus spécifiquement sur : (sur chacun des items : modalités très difficiles, difficiles, faciles, très faciles).

Tableau 84 *Suggestions d'amélioration concernant les interventions de la Région (N = 19)*

Suggestions d'amélioration
Avis sur la pertinence du dispositif
La volonté de développer une recherche au meilleur niveau internationale, nécessite que la collaboration des centres de recherche régionaux se positionnent en partenariat avec les entreprises et PME au niveau national. Aussi ce type de partenariat doit également être soutenu par la Région/FEDER (exemple : collaboration avec CNES, ONERA, grands Groupes, autres laboratoires...)

<p>"Faire attention aux activités de recherche transversales, qui sont difficiles à faire porter par tel ou tel acteur majeur disciplinaire. Exemple : Santé + Sciences de l'ingénieur = Biomécanique, Bio-ingénierie"</p>
<p>Avis sur les risques et audit</p>
<p>Les points négatifs mentionnés pour le suivi et la clôture du projet concernent les étapes d'audit, où notamment les systèmes de marché qui sont mis en place par les Universités (et donc validés par le ministère et les agents comptables) sont refusés par les organismes d'audit qui manifestement ne connaissent/comprennent pas le fonctionnement financier des unités mixtes de recherche françaises.</p>
<p>"Le partenariat avec l'INRAE s'est traduit, administrativement parlant, par une facturation des charges de l'INRAE à Invenio. Il aurait été plus juste que chacun des partenaires signe une convention avec le FEDER et touche sa subvention."</p>
<p>Il serait intéressant d'avoir un guide exhaustif de tout ce que les établissements bénéficiaires doivent absolument garder pour pouvoir répondre aux audits de la CICC.</p>
<p>Proposer une offre de formation ""fonds européens"" dédiée aux règles de bonne utilisation des fonds et notamment aux exigences de la commande publique"</p>
<p>"L'audit administratif des dépenses en fin de projet est totalement hors propos et ne respecte en rien le caractère ""raisonnable"" du contrôle, relativement au montant de la dépense. Ce projet d'un montant total de 261.900€HT, incluait 256.580€HT d'équipement (marché public) et 5.320€HT de dépenses de fonctionnement, liées essentiellement à l'achat de quincailleries et de petits outillages pour l'installation et la mise en route de l'équipement. Lors de la justification des dépenses, il a été demandé par le service auditeur la présentation de 3 devis pour les différents achats de fonctionnement, ce qui ne correspond à aucune exigence de l'achat public. Pour rappel, une fiche technique de la DAJ du Ministère de l'Economie et des Finances en date de 13/06/2016 et relatif aux achats publics inférieurs à 25.000€ précise que (dixit): ""Trois exigences permettent de garantir le respect des principes fondamentaux de la commande publique. Lorsque le montant estimé du marché public est inférieur à 25 000 euros HT et que l'acheteur décide que le marché public sera passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, il doit veiller à : - choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin ; - respecter le principe de bonne utilisation des deniers publics ; - ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin."" Ce qui était le cas des achats réalisés. Par ailleurs, dans cette même fiche technique, il est explicitement mentionné que (dixit): ""Attention ! La confection de devis ayant un coût pour les entreprises, l'acheteur évitera de les solliciter inutilement en multipliant les demandes récurrentes de devis, dans le seul but de sécuriser sa procédure."" Ces mêmes recommandations sont toujours d'actualité et présentées dans la fiche MaJ au 01/01/2020 suite à l'augmentation du seuil à 40.000€HT. Ces recommandations émanant pourtant d'un ministère semble totalement ignorées des auditeurs,"</p>
<p>Avis sur les modalités de paiement</p>
<p>Il serait souhaitable qu'un acompte au démarrage puisse être versé aux bénéficiaires.</p>
<p>"Disposer de systèmes d'avance et favoriser ainsi une éligibilité à des structures de toute taille</p>
<p>Avis sur les procédures et le suivi</p>
<p>"Les services de la région nous ont apporté un accompagnement et des conseils de qualités. Néanmoins, il serait intéressant de pouvoir simplifier les rapports et bilan, dont les procédures sont actuellement longues et fastidieuses. Il serait également intéressant de connaître à l'avance les critères et modalités d'évaluation, afin de mieux anticiper ces moments. Un temps d'information initial, pratique et concret, serait peut-être intéressant pour le prochain PO 21-27."</p>
<p>"Nous avons apprécié la qualité du suivi et des conseils prodigués par l'autorité de gestion durant toute la durée du projet. Néanmoins les modalités administratives restent très lourdes dans les projets FEDER et parfois peu lisibles. Peut-être serait-il intéressant de prévoir un temps d'information / formation pratique et concret à destination des porteurs de projets au début de la mise en oeuvre du prochain PO 21-27"</p>
<p>Simplifier les aspects administratifs</p>
<p>"Émettre des règles claires et fixées dès le début du programme et s'y tenir Avoir un interlocuteur local privilégié sur les projets déposés tout au long de sa vie (projet)"</p>

Simplifier la gestion des opérations pour accélérer le traitement des demandes aux services instructeurs
L'université de Poitiers se structure pour qu'il y ait un interlocuteur dédié à la région ; cela permettra la simplification des modalités et surtout le même "son de cloche".
Connaître les règles et procédures à respecter en début de projet et qu'elles n'évoluent pas pendant la durée du projet
Des personnes dédiées à la Région au suivi régulier des projets afin de conseiller les opérationnels seraient une suggestion.
cf remarque au dessus. délai d'instruction beaucoup trop long. Difficulté de renseignement du dossier (peut être cela a t il changé). En 2017, la procédure n'était pas stabilisée semble t il sans qu'aucun format type ne soit fourni aux chercheurs.
Le chercheur est totalement perdu face à des règles administratives et comptables qui ne sont pas de sa compétence (et qui ne doivent pas l'être si l'on veut qu'il reste compétent dans son domaine de spécialité). Du coup, le travail de la région avec les établissements est essentiel pour clarifier les procédures et éviter les mauvaises surprises lors de la phase de justification par exemple.
Annoncer et fixer des consignes claires sur les montages, les aides
"- Alléger la phase de justification du projet - beaucoup trop d'interlocuteurs en phase de justification (dialogue difficile avec le bureau de contrôle extérieur)"

Rappel de la question : Avez-vous des suggestions d'amélioration concernant les interventions de la Région ? ; Nombre de réponses : 19.

J.4.6 Autres besoins adressés à la Région

Les répondants ont également fourni neuf commentaires concernant d'autres besoins dont ils souhaitent informer la Région (rappel de la question : Souhaitez-vous également informer la Région d'autres besoins ?) :

Avis sur la pertinence du dispositif :

- Poursuivre le soutien aux actions de CSTI accessibles au plus grand nombre. Développer le soutien aux jeunes chercheurs, doctorants et post-doctorants, afin d'être davantage en cohérence avec la volonté de promouvoir la recherche.
- Les dispositifs FEDER sont à maintenir car efficaces pour soutenir la recherche et le développement en association avec des partenaires publics et privés !
- Nécessité d'accompagner ce type d'équipement par le recrutement de personnels qualifiés.
- D'autres besoins en investissement sur le même projet ont déjà anticipé sur le même schéma qui a conduit à réaliser complètement l'opération précédente. Il s'agit d'équipements lourds visant à améliorer les plateformes expérimentales existantes ou de procéder à de la jouvence d'équipements scientifiques de pointe.
- Il est important que la Région maintienne des aides au niveau RH et fonctionnement pour les structures de Recherche.
- Proposer un package de financement (bourse de thèse, financement de post Doc ...) pour attirer les chercheurs.
- Merci aux équipes de la région qui sont toujours disponibles et à l'écoute des besoins du terrain !!!

Avis sur les procédures :

- Beaucoup de stress lors des phases administratives et de justification.

- Le contenu des dossiers à déposer sont identiques qu'il s'agisse de projets à 500 000 euros et d'une demi-allocation de thèse à 50 000 euros. Un allègement de la lourdeur du dossier à déposer pour des "petits" projets serait pertinente.

J.4.7 Impacts de la crise sanitaire et économique

Tableau 85 *Présence de nouveaux sujets/effets/impacts via la crise sanitaire qui devraient être pris en compte dans le soutien de la recherche et de l'innovation en région par le FEDER (N = 27)*

	Nombre de réponses
Oui	44,4 % (12)
Non	55,6 % (15)

Rappel de la question : Avec le COVID-19, nous rencontrons actuellement une crise sans précédent. Existe-t-il selon vous de nouveaux sujets, effets et impacts, qui devraient être pris en compte dans le soutien de la recherche et de l'innovation en région par le FEDER ? ; Nombre de réponses : 27.

Six propositions de thématiques de recherche qui devraient être mieux prises en compte par la région ont été communiquées par les répondants (rappel de la question : Avec le COVID-19, nous rencontrons actuellement une crise sans précédent. Existe-t-il selon vous de nouveaux sujets, effets et impacts, qui devraient être pris en compte dans le soutien de la recherche et de l'innovation en région par le FEDER ? / Si oui, veuillez préciser) :

- Effets du réchauffement climatique sur les activités humaines futures.
- Les thématiques doivent être discutées avec les structures de Recherche.
- Impact changement sur la santé des populations, éducation à la santé.
- L'impact psychologique qu'a eu la crise sur la population française et les effets psychologiques et de santé indirects du Covid.
- L'information du plus grand nombre sur le fonctionnement de la recherche, la production et le parcours des données scientifiques, une priorité à l'heure où l'accès au numérique et à l'information conduit paradoxalement à la désinformation et au développement notable des fake news.
- Interaction habitudes de vie - gestion du stress associé à la situation sanitaire. Interaction habitudes de vie - traitement de la maladie quand elle est associée à des complications.

Tableau 86 *Contribution des établissements à l'accompagnement de sortie de crise (N = 25)*

	Nombre de réponses
Oui	72 % (18)
Non	28 % (7)

Rappel de la question : Votre établissement apporte-t-il sa contribution à l'accompagnement à la sortie de crise ? ; Nombre de réponses : 25.

12 commentaires ont pu être collectés concernant les contributions des établissements à l'accompagnement de sortie de crise (rappel de la question : Votre établissement apporte-t-il sa contribution à l'accompagnement à la sortie de crise ? / Si oui, veuillez préciser) :

- Dans le cadre des PEPR hydrogène, Produits biosourcés et Décarbonation de l'industrie, chemobiologie, Eau.
- L'Université de Poitiers a fait beaucoup d'efforts pour maintenir les laboratoires ouverts pendant la crise sanitaire (mais avec de claires limitations imposées par le gouvernement).
- Dispositifs d'aide aux étudiants sur le plan psychologique et dans la gestion de leurs études.
- Mobilisation de tous ses services.
- En fonction de l'évolution de la pandémie au niveau national, l'établissement adapte l'accessibilité au travail (jauges, télétravail...).
- Nous contribuons au Plan de Relance R&D et la participation active à l'AMI Flash COVID.
- Extension des contrats de thèse (3 mois).
- Par la recherche dans le domaine médical.
- La crise sanitaire a conduit l'EMF à repenser sa relation avec les publics et les habitants du territoire, ses modes d'action et ses outils.
- Prolongation des thèses financées par l'université de Poitiers.
- Les opérations spécialement dédiées sont en cours et notamment pour soutenir et développer l'enseignement à distance.
- Suite à la crise sanitaire et la modification des comportements et pratiques culturelles des publics, subits ou volontaires, l'EMF réfléchit depuis plusieurs mois à de nouvelles relations avec les publics et les habitants du territoire.

Tableau 87 Besoins d'outils/soutiens spécifiques ou complémentaires à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise ? (N = 21)

	Nombre de réponses
Oui	19 % (4)
Non	81 % (17)

Rappel de la question : Estimez-vous avoir besoin d'outils / soutiens spécifiques ou complémentaires à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise ? ; Nombre de réponses : 21.

Quatre répondants ont apporté des précisions concernant les besoins d'outils ou de soutiens spécifiques à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise (rappel de la question : Estimez-vous avoir besoin d'outils / soutiens spécifiques ou complémentaires à ceux existants en matière d'accompagnement à la sortie de crise ? / Si oui, veuillez préciser) :

- Accompagnement vis-à-vis des étudiants entrants qui ont énormément souffert de la crise.
- Plus de temps pour l'exécution et le rendu des projets.
- La crise sanitaire a profondément modifié la relation des publics aux établissements culturels. Aussi, de nouveaux médias/outils sont à envisager et nécessiteront d'être créés. Par ailleurs, nous constatons que ce qui devait être temporaire, comme les protocoles sanitaires, s'installe dans la durée et modifient nos pratiques professionnelles et l'offre faite aux publics. Aussi, notre lieu pourra être amené à être repensé, et l'itinérance encore renforcée.
- L'impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement des établissements culturels s'avère durable. Par ailleurs, on assiste à une modification des pratiques des visiteurs qui nous



conduit à repenser nos outils, nos médias et les usages de notre bâtiment. Cette évolution des usages est donc en cours et nécessitera en effet des moyens supplémentaires pour mener à bien les transformations nécessaires.

Quelques établissements ont déclaré avoir participé par différents moyens à l'accompagnement de sortie de crise : l'allongement des contrats de thèse et la mise en place de dispositifs d'accompagnement psychologique et matériel des étudiants, l'amplification de la recherche dans le domaine médical, le développement de l'enseignement à distance, la transformation des relations avec le public...

Dans le cas des établissements culturels, on devrait assister à une modification des pratiques des visiteurs invitant à repenser les outils, médias et usages des locaux

technopolis
group 

www.technopolis-group.com